This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

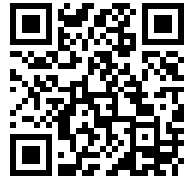

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

WIDENER
HN HXI3 P

ALPHONSE PICARD & FILS
EDITEURS
RUE BONAPARTE
82
PARIS VI^E ARROND.^T
LIBRAIRIE ANCIENNE D'OCCASION
COMMISSION
LIVRES NEUFS FRANÇAIS & ETRANGERS

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

SCIENCES

ARTS ET BELLES-LETTRES

DE BAYEUX

TOME IX

BAYEUX

St-Ange DUVANT, imprimeur de la Société.

—

1882

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

Sciences, Arts et Belles-Lettres

DE BAYEUX

Digitized by Google

AVERTISSEMENT.

La Société déclare qu'elle laisse aux Auteurs seuls la responsabilité des faits et des opinions contenus dans leurs Mémoires.

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

Sciences, Arts et Belles-Lettres

DE BAYEUX

TOME IX.

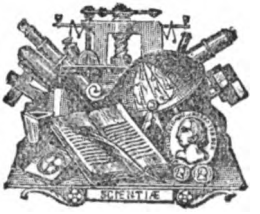

BAYEUX

TYPOGRAPHIE St-ANGE DUVANT.

1879

Digitized by Google

L Soc 1626.5
Fr 28.10

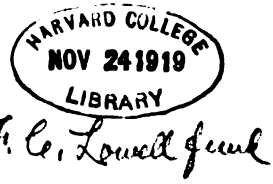

F. C. Lowell fund

Digitized by Google

INTRODUCTION.

La Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux, a pris naissance en 1841.

M. Pezet, en fut le premier président, et M. Castel, le premier secrétaire-général. Ce dernier fit précéder les Mémoires de la Société d'une introduction aussi bien rédigée que bien sentie. faisant comprendre l'utilité publique d'une pareille institution.

Grâce au zèle et à la capacité hors ligne de M. Pezet, et aux soins scrupuleux du secrétaire général, les Mémoires de la Société, en y comprenant les comptes rendus des Concours Agricoles. furent régulièrement imprimés et délivrés aux membres de la Société de 1842 à 1856.

C'est ainsi que nous avions les comptes-rendus imprimés du Concours agricole tenu à Trévières le

Digitized by Google

11 septembre 1842 ; de celui tenu à Balleroy le 17 septembre 1843 ; de celui tenu à Sommervieu, pour les cantons réunis de Bayeux et de Ryes, le 8 septembre 1844 ; de celui du Concours tenu à Isigny, le 21 septembre 1845 ; de celui de Trévières, du 9 septembre 1846 ; de celui tenu à Caumont, le 19 septembre 1847 ; de celui tenu à Balleroy, le 17 septembre 1848 ; de celui tenu à Bayeux, le 16 septembre 1849 ; de celui tenu à Ryes, le 8 septembre 1850 ; de celui tenu à Isigny, le 12 septembre 1851 ; de celui tenu à Trévières, le 3 octobre 1852 ; de celui tenu à Caumont le 2 octobre 1853 ; et enfin de celui tenu à Ryes, le 14 septembre 1856, et c'est là le dernier dont nous ayons trace dans nos mémoires imprimés.

En 1860, la Société avait la douleur de perdre son président, M. Pezet ; Il fut remplacé par l'honorable M. Douesnel. M. Georges Villers, qui avait succédé à M. Castel, continua les fonctions de secrétaire général.

Il serait sans intérêt d'entrer dans le détail des causes qui ont arrêté la publication des Mémoires de la Société.

Elle a pensé qu'il serait utile de passer outre et de reprendre le cours de ses publications ; c'est ce qui nous engage à ouvrir ce nouveau volume par le compte-rendu du Concours de cette année tenu à Caumont

Nous le ferons précéder des procès-verbaux de la séance d'inauguration du 12 janvier 1878, de l'élection des membres du bureau général et de celui des bureaux de la première et de la deuxième section, du

Digitized by Google

procès-verbal de la séance générale du 2 février 1878, des séances de la Section d'Agriculture des 9 mars et 8 juin 1878 ; et nous ferons suivre le compte-rendu du Concours de Caumont, de la réimpression des Statuts organiques de la Société dont le règlement a été adopté dans la séance générale du 27 septembre 1851, conformément à l'article 2 de la loi du 20 mars 1851. Ce volume comprendra enfin quelques-uns des Mémoires lus à la 2e section et sera terminé par la liste, par ordre alphabétique, de tous les membres de la Société, ainsi que par l'exposé de sa situation financière, arrêtée le 31 décembre 1877.

Digitized by Google

Assemblée générale du 12 Janvier 1878

Aujourd'hui Samedi douze Janvier mil huit cent soixante-dix-huit, les Membres de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux, convoqués en assemblée générale, se sont réunis en la Salle d'audience du Tribunal de commerce de Bayeux, sous la présidence de M. de Bonnechose, vice-président.

M. de Bonnechose prend la parole et exprime que, depuis plus de six mois, le temps imparti par les Statuts pour la durée des fonctions des Membres du Bureau était expiré, mais que la Société ayant eu la douleur de perdre son Président, le regretté M. Douesnel, il avait paru convenable de différer l'époque des élections, afin de laisser vacant pendant six mois, suivant l'usage, le fauteuil de la présidence.

Aujourd'hui que ce témoignage officiel de regrets a été payé à la mémoire de M. Douesnel, la compagnie est invitée à bien vouloir procéder au renouvellement intégral de son Bureau.

Admission de nouveaux membres.

Avant de déclarer le scrutin ouvert, M. de Bonnechose proclame les noms d'un certain nombre de

Digitized by Google

Membres que le Bureau a admis à faire partie de la Société, en vertu de la faculté que lui en avait donné la modification apportée à l'article 4 des Statuts primitifs, modification résultant d'une délibération prise en Août 1873.

Sont admis et classés dans la 1re section :

M. le vicomte Picot de Vaulogé, père, propriétaire, à Tour ;

M. Jean Picot de Vaulogé, propriétaire, maire, à Tour ;

M. Le Fournier, père, maire, à Mosles ;

M. Le Fournier, fils, agriculteur, à Mosles ;

M. Vallée, maire, à Bernesq ;

M. Jouas dit Le Baron, propriétaire, à La Folie ;

M. Emmanuel Héritz-Laval, fils, agriculteur, à Saint-Martin-de-Blâgny.

Dans la 2me section :

M. le prince de Broglie, à Vaubadon ;

M. le baron Dauger, à Esquay-sur-Seulles.

M. de Bonnechose invite ensuite les Membres présents à bien vouloir déposer leur bulletin pour l'élection du Président-général de la Société.

Election des Membres du Bureau général.

M le comte Henri de Toustain, membre du Conseil général et Président de la 2me section de la Société obtient 38 voix et est proclamé Président de la Société.

Digitized by Google

Sur l'invitation de M. de Bonnechose ; M. de Toustain, prend place au fauteuil de la présidence et prononce l'allocution suivante :

« Laissez-moi, Messieurs, vous remercier tout de suite de l'honneur que me font vos suffrages, en me choisissant entre tant d'autres plus capables, pour présider la Société d'Agriculture de Bayeux. Vous le savez tous, je ne suis pas agriculteur.

« Ayant passé ma jeunesse à la mer, comme officier de marine, je n'eus pas l'occasion d'être nourri des premiers principes de l'agriculture, et plus tard, en revenant habiter la Normandie, mon pays, je me suis adonné surtout aux études littéraires, historiques et archéologiques ; j'étais donc sur mon véritable terrain, lorsque la Section des Arts, Sciences et Belles-Lettres de notre Société voulut bien m'appeler à l'honneur de la présider, et je conserverai toujours le meilleur souvenir de ces séances passées en famille, à causer de tout ce qui peut élever les idées de l'homme en étudiant son histoire et les efforts de son imagination. Aujourd'hui, c'est surtout à l'Administrateur que vous faites appel. Mon zèle et mon dévouement vous sont acquis ; seulement, j'aurai besoin de l'aide de tous, en particulier des honorables Membres de la 1re section. J'aurai garde de ne pas leur laisser toute initiative, et je ne puis être, vis à vis de leur grande expérience, qu'un Président irresponsable.

« Messieurs, nous sommes ici une réunion d'hommes tous animés du même désir, celui de contribuer au développement de nos richesses agricoles et au progrès moral et matériel du bien-être et du bonheur

Digitized by Google

de notre cher pays ; c'est du faisceau de toutes ces bonnes volontés que vous m'appelez à être le lien. Vous m'aiderez tous à faire qu'il ne soit pas brisé. »

Après ces paroles chaleureusement applaudies, M. le Président déclare le scrutin ouvert pour l'élection des deux Vice-Présidents :

M. DU MANOIR DE JUAYE, obtient 40 suffrages.

M. DE BONNECHOSE, en obtient 38.

MM. du Manoir de Juaye et de Bonnechose, sont élus Vice-Présidents.

Le Bureau est ensuite complété par l'élection de :

M. G. VILLERS, comme Secrétaire-Général (38 voix).

M. Anatole GOURDIER-DESHAMEAUX, comme Vice-Secrétaire-Général. (28 voix).

M. l'abbé LAFFETAY, Chanoine, Conservateur de la Bibliothèque publique, comme Archiviste (24 voix)

M. Adolphe THIEULIN, Receveur-municipal, comme trésorier (36 voix).

Election des Membres du Bureau de la 1re Section

La mort, les changements de résidence et la maladie ayant presqu'entièrement désorganisé le Bureau de la 1re section, M. le Président invite les Membres qui appartiennent à cette classe de la Société, a bien vouloir procéder immédiatement à la nomination de ses dignitaires.

Les Membres de la 2e section s'étant alors retirés, ceux de la 1re section ont procédé de la manière suivante, à la constitution de leur Bureau :

Digitized by Google

Ont été élus :

Président : M. GUILBERT-DUCLOS, membre du Conseil d'Arrondissement, Chevalier de la Légion d'honneur (14 voix).

Vice-Président : M. Henri YGOUF, propriétaire-cultivateur, membre de la Chambre consultative d'Agriculture (13 voix).

Secrétaire M. Pierre LE PETIT, agriculteur, membre du Conseil d'arrondissement (11 voix).

Vice-Secrétaire : M. Alfred ETIENNE, avocat (21 voix)

Election des Membres du Bureau de la 2e Section.

Le même jour, à huit heures du soir, dans la même salle d'audience, les Membres de la 2e section se sont réunis au nombre de trente-trois, sous la présidence de M. le comte de Toustain, Président-général de la Société, pour procéder à la reconstitution de leur bureau.

Ont été élus:

Président : M. Auguste BERTOT (27 voix).

Vice-Président : M. Ch. BATAILLARD (30 voix).

Secrétaire : M. Emile ROYER (30 voix).

Vice-Secrétaire : M. Paul DE FARCY (26 voix).

Digitized by Google

Après ces élections, M. le Président a annoncé que le Samedi 2 février prochain aura lieu l'installation des Membres des trois bureaux, élus pour trois années, à l'exception du Secrétaire-général, dont les fonctions, aux termes des statuts, auront une durée de six ans.

Cette annonce avait aussi été faite par M. le Président aux Membres de la 1re section, à la fin de la première réunion de la journée.

M. le Président a ensuite déclaré la séance levée.

Digitized by Google

Procès-Verbal de la Séance générale du 2 février 1878

Aujourd'hui 2 Février 1878, à deux heures de l'après-midi,

Les Membres de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux, se sont réunis à l'Hôtel-de-Ville, en séance générale, sous la présidence de M. le comte de Toustain.

Etaient présents : MM. le Cte de Toustain, président de la Société ; de Croissy, Sous-Préfet de l'arrondissement ; Niobey, maire de Bayeux ; de Bonnechose; du Manoir de Juaye ; Bertot ; Ygouf ; G. Villers ; Couillard ; d'Auger ; Malherbe ; Gallois ; Tavigny ; Doucet ; Le Grix ; de Molandé ; Moularde ; Hébert-Duperron ; de St-Bazile ; de Vaulogé ; Vimard ; Prempain ; Thézard ; Lecomte ; Morel ; Panchet ; Yvray ; Adeline-Dubosq ; Heuzey ; Thieulin ; Brisset ; Turgis ; Renaude ; Chatel ; Deslandes; et plusieurs autres membres.

M. le Président a ouvert la séance par l'installation des Membres du Bureau, puis il a prononcé le discours suivant :

« MESSIEURS,

« C'est le premier devoir de celui que vous avez appelé à l'honneur de présider votre Société, de payer à cette place le tribut de ses regrets à ceux de nos collègues qui ont disparu, et dont le souvenir et

Digitized by Google

l'exemple resteront parmi nous, au défaut de leur vieille expérience. Comment ne vous parlerais-je pas aujourd'hui de la perte récente que nous avons faite en la personne de notre vénérable Président, M. Douesnel ? Né en 1798, il avait vécu toutes les années de ce siècle déjà vieux, et avait assisté à l'éclosion de toutes ces péripéties politiques, dont la chaîne mystérieuse se poursuit encore aujourd'hui ! A peine âgé de seize ans, il avait compris le besoin que la France éprouvait d'inaugurer un régime libéral et constitutionnel, et il se rendit au camp de Livry après la descente du duc d'Aumont sur les plages d'Arromanches. Il fut nommé par ordonnance royale du 30 décembre 1829, Substitut au Tribunal de première instance séant à Bayeux en remplacement de M. Lelu, appelé à d'autres fonctions, et le 7 mai 1834, Procureur du Roi près le même Tribunal, en remplacement de M. de la Boire, dont le souvenir est cher à notre Société d'Agriculture. L'article 23 de nos statuts est formel, Messieurs, il nous interdit toute incursion dans le domaine de la politique ; il n'appartient donc pas à votre Président d'apprécier ici les motifs que M. Douesnel eut pour se lancer dans une opposition qui lui fit encourir la disgrâce du Gouvernement. Appelé, peut-être un peu ironiquement, au poste de Procureur du Roi à Oran, en octobre 1841, il .... refusa. — Il était remplacé à Bayeux par M. Cordoën. — Rentré dans la vie privée, il ne cessa cependant de mettre l'activité de son caractère au service de ses concitoyens. Il fut nommé chef de bataillon de la garde nationale de Bayeux, lorsque M. Deshameaux, son beau-frère, cessa de remplir ces fonctions, et fut appelé au Conseil général par le canton de Caumont. — Elu représentant du peuple

Digitized by Google

par le département du Calvados en 1848, il fut au nombre des représentants désignés pour se rendre sur les différents points de la capitale pendant les journées de juin, et dans la séance du 25 juin 1848, il rendit compte à l'Assemblée de cette mission qu'il avait accomplie non sans encourir de réels dangers pour sa personne. En 1849, il fut réélu à l'Assemblée Législative. La suite de la carrière politique de M. Douesnel est trop présente à la mémoire de chacun de nous, pour que j'aie à la retracer ici.

« Témoins de sa vie dans ces vicissitudes que nous avons traversées avec lui, nous pouvons dire que dans cette voie si difficile à suivre et à éclairer, il a toujours été guidé par les motifs les plus désintéressés et les plus patriotiques. C'est aux survivants encore exposés à se tromper si souvent, qu'il importe de s'efforcer à être justes pour la mémoire de ceux qui ne sont plus. Mais j'ai hâte, Messieurs, de revenir à ce qui touche de plus près notre Société d'Agriculture de Bayeux, au Concours de 1850, M. Douesnel obtenait une prime de 125 fr. pour une génisse âgée de 2 ans. Il déclara immédiatement qu'il ajoutait 275 fr. à ces 125 fr. pour former une prime de 400 fr. qui serait décernée dans un concours spécial, au propriétaire du meilleur taureau de race cotentine élevé ou importé dans le canton de Ryes. Il entrait ainsi dans le vif de la question agricole de notre arrondissement, dont les intérêts devaient plus tard, lui être tout spécialement confiés. Effectivement dix ans plus tard, en 1860, l'honorable Président Pezet étant mort, ce fut M. Douesnel qui le remplaça au siége présidentiel de notre Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'arrondissement de Bayeux.

Digitized by Google

« Pendant dix-sept ans, il n'a cessé de veiller à ses intérêts, de les défendre au sein du Conseil général, d'apporter les lumières de son expérience à toutes les réunions de la Société, de présider ses Concours agricoles avec cette connaissance des hommes et des choses que nous savons si bien apprécier dans notre Normandie. Son caractère le portait à s'occuper toujours, sans s'absorber cependant dans aucun travail.

« Il a donc pu faire beaucoup de bien, en laissant à d'autres le soin de perpétuer son souvenir. C'est ce qui explique ds sa part, l'absence de toute production littéraire ou scientifique, dont l'analyse eut été un devoir pour la 2e section de notre Société.

« Laissez-moi, Messieurs, en exprimant ces regrets terminer en vous répétant que c'est dans le souvenir de ses contemporains que M. Douesnel, doit trouver la récompense des véritables services qu'il a rendus à notre cher pays.

« Pour ma part, je me plais à constater que pendant les trois années que j'ai siégé auprès de lui au sein du Conseil général du Calvados, je me suis toujours trouvé en communauté d'idées pour tout ce qui pouvait concourir au bien de notre arrondissement de Bayeux.

« Chacun de nous a sur la terre sa tâche à accomplir. Heureux ceux, qui, rappelés dans un monde meilleur, ont la conscience de s'en être dignement acquittés. »

Ce discours a été accueilli avec la plus vive sympathie par toute l'assistance.

Digitized by Google

M. le Président a ensuite donné la parole à M. G. Villers, Secrétaire-Général, pour la lecture d'un rapport sur la nécessité pour la Société de se préparer à soutenir dignement l'épreuve de l'Exposition universelle internationale qui doit s'ouvrir au mois de mai prochain. Après l'audition de ce rapport entendu avec le plus grand intérêt, la séance a été levée.

Séance de la Société d'Agriculture du 9 mars 1878.

Aujourd'hui 9 mars 1878, les Membres de la Section d'Agriculture de la Société de Bayeux se sont réunis à l'Hôtel-de-Ville, à 2 heures de l'après-midi, sous la présidence de M. le Cte de Toustain.

M. le Président a pris la parole en ces termes.

Exposition.

« Messieurs,

« Je vous ai priés de vous réunir aujourd'hui, pour que je puisse m'entretenir avec vous des préparatifs de l'envoi de nos produits agricoles à l'Exposition universelle de Paris.

Digitized by Google

« Je dois tout d'abord rendre justice à notre Secrétaire général, qui avant que je n'eusse l'honneur de vous présider, avait entretenu avec les ingénieurs et architectes chargés des travaux d'installation des différentes classes de l'Exposition, une correspondance ardue, pleine de tâtonnements et dont le résultat final restait à débrouiller. Secrétaire.

« Appelé par mes affaires à Paris, je voulus profiter de mon séjour dans la capitale, pour activer et organiser les emplacements qui pourraient nous être concédés. Mon voyage à Paris

« Chargé de tous les dossiers de correspondance que m'avait remis notre honorable Secrétaire général, je crus qu'il fallait tout d'abord m'occuper des produits auxquels nous devons attacher le plus de prix ; nos excellents beurres du Bessin, connus dans le monde entier sous le nom de beurres d'Isigny, se présentaient au premier rang. Aussi je m'abouchai tout de suite avec M. Rivet, un de nos facteurs les plus intelligents et les plus dévoués ; et je n'eus qu'à m'applaudir de sa complaisance éclairée. Il me dit, qu'attachant le plus grand prix aux succès des produits envoyés par la Société d'Agriculture de Bayeux, il accomplissait un acte de reconnaissance en se mettant entièrement à ma disposition, et que je pouvais dès maintenant, disposer et de sa bourse et de son temps. M. Rivet.

« Je lui demandai le nom du Secrétaire et du Trésorier de la classe 71, comprenant les corps gras alimentaires, les laitages et les œufs. M. Chirade.

« M. Rivet m'offrit immédiatement de m'y conduire.

Digitized by Google

« J'acceptai son offre avec empressement, et je fus enchanté de faire connaissance avec le Vice-Président de la Chambre Syndicale du commerce des beurres, membre du jury en 1867 et très-probablement membre futur de celui de 1878.

« Je m'entendis parfaitement avec ces deux Messieurs, sur le prix de l'emplacement qui nous serait réservé dans la salle de la classe 71, soit pour nos beurres, soit pour nos œufs.

Vitrine. « Pour les beurres, nous aurons une belle vitrine de plus d'un mètre de large sur deux mètres cinquante de hauteur : Emplacement suffisant pour l'Exposition de toutes nos mottes de beurre, dont chacune ne doit pas dépasser le poids de cinq kilos.—L'Administration se chargeant de tous les frais de construction de ces vitrines, des inscriptions et de l'installation des produits, il ne faut pas s'étonner des prix fixés pour chaque emplacement.

« En 1867, tous les frais accessoires étaient à la charge des exposants ; cette fois-ci, les frais généraux acquittés, les membres des bureaux des différentes classes de l'Exposition se chargent et répondent de tout. M. Chirade nous a réservé dans sa même salle un autre emplacement pour les œufs.

« Messieurs, mon opinion formelle est, que dans cette circonstance toute exceptionnelle d'une Exposition générale, il ne faut pas s'attacher à des récompenses individuelles. Ce ne sont pas quelques

Digitized by Google

producteurs isolés d'un pays, qui pourront, à eux seuls, faire ou maintenir la réputation de ce pays.

« C'est ce que vous avez compris, Messieurs, en demandant que l'exposition des produits de notre Société d'Agriculture fût une Exposition collective.

« Il est bien évident qu'une grande récompense décernée à l'ensemble de nos beurres, les classera mieux dans l'esprit du public que des récompenses partielles attribuées à de simples individus.

« Chaque motte de beurre portera le nom de son exposant, mais au sommet de notre vitrine paraîtra sous une forme élégante l'inscription suivante : Titres.

BEURRES DITS D'ISIGNY

Exposition de la Société d'Agriculture de l'Arrondissement de Bayeux

« Toutes ces choses bien convenues, il restait le paiement pour assurer nos droits. Prix.

« L'emplacement de nos beurres nous coûte 700 fr. celui de nos œufs 75 francs.

«Lorsque j'ai voulu payer ces sommes à M. Chirade, M. Rivet en avait déjà fait l'avance ; je m'empressai de rembourser M. Rivet, en le remerciant cordialement au nom de notre Société. J'avais, Messieurs,

Digitized by Google

une crainte, c'était que nous n'arrivassions trop tard pour réclamer quelques gradins dans la classe 75, consacrée aux boissons fermentées ; en un mot, je craignais qu'aucune place n'eût été réservée pour nos cidres et nos eaux-de-vie de cidre. Le secrétaire de cette classe, M. Célérier ne me dissimula pas, que n'ayant pas reçu de réponse à temps de notre Société, nous n'étions pas compris sur ses tableaux.

« A force d'instances, j'obtins un mètre carré suffisant à l'exposition de cinquante litres, mais à la condition expresse que le prix, soit 250 francs, en fut versé entre les mains de M. Barral, trésorier de ladite classe.

Envoi de 1,100 francs par la Société

« Dès le lendemain matin, muni des fonds que j'avais demandé en toute hâte à M. Thieulin, notre trésorier, et qu'il eût la bonté de m'envoyer courrier par courrier, je me rendis chez M. Barral, que je trouvai sortant avec un cortége d'invités, pour le mariage de sa fille. Il eut la bonté de rentrer, de toucher mes 250 fr. et de m'en donner quittance, ce qui assurait, Messieurs, l'emplacement destiné à nos cidres. Il m'assura même, qu'une place serait réservée dans une petite cave que j'ai tenu à visiter, pour les cidres plus spécialement destinés à la dégustation. Vous voyez, Messieurs, que pour trois de nos produits seulement, nous avons dépensé 1,025 francs. Devons-nous, en prévision de l'envoi de produits d'autre catégorie faire une dépense plus considérable ?

Conclusion.

« Je ne le pense pas, nos finances seraient vite absorbées, sans aucun résultat utile, contentons-nous de briller à l'Exposition par l'excellente qualité de

Digitized by Google

nos beurres, d'y soutenir notre ancienne réputation, de gagner sur la place de Paris la marque que nos œufs ont su conquérir sur celle de Londres, sachons prouver que nous faisons encore les meilleurs cidres de la Normandie, et si nous obtenons ces trois récompenses dues à notre industrie, notre Société d'Agriculture aura la conscience d'avoir rendu un réel service à son pays.

« Vous recevrez des instructions sur les époques fixées pour les envois, mais vous devez dès aujourd'hui, vous préoccuper de la liste des exposants et du choix à faire parmi leurs produits. »

Après plusieurs observations des membres de l'Assemblée, les conclusions de ce rapport ayant été adoptées, la séance a été levée.

Digitized by Google

Séance du 8 juin.

Aujourd'hui 8 juin 1878, les Membres de la section d'Agriculture de la Société de Bayeux se sont réunis à l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. le Cte de Toustain.

M. le Président expose en peu de mots la différence qui existe entre l'exposition du Quai d'Orsay se rattachant à la classe 76 du groupe 8, et l'Exposition du Champ de Mars se rattachant à la classe 71 du groupe 7. La classe 71 comprend seulement les corps gras alimentaires, les laitage et les œufs, tandis que la classe 76 comprend l'exposition de tous les produits de l'agriculture et de toutes les machines et industries qui s'y rapportent, les beurres devaient donc figurer dans les deux classes.

M. le Président rend compte de l'Exposition qui a eu lieu le 16 mai dans les galeries du Quai d'Orsay, affectées à la classe 76.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

de l'arrondissement de Bayeux.

Liste des Exposants à la classe 76, du 16 mai 1878.

M. Barbey, Félix, agriculteur à Surrain.
Mme veuve Bence, propriétaire à St-Martin-des-Entrées.
MM. Binet, Auguste, agriculteur à La Cambe.
Blondel, Thomas, agriculteur à Englesqueville
Mme veuve Brohier, et ses enfants, à Neuilly.
MM. Châtel, Auguste, agriculteur à Vaucelles.
Furon, Elie, agriculteur à Tour.
Guérin, Pierre, agriculteur à Maisy.
Gruel, Louis, agriculteur à Osmanville.
Gruel, Jacques, agriculteur à Cardonville.
Guilbert, Médéric, agriculteur à Mandeville.
Hardel, Paul, agriculteur à St-Germain-du-Pert.

Digitized by Google

Henry, Aimar, agriculteur à Tour.

Laurent, François, agriculteur à St-Pierre-du-Mont.

Le Petit, Pierre, agriculteur à Deux-Jumeaux.

Le Petit-Dulongprey, Pierre, agriculteur à La Cambe.

Le Paysant, Félix, agriculteur à Longueville.

Le Bachelet, Alexandre, agriculteur à Cardonville.

Le Neveu, Gustave, agriculteur à Cardonville.

Le Rossignol, Pierre, agriculteur à Formigny.

Le Verrier, Alexandre, agriculteur à Cricqueville.

Maine, François, agriculteur à Deux-Jumeaux.

Tillard, fils, agriculteur à Cartigny-l'Epiney.

Tostain, Michel, agriculteur à Maisy.

Viquesnel, Louis, agriculteur à Maisy.

Ygouf, Henri, agriculteur à Vierville-s-Mer.

Mmes veuve Baudet, à la ferme de l'Abbaye, à Deux-Jumeaux.

veuve Tirel, née Furon, à Noron.

MM. Chesnel, agriculteur à Longraye.

Lécuyer, agriculteur à Vouilly.

Duhamel, Félix, agriculteur à Formigny.

Tillard, Pierre, agriculteur à Vierville.

Duhamel, Ferdinand, agriculteur à Saint-Germain-du-Pert.

Delamare, Jean-Louis, agriculteur à Etréham.

Hue, Jacques, agriculteur à Formigny.

Digitized by Google

MM. Leroux, François, agriculteur à Cartigny-l'Epiney.

Anger, Théophile, agriculteur à Vierville-sur-Mer.

Bosquain, Jules, agriculteur à St-Martin-des-Entrées.

Gourdier-Deshameaux. Anatole, propriétaire-agriculteur à Sommervieu.

Cette exposition a parfaitement réussi, grâce au soin de M. Rivet, facteur à la Halle de Paris et membre de la Société des Agriculteurs de France; aussi, M. le Président est-il auprès de la Société d'Agriculture l'interprète du désir de M. Rivet d'être compté parmi les membres de cette Société ; cette admission a été acclamée à l'unanimité.

Dans cette même séance, MM. de Cauvigny, Lefèvre, Elie Furon et Tranquille Rémy sont aussi admis comme Membres de la 1re Section.

M. le Président fait encore part à la réunion du projet d'organisation d'une vaste Société générale de l'Industrie Laitière, dont le siége social serait à Paris, et qui serait d'un puissant secours dans l'avenir aux autres Sociétés départementales pour les démarches à faire auprès de l'Administration supérieure, afin de donner satisfaction à leurs intérêts. La parole ayant été donnée ensuite à M. le Secrétaire général ; M. Villers a rendu compte à l'Assemblée, d'une démarche faite par le Ministère pour des expériences à organiser dans le but d'obtenir une plus grande quantité de crème par des méthodes réfrigérantes du lait. La Société accueillant les propositions de M. le

Digitized by Google

Ministre, décide qu'elle donnerait tout son appui à la Commission qui lui serait envoyée, et que plusieurs des agriculteurs de la Société mettraient à la disposition de cette Commission leurs laiteries et tout ce qui pourrait faciliter ces nouvelles expériences.

Après ces diverses communications, la Séance a été levée.

Le 10 juillet suivant, les Membres du Bureau de la Section d'Agriculture se sont réunis sous la présidence de M. le C^te^ de Toustain.

Ils ont fixé la date du Concours Agricole de Caumont au 22 septembre prochain, et après avoir nommé les Membres de la Commission d'organisation, ceux de la Commission de visites des exploitations agricoles, et arrêté le programme des récompenses à décerner, ils se sont ajournés au jour fixé pour ce Concours.

Digitized by Google

Concours agricoles de Caumont.

C'était pour la sixième fois depuis sa fondation que la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux, venait tenir, le dimanche 22 septembre, ses comices agricoles à Caumont-l'Eventé. Elle revenait avec un véritable plaisir dans ce chef-lieu de canton, dont la situation présente un si saisissant spectacle. Ne semble-t-il pas, en effet, en jetant les regards de tous côtés, que la nature avec ses cîmes élevées, ses profondes vallées émaillées de bocages et de riantes prairies, ait pour ainsi dire orné ce plateau d'une couronne de sites plus pittoresques les uns que les autres, dont le panorama captive les yeux et élève les âmes jusqu'au créateur de tant de merveilles.

A onze heures précises, le bureau de la Société d'Agriculture ainsi qu'un grand nombre de Membres étaient reçus à la mairie, véritable Hôtel-de-Ville, par le premier magistrat de Caumont, M. Baudet, conseiller général, assisté de son adjoint, M. Le Monnier, et entouré de son conseil municipal.

A 11 heures 1/2 le cortége escorté d'un détachement de Sapeurs-Pompiers et précédé de la Fanfare de Caumont, se rendait à l'église pour entendre l'office divin.

M. le curé-doyen de Caumont, heureux de cette pieuse pensée qu'avait eue la Société d'Agriculture de demander à la Providence la bénédictiou des tra-

Digitized by Google

vaux de la journée, l'en a remerciée dans les termes suivants :

« Messieurs,

« C'est avec bonheur que je vois réunis au pied de cet autel les honorables membres de la Société agricole de ce pays, entourés des administrateurs si intelligents et si actifs du canton. C'est, Messieurs, un hommage bien légitime que vous rendez en ce moment, à la religion, hommage qui ne peut que vous honorer vous-même et en même temps attirer les bénédictions du Ciel sur vos utiles labeurs.

« La religion, en effet, n'a jamais été étrangère aux intérêts de la science. C'est, vous le savez, sous ses auspices et par les infatigables travaux de ses enfants les plus dévoués que notre belle terre de France, si inculte et si stérile, avant l'établissement du Christianisme chez nous, s'est dépouillée, à son apparition, de ses impénétrables forêts, comme aussi de ses tristes déserts, pour devenir bientôt, par la fertilité de son sol fécond, la plus riche de toutes les contrées de l'Europe. Je vous félicite, Messieurs, de vous être associés aux pionniers du travail de ces temps anciens.

« La démarche toute chrétienne que vous faites aujourd'hui, sous l'égide de Dieu, sera pour vous le plus sûr garant de vos succès dans la noble mission que vous avez embrassée.

Digitized by Google

Au sortir de l'église où la jeune fanfare dirigée par M. Marius, instituteur de Caumont, avait fait entendre deux morceaux choisis, exécutés avec une assurance qui promet pour l'avenir, le Bureau de la Société a organisé les jurys des différents concours

C'était sur la place Saint-Clair que se tenait le concours des bestiaux. Celui des vaches laitières était d'une beauté exceptionnelle ; on en comptait 31 dont plusieurs offraient des sujets très-remarquables.

L'exhibition des taureaux a laissé à désirer. La race ovine n'a pu être récompensée et les verrats étaient en trop petit nombre.

Les quelques mottes de beurre présentées étaient de fine qualité, mais le jury a regretté qu'eu égard au nombre de récompenses *exceptionnelles* accordées par la Société des Agriculteurs de France, la Société de l'Industrie française, pour l'industrie laitière et la Société d'Agriculture de Bayeux, il n'y eût pas plus de concurrents dans un canton où cette industrie a pris, depuis bon nombre d'années, un développement considérable.

En revanche le concours de labourage, cette partie si importante du canton de Caumont, a été des plus intéressants et le jury a été rarement aussi satisfait de la lutte entre les concurrents.

Quelques lots de volailles, et en particulier celui de M. Porée, ont fixé l'attention et maintenu la vieille réputation des fines gélinotes de Caumont.

Digitized by Google

Les machines agricoles présentées en grand nombre par M, Poinsignon, de Bayeux et M. Thézard, de Balleroy, ont valu à chacun de ces habiles industriels une récompense. Il serait à désirer que l'introduction en devint plus fréquente dans les exploitations du canton. Nous espérons que nous aurons à le constater au prochain concours.

A quatre heures a eu lieu la distribution des récompenses sur la place St-Clair. Elle était présidée par M. le comte Henri de Toustain, maire de Vaux-sur-Aure, membre du Conseil général du Calvados, président de la Société d'Agriculture, ayant à ses côtés, M. de Croissy, sous-préfet de l'arrondissement de Bayeux, M. le Provost de Launay, député du même arrondissement, M. Baudet, maire de Caumont, conseiller général, M. Senot de Lalonde, maire de Parfouru-l'Eclin, conseiller d'arrondissement, M. Bertot, président du tribunal de commerce, M. Ernouf, inspecteur des Ecoles primaires, M. Delafosse, député de l'arrondissement de Vire, M. le comte du Manoir de Juaye, vice-président de la Société d'Agriculture, M. Georges Villers, secrétaire-général, M. Emile Royer, secrétaire, M. Thieulin, trésorier.

Sur l'estrade, où se groupaient plusieurs dames et jeunes personnes en toilettes élégantes, étaient assis les membres du Conseil municipal de Caumont et de la Société d'Agriculture.

Devant une affluence considérable d'auditeurs, M. le Cte de Toustain a ouvert la séance en prononçant le discours suivant :

Messieurs,

» La Société d'agriculture de Bayeux compte aujourd'hui trente-six années d'existence laborieuse,

Digitized by Google

toutes consacrées à l'amélioration de la fortune agricole de notre arrondissement, et par suite, au bien-être de tous. Car, rien n'est plus moral, rien ne contribue plus au bonheur des populations, que la prospérité au sein de nos campagnes, résultant d'un travail incessant demandant à la terre l'abondance et la santé. On s'attache au sol que l'on cultive, on l'aime par reconnaissance de ce qu'il rend aux soins qu'il reçoit, et les sentiments du patriotisme le plus élevé se développent naturellement, car, ne l'oublions pas, Messieurs, *le sol, c'est la Patrie.*

« Cultivateurs du canton de Caumont, c'est déjà la sixième fois que le concours agricole a lieu chez vous. Vous avez entendu dès 1847 des voix bien plus autorisées que la mienne, vous entraîner par leur éloquente persuasion, à améliorer vos races bovines, à tirer tout le parti possible de vos terres plus difficiles à travailler que celles des cantons voisins, et à tous les Concours, la Société d'Agriculture a pu constater les efforts de votre travail, de votre intelligence, dans la tenue de vos exploitations agricoles,

« Pourquoi faut-il si souvent dans la vie, que ceux qui ont semé, laissent à des successeurs le bonheur de récolter ! La mort suit sa trace inexorable, et le souvenir de ceux qui ne sont plus, impose aux survivants le devoir de rendre hommage à leur mémoire. C'est en m'abritant derrière les noms si populaires dans ce pays, des Pezet, des de Laboire, des Douesnel, que je me présente aujourd'hui devant vous. Je vous apporte, à défaut de leur expérience, une extrême bonne volonté ; et convaincu que le rôle des Sociétés

Digitized by Google

d'Agriculture est de s'entourer de tous les cultivateurs, de réclamer, avec leur concours, toutes leurs lumières, je vous les demande, Messieurs, pour les concentrer et faire jaillir le bien de ce puissant ensemble.

« Une commission d'hommes expérimentés, choisis parmi les membres de la Société d'Agriculture de Bayeux, a parcouru cette année vos exploitations rurales, a visité vos bestiaux, vos laiteries, vos cultures, vos fumiers, et tout à l'heure, l'honorable rapporteur des travaux de cette commission, va vous dire le résultat de ses observations. Je serai heureux de distribuer aux lauréats des concours les primes, les médailles, les mentions honorables qu'ils auront méritées.

« Les exigences des dépenses de l'Exposition universelle internationale de 1878, ayant épuisé une partie de nos ressources, nous n'avons pu consacrer aux primes que des sommes un peu inférieures à celles que nous aurions désiré leur attribuer. Cependant grâce à la générosité de M. le Député de l'arrondissement de Bayeux, et de MM. les Conseillers électifs du canton de Caumont, nous avons pu les porter à une somme relativement plus considérable. Quant aux médailles, si elles ont peu de valeur par elles-mêmes, elles en prendront beaucoup à vos yeux, par l'honneur qui s'y attache. Elles vous resteront, elles passeront à vos enfants, et si un jour, à ce que Dieu ne plaise, les circonstances interrompaient momentanément ces fêtes de l'Agriculture, elles vous rappelleraient les jours heureux des Concours agricoles.

Digitized by Google

» Je viens de vous parler de l'Exposition universelle de Paris. Je tiens à profiter de cette réunion publique, entouré de nos amis les cultivateurs du Bessin, pour les remercier de l'empressement qu'ils ont mis à nous expédier à Paris leurs meilleurs beurres. Je ne doute pas que dans un avenir peu éloigné, dans quelques jours peut-être, je puisse vous annoncer une récompense éclatante ; ce sera justice, et une fois de plus les beurres du Bessin, connus dans le monde entier, sous le nom de beurres d'Isigny, auront conquis les palmes de l'Excellence. Un nouveau concours va s'ouvrir le 15 octobre, au Champ-de-Mars. On m'annonce que des récompenses immédiates seront encore accordées par le Jury. Je suis sûr de retrouver là, tous nos lauréats de la grande Exposition ; c'est le chemin de l'honneur, et en Normandie, on ne le déserte pas. Malgré la supériorité incontestable de nos beurres, il ne faut pas cependant s'endormir dans une trompeuse sécurité. Les produits du Danemark et du Canada exposés au Champ-de-Mars, nous ont révélé l'existence de nouveaux procédés qui les avaient considérablement améliorés. Les Présidents des Sociétés et des Comices Agricoles de France se sont émus de ces progrès dans la qualité des beurres étrangers, qui, s'ils n'arrivent pas encore à nous faire concurrence à la halle de Paris, menacent de nous en faire une très sérieuse sur les marchés d'outre-mer.

« Ces considérations ont engagé ces Messieurs, à profiter de leur réunion à cause de l'Exposition Universelle, pour jeter les bases d'une vaste société française, destinée à protéger, à seconder dans la

Digitized by Google

voie du progrès, tout ce qui se rattache à l'industrie laitière.

« Aussitôt conçue, aussitôt formée. De nombreuses adhésions sont venues prouver à cette nouvelle société qu'elle répondait à un besoin généralement senti, et déjà, Messieurs, elle a voulu par mon intermédiaire, faire acte de vitalité, en vous envoyant une médaille de vermeil, grand module, qui sera décernée au cultivateur du canton de Caumont, qui aura fait le meilleur beurre.

« La grande Société des Agriculteurs de France, n'a pas voulu non plus rester étrangère à votre Concours. Son bureau a mis à ma disposition une médaille d'argent, grand module, et deux médailles de bronze. Elles sont destinées à trois de nos lauréats, dont nous vous dirons les noms tout à l'heure.

« Les noms de nos lauréats, ainsi qu'un court exposé des motifs qui auront déterminé le choix du Jury, seront transmis au Président de la Société des Agriculteurs de France. Ce sera pour notre Concours de Caumont, un nouvel honneur, auquel la Société d'Agriculture de Bayeux est heureuse de pouvoir s'associer.

« Une partie de votre canton, Messieurs, a été cette année désolée par un ouragan. Le 23 juin, la grêle écrasait les récoltes, le désespoir succédait aux plus légitimes espérances. Vous vous êtes relevés par le travail. Le repos n'est pas de ce monde. Le travail anoblit l'homme; et si la Providence l'éprouve

Digitized by Google

quelquefois, c'est pour lui donner l'occasion d'affirmer la noblesse de son origine. Oui le travail est la vie et la gloire de l'homme. C'est votre incontestable supériorité, Messieurs, vous tous qui travaillez, sur cette partie de la population dont le seul but est de ne rien faire. Ne vous laissez pas détourner de vos occupations, par les décevantes paroles de fallacieux conseillers. Ne vous laissez pas entraîner par leur dangereuse éloquence. Croyez à vos devoirs, plus qu'à de prétendus droits, et fiez-vous plutôt à ceux qui, vivant au milieu de vous, s'enquérant de vos besoins, y veillent pendant que vous travaillez, et que vous trouvez toujours prêts à vous obliger, parce qu'ils vivent de votre vie, de vos idées, de vos besoins, de votre langage, en un mot parce qu'ils vous aiment.

« L'union fait la force. Soyons unis, et nous arriverons ensemble à faire de grandes choses. C'est de cette union, que découlera pour vous, habitants de Caumont, l'avantage de profiter un jour de voies ferrées traversant vos contrées. Le Conseil général du département vous a donné cette année une première preuve d'intérêt en émettant le vœu que dans un avenir peu éloigné un chemin de fer traverse votre canton. Si des intérêts plus directs n'ont pas permis encore de le classer dans le premier tableau, comptez que le vœu de votre Conseil électif sera pris un jour en grande considération. C'est en envisageant l'intérêt général de notre arrondissement que vous recueillerez le bénéfice de satisfaire vos intérêts particuliers. Ils sont du reste parfaitement défendus par votre honorable représentant au Conseil général, et la distinction honorifique qui est venu l'atteindre

Digitized by Google

cette année, rejaillit sur tout le canton de Caumont. Permettez à son collègue qui vous parle, de lui en adresser ici ses félicitations.

« Nous venons d'assister avec intérêt au Concours de labourage. Ces luttes pacifiques de la charrue ont été établies dès 1835, par M. Pierre-Aimé Lair, dont le nom est attaché à toutes les initiatives d'œuvres utiles dans notre pays ; le Jury va décerner tout à l'heure les récompenses obtenues. Vous entendrez encore citer avec éloge les noms de vos instituteurs qui auront donné dans leurs écoles, les meilleurs principes de l'instruction agricole. J'aurais voulu leur délivrer aujourd'hui des livres, des tableaux destinés à leur faciliter leur enseignement. Mais je n'ai obtenu jusqu'à ce jour, et du Ministre de l'Agriculture et du Commerce et de celui de l'Instruction publique, que les regrets de ne pouvoir pour cette année, obtempérer à mes demandes réitérées. J'espère être plus heureux une autre fois ; les médailles remises aujourd'hui aux instituteurs, seront des titres pour obtenir un jour des ressources plus spéciales. La Société d'Agriculture de Bayeux a le plus grand désir de populariser l'enseignement agricole dans nos écoles. et je connais assez notre personnel enseignant pour tout attendre de son zèle.

« Avant de donner la parole aux rapporteurs des jurys des récompenses, permettez-moi, Messieurs, de remercier ici bien haut l'administration municipale de Caumont et la Commission d'organisation, des mesures prises pour donner à ce Concours toute la solennité convenable. La Société d'Agriculture de

Digitized by Google

Bayeux se rappellera l'accueil bienveillant qu'elle aura reçu à Caumont, et reviendra dans six ans avec bonheur, constater les progrès qui auront été obtenus dans ce canton, par l'application des meilleures méthodes de culture ; par l'intelligence à se servir de toutes les inventions modernes de la science ; par le bon choix des reproducteurs de la race bovine ; par la couverture en ardoise de tous les bâtiments agricoles ; par toutes les améliorations rurales dont vous accueillerez alors les heureux résultats. »

Ce langage à la fois simple et élevé du nouveau président de la Société d'agriculture parlant aux habitants des campagnes de leurs véritables intérêts, leur signalant les améliorations à introduire dans leurs exploitations, résumant les efforts des Sociétés et des Conseils électifs, pour développer leur industrie par des débouchés et des voies de communication plus rapides ; ce langage, disons-nous, écouté avec une attention que soutenait encore l'accent convaincu de l'orateur, a valu à l'honorable comte de Toustain, les plus chaleureux applaudissements de l'assemblée. Cet heureux début est d'un bon augure pour la prospérité de la Société d'Agriculture,

La parole a été ensuite donnée à M. Le Grix, maire de Litteau. Rapporteur de la commission nommée pour la visite des fermes, cet honorable membre de la Société avait un rôle important et difficile à remplir. Il s'en est acquitté avec une exactitude de détails, une justesse de coup-d'œil, un jugement sérieux et autorisé qui font de son travail une œuvre à consul-

Digitized by Google

ter, non-seulement pour le compte-rendu fidèle de la visite des exploitations mais aussi pour les observations et les conseils pratiques qu'il donne aux cultivateurs.

Voici du reste en quels termes s'est exprimé l'honorable Rapporteur:

» Messieurs,

« Il y a six années, à cette même place, la Société d'Agriculture de Bayeux tenait ses assises.

» Cette année, comme en 1872, une commission choisie par vous a été chargée d'explorer le canton de Caumont et de visiter les exploitations agricoles appelées à concourir tant pour la bonne tenue que pour l'intelligence des cultures et l'amélioration des races de bétail.

« Cette Commission a été composée comme suit:

MM. le C^te^ du Manoir de Juaye, Président du Conseil d'arrondissement, vice-président de la Société d'Agriculture, président de la Commission.

Senot de La Londe, maire de Parfouru-l'Eclin membre du Conseil d'arrondissement..

Georges Villers, adjoint au maire de Bayeux.

Digitized by Google

Arsène Guillet, propriétaire-agriculteur à Juaye-Mondaye.

Emile Royer, membre de la Société d'Agriculture, secrétaire de la section des Sciences, Arts et Belles-Lettres.

Louis Le Grix, maire de Litteau, rapporteur.

« La mission que vous aviez confiée à votre commission a été remplie, et, par l'organe de son rapporteur lequel, pour la troisième fois, a l'honneur de tenir la parole au concours de Caumont, elle va vous présenter le résultat des observations qu'elle a pu recueillir dans ses courses à travers le canton de Caumont auxquelles plusieurs jours ont été laborieusement employés. Vous signalant tout ce que nous avons reconnu et constaté de bonne tenue et d'amélioration chez chaque agriculteur dont nous avons visité l'exploitation ; nous avons voulu vous mettre à même de parfaitement asseoir un jugement impartial sur chacun d'eux et de procéderavec équité à la distribution des récompenses.

« Une observation trouve ici sa place. Ce rapport parlera peu ou point des terres labourables par la raison suivante : c est que la commission n'a pu se mettre on marche que lorsque la récolte touchait à sa fin et qu'elle a terminé sa visite alors qu'elle était achevée.

» Ce rapport, Messieurs, que l'on a rendu aussi concis que possible, n'a absolument que le mérite de

Digitized by Google

la vérité et de l'exactitude, — Vous y chercheriez vainement de la science ou une haute forme de rédaction, puisque votre rapporteur n'a eu la prétention que de vous présenter des faits, des chiffres, des détails — Néanmoins, si le but que vous vous êtes proposé est à peu près atteint, vous voudrez bien accorder votre indulgence pour ce qui resterait à désirer.

« L'ordre suivi dans ce rapport sera celui de la marche même de votre Commission qui, à mesure de son passage, a recueilli ses impressions.

« Ceci posé, Messieurs, avec votre permission, nous allons entrer en matière, et commencer par la commune de Foulognes où a eu lieu le début des opérations de la Commission.

1° M. Ernest DESCHAMPS

Ferme de Sedouet, appartenant à M. Le Monnier de Gouville à Foulognes

Contenance : 24 hectares dont les 2/3 en terres labourables.

« On entre dans la cour de cette ferme par une belle porte cintrée, dont les archivoltes sont en belles pierres de schiste ardoisier. — Cette cour se présente

Digitized by Google

sous un bon aspect par l'ordre qui y règne : tout est remisé à sa place, et les instruments agricoles y sont ramassés avec soin — ce qui, soit dit en passant, n'a pas lieu dans toutes nos fermes, tant s'en faut. Si nous insistons sur ce fait, d'apparence peu important, c'est que nous voudrions voir cet exemple suivi et qu'il nous a paru bon de le signaler une fois pour toutes, dans l'intérêt de l'entretien et de la conservation des instruments aratoires dont le coût, pour quelques-uns, est fort élevé.

« La culture générale de cette exploitation est très-satisfaisante, si on veut bien se rendre compte qu'une partie importante de son étendue a été prise aux dépends des anciennees Landes de Foulognes C'est pour cela que nous vous signalerons un beau champ de blé dans un terrain de très-médiocre qualité. Le potager est bien tenu et nous y avons reconnu un beau carré de choux.

« M. Deschamps a beaucoup d'ordre et est fort soigneux ; aussi les clôtures de ses pièces de terre sont-elles admirablement entretenues, bien élaguées et surtout nettes de ronces, d'épines et de plantes parasites, qu'il fait couper à temps

« M. Deschamps nourrit sur sa ferme huit vaches à lait, quatre chevaux de travail et une demi-douzaine de veaux ; mais il compte bien augmenter ce nombre de bétail sur une ferme où il n'est que depuis deux années. Cela impliquera nécessairement la construction d'une bonne laiterie à la place de celle qui existe aujourd'hui, laquelle n'est ni suffisante ni

Digitized by Google

convenable quoique bien tenue dans la mesure du possible par Mme Deschamps.

« Comme nous aurons malheureusement l'occasion de le constater bien ailleurs, tous les bâtiments de la ferme de Sedouet sont encore couverts en chaume, mais ce n'est pas un reproche que nous adressons au fermier. à part cela, ils nous ont paru suffisants pour la ferme et quoique anciens, d'une construction satisfaisante.

« Nous avons jugé, Messieurs, M. Deschamps, digne de recevoir la 3e médaille de bronze de ce concours, et nous vous proposons de la lui décerner. »

2° M. Aimé LIARD

Ferme de la Carbonnière, à M. Pierre Pegoix, à Foulognes.

contenance : 22 hectares

« Les terres de cette exploitation dont la tenue générale est passable, sont pour moitié en labour, et pour l'autre moitié en herbages et prés.

« La cour est vaste, mais la construction des bâtiments y est fort irrégulière, faite sans le moindre goût : ils sont tous couverts en paille, à l'exception de la maison.

Digitized by Google

« M. Liard fait traire 9 vaches à lait et élève des amouillants parmi lesquels nous vous en signalerons un comme très remarquable.

« Si le potager laisse un peu à désirer, à cause de la bonne culture, nous ne pouvons en dire autant de la laiterie que nous avons trouvée très propre et très fraîche.

3° M. Paul GILLETTE

Ferme de la Quevannerie a M. Paul Pégoix, à Foulognes

22 hectares.

« Cette exploitation est de la même grandeur que la précédente, mais la tenue en est préférable, surtout en ce qui est du potager et des herbages que nous avons trouvés bien dépouillés et en bon état d'entretien.

« Pour la cour et les bâtiments de la ferme, nous avons à faire exactement la même observation que pour l'exploitation de la Carbonnière, appartenant du reste au même propriétaire, lequel ne nous a pas paru, en général, très-soigneux de l'entretien de ses fermes, surtout de leurs moyens de clôture, ne serait-ce qu'à l'entrée de la ferme de la Quevannerie. — Cependant, à la Quevannerie, l'habitation du fermier est très convenable,

Digitized by Google

et si sa laiterie et sa baratterie sont petites, elles sont cependant bien construites et surtout bien soignées par la fermière, Mme Gillette.

« A la Quevannerie, comme à la Carbonnière, on ne trouve que des chevaux de travail.

« M. Gillette, possède habituellement neuf vaches à lait, mais il ne nous en a présenté que sept, sur lesquelles trois sont réellement à citer par leur beauté et leur qualité.

« M. Gillette possède, en outre, un troupeau de 80 têtes de bétail, composé aujourd'hui de 148 têtes, en y comprenant les agneaux. — Cela permet à cet agriculteur de faire abondamment d'excellent fumier, et, à ce propos, nous avons trouvé dans sa cour une bonne tombe de terreau destinée à l'engrais des herbages. »

4° M. Jacques RICHOMME

Ferme du Vieil Hommet, aux héritiers de Mme d'Escayrac de Lauture, a Livry.

contenance : 50 hectares

« M. Richomme fait valoir avec sa ferme, sa propriété, ce qui lui forme un ensemble de 64 hectares.

Digitized by Google

« La cour de la ferme d'Hommet, un peu petite pour l'exploitation, est entourée de bâtiments en assez bon état. La maison surtout forme un très-beau logement et nous y avons remarqué un grenier à blé splendide de 28 m de longueur sur 7 de largeur, totalement planchéié en bois de sapin, si ce n'est pas le plus remarquable du canton, il doit assurément figurer parmi les plus remarquables.

« Les écuries bien construites et bien aérées, sont avec la maison d'habitation, les seuls appartements de la ferme couverts en ardoises. Le reste est encore occupé par de la paille. La cour est excellente pour les fumiers.

« M. Richomme ne fait traire que sept vaches à lait, son industrie consiste plutôt dans l'élevage des génisses amouillantes pour le commerce, et nous avons compté un lot de 18 veaux bécards dont quelques-uns nous ont paru remarquables. Ces veaux sont destinés à faire les génisses dont nous venons de parler. Nous avons trouvé ces animaux dans des herbes très-fraîches poussant dans des herbages bien soignés.

» Bien que la vacherie ne soit pas très-importante à la ferme du Vieil-Hommet, on y trouve, cependant, une belle laiterie, bien pavée en pierre de Fontenay, au milieu de laquelle se trouve une table de pierre de forme ovale supportée par deux piliers, destinée à recevoir les pots à crême. Cette disposition nous a paru d'un bon effet. Inutile de vous dire que Madame Richomme prend un soin tout particulier de cette laiterie.

Digitized by Google

« La ferme d'Hommet est munie d'une machine à battre, de Duvoir.

« Les chevaux que M. Richomme emploie pour le labourage, sont réellement des chevaux de travail, mais ils sont jeunes et assez remarquables. Nous vous proposons Messieurs, de décerner à M. Richomme pour l'ensemble de son exploitation la seconde médaille de bronze du concours.

5° M. Léon DARY.

Ferme du Manoir d'Hommet, aux héritiers de M^me^ d'Escayrac de Lauture, a Livry.

53 hectares dont 30 en terres labourables.

« M. Léon Dary a succédé, dans la ferme du Manoir d'Hommet, à M. Casimir Dary, son père, chez lequel il a été à même de puiser les meilleurs enseignements. En effet, vous vous souviendrez, Messieurs, que M. Casimir Dary fut lauréat dans tous vos concours à Caumont.

« Le fils se montrera digne du père, nous avons pu nous en assurer en visitant son exploitation, où nous avons trouvé une culture soignée, de beaux champs de sainfoin, des plants de pommiers bien entretenus et convenablement remplacés, des herbages bien dé-

Digitized by Google

pouillés et pourvus d'herbes fraîches et abondantes. Le jardin potager mérite surtout une mention particulière pour sa culture bien ordonnée et pour l'abondance des légumes de toutes sortes qu'on y rencontre.

« Nous avons trouvé au piquet neuf jeunes chevaux d'espèces qui servent au labourage de la ferme et que M. Léon Dary renouvelle souvent.

« La vacherie se compose d'une quinzaine de vaches toutes de race Cotentine et dont plusieurs méritent d'être citées, ainsi qu'un jeune taureau.

« La cour de la ferme est très proprement tenue, et nous avons pu y voir une belle fumière contenant environ 250 mètres de bon fumier, traité avec soin. — Cette fumière est entourée d'une rigole en argile battue pour retenir les purins que M. Dary fait rejetter à la pelle sur la fumière

« Nous ne vous parlerons pas de la construction superbe des bâtiments de cette ferme, par la bonne raison que cette description a déjà été faite alors que M. le comte d'Escayrac de Lauture obtint la médaille consacrée par la Société à récompenser les travaux du propriétaire pour constructions neuves ou pour améliorations dans les bâtiments des fermes. Aussi bien nous ne saurions que vous dire sinon que tout est admirablement établi à la ferme du Manoir d'Hommet, principalement les granges et la charretterie, une des plus belles assurément du canton de Caumont.

Digitized by Google

« La maison, d'habitation, très vaste et très belle ne laisserait rien à désirer si elle occupait l'emplacement des granges, dans la partie la plus élevée de la cour en regard de l'ancienne avenue du Manoir d'Hommet, à l'emplacement même de cet ancien Manoir, si on nous a bien renseigné. —Cette maison renferme la laiterie, la beurrerie, la laverie, locaux superbes pavés en pierres de Fontenay, vastes et bien aérés et soigneusement tenus par la maîtresse de la maison.

« Vous voudrez bien, Messieurs, décerner à M. Dary, pour son exploitation agricole en général, la première médaille de bronze du concours et une autre médaille de bronze pour l'aménagement de ses fumiers. »

« Avant de passer à une autre exploitation, nous constaterons qu'il reste à faire aux deux fermes importantes d'Hommet, une amélioration considérable en drainant les parties mouillantes de ces deux fermes, surtout les herbages de la vallée qui règne au bas de ces exploitations, arrosée par un affluent de l'Aure.

« Nous aurions pu également vous parler des récoltes de terres labourables de ces deux exploitations; mais elles avaient été à peu près détruites,

Digitized by Google

complètement du moins chez M. Richomme, par la grêle dans l'orage qui ravagea la contrée le 23 juin dernier. Ce fut un dommage considérable occasionné à ces deux cultivateurs capables, si nous en jugeons par le peu de blé échappé au désastre chez M. Dary, échantillon d'une récolte magnifique.

6° M. François ANCEL

Ferme du Jardin, à Mme la marquise de Briges.

34 hectares dont 20 en herbages.

La cour de cette ferme, située au milieu d'un herbage planté de pommiers, est entourée de bâtiments construits sans plan préconçu et ne présentant aucune cohésion Cette mauvaise disposition occasionne presque fatalement la déperdition des fumiers répandus de tous côtés au lieu d'être amenés par une construction mieux entendue, vers un seul point, avec les purins de tous les bâtiments de la ferme destinés au logement des bestiaux. Ils sont tous couverts en paille. Cette disposition malheureuse est particulière à plusieurs fermes de Mme de Briges, dans la contrée; elle se rencontre encore dans beaucoup d'exploitations du pays d'Auge et des départements de l'Eure et de l'Orne avoisinant le Lieuvin. La laiterie et la beurrerie, construction neuve, élevée

Digitized by Google

sous la direction de M. Ancel, forment un bâtiment à part, en dehors de la maison d'habitation. Ces locaux sont pavés et plafonnés, mais surtout tenus avec le plus grand soin ; ils brillent veritablement de propreté et de fraîcheur. Mais celà n'a vraiment rien d'étonnant, car nous sommes chez un cultivateur dans la véritable acception du mot; rempli d'initiative, ami du progrès.

« Vous le comprendrez, quand vous saurez qu'il a pour ainsi dire transformé cette ferme, où il est depuis 14 ans, par des travaux de tout genre, mais principalement par la mise en herbage, à ses frais, de près de 10 hectares de terre.

« Aussi, sur une ferme d'aussi petite étendue, peut-il traire annuellement 15 à 18 belles vaches à lait, que nous avons trouvées pâturant dans un magnifique herbage de la conversion de M. Ancel, au milieu de l'herbe la plus fraîche et la plus plantureuse, quoique dans un terrain de médiocre qualité, reposant sur un sous-sol de tuf. — Pour la nourriture (à défaut de prairies suffisantes) de ces vaches, de veaux nombreux et de quatre chevaux de labourage, M. Ancel, cultive en grand, autant que le permet l'étendue de son exploitation, les plantes fourragères, telles que la luzerne et le sainfoin

» Nous avons dit que M. Ancel est avant tout homme de progrès et d'initiative, nous le prouverons. en faisant la nomenclature des instruments agricoles perfectionnés que nous avons trouvés chez lui. M. Ancel possède en effet :

Digitized by Google

» 1° Un râteau à cheval, fabrique il y a longtemps, par un ouvrier de la contrée ;

« Une machine à battre le grain, construite également par un ouvrier de la contrée, nommé Fillette ;

3° Un coupe-racines ;

4° Un scarificateur ;

5° Enfin une machine à faucher et à moissonner, d'Osborne, du prix de 800 fr. de revient.

« M. Ancel, vient seulement de se munir de cette nouvelle machine, dont il est tres-content, et nous avons pu nous-mêmes, sur un champ de seconde coupe de luzerne, constater qu'elle fait d'admirable besogne.

« Par jour, avec deux chevaux et deux hommes, on peut faucher cinq hectares de fourrages ; par jour également, avec deux chevaux et deux hommes, on peut facilement moissonner quatre hectares de céréales.

«Comparant maintenant le prix de main-d'œuvre en usage dans la contrée, avec le prix de revient du travail obtenu par la faucheuse ou la par moissonneuse, on arrive à établir ce qui suit pour la faucheuse :

« 1° Pour faucher cinq hectares de plantes fourragères, petit foin, trèfle, luzerne ou sainfoin, il en coûte en moyenne en argent. , ... 50 f.

« Plus la nourriture des ouvriers. . . MÉMOIRE.

« 2° Pour le même travail, avec la faucheuse, en comptant chaque homme et chaque cheval, à 5 fr. en moyenne par jour, y compris nourriture. , ... 20

« Différence en faveur de la faucheuse. 30f.

Digitized by Google

ou une économie de plus de moitié sur les prix de main-d'œuvre, avec un travail accéléré par-dessus le marché :

« 1° Pour moissonner quatre hectares de céréales, au moyen de l'ancienne main-d'œuvre, non compris la nourriture des ouvriers. . . . . 60 f.

« 2° au moyen de la moissonneuse seulement. 20

« Différence en faveur de la moissonneuse, nourriture comprise des hommes et des chevaux. . . . . 40 f.

« Comme on le voit, la différence dans ces prix de travail est énorme. Cela suffirait déjà pour appeler l'attention des cultivateurs sur l'introduction, en plus grand nombre, de machines perfectionnées dans la contrée, à l'exemple de M. Ancel, s'ils n'y étaient sollicités par un besoin beaucoup plus pressant, lequel consiste dans la pénurie absolue de la main-d'œuvre agricole et dans le manque positif de bras, au moment des récoltes principalement,

« Ainsi, pour nous résumer : économie énorme dans le prix du travail, et travail fait promptement et très-convenablement, ce qui est précieux surtout dans les années pluvieuses comme celle qui vient de s'écouler.

» On ne saurait donc trop remercier M. Ancel pour le bon exemple qu'il a donné et qu'il vient plus particulièrement de donner en introduisant la première faucheuse et la première moissonneuse dans le canton de Caumont ; la gloire lui en demeurera, et la So-

Digitized by Google

ciété d'Agriculture lui vote pour cela les plus chaleureux remerciements, car c'est là un noble et excellent exemple qu'on ne saurait trop encourager dans l'intérêt général de la contrée au point de vue agricole.

» Après cet exposé, vous trouverez tout naturel, Messieurs, quand nous vous aurons encore dit que notre visite chez M. Ancel, s'est terminée par l'examen du potager que nous avons trouvé en parfait état si nous venons réclamer la médaille de vermeil, la première distinction du concours pour cet excellent et habile agriculteur, auquel nous devons encore l'introduction dans la contrée des petits chevaux de Bretagne, connus sous le nom de bidets du Morbihan qu'il va chercher dans ce département et dans celui du Finistère. (*).

» Nous avons oublié, dans la comparaison des prix de main-d'œuvre ci-dessus, de faire entrer en ligne de compte le prix de la faucheuse-moissonneuse qui est de 800 fr. représentant un intérêt annuel de 40 fr. Cependant on peut voir combien peu de temps il faut pour être remboursé de cette somme, et cela est si vrai que M. Ancel, émerveillé de son succès, nous a dit chez lui : « Ma machine ! je l'ai presque gagnée cette année par l'économie de main-d'œuvre et la

(1) On pense que la race de ces petits chevaux courageux et ardents a été laissée en France par les Arabes à la suite de l'invasion du VIII^me^ siècle, à laquelle Charles Martel mit fin en écrasant les Sarrazins à la bataille de Poitiers en 732.— Il est à noter que l'armée envahissante se composait principalement de cavalerie et que cette armée était innombrable.

Digitized by Google

rapidité de mon travail » Et, nous le répétons, il a opéré sur une exploitation d'une petite étendue. Nous avons pensé, Messieurs, que M. Ancel méritait en premier chef, une distinction pour sa collection de machines perfectionnées. — Nous avons voulu surtout le récompenser pour l'introduction à Caumont de la faucheuse-moissonneuse, c'est pour cela que vous voudrez bien accorder à cet agriculteur distingué la médaille d'argent grand module, provenant de la Société des Agriculteurs de France, distinction fort enviée dans tous les concours, comme émanant de la première association agricole du monde entier.

7 M. Jean FARCY, neveu,

Ferme de Villeneuve, à M. Jean Farcy, oncle, à Caumont.

Environ 20 hectares.

« M. Farcy est en même temps cultivateur, marchand et éleveur. — Aussi, indépendamment de sa ferme de Caumont, fait-il encore valoir plus de 25 hectares d'herbages, à Balleroy et à Montmartin-en-Graignes (Manche).

« Les cultivateurs qui se livrent plus particulièrement au commerce des bestiaux, soit comme vaches

Digitized by Google

amouillantes, soit comme vaches grasses, n'ont pas, généralement, la réputation d'être de bons agriculteurs. Cela tient, sans doute, à leurs nombreuses absences de l'exploitation, où leur présence fait trop souvent défaut. Quoiqu'il en soit, il est presque proverbial de dire : « Si vous voulez voir une mauvaise vacherie, allez chez un herbager. » M. Farcy ferait mentir le proverbe s'il faisait traire un certain nombre de vaches et madame Farcy nous a prouvé qu'elle peut tenir très-convenablement une laiterie, — Mais, nous, le répétons, M. Farcy se livre surtout à l'engraissement des bêtes à cornes et à l'élevage des amouillantes.

« La cour de sa ferme est trop petite et les bâtiments qui nous ont paru insuffisants, sont totalement couverts en chaume.

« Nous avons trouvé chez M. Farcy 24 têtes de gros bétail, non compris trois chevaux d'attelage, consistant en quelques vaches à lait, en vaches d'engraissement et en veaux amouillants, dont plusieurs remarquables et d'une belle race comme origine.

« La culture arable de M. Farcy est de très-petite étendue, mais aussi est-elle irréprochable.

« Ses herbages et ses prairies sont tenus avec non moins de soin et pourvus partout d'herbe fraîche et d'excellente qualité, en abondance; ce qui prouve leur bon état d'engraissement, les herbages dont quelques-uns renferment des plantations d'arbres exotiques de toute beauté, dépourvus d'abreuvoirs, sont munis de pompes et d'auges où viennent boire

Digitized by Google

les bestiaux. L'été, même, ce moyen est insuffisant, et il faut, à grand frais, abreuver les bestiaux au moyen d'un tonneau rempli d'eau.

« Ce n'est pas la première fois que vous avez, Messieurs, distingué la culture de M. Farcy, et au dernier concours, vous lui avez décerné la première médaille de bronze ; nous vous proposons de consacrer cette première décision par un rappel très-honorable de cette médaille, si bien justifié.

8° M. Pierre LIOT, propriétaire exploitant

Ferme de la Barretière, à Livry.

Contenance : 26 hectares

« Cette exploitation est de création nouvelle, et l'œuvre en son entier, de M Liot, qui a fait des travaux considérables de toutes façons.

» Ainsi, depuis environ douze années, M. Liot a fait établir de nombreuses et superbes clôtures d'épines pour la division de ses pièces de terre, système excellent n'entrainant qu'une petite perte de terrain et ne procurant aucun ombrage, les récoltes poussant en plein air.

Digitized by Google

» Depuis le même nombre d'années, M. Liot a couvert en herbe environ 5 hectares de terre formant aujourd'hui de beaux herbages bien productifs, grâce à l'action de nombreuses tombes d'engrais bien préparé, dont nous avons pu voir un échantillon au moment de notre passage chez cet agriculteur.

« M. Liot possède vingt bêtes à cornes sur son exploitation et deux belles juments.

« On peut dire que la tenue générale de cette faisance valoir est très-satisfaisante. Le jardin potager surtout mérite une mention. Mais ce qui a attiré spécialement l'attention de votre commission cela a été la construction générale des bâtiments de l'exploitation, formée de bâtiments neufs, complétement couverts en ardoises, et construits en totalité par M. Liot. Ces bâtiments forment un quadrilatère. Dans la partie la plus élevée, à mi-côte, en regard du midi, dans une position vraiment magnifique, a été placée la maison d'habitation, construction superbe, véritable maison de maître, plutôt que maison de fermier. A cause de cela, nous n'en dirons rien, sauf en ce qui concerne la partie occupée par la laiterie, laquelle est petite, mais d'une installation irréprochable. Tout autour de cette maison règne un large pavage en briques grèsées pour recevoir les eaux du ciel et entretenir une propreté constante. De chaque côté du quadrilatère fermant en retour d'équerre de la maison, la cour de la ferme, règnent deux beaux corps de bâtiments. D'un côté se trouvent le bâtiment renfermant le pressoir, les caves et les greniers. De l'autre côté se trouvent la grange, les étables et écuries. Le quatrième côté de la cour, laquelle forme une pente

Digitized by Google

douce et régulière, est fermée par un mur sur le bord du chemin d'entrée proche lequel se trouve une fumière maçonnée où viennent s'écouler les purins du bâtiment des étables et écuries, — tous les purins de la cour.

« L'ensemble de ces constructions, bien composé forme un bel aspect ; il renferme cette disposition que nous avons toujours préconisée, de placer l'habitation de l'agriculteur, isolée, dans la partie la plus élevée de la cour, avec deux ailes de bâtiments en retour, en forme de fer à cheval. Et cela a bien sa raison d'être ; car, outre que ce plan est agréable à l'œil et frappe par sa simplicité même, on sait qu'en agriculture surtout, le maître doit exercer une surveillance de tous les instants. — Eh ! bien, de la maison ainsi placée, il résulte que l'*œil du maître*, peut converger, à toute heure, sur l'ensemble général du corps de ferme. Nous inclinons à croire que là doit se rencontrer le *criterium* du constructeur de bâtiments ruraux, qu'il devra s'en inspirer et qu'il fera bien de s'y conformer, à moins d'une impossibilité absolue.

« Phèdre sur ce sujet, dit fort élégamment :
« Il n'est pour voir que l'œil du maître, »
« Quant à moi, j'y mettrais encore l'œil de l'amant. »

LA FONTAINE.
Fables. — Liv. — F. XXI.
L'Œil du Maître.

« En conséquence, nous vous proposerons Messieurs, d'accorder à M. Liot, une médaille d'argent

Digitized by Google

pour ses constructions rurales qu'il a eu soin de couvrir complétement en ardoises, afin de rendre à la paille son seul et véritable emploi. »

9° M. Narcisse CHESNEL

Ferme de la Guillotière, à Mme Louis CARPENTIER, à Longraye

contenance : 100 hectares, dont les deux tiers en herbages et prairies.

« Cette ferme est placé dans un site agréable, dans la vallée de Longraye, à mi-côte en regard du ruisseau de Vession qui arrose les prairies de cette exploitation.

« Le corps de ferme qui est immense et presque neuf, totalement, couvert en ardoises, forme l'enceinte de deux cours. Malheureusement, ces constructions n'ont pas été faites d'un seul jet et elles sont loin de présenter un ensemble parfait. Ainsi par exemple, malgré leur immensité, ces bâtiments ne suffisent pas à loger la récolte dans la grange même, qui est trop petite; et lors de notre passage nous avons trouvé les étables remplies de céréales. Au reste, dans le concours précédent, il a été longuement parlé de ces constructions elles ont même été l'objet

Digitized by Google

d'une récompense, c'est pour celà que nous ne nous y arrêtons pas davantage.

« Nous vous parlerons par exemple de la laiterie et de la baratterie parce que la tenue en est splendide. La laiterie est munie d'un calorifère.

« Ce qu'il y a bien certainement, de plus remarquable à la ferme de la Guillotière, c'est la disposition bien comprise de la fumière entièrement maçonnée. Elle est munie d'une fosse à purin avec sa pompe à balancier. Cette fosse contient 75,000 litres. — A la Guillotière l'engrais humain est utilisé, comme nous avons pu le voir, puisque des latrines à double compartiment sont construites sur le bord de cette fumière vraiment remarquables à tous égards. C'est bien certainement la plus remarquable de tout le canton et elle peut assurément servir de modèle. — Au moment de notre visite elle était à peu près vide, seule la fosse à purin était remplie complétement.

« Les terres de cette ferme, d'une exploitation assez difficile à cause de leur dispersion jusqu'à des distances assez éloignées, ne sont pas toutes de bonne qualité ; cependant les herbages sont généralement de bonne qualité.

« M. Chesnel entretient généralement sur sa ferme quatre-vingts têtes de gros bétail et dix chevaux de travail pour le labourage. — Au nombre de ces animaux, on compte 35 belles vaches à lait de pure race Cotentine sur lesquelles on peut en signaler environ la moitié comme très remarquables. — Dans un herbage d'assez mauvaise qualité comme terrain, nous avons trouvé un lot de 14 veaux bécards

Digitized by Google

ou amouillants dont plusieurs méritent une mention particulière ainsi qu'un très bon jeune taureau.

« Un râteau à cheval est le seul instrument perfectionné que possède la ferme de la Guillotière.

« Une grande partie des terres de cette ferme ont été drainées. — M. Chesnel, pour sa part, a présidé au drainage de cinquante hectares.

« En un mot, M. Chesnel, qui fait encore valoir à Littry, à Lingèvres et à Vaux, est un homme laborieux, très capable, digne des plus grands éloges. C'est pourquoi nous vous proposons, Messieurs, de lui décerner : 1° Un Rappel de Médaille d'argent du dernier Concours ; 2° la Médaille de bronze de la Société des Agriculteurs de France, principalement pour la beauté de sa vacherie.

10° M. POIRIER, fils

Ferme de Maupertuis, à Torteval, appartenant à M. Poirier, père.

« Cette ferme est la plus considérable de toutes celles que nous avons visitées, puisqu'elle contient cent vingts hectares, moitié en terres labourables et moitié en herbages et prairies. Elle s'étend en partie sur la commune de Longraye.

Digitized by Google

« La cour, peut-être un peu petite pour la grandeur de l'exploitation, est fermée tout autour, en carré, par des bâtiments, avec une mare maçonnée au milieu. Tous ces bâtiments, à l'exception de la grange, sont couverts en ardoises.

« M. Poirier fait traire une quinzaine de vaches seulement, bien que la ferme nourrisse annuellement plus de quatre-vingts têtes de gros bétail. Mais, M. Poirier se livre à l'engraissement d'une certaine quantité de bestiaux pour la boucherie et à l'élevage de génisses pour le commerce.

« La laiterie et la beurrerie, un peu petites, sont néanmoins bien pavées et en parfait état d'entretien et de propreté.

« L'écurie se compose de 18 jeunes chevaux pour le labourage, mais élevés en vue d'en faire des chevaux de remonte. L'appartement de l'écurie est vaste et bien aéré.

« Il a été fait sur la ferme de Maupertuis du drainage en grande quantité. Presque toutes les terres avaient besoin de cet heroïque moyen d'assèchement. Aujourd'hui ce travail est complètement achevé.

« La plus grande partie des herbages sont de conversion nouvelle ; et, cependant, ils ont le plus bel aspect et promettent beaucoup pour l'avenir. Ces herbages ont été faits à la suite de défrichements de bois et de la manière la mieux entendue. — Le terrain a été parfaitement dressé et nivelé, et divisé au moyen de fossés plantés d'arbres verts du plus bel aspect. — Ces herbages sont une véritable conquête

Digitized by Google

de l'agriculture, et sont appelés à donner des produits abondants, dans du terrain d'un revenu presque nul autrefois.

« Sous la direction de M. Poirier fils, cultivateur, jeune et actif, la ferme de Maupertuis arrivera à produire considérablement, surtout quand ces herbages neufs auront reçu tous les engrais auxquels ils ont encore droit, pour les amener à leur valeur complète.

« Le potager, situé dans une position superbe, très-bien orienté, est fort bien tenu. — Nous y avons remarqué un superbe espalier, jeune, en pleine vigueur.

« M. Poirier fait des quantités énormes de fumier chaque année. Nous avons trouvé dans sa cour un tas de cet engrais bien aménagé et couvert en paille de colza pour le préserver des rayons du soleil qui, sans cette précaution, ne manqueraient pas d'en pomper les sucs. — Pour l'ensemble de sa culture, M. Poirier mérite des louanges ; nous vous proposerons, pour l'aménagement de sa fumière, de lui décerner une médaille d'argent, la seule que vous aurez à distribuer dans ce concours, pour cette partie de votre programme.

Digitized by Google

11° M. Charles DESPRÉS

Ferme de la Perrelle, à Mme veuve JAMES, à Livry.

contenance : 30 hectares.

« Tous les bâtiments de cette ferme, sauf la maison d'habitation qui est assez belle, sont encore couverts en chaume.

« M. Després fait valoir cette ferme depuis un certain nombre d'années, aussi sous sa main a-t-elle subi de nombreuses améliorations, surtout en engrais abondants et en travaux de toutes sortes.

« La ferme nourrit annuellement vingt bêtes à cornes, dont 12 à 15 vaches à lait, que nous avons trouvées au piquet dans une belle prairie pourvue abondamment d'herbes fraiches.

« En outre, M. Després nourrit trois chevaux de travail dans la véritable acception du mot, car il ne les laisse pas souvent en repos.

« La laiterie, petite, pourrait être plus convenable comme bâtiment, mais la tenue est excellente, et Mme Després, du reste, est connue pour faire d'excellent beurre, qu'elle vend toujours au marché

Digitized by Google

comme de première qualité. Nous vous proposons, Messieurs, de décerner à M. Després, un rappel de médaille de bronze.

12° M. Pierre HUE, propriétaire

Exploitant à La Vacquerie.

Contenance : 26 hectares.

Cette exploitation est petite, mais elle est digne de remarque à tous égards.

Cependant les bâtiments anciens n'ont rien de plus remarquable, sauf la laiterie bien aménagée, et surtout parfaitement soignée et tenue avec le plus grand goût.

Dans sa cour, M. Hue a fait à grands frais, maçonner une mare formant un immense abreuvoir muni d'une pompe pour élever l'eau au niveau du sol, où la prise d'eau peut se faire de plusieurs côtés, par la disposition ingénieuse de cette pompe.

M. Hue, travailleur infatigable, ne fait valoir sa propriété que depuis quelques années seulement ; de sorte qu'il n'a pu réaliser toutes les améliorations qu'il se propose d'y faire. Cependant, on doit lui tenir compte de ce qu'il a accompli dans un laps de temps assez court.

Digitized by Google

Ainsi, presque la moitié des herbages ont été faits par ce cultivateur intelligent ; et c'est plaisir de voir à quel état d'amélioration il les a déjà amenés par ses soins et les engrais répandus avec intelligence et profusion. Les labours se composent d'une pièce unique formant un plateau du plus bel aspect et dans le meilleur état.

En un mot, la culture est excellente chez M. Hue, et il nourrit sur sa propriété une vingtaine de bêtes à cornes et deux chevaux de travail.

La vacherie se compose de 12 bonnes vaches à lait, sur lesquelles la moitié est à citer.

Nous avons trouvé dans la cour un monceau de fumier d'environ 250 mètres, de première qualité, fort bien traité.

Nous vous proposons, Messieurs, après cet examen, de décerner à ce cultivateur très-méritant :

1° La médaille d'argent du concours pour l'ensemble de l'exploitation.

2° Une mention très-honorable pour le soin qu'il prend de ses fumiers.

13° Mme veuve LE BOULANGER

Ferme du Manoir, à Livry, à M. le marquis de Saint-Innocent.

Votre commission, Messieurs, a terminé ses visites par la ferme du Manoir, exploitée par Mme Le Bou-

Digitized by Google

langer, à laquelle nous sommes heureux d'adresser des éloges pour l'intelligence qu'elle y déploie, unie à une grande activité.

Les bâtiments de sa ferme entourent une cour trop petite et, comme bien ailleurs, ils sont totalement couverts en chaume.

Nous avons trouvé la vacherie de Mme Le Boulanger dans un herbage en face le château de Livry, dans de l'herbe de première qualité et fort abondante. Elle se compose de 12 vaches, excellentes de service, dont plusieurs remarquables, une surtout.

Si la vacherie mérite notre attention, la laiterie mérite une mention particulière, car Mme Le Boulanger nous a prouvé qu'elle s'entend parfaitement a donner les soins que nécessite ce local sur la bonne tenue duquel repose, en grande partie, la richesse de l'industrie beurrière.

Cela ne l'empêche pas d'élever des jeunes pommiers et de l'épine en abondance.

PÉPINIÈRES ET PÉPINIÉRISTES.

Nous vous citerons encore M. Dominique Rouxeville, pour sa belle pépinière peuplée de plus de 5,000 pieds de pommiers et ses plants d'épine. — Et M. Bohier, qui s'occupe de cette même industrie.

Vous voudrez bien, à cause de l'importance de de ces cultures, donner à M. Ygouf adjoint au maire

Digitized by Google

de Sallen, une médaille d'argent ; un rappel de médaille d'argent à M. Rouxeville, domicilié à La Vacquerie ; et une mention honorable à M. Bohier, de Sallen.

La commune de Sallen a possédé autrefois des pépinières considérables et renommées. Aujourd'hui cette industrie agricole est presque tombée et ne consiste plus que dans l'élevage de quelques plants de pommiers et d'épines. Seul, M. Jean-Philippe Ygouf a commencé la culture des arbres forestiers et des arbres d'agrément, et cela sur une grande échelle, par la variété des espèces que l'on trouve chez lui, en quantité considérable.

MESSIEURS,

Nous avons fini la première partie de ce rapport, formant le compte-rendu de la visite de la Commission dans les diverses exploitations que nous avons explorées dans le canton de Caumont.

Permettez-nous, maintenant, de nous livrer à quelques considérations générales, qui nous ont été suggérées par le résultat de nos pérégrinations. Nous pourrons, en même temps, opérer certains rapprochements, faire certaines comparaisons, à cause du Concours précédent où nous avons également tenu la plume comme rapporteur.

Le canton de Caumont, d'après la topographie géognostique de M. de Caumont, l'illustre fondateur de l'Association normande, que nous regrettons tous si

Digitized by Google

amèrement aujourd'hui, mais auquel nous avons rendu un hommage éclatant à Bayeux en 1876, fait partie, dans le département du Calvados, qu'il a divisé *en 3 régions naturelles*, de la troisième région, comprenant le Bocage, dont toutes les roches appartiennent, géologiquement, aux terrains intermédiaires ou aux terrains cristallisés. Quant au sol du canton de Caumont, dans la subdivision faite par M. de Caumont de cette troisième région naturelle, il le range dans la région phylladique caractérisée par le schiste ardoisier si abondant à Caumont même.

Dans son livre, M. de Caumont constatait que l'Agriculture était, dans les premières années du siècle, moins avancée dans le Bocage, dans lequel il rangeait le canton de Caumont, que dans le reste du département — Puis, il reconnaissait que, par des progrès constants, elle était arrivée à se mettre en ligne par ses productions agricoles, avec le reste du département.

Il attribuait ce progrès à une culture mieux entendue et surtout à l'emploi de la chaux, comme engrais ayant amené d'abord d'abondantes récoltes de blé.

Il constatait aussi que les bestiaux, les moutons, les vaches, et en général, tous les animaux du Bocage, étaient plus petits que ceux de la plaine de Caen, du Bessin et du Pays d'Auge. — A cet égard, il pensait que la constitution minéralogique du sol, exerce une influence remarquable sur le règne animal à cause de la nourriture plus ou moins abon-

Digitized by Google

dante et de la nature des plantes que ce sol produit.

Si M. de Caumont vivait aujourd'hui ; si nous avions, à l'heure présente, le bonheur de le posséder parmi nous, il pourrait à juste titre modifier ses idées premières, quant à la production animale du canton de Caumont, après avoir vu une exhibition de bestiaux comme celle que nous avons pu admirer dans ce Concours.

Il reconnaîtrait que l'Agriculture, a dû faire dans ce pays de rapides progrès; il inclinerait à croire, comme nous, que par une sélection intelligente et bien comprise, que par une nourriture saine et abondante, la race animale de la contrée ne le cède en rien aux autres races du Calvados. — Nous avons parlé de sélection, elle a pu surtout être obtenue et améliorée par l'introduction en grand nombre dans le canton de Caumont, des produits de la belle race normande du Cotentin, race unique et incomparable, et surtout par le soin tout particulier que l'on apporte au choix des taureaux de vacherie. — Les belles génisses élevées dans la contrée, sont nées dans le pays en partie ; mais elles proviennent aussi en grand nombre des foires du Cotentin, de Montebourg principalement, où le commerce va les chercher annuellement, par grandes bandes, pour les revendre en détail aux éleveurs de la contrée.

Le canton de Caumont est un canton essentiellement agricole.—A proprement parler on n'y rencontre aucun centre industriel.— Mais, par exemple, s'il est permis de se livrer à peu de regrets relativement à la

Digitized by Google

disparition de l'ancienne et fertile fabrique de bagues de Hottot, on ne peut en dire autant de celle de l'exploitation de la grande ardoisière de Caumont. Il y a là, en effet, un riche filon à exploiter et il faut espérer que cette entreprise ne sera pas à tout jamais abandonnée, qu'elle sera reprise; il est certain que, sous une bonne direction, il y a là une bonne affaire où des capitaux seraient avantageusement employés. — Malheureusement, les capitalistes de la contrée ne laissent guère prendre le chemin de l'industrie à leurs écus; et, pour arriver à la réalisation de notre espérance nous pensons bien qu'il y aura nécessité de faire appel aux capitalistes étrangers au pays. Enfin si la fabrique de bagues de Hottot a pu à certaine époque, procurer du travail alors que l'agriculture n'occupait pas tous les bras, c'est le contraire qui a lieu aujourd'hui, puisque la main-d'œuvre fait absolument défaut et quelle a nécessité, depuis nombre d'années l'introduction dans le pays de machines agricoles.

L'introduction dans la contrée de ce nouvel outillage a pris date entre 1850 et 1865. La première machine à battre les céréales, d'une construction lourde et primitive, fut établie à la grande ferme du Quesnay-Guesnon il y a environ 40 ou 50 ans. — Outre cette vieille machine nous constations l'existence, dans le canton de Caumont, de sept machines à battre de diverses provenances et de systèmes divers, munies presque toutes du manége Pinet, au moment du concours de 1865.

« Antérieurement à 1860, le drainage avait été peu pratiqué dans le canton de Caumont. — Il n'y avait

Digitized by Google

véritablement à citer, à ce moment, comme travail important, que le drainage fait à la ferme de la Rivière à Hottot appartenant à M. Le Tourneur, ferme complètement draînée à l'heure présente. A partir de 1860 le drainage, qui avait à peine droit de cité dans le canton, prit un grand essor. — Outre les grands travaux qui furent exécutés à Torteval chez M. Poirier, à Septvents, chez M. Achard de Vacognes, une multitude de petites parcelles furent asséchées et assainies par le drainage, principalement sous la direction intelligente et sous la surveillance de M. Lecourt qui était alors agent-voyer du canton de Caumont, lequel, grâce à son intelligence et à son talent, a reçu depuis plusieurs années le poste important de la direction des bureaux de M. l'agent-voyer en chef à la préfecture du Calvados, dont les travaux convergent sur tout le département. Au concours de 1865, nous constations, en outre, la disparition presque complète de la culture épuisante du colza, remplacée par la culture améliorante du sainfoin. Nous avons lieu de croire que l'Agriculture du canton en est encore là aujourd'hui, et qu'au moyen de l'assolement triennal pratiqué depuis longtemps, on récolte principalement dans le pays, du blé, des avoines, de l'orge, du sainfoin, du trèfle, de la luzerne, des hivernages et quelques racines. Les sainfoins surtout viennent généralement bien dans toutes les terres sèches du canton.

Le canton de Caumont est un pays de grande culture, si on entend par là que le labourage s'y fait au moyen de chevaux; nous n'y connaissons pas un seul attelage de bœufs.— Mais c'est un pays de petite culture, si on veut dire que les exploitations y sont

Digitized by Google

de peu d'étendue, variant généralement entre 20 et 40 hectares, jusqu'à 50 hectares quelquefois ; et les prés et les herbages, à peu près partout, figurent pour le tiers de l'étendue, dans chaque exploitation. —Quelques grandes exploitations comme la grande ferme du Quesnay-Guesnon, comme celle de la Guillottière à Longraye, celle de la Rivière, celle de la ferme du Château à Hottot, celle du Boscq et celle de Maupertuis à Torteval, celle d'Orival à Septvents, sont de rares exceptions dans un canton qui renferme 19 communes.

Bien assurément l'industrie agricole qui depuis vingt années a fait le plus de progrès dans le Canton de Caumont, c'est l'industrie beurrière. — Cette industrie y a pris le plus grand développement; et elle obtient, pour des beurres de bonne qualité, très-recherchés par le commerce qui les trouve excellents de conservation, des prix très-rémunérateurs.— Cette industrie tend tous les jours à se développer davantage, et cela se comprend, puisque dans le canton de Caumont, comme dans le reste de l'arrondissement de Bayeux, excepté peut-être, dans le canton de Ryes. l'objectif principal de l'agriculture est la mise en herbages des territoires qui s'y rapportent : et à de rares exceptions, tous s'y rapportent.

Tant mieux ! car c'est là un excellent symptôme du développement de la richesse agricole de la contrée. — Tant mieux ! car cela procurera le moyen de faire beaucoup de viande, de manière à faire entrer de plus en plus cette excellente nourriture dans l'alimentation humaine que le pain seul est insuffi-

Digitized by Google

sant à entretenir convenablement, si l'on veut que la santé publique soit robuste.

Nous produirons moins de céréales, il est vrai, mais nous échangerons notre viande contre le blé de nos voisins. Inutile de dire à qui restera l'avantage de cet échange commercial. — C'est pour cela qu'il faut continuer avec fruit l'élevage de ces superbes génisses que les habitants de Caumont savent si bien accomplir. Nous en avons eu la meilleure preuve aujourd'hui.

Dans un autre ordre d'idée, plus modeste, n'abandonnons pas, non plus, la production de la fine gelinotte de Caumont, nos tables s'en ressentiraient et les gourmets s'en plaindraient. D'un autre côté, il y a là une vieille réputation à conserver et à soutenir et il faut espérer que les fermières du canton ne l'oublieront pas : c'est à elles que ce soin incombe, dans tous les cas, et nous sommes certains d'avance, qu'elles ne voudront pas laisser tomber leur vieille renommée si chère aux gastronomes.

Nous sommes donc rassurés sur l'avenir agricole du canton de Caumont, nous en avons pour garant la prospérité actuelle.

Si nous appelons de tous nos vœux la reprise des travaux à la grande ardoisière de Caumont, c'est que, en même temps, nous formons d'autres vœux consistant dans la disparition complète, totale de nos couvertures en chaume (On sait que nous poursuivons avec acharnement cette idée ; que nous ne laissons jamais échapper une occasion de la manifester ; que nous l'avons dit, et nous le répéterons à satiété,

Digitized by Google

nous avons fait notre *delenda Carthago.)*—Donc nous le crierons sur les toits (et c'est le cas ou jamais) : *il faut de toute nécessité remplacer ou par de l'ardoise ou par de la tuile, l'ardoise ne coûtant pas plus cher, la tuile coûtant moins cher que la paille, à l'heure présente,* TOUTES LES COUVERTURES EN CHAUME DE NOS BATIMENTS DE FERME.

Cette question de prix de revient est déjà engageante sans doute, pour arriver à opérer cette transformation qui, d'un autre côté, diminuera les risques d'incendie. Mais il existe un motif bien plus pressant, bien plus considérable : c'est la conversion de la paille en fumier, engrais principal de la contrée, lequel fait toujours défaut, puisque, pour y suppléer, nos cultivateurs se trouvent dans l'obligation de recourir aux engrais étrangers tels que la chaux, les tourteaux de colza, les guanos dont on fait un assez grand usage dans le canton, où l'on trouve le calcaire nécessaire à la fabrication de la chaux.

Quant aux engrais industriels ou chimiques, ils sont généralement peu employés, et ne jouissent pas auprès du cultivateur d'une excellente réputation. — C'est que l'agriculteur n'aime pas à être exploité par les marchands de ces engrais, que nous ne voulons pas déprécier toutefois, quand ils sont de bonne qualité et loyalement livrés. — En est-il toujours ainsi ? le retentissement de certains procès pourrait permettre d'en douter. — D'un autre côté, à part la falsification contre laquelle il faut assurément se mettre en garde, ces engrais, sous un petit volume représentent des sommes considérables. Là ne serait pas le malheur, si on en avait réellement pour son argent. Mais écoutez plutôt ce que nous racontait M. Ravenel,

Digitized by Google

membre de l'Association normande, en 1876, à Bayeux. — Après avoir établi que la loi du 6 mai 1867, est suffisante pour bien protéger l'agriculteur contre la fraude, il ajoutait : que ce dernier était toujours parfaitement à même de se rendre compte de la qualité de la marchandise, en exigeant sur chaque facture la mention de la quantité fertilisante contenue dans cette marchandise. Il ajoutait encore : mais les cultivateurs négligent de s'instruire du prix des substances utiles que renferment les engrais qu'ils sont obligés d'employer. — « Ainsi, « on leur offre, à raison de 30 ou 35 fr. les 100 kilog. « des engrais qu'on leur garantit contenir de 4 à 5 0[0 « d'azote et 12 à 15 0[0 de phosphate : une offre de ce « genre équivaut à ceci : Voici une marchandise que « je vous garantis valoir 15 à 18 fr., je vous l'offre « pour 30, et cependant l'on accepte. — Vous avouerez qu'un marché fait dans ces conditions, n'est « guère attaquable, puisque le vendeur exécute « fidèlement l'engagement qu'il a pris. — Pourtant le « cultivateur est évidemment dupé, et il lui eût suffi, « pour être à même de le constater, de savoir que « l'azote vaut dans le commerce 2 fr. 75 à 3 fr. le kilogramme, et les phosphates environ 0 fr. 20 c. le « kilogramme ; il eût alors pu reconnaître facilement « que la valeur de la marchandise qu'on lui proposait, n'était pas en proportion avec le prix auquel « elle était cotée par le marchand. »

« Le compte est du reste facile à faire :

5 kilog. azote, à 3 francs. . . .	15 fr.
20 kilog. phosphate à 0 fr. 20 c. .	4
Sac et port.	1
Total.	20 fr.

Digitized by Google

Comme on le voit, le marchand qui livre cette marchandise pour 30 ou 35 francs, est loin d'être en perte, et vous conviendrez avec nous que sa bourse se trouvera ainsi mieux engraissée que le champ du cultivateur.

Mais pourquoi cela arrive-t-il, puisque l'on peut, en y mettant un peu de bonne volonté, y apporter remède ?

A propos de celà, quelques notions de chimie appliquées à l'agriculture, courtes et bien élucidées, sans prétention scientifique, seraient-t-elles de trop dans l'enseignement de nos écoles primaires ? Ce qu'il y a de certain, c'est que la question pourrait-être examinée et nous comptons pour cela sur la bonne volonté de M. l'Inspecteur de l'arrondissement qui a toujours mis le plus grand zèle au service de l'Association Normande et de la Société d'Agriculture de Bayeux, pour la diffusion, dans nos écoles rurales, de notions d'agriculture. Nous sommes heureux de pouvoir ici lui adresser tous nos remerciements, et nous le prions de croire que ces remerciements s'adressent également à ses humbles collaborateurs, MM. les instituteurs des campagnes qui veulent bien le seconder en donnant tous leurs soins à cette partie de l'éducation primaire et populaire. Pour la composition d'un petit traité à mettre dans les mains des élèves, il ne resterait plus qu'à s'adresser à notre excellent professeur d'agriculture, l'honorable M. Morière, lequel s'empresserait, dans la circonstance, de nous aider de ses lumières, comme à son habitude quand il s'est agi de progrès à réaliser et d'améliorations agricoles.

Digitized by Google

Maintenant, Messieurs, jetant un regard en arrière, nous sommes amenés à nous demander si depuis environ 20 années l'agriculture a réellement progressé dans la véritable acception du mot dans le canton de Caumont, comme dans toute la contrée, du reste, en tenant compte du mouvement qui emporte vers le progrès les sociétés modernes dans son orbite.

Nous ne dirons ni oui ni non et nous vous demanderons la permission de ne pas nous prononcer.

Savez-vous pourquoi, Messieurs?

C'est que, à l'heure présente, il se manifeste une tendance regrettable reposant sur un amour désordonné du lucre mal compris : et si, cet état de choses persistait, il amènerait forcément une dégénérescence dans la production agricole dont il constituerait l'abaissement à bref délai.

Nous devons le dire, Messieurs, car cela est utile à dire : il y a de la part de certains propriétaires, et cela se généralise malheureusement trop, une préoccupation constante, trop persistante et non assez raisonnée, de pousser, de bail en bail, à l'augmentation des revenus de leurs domaines, et cependant les baux n'ont généralement qu'une durée de neuf années, durée beaucoup trop insuffisante si l'on s'en rapporte à l'opinion de nos grands agronomes, opinion qui devrait faire loi en pareille matière, cependant.

Attendez un instant, et vous allez voir, comme

Digitized by Google

corollaire de cette idée prédominante chez trop de propriétaires, ce qui va arriver, et cela au grand détriment de la richesse agricole. Le fermier, à son tour, pour satisfaire aux exigences de son propriétaire, s'inquiète peu ou point de bien soigner sa terre qui doit lui demeurer si peu de temps aux mains. Il n'a qu'un objectif: tirer sans cesse, tirer toujours des produits de sa ferme jusqu'à l'épuisement, sauf à la quitter à la fin de son bail, énervée, incapable de produire, faute d'avoir été engraissée suffisamment, faute surtout d'avoir été dotée d'un assolement normal faisant succéder à une plante épuisante une plante améliorante, et surtout le repos salutaire que procure la prairie artificielle.

Est-ce là, de part et d'autre, se comporter en père de famille?

Non, car ce serait, d'un côté, escompter l'avenir, et, d'un autre côté, ramener la friche ou poussait le bon grain.

Et pourtant, nous avons entendu des fermiers dire: « après moi le déluge! et si mes fils ne veulent « pas me succéder, ils s'écarteront plus au loin, ils « trouveront peut-être des terres à meilleur compte. »

D'autres savent parfaitement que leurs fils leur succéderont. Quant à ces derniers, nous leur dénions la qualification de bons père de famille, et c'est, malheureusement toute la punition que nous pouvons leur infliger.

Vous serez d'accord avec nous, Messieurs, cet état de choses est mauvais, il mérite notre attention,

Digitized by Google

mais il nous a paru bon de le signaler, car nous pensons que c'est là une des causes pour lesquelles les bons cultivateurs, dans la meilleure, dans la véritable acception du mot, se rencontrent si rarement, plus rarement qu'on ne pense.

Il faut donc, pour l'avenir, dans l'intérêt de la propriété agricole, que maîtres et fermiers s'entendent, se rapprochent au lieu de s'éloigner, se coalisent pour ainsi dire, sans que la terre en souffre, pour qu'elle y trouve, au contraire, son avantage, lequel doit militer au profit de tous.

Il faut qu'ils s'entendent, pour réaliser cette aspiration excellente de se comporter en pères de famille et non en usufruitiers, la pire espèce d'agriculteurs, puisqu'ils se moquent de ce qui peut arriver après eux.

La question qui nous occupe peut se traduire ainsi : La génération actuelle ayant reçu en dépôt de la génération qui l'a précédée la terre de la contrée, alors que la culture était peu avancée, mais aussi que le sol n'était pas surmené par un besoin d'expansion alors inconnu, doit tenir à honneur de la rendre à la génération qui la suivra avec l'amélioration bien comprise que comporte notre époque, sous peine de déchéance. — On serait alors en droit, ne le faisant pas, de nous demander en quoi nous valons mieux, avec notre science et nos moyens d'action, qu'ils ne possédaient pas, que nos pères, qui eux, eurent souci de nous élever en véritables, en excellents pères de famille ?

Digitized by Google

Si des moyens d'action nous manquent encore, s'il nous reste des débouchés à trouver, des voies de communication à établir, adressons nous à qui de droit et nous nous ferons entendre ; car, selon la parole de la Bonne-Nouvelle, on ouvre à ceux qui savent frapper. — Et comme nous avons puissance pour cela, puisque nous avons mission, du haut en bas de l'échelle, de choisir nos mandataires, mais à la condition de les bien choisir, nous devons nous en prendre à nous-mêmes si nous ne demandons pas, au moins, ce dont nous pouvons encore avoir besoin. Au nombre de nos *desiderata*, figure en première ligne, bien certainement, l'ouverture d'une ligne de fer départementale, dans les cantons de Balleroy et de Caumont, deshérités jusqu'à présent de ce moyen de traction, entre la mer et la ligne de Bretagne. — L'établissement de ce chemin de fer a été chaudement soutenu à la dernière session du Conseil général par M. de Toustain, notre très-honorable président général. — Cette solution est ajournée ; mais soyez tranquille, on y reviendra et l'avenir, espérons le, un avenir prochain, se chargera de faire droit aux réclamations si justes des habitants de ces deux cantons qui ont concouru pour des sommes considérables à l'ouverture et à la construction des autres voies ferrées dans le département, sans en profiter aucunement.

Un dernier mot, Messieurs, le mot de la fin, pour s'exprimer comme nos chroniqueurs.—Caton l'Ancien ou le Censeur, que nous pouvons revendiquer, à juste titre, comme un des nôtres, puisque nous lui devons un traité sur l'Agriculture (de re rustica), avait l'habitude invétérée, poursuivant une idée fixe et bien

Digitized by Google

arrêtée, de terminer chacune de ses harangues devant le Sénat romain par les paroles suivantes : *Cæterum censeo Carthaginem esse delendam* – Et je crois, en outre, qu'il faut détruire Carthage —Nous vous l'avons dit, et nous y reviendrons sans cesse, sans nous lasser, nous aussi, nous avons notre *Delenda Carthago*, beaucoup plus modeste, il est vrai, que celui du vieux Caton, mais qui a bien aussi son utilité ; nous aussi nous poursuivons une idée fixe et bien arrêtée. — Donc, nous pensons en outre (*Ceterum censeo)* qu'il *faut abattre, totalement détruire toutes les couvertures en chaume de nos bâtiments de ferme,* et les remplacer par de l'ardoise ou par de la tuile — Et cela parceque, il faut rendre à la paille, à toute la paille, sa veritable destination qui est de faire du *fumier*, du *mâle*, comme le disent si énergiquement nos agriculteurs normands, indiquant par là que cet engrais est le nerf, le pivot, le générateur de l'Agriculture.

M. Le Grix a parlé près d'une heure, sans fatiguer son auditoire dont les applaudissements sympathiques lui ont prouvé qu'il avait tenu le langage de l'expérience et du dévouement aux intérêts agricoles.

M. Georges Villers, le savant secrétaire-général de la Société, a lu ensuite le rapport que sa plume élégante et autorisée avait présenté sur les résultats des concours de l'Enseignement agricole dans les écoles primaires du canton.

Puis M. Royer, secrétaire, a proclamé la liste des récompenses accordées tant par notre Société d'Agriculture que par la Société des Agriculteurs de

Digitized by Google

France et la Société française de l'Industrie laitière qui avaient généreusement offert, la première une médaille d'argent et deux médailles de bronze, grand module et la seconde une médaille de vermeil.

Ces prix, comme ceux en argent donnés par MM. Le Provost de Launay, député de l'arrondissement, Baudet, conseiller général du canton de Caumont, et Senot de la Londe, conseiller d'arrondissement pour ce même canton ont reçu la destination qu'on lira dans la liste des récompenses ci-après :

Constructions rurales.

Médaille d'honneur en argent.—M. Liot, Pierre, propriétaire à Livry.

Tenue et direction des Exploitations.

Médaille de vermeil. — M. Ancel, François, fermier de Mme la marquise de Briges, à Septvents.

Médaille d'argent, grand module, offerte par la Société des Agriculteurs de France. — M. Ancel, ci-dessus nommé, pour introduction de machines agricoles dans son exploitation.

Médaille d'argent.—M. Hue, Pierre, propriétaire à La Vacquerie.

Rappel de Médaille d'argent accordée au Concours de 1872. — M. Chesnel, Narcisse, fermier de Mme veuve Louis Carpentier, à Longraye.

Médaille de bronze grand module, offerte par la Société des Agriculteurs de France.—M. Chesnel, Narcisse, ci-dessus nommé.

Médaille de bronze. — M. Dary, Léon, fermier des héritiers de Mme d'Escayrac de Lauture, à Livry.

Médaille de bronze. — M. Richomme, Jacques, maire de Livry.

Médaille de bronze. — M. Deschamps, Ernest, fermier des enfants Le Mounier de Gouville, à Foulognes.

Digitized by Google

Rappel des Médailles de bronze accordées au Concours de 1872. — M. Jean Farcy, à Caumont, et M. Charles Després, à Livry.

Pépinières.

Rappel de médaille d'argent. — M. Rouxeville, de La Vacquerie.

Médaille d'argent petit module. — M. Ygouf, adjoint au maire de Sallen.

Mention honorable. — M. Bobier, de Sallen.

Aménagement des fumiers

Médaille d'argent. — M. Poirier, fils, agriculteur à Torteval.

Médaille de bronze. — M. Dary, Léon, agriculteur à Livry.

Mention honorable. — M. Hue, Pierre, cultivateur à La Vacquerie.

Prix de Moralité

HOMMES

1er Prix de 60 fr. — M. Madeleine, Jacques, 27 ans de services chez M. Alphonse Martin, à Torteval.

2e Prix de 40 fr. — M. Lepleux, Charles, 23 ans de services chez Mme veuve Dudouet, à Parfouru-l'Eclin.

3e Prix de 25 fr — M. Chapelle, Frédéric, 17 de services chez M. Pierre Palos, à Cormolain.

1re Mention honorable. — M. Baudet, Pierre-Armand, 15 ans de services chez M. Jacques Pégoix, à Ducy-Sainte-Honorine.

2e Mention honorable. — M. Le Chevallier, Pierre, 13 ans de services chez M. Jean-Pierre Thomas, à Feuguerolles-sur-Seulles.

3e Mention honorable. — M. Châtel, Amand, 11 ans de services chéz M. Brasil, propriétaire à Orbois.

4e Mention honorable. — M. Castel, Pierre, 11 ans de services chez M. Léger, propriétaire à Hottot-les-Bagues.

Digitized by Google

FEMMES

1er Prix de 60 fr. — Mlle Jeanne, Julie, 34 ans de services chez Mme Richet, à Torteval.

2e Prix de 40 fr. — Mlle Lemoine, Joséphine, 30 ans de services chez Mme veuve Guérin, à Septvents.

3e Prix de 25 fr. — Mlle Vimont, Madeleine, 28 ans de services chez M. Le Roquais, à Septvents.

1re Mention honorable. — Mlle James, Constance, 24 ans de services chez M. Nicolas Mulot, à Livry.

2e Mention honorable. — Mme veuve Martin née Frigault, 22 ans de services chez M. Jacques Roger, propriétaire à Anctoville.

3e Mention honorable. — Mlle Vautier, Hortense, 21 ans de services chez M. Jacques Pégoix, à Sainte-Honorine-de-Ducy.

4e Mention honorable. — Mlle Edeline, Célina, 20 ans de services chez M. François James, à Hottot-les-Bagues.

ENSEIGNEMENT AGRICOLE PRIMAIRE

Instituteurs

Rappel de Médaille d'argent. — M. Gombault, de Hottot-les-Bagues, pour la bonne tenue de son jardin potager, qui peut servir de type aux instituteurs du canton.

Médaille d'argent grand module. — M. Marius, Jean, instituteur à Caumont, pour son enseignement agricole.

Médaille d'argent grand module. — M. Le Bouvier, Parfait, instituteur à Sallen.

Médaille d'argent petit module. — M. Le Forestier, Méril, instituteur à Livry.

Médaille de bronze grand module. — M. Catherine, instituteur à La Vacquerie.

Médaille de bronze petit module. — M. Meurdrac, Jules, instituteur à Hottot.

Digitized by Google

Médaille de bronze petit module. — M. Ledain, Désiré, instituteur à Torteval.

Médaille de bronze petit module. — M. Guiot, instituteur à Anctoville.

Médaille de bronze petit module. — M. Guiton, instituteur à Cormolain.

Médaille de bronze petit module. — M. Candon, intituteur à Septvents.

Mention honorable. — M. Le Courcy, instituteur à St-Germain-d'Ectot.

Mention honorable. — M. Moisson, instituteur à Ste-Honorine-de-Ducy.

Institutrices.

Médaille d'argent grand module. — Mme Vignal, sœur Sainte-Placide, à Caumont, pour l'enseignement agricole et l'économie domestique.

Médaille d'argent petit module, — Mlle Delavarde, à Foulognes.

Médaille de bronze grand module. — Mlle Lefèvre, à Livry.

Médaille de bronze petit module. — Mlle Tison, Delphine, à Anctoville.

Médaille de bronze petit module. — Mlle Jalley, à Hottot.

Mention honorable. — Mme Adam, en religion sœur Ste-Irénée, à Septvents.

Mention honorable. — Mlle Germaine, à Cormolain.

Mention honorale. — Mlle Laumaille, à La Vacquerie.

Mention honorable. — Mlle Lecornu, à Parfouru-l'Eclin.

Mention honorable. — Mlle Lair, à Sallen.

CONCOURS D'ANIMAUX

Race bovine.

CONCOURS DE TAUREAUX

1re Prime d'arrondissement de 250 fr. et 50 fr. offerts par M. le Provost de Launay, député de l'arrondissement de Bayeux. — M. Porée, de Caumont.

Digitized by Google

2e Prime d'arrondissement de 100 fr. et 50 fr. offerts par M. Le Provost de Launay. — M. Thouroude, de La Bazoque.

Primes cantonales.

1re Prime de 200 fr. et 100 fr. offerts par M. Baudet, Conseiller général du canton de Caumont. — M. Youf, Jacques, de Cormolain.

2e prime de 100 fr. et 40 fr. offerts par M. Senot de La Londe, Conseiller d'arrondissement du canton de Caumont. — M. Porée, de Caumont.

Génisses et vaches laitières.

VACHES LAITIÈRES DE TOUT AGE.

1re prime de 150 fr. — M. Gassion, propriétaire-cultivateur à Cormolain.

2e prime de 75 fr. — M. Hue, Pierre, propriétaire-cultivateur, à La Vacquerie.

3e prime de 50 fr. — M. Porée, de Caumont.

Génisses.

1re prime de 100 fr. — M. Marie, Jean-Baptiste, à La Vacquerie.

2e prime de 50 fr. — M. Ledaim, Félix, à La Vacquerie.

Race porcine.

Prime de 30 fr. — M. Porée, à Caumont.

CONCOURS DE VOLAILLES.

1re prime de 30 fr. — M. Porée de Caumont.

2e prime de 15 fr. — M. Le Mounier, adjoint à Caumont.

CONCOURS DE LABOURAGE.

1re prime de 70 fr. — M. Lamoureux, domestique, chez M. Achard de Vacognes, à Septvents.

Digitized by Google

2e prime de 60 fr. — M. Raoult, Pierre, propriétaire à Septvents.

3e prime de 40 fr. — M. Leboulanger, Hyppolyte, cultivateur à Livry.

4e prime de 30 fr. — M. Alix, François, cultivateur à Livry.

Mention honorable. — M. Roulland, Pierre, domestique chez M. Guérin, à La Vacquerie.

BEURRES.

1er prix, Médaille de vermeil, offerte par la Société de l'industrie laitière. — M. Leroquais à Septvents.

2e prix, Médaille d'argent, offerte par la Société d'Agriculture de Bayeux. — M. Porée, de Caumont.

3e prix, Médaille de bronze, offerte par la Société des Agriculteurs de France. — M. Ancel, de Septvents.

MACHINES AGRICOLES.

Médaille de bronze ex-æquo. — M. Poinsignon, de Bayeux. — M. Thézard, de Balleroy.

A six heures du soir a eu lieu, dans l'un des salons de la mairie, décoré de drapeaux et de feuillages, le banquet traditionnel de la Société d'Agriculture.

Il était présidé par M. le comte de Toustain, ayant en face de lui M. Baudet, maire de Caumont; à leurs côtés se trouvaient dans l'ordre de préséance, les notabilités dont nous avons déjà cité les noms à la distribution des récompenses, des vieux domestiques et des lauréats du concours de labourage.

Au dessert, M. de Croissy s'est levé le premier et a porté le toast suivant :

« MESSIEURS,

« Je remercie sincèrement les organisateurs de cette fête de leur gracieuse invitation qui me permet

Digitized by Google

de constater les excellents résultats obtenus par les agriculteurs du canton de Caumont.

» La suppression des jachères et l'amélioration sensible de la race bovine constituent de réels progrès auxquels je suis heureux d'applaudir.

« L'élève du cheval acquiert également chez vous une importance de plus en plus grande, il ne vous manque que l'établissement à Caumont d'une station bien montée en étalons, pour donner à cette branche si importante de l'industrie agricole toute son extension ; je désire vivement que le vœu émis à cet égard par le Conseil d'arrondissement reçoive une prompte satisfaction.

« Ces progrès accomplis, il faudra en réaliser d'autres, car l'agriculture va toujours se perfectionnant et le cultivateur intelligent doit sans cesse se tenir au courant des découvertes. Ici, il est admirablement secondé dans cette tâche ; des cours spéciaux, faits par d'éminents professeurs, vulgarisent les systèmes nouveaux et les méthodes pratiques ; la Société d'Agriculture de Bayeux, aidée des subventions de l'Etat et du Conseil général, multiplie les concours avec un zèle qu'on ne saurait trop louer.

« Partout le gouvernement de la République, justement soucieux de ce qui intéresse la grandeur du pays, favorise le développement de l'agriculture, en usant de tous les moyens en son pouvoir, et la distinction honorifique dont l'excellent maire de Caumont vient d'être l'objet, prouve qu'il sait aussi récompenser tous les services.

Digitized by Google

« Les récentes paroles prononcées à Dunkerque par M. le ministre de travaux publics, paroles qui concilient si intimement l'utile et le juste. vous sont un gage certain du concours absolu du gouvernement et de tous ceux qui le représentent.

« Ainsi encouragés et soutenus, vous persisterez énergiquement dans la voie de progrès qui vous est ouverte, et je suis sûr que le succès couronnera vos efforts.

« Pour moi, associant dans un même toast les cultivateurs persévérants qui enrichissent le pays par leur travail, et l'auguste chef de l'Etat qui assure l'apaisement, l'ordre et la stabilité nécessaires à la prospérité de la France, je bois au Maréchal de Mac-Mahon, président de la République Française et aux agriculteurs du canton de Caumont. »

M. Baudet, maire de Caumont s'est ensuite exprimé en ces termes :

« Messieurs,

« En ma qualité de maire de Caumont, je veux et je dois avant tout témoigner ma profonde reconnaissance à à M. le Sous-Préfet, pour ses paroles éloquentes et si pleines de bienveillance qu'il vient de prononcer en faveur de la municipalité de cette commune, comme aussi pour ce qui me concerne tout particulièrement.

« J'ai hâte de remercier dès maintenant, pour mon propre compte, l'honorable Président de notre comice

Digitized by Google

agricole et la Société d'Agriculture dont il s'est fait l'interprète, des félicitations personnelles qu'il a bien voulu m'adresser publiquement pour la distinction honorifique dont je viens d'être l'objet de la part du gouvernement.

« Représentant des intérêts du canton de Caumont, vous voudrez bien me permettre, j'espère aussi, Messieurs, d'exprimer tous mes sentiments de gratitude et mes sincères félicitations à la Société d'Agriculture qui a organisé avec tant de zèle et de succès le brillant concours auquel elle nous a convié aujourd'hui.

» Je remercie tout spécialement son honorable Président, M le comte de Toustain, que son talent et ses connaissances particulières ont désigné tout naturellement pour succéder aux fonctions que M. Douesnel avait remplies si longtemps avec une grande intelligence.

« Grâce à l'impulsion et aux encouragements donnés par les membres de cette utile association, nous avons la satisfaction de constater que notre agriculture prospère de plus en plus et réalise chaque année de nouveaux progrès. Elle doit être aussi encouragée par tous les moyens possibles, car elle est la base sur laquelle repose notre prospérité.

« Or, c'est en inculquant aux jeunes générations, de saines notions sur la première et la plus nécessaire des sciences pratiques, que l'on arrivera à former des agriculteurs intelligents, qui contribueront un jour, par leur travail, à l'accroissement de la richesse publique ; c'est aussi par le développement de nos institutions et en favorisant la création

Digitized by Google

de centres d'études agronomiques que l'on perfectionnera encore nos moyens d'exploitation ; que, par suite, on augmentera nos sources de production et le bien-être social qui en est la conséquence directe et nécessaire.

« Je ne dois pas terminer, Messieurs, sans témoigner aussi notre vive reconnaissance aux personnes de distinction qui ont bien voulu honorer de leur présence cette solennité dont nous conserverons le meilleur souvenir.

« Je vous propose, Messieurs, un toast à la Société d'Agriculture et à la santé de son honorable et savant président, M. le comte de Toustain, et aussi de boire à celle de M. le Sous-Préfet de Bayeux. »

M. de Toustain, lui a répondu en remerciant le bourg de Caumont, de l'accueil empressé fait à la Société d'Agriculture, et a offert en même temps l'expression de la reconnaissance de cette Société, aux membres des différents jurys qui ont bien voulu lui prêter en cette circonstance un concours aussi dévoué qu'éclairé.

M. Le Provost de Launay, l'honorable député de l'arrondissement de Bayeux, a ensuite porté le toast suivant :

« MESSIEURS,

« Je suis certain de répondre aux sentiments qui animent tous les membres de cette assemblée en portant un toast à l'Agriculture, en buvant à ces

Digitized by Google

hommes intelligents et laborieux qui consacrent leurs travaux et leurs soins de chaque jour à faire sortir du sol, pour nourrir leurs semblables, tout ce que la Providence permet au sol de produire.

« De tout temps, les nations éclairées ont entouré les agriculteurs de leur plus haute estime, de leur plus vive gratitude, parce que, à leurs yeux, l'agriculture était la base première de toute civilisation, de tout progrès, de toute prospérité durable.

« Ne soyons aujourd'hui, Messieurs, ni moins justes que nos devanciers, ni moins ardents à témoigner notre reconnaissance aux agriculteurs de notre époque, et saluons parmi eux, au premier rang, ceux que nous avons le bonheur de voir accueillir aujourd'hui, avec une si gracieuse hospitalité, par la ville de Caumont.

« Si par son commerce agricole, si par ses beurres sans rivaux, si par son élevage incomparable, l'arrondissement de Bayeux marche à la tête de l'agriculture française, ne le doit-il pas, je vous le demande, à ces cultivateurs expérimentés, dont l'élite vient, chaque année, prendre part à nos expositions et à nos concours ?

« Et n'est-ce pas ainsi que le renom et la prospérité du Bessin, nous apparaissent indissolublement unis aux succès même de tant d'habiles exposants que nous sommes heureux de fêter aujourd'hui ?

« Buvons donc, Messieurs, d'un même cœur à la Société des Agriculteurs et à la prospérité de l'arrondissement de Bayeux ! »

Digitized by Google

A M. Le Provost de Launay a succédé M. Villers, qui s'est exprimé en ces termes :

« MESSIEURS,

« Si Arthur Yung, le judicieux observateur anglais qui, vers 1786, vint visiter la Normandie, si Richard Seguin, l'historien Virois, qui en 1810, écrivait ses curieuses recherches sur le Bocage, pouvaient pour un instant revenir au monde, quel ne serait pas leur étonnement en comparant l'état actuel de votre canton, à ce qu'il était de leur temps !

« Alors, point de voies de communication entre vos diverses communes. Partout des sentiers fangeux où les bêtes de sommes ne passaient qu'avec précaution, en portant quelques rares denrées ; sur une grande étendue du sol, de vastes landages offrant une maigre nourriture à un chétif bétail ; dans les champs, là où la charrue trouvait son tribut, des jachères paralysant le cours des récoltes, et pour céréales dominantes, le blé noir et le seigle, formant la base de la subsistance d'une population mal vêtue, mal nourrie, abritée dans des habitations malsaines que hantaient trop souvent la maladie et la gêne !

« Aujourd'hui Messieurs, quelle différence ! partout des routes larges, parfaitement entretenues, portant la vie et la richesse sur tous les points du canton, de même que les artères distribuent la chaleur vitale dans toutes les parties du corps humain ; partout les landes disparues, les jachères supprimées ; partout des habitations riantes et saines ; partout, à la place

Digitized by Google

de la vache étique, autrefois appelée bocaine, la puissante race cotentine introduite dans vos pâturages ; partout, l'aisance et la richesse ; partout des écoles construites et les églises pieusement restaurées et entretenues ! Enfin, comme personnification économique du canton, le bourg de Caumont, avec son marché exceptionnel, avec ses écoles si importantes, avec son Hôtel-de-Ville monumental, avec son église dont la flèche aérienne, construite d'hier, s'élève au sommet de la colline, comme l'hymne de la prière, qui, de la terre s'élance avec ferveur vers le ciel !

« Cette heureuse transformation dont beaucoup de nous déjà, avancés dans la vie, avons été les témoins, à quelle cause est-elle due ? Messieurs, la baguette d'un enchanteur l'a opérée ; et cet enchanteur c'est le Génie du travail.

« C'est le travail en effet, Messieurs, qui, qualité caractéristique de la population bocaine, a effectue la métamorphose que je viens de vous signaler ; c'est le travail qui a produit les résultats heureux dont nous avons été les témoins au brillant concours de ce jour; c'est le travail enfin qui, après avoir placé le canton de Caumont dans la situation prospère où il se trouve, continuera de développer encore sa richesse.

« Je viens de parler des travaux du passé ; honorons les hommes estimables qui ont été les instruments vivants des progrès accomplis ; offrons-leur le tribut de notre estime, l'hommage de notre reconnaissance ; mais confondons dans les mêmes sentiments de gratitude la génération à laquelle incombera la mission de travailler à son tour à la prospérité agricole du pays.

Digitized by Google

« Honneur, donc, Messieurs, à ces agriculteurs intelligents et progressifs, qui, se heurtant souvent à bien des préjugés, ont apporté dans la culture du sol, les méthodes judicieuses qui ont augmenté la fortune publique !

« Honneur à ces habitants des campagnes, qui s'honorant de tenir les mancherons de la charrue, ont compris que le fer qui nourrit les populations est aussi noble que celui qui détruit les hommes !

« Honneur à ces vieux domestiques, qui, demeurés fidèles aux traditions des anciens jours, se sont associés à la fortune de leur maître, et dont le nombre inusité récompensé aujourd'hui, prouve que dans le canton de Caumont, les traditions de dévouement et de loyauté sont toujours vivaces au cœur de ses habitants !

« Honneur encore à ces instituteurs honnêtes et dévoués qui, placés comme un trait-d'union entre la Mairie et l'Eglise, comprennent que dans un état démocratique, ainsi que l'a dit Montesquieu, l'éducation est la base de la Société, et s'efforcent de nous former une génération forte, patriotique, craignant Dieu, respectant l'autorité et aimant avant tout la France !

« Honneur enfin à ces généreux enfants, espoir de la Société, qui, il faut l'espérer, unis dans une même pensée, l'amour du pays, tiendront haut après nous le drapeau de l'agriculture, de même qu'ils porteront glorieux le drapeau de la Patrie en face de l'étranger, et seront ainsi fidèles à cette fière et noble devise :

« *Ense et aratro* ;

Digitized by Google

« Messieurs, sous l'empire de ces sentiments de reconnaissance pour les services du passé et d'espoir pour les services à venir, je vous propose ce toast auquel vous vous associerez tous :

« Aux vainqueurs de la journée.

« Aux lauréats des divers concours ! !

Enfin, M. Ernouf, inspecteur de l'instruction primaire, a remercié la Société des encouragements sympathiques que, chaque année, elle veut bien accorder aux instituteurs empressés de la seconder dans la dispensation de l'enseignement agricole, et qui tous seront heureux de s'associer à elle, ainsi que l'a fait le chef si intelligent de la Fanfare de Caumont, M. Marius, auquel la Société a voulu donner un témoignage spécial de reconnaissance.

Un dernier toast a été porté par M. Royer, à M. Le Monnier, adjoint de Caumont, pour le remercier du dévouement dont il avait fait preuve dans l'organisation de la fête.

Tous ces différents toasts ont été accueillis avec les marques de la plus vive sympathie.

Le temps qui avait favorisé cette belle journée est devenu pluvieux vers le soir, au moment où la place St-Clair était livrée aux amateurs de divertissements. Malgré ce contre-temps, la Fanfare de Caumont n'en a pas moins exécuté avec brio une retraite aux flambeaux.

Digitized by Google

Digitized by Google

Concours agricoles de Balleroy

Le dimanche 7 septembre 1879.

On peut appliquer particulièrement au canton de Balleroy, cette opinion que portait sur la Normandie toute entière le savant archéologue anglais Ducarell : *La terre des Eglises et des Châteaux.* En effet, si d'un côté l'on admire, entr'autres monuments religieux, l'antique abbaye de Mondaye avec son église riche en chefs-d'œuvre de peinture et la jeune église du Molay, avec sa belle architecture en style roman ; d'un autre côté, l'attrait n'en est pas moins vif lorsqu'on visite le château de Balleroy, avec ses tableaux, son parc grandiose et la magnifique forêt qui l'environne ; le vieux château de Juaye, avec ses arbres séculaires que conserve religieusement un des plus aimés et des plus honorés dignitaires de notre Société ; le château de Vaubadon avec ses belles avenues de superbes hêtres ; enfin, celui de Castillon, un des plus pitoresques de notre belle Normandie et dont les plantations si harmonieusement distribuées, sont l'œuvre d'un des plus éloquents et des plus regrettés défenseurs de l'agriculture.

Aussi le canton de Balleroy qui possède en outre des exploitations agricoles importantes, des schistes ardoisiers, des fabriques de poteries, tuiles et tuyaux de drainage très-renommées, des bois taillis de grande étendue, est-il un des plus intéressants à visiter de notre riche arrondissement.

Digitized by Google

La Société d'Agriculture était venue pour la première fois le 17 septembre 1843, tenir ses comices agricoles dans le ravissant chef-lieu de ce canton tant pour lui que pour celui de Caumont et, à 36 ans d'intervalle, elle a pu constater dimanche dernier les bienfaits de son institution malgré l'indifférence ou la modestie regrettables de certains agriculteurs qui lui étaient signalés, qu'elle aurait voulu récompenser et qui n'ont pas jugé à propos soit d'exposer leurs bestiaux, soit de recevoir la visite des membres du jury des exploitations.

Elle a trouvé une heureuse compensation dans les candidats aux prix de moralité dont plusieurs comptaient jusqu'à 40 et 30 années de service et elle a dû augmenter le nombre des mentions honorables fixées par le programme, en regrettant que ses ressources ne lui permettent pas de distribuer beaucoup plus de prix en argent.

La municipalité de Balleroy comprenant toute l'importance des concours agricoles avait arrêté un programme destiné à donner le plus d'éclat possible à la solennité de dimanche et les habitants en ornant leurs maisons de drapeaux, oriflammes et feuillages avaient voulu témoigner à la Société tout le prix qu'ils attachaient à recevoir pour la septième fois sa visite.

A 10 heures 1/4 le bureau de cette Société ayant à sa tête son président M. le comte de Toustain, était reçu à l'entrée de Balleroy par M. Chabriac, maire de ce bourg, entouré de son Conseil municipal.

Digitized by Google

Après un échange de paroles de bienvenue, le cortége s'est dirigé vers l'église pour assister à la grande messe célébrée par M. le curé-doyen de Balleroy.

A une heure ont commencé les opérations des divers jurys.

De l'avis des hommes les plus compétents, rarement on avait vu une exhibition aussi nombreuse et aussi remarquable de taureaux On en comptait plus de quarante dont la plupart étaient dignes de figurer dans un concours régional. Aussi le jury composé de MM. Ferdinand Couillard, Arsène Guillet, Le Grix, Malvoisin et Barbey, vétérinaire, a demandé des primes supplémentaires pour pouvoir récompenser une partie seulement des plus méritants. Grâce à la générosité de M. le baron Gérard, conseiller général du canton qui a bien voulu augmenter de 200 francs et porter à 500 francs les primes par lui offertes il a été permis, en y ajoutant une prime de 100 francs accordée par M. Le Provost de Launay, député de l'arrondissement, de donner autant que possible satisfaction aux justes et bienveillantes recommandations du jury.

Le concours des vaches laitières a été loin d'être aussi satisfaisânt. Nos agriculteurs ont encore montré dans cette circonstance une indifférence regrettable.

Les autres concours ont aussi laissé à désirer. Il y avait trop peu de concurrents surtout pour le labourage, cette partie importante du canton de Balleroy, qui n'en comptait que quatre aux quels

Digitized by Google

cependant le jury présidé par M. le comte du Manoir de Juaye, a bien voulu accorder les quatre prix du programme.

Après ce concours qui avait lieu dans une des pièces du domaine de Balleroy, la foule des plus nombreuses a suivi avec un véritable intérêt le travail d'une faucheuse acquise récemment par M. Jean Folliot de Chouain et qu'il dirigeait lui-même ; on a été émerveillé de la rapidité et de la netteté avec laquelle les coupes ont été enlevées.

L'honorable président de la Société d'agriculture, après avoir adressé ses vives félicitations à M. Folliot, un des agriculteurs les plus intelligents et les plus méritants du canton, a pris occasion de cette circonstance pour recommander dans le discours qu'on va lire bientôt l'introduction de ce genre de machines dans les exploitations agricoles.

A quatre heures sur une estrade, placée devant la mairie, a eu lieu la distribution des récompenses.

Elle était présidée par M. le comte de Toustain aux côtés duquel se trouvaient M. Galtié, sous-préfet de l'arrondissement, M. Chabriac, maire de Balleroy, M. le curé doyen, M. Louvet, juge de paix du canton, M. le baron Gérard, conseiller général, MM le comte du Manoir de Juaye et le comte de Revilliasc, conseillers d'arrondissement pour le même canton, M. Jacoulet inspecteur d'académie, M. Morière, professeur d'agriculture, M. Bertot, président du tribunal de commerce, MM. Beaudet et Pilet des Jardins, conseillers généraux, M. Olive, maire d'Ellon, MM. Tarnier et Sosthène Lefrançois, ingénieurs, M. Ernouf,

Digitized by Google

inspecteur primaire, M. Georges Villers, secrétaire-général de de la Société, M. Thieulin, trésorier, M. Ferdinand Couillard, maire de Mandeville, président de la section d'agriculture, M. Hector Lesueur, vice-président de la même section, M. LeGrix, maire de Litteau, vice-secrétaire de cette section, M. Emile Royer, secrétaire de la section des Sciences, Arts et Belles-Lettres, et un grand nombre de membres de la Société.

Devant une foule considérable et par un temps superbe, M le Président a onvert la séance en prononçant le discours suivant :

« Messieurs,

« Le premier Concours agricole tenu à Balleroy, avait lieu le 17 septembre 1843 ; voilà donc maintenant trente-six années écoulées depuis que la Société d'Agriculture de Bayeux, s'est transporté pour la première fois dans ce beau chef-lieu de canton, conviant tous ses agricultears à venir s'entretenir avec elle de leurs besoins, de leurs espérances, de leurs améliorations agrcoles, de leurs succès.

» Depuis ce dernier concours, la Société de Bayeux est revenue tous les six ans ; et comme une mère qui veille sur ses enfants, qui les aime et veut les encourager dans le bien, elle leur a apporté des médailles, des primes, des mentions honorables, en un mot, des récompenses et des conseils.

« C'est que cette Société, composée d'hommes de bonne volonté, unis par la seule pensée de favoriser l'élan de ce pays vers la prospérité, par le travail fé-

Digitized by Google

cond de l'agriculture, attache le plus grand prix à ces paisibles concours, et va tous les ans dans un des cantons de l'arrondissement de Bayeux, faire acte de présence, après s'être fait annoncer par une Commission prise dans son sein, qui voyage par tout le canton et visite les exploitations agricoles dont on veut bien lui ouvrir les portes.

« Hélas ! nous avons souvent regretté de ne pas nous les voir toutes, sans exception, toutes grandes ouvertes. Nous aurions aimé a être réclamés par un plus grand nombre de cultivateurs. Nous en savons d'autant plus de gré à tous ceux qui repondant à notre appel, nous ont dit :

« *Venez, voyez ce que nous pouvons faire, et constatez nos progrès.* » A ceux-ci donc, nos récompenses et toute notre sympathie.

« Vous allez entendre tout à l'heure, l'honorable rapporteur de cette Commission de visite des fermes, proclamer les noms des lauréats ; il vous dira ce que sa grande expérience des choses de l'agriculture lui aura fait remarquer chez chacun d'eux. Donnez à son rapport toute votre attention : il est bon de savoir les motifs des récompenses, avant de les voir décernées. Plus tard, les jurys nous diront aussi les noms des heureux exposants ; les primes auront été portées à une somme plus considérable, grâce à la générosité député de notre arrondissement et de ses conseillers électifs. (*)

(*) MM. Le Provost de Launay, 100 fr.
Baron Gérard, 500
Comte de Revillasc, 100
Comte du Manoir, 100

Digitized by Google

« Permettez-moi d'appeler encore toute votre attention, sur la prime qui sera accordée à l'agriculteur du canton qui a su introduire la faucheuse dans son exploitation. Les machines deviendront de jour en jour plus utiles, en face de la difficulté de la main-d'œuvre Il serait bon que de grandes expériences fussent faites, en profitant des découvertes et des machines agricoles que nous offrent les nombreuses expositions. Je suis persuadé que les cultivateurs intelligents en tireraient un grand profit. Il suffit de donner l'exemple ; aussi la Société d'Agriculture s'empressera-t-elle de récompenser les hardis introducteurs dans notre pays de ces utiles perfectionnements.

« Laissant les phrases de côté, pour aborder avec vous, Messieurs les cultivateurs du canton de Balleroy, les questions pratiques, permetez-moi de vous entretenir des vœux que vous avez pu former et des résultats qu'ils ont eu.

« La loi du 29 mai 1874 sur les haras, tend à augmenter les primes tous les ans pour les juments poulinières.

« Cette année, vous aurez dans l'arrondissement, à la foire Toussaint, 15,000 fr. de primes, savoir : 8,000 du département et 7,000 de l'Etat. Le jour viendra où ces primes atteindront le chiffre de celles d'Argences. Mais Argences présente encore quarante juments de plus que Bayeux ; comme généralement la moitié est primée, il faut prévoir à Argences une vingtaine de primes au moins de plus qu'à Bayeux. Votre Président de la Société s'en est très-préoccupé, et le jour où

Digitized by Google

vous arriverez à égaler les produits da concours de la vallée d'Auge, il fera valoir an Conseil général vos droits à une forte augmentation de primes.

« Un autre vœu a été formulé depuis longtemps, celui que tous les ouvriers et domestiques agricoles soient astreints à l'obligation de posséder un livret. Ce vœu qui a fait l'objet d'un vote au Conseil général dans la seance du 24 août 1878, a été renouvelé et transmis à M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce.

« L'année dernière, à Caumont, je vous avais parlé de la grande Société de l'Industrie laitière, ayant son siége à Paris, et destinée à protéger, à seconder dans la voie du progrès tout ce qui se rattache à cette grande industrie qui est la vôtre.

« Que cette grande idée, destinée à étendre le cercle de vos relations commerciales, ne vous porte aucun ombrage. J'ai entendu dire que propager vos excellentes méthodes pourrait nuire à la vente de vos produits. N'en croyez rien ; nul autre pays n'aura la qualité exquise de vos herbages ; mais encore faut-il ne pas s'endormir sur ces grands avantages. Une Société que je pourrais dire internationale, qui par la voie de la publicité vous met au courant de toutes les découvertes de la science, qui vous avertit de tous les progrès de vos concurrents sur les marchés de l'Europe est appelée à vous rendre les plus grands services, et les plus intelligents parmi vous ne s'y sont pas trompés. Il ne suffit pas de produire, il faut vendre et bien vendre, et pour cela se créer des débouchés, et ce sera lorsque la supériorité de vos beurres, de vos bestiaux, sera prônée, que les dé-

Digitized by Google

bouchés se créeront, et que les demandes vous arriveront.

« Des concours sont nécessaires pour atteindre ce but; il faut une société centrale pour les créer, pour en profiter, et c'est grâce à la Société de l'Industrie Laitière, que certains de vos produits ont pu figurer très-honorablement cette année à Londres.

« Si je ne craignais d'abuser de vos moments, je vous décrirais cette magnifique exposition agricole internationale, organisée à Londres par la Société Royale d'agriculture d'Angleterre, et ouverte le 30 juin de cette année.

« Là se trouvaient réunies des quantités de machines agricoles; 779 chevaux, 1,127 têtes de bétail, plus de 2,000 moutons, plus de 2,000 porcs étaient exposés.

« On y comptait 656 lots de beurre et 113 lots de fromages

« Un emplacement spécial était réservé pour les expériences de laiterie.

« Le concours a duré 10 jours. Un de nos collègues a obtenu deux premiers prix pour ses taureaux, et des seconds prix pour les vaches et les génisses. Mais je veux vous faire part plus spécialement de mes observations sur les beurres.

« En Angleterre, il y a une grande prédominance des beurres salés sur le beurre frais. Aussi, les anglais ont-ils d'excellents beurres salés. Il en vient d'Irlande, du pays de Galles, d'Angleterre et d'Ecosse,

Digitized by Google

du Canada et de l'Amérique ; de France aussi, des pays Scandinaves, de Hollande, et un peu de tous les autres pays d'Europe. Eh bien, c'est aujourd'hui le beurre d'Irlande qui est le plus recherché. Et pourquoi ? Parce qu'il est le plus soigné, le beurre de Bretagne qui lui faisait autrefois la concurrence est d'une qualité si inférieure qu'il vient sur le marché, après le beurre d'Amérique. Ma conviction est pourtant que si nous apportions en basse Normandie et en Bretagne plus de soins dans la confection de nos beurres *salés*, nous aurions encore la préférence. Du reste, les beurres salés de la Basse-Normandie ne figuraient pas à l'exposition.

« La Seine-Inférieure, représentée par le Comice agricole de Neufchâtel, en Bray, y figurait par 66 lots de beurre frais et salés.

« Si quelques fermiers de notre arrondissement avaient voulu se donner la peine de répondre à notre appel, et de nous envoyer leurs beurres, ils auraient facilement conquis le premier prix pour la France. Gournay l'a emporté par l'abstention d'Isigny.

« C'est, mes chers compatriotes, le désir de vous voir les premiers partout, qui me porte à causer aussi familièrement avec vous. Cette année a été des plus mauvaises sous le rapport des pluies continuelles, que nous ayons éprouvé depuis longtemps ; et cependant vos récoltes ne sont pas désespérées. Votre travail assidu a réussi à les sauver ; vous en serez largement récompensés.

« Il n'a pas dépendu de vos représentants au Conseil général que votre canton ne soit traversé par un

Digitized by Google

chemin de fer qui, ralliant Caumont à Bayeux, offrirait à Balleroy toutes les facilités de transport. Ce chemin s'imposera un jour ou l'autre et celui de son inauguration sera un jour de grande fête.

« Nous voyons aujourd'hui comment Balleroy sait organiser ces solennités. La Société d'Agriculture de Bayeux se rappellera l'accueil qu'elle reçoit ici ; et c'est à la fois un honneur et un plaisir pour son Président d'en exprimer hautement à l'Administration municipale de Balleroy et à la commission d'organisation sa reconnaissante satisfaction.

« Je vais laisser la parole aux rapporteurs du Jury des récompenses, et si je vous ai fait un peu attendre ce moment désiré, c'est que j'aimais à m'entretenir avec vous, Messieurs les cultivateurs du canton de Balleroy, persuadé que de ces paroles dictées par le plus vif intérêt à tout ce qui vous concerne, ne peut découler, entre nous, que le sentiment d'une grande estime réciproque. »

Ce remarquable discours, chaleureusement applaudi, a fait une grande impression sur les auditeurs qui ont été heureux de rencontrer dans la bouche de l'orateur, des conseils pratiques donnés aux agriculteurs et de l'entendre signaler les moyens à employer pour combattre la concurrence étrangère vis-à-vis de nos beurres normands, dont l'excellente réputation doit être défendue sur tous les marchés importants.

M. le comte de Toustain, ne pouvait non plus oublier avec quelle impatience la contrée désire l'établissement d'une ligne de chemin de fer de Caumon

Digitized by Google

à Port-en-Bessin, et il a rendu compte des efforts déjà faits dans le but de l'obtenir le plus promptement possible.

M. de Toustain a donné ensuite la parole au nouveau président de la 1re section, M. Ferdinand Couillard, qui s'est exprimé en ces termes :

« MESSIEURS,

« En m'appelant à la présidence de la première section de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux, les Membres de cette Société m'ont fait un honneur que je ressens vivement, mais auquel plusieurs d'entre vous avaient des droits plus anciens et plus réels.

« Je ne peux, en effet, oublier que je succède à un vétéran de l'agriculture, à un des hommes qui ont le plus honoré notre profession et qu'un grand nombre de cultivateurs ont consulté ou appelé comme juge dans leurs contestations en matière agricole. Qu'il me soit permis de rendre ici à M. Guilbert-Duclos le juste tribut d'hommage qui lui est dû.

« Et M. Guilbert-Duclos lui-même, à qui succédait-il ? à M. de Laboire, dont le nom doit être sur les lèvres de tous, notamment dans ce beau canton de Balleroy où il avait fixé sa résidence. J'entends journellement des esprits chagrins dire que l'ingratitude est aujourd'hui une monnaie courante. Eh bien, non, permettez-moi de déclarer hautement que chez nous il n'en est pas ainsi.

Digitized by Google

» Nous savons nous souvenir; et la mémoire des hommes dont l'influence s'est fait sentir à un haut dégré dans les progrès incontestables opérés depuis 30 ans dans les procédés agricoles de notre contrée nous sera toujours chère. Et pour ma part, je n'ai rien tant à cœur que de suivre dans les trop étroites limites de mes moycns une voie si bien tracée par mes devanciers.

« En me confiant ces fonctions de président de la section d'Agriculture, vous n'avez assurément songé, Messieurs, qu'à ma bonne volonté, qu'à mon désir ardent de voir prospérer de jour en jour notre élevage, notre culture, notre industrie beurrière.

« Sous ce rapport, Messieurs, vous ne vous êtes pas trompés.

« Aujourd'hui plus que jamais nous devons veiller aux intérêts agricoles de notre contrée.

« La question des beurres dont nous entretenait hier avec autorité notre honorable secrétaire-général, M. Georges Villers, est notamment une de celles qui doivent tendre à ne pas laisser amoindrir en dépit de la concurrence etrangère, cette source première de la richesse de notre arrondissement.

« Je sais, d'ailleurs que, pour arriver à ce but, les lumières, les conseils, l'assistance de l'honorable président de la Société, M. le comte de Toustain, de tous les membres du bureau, de vous tous, en un mot, ne me feront jamais défaut.

Digitized by Google

« Je suis non moins convaincu que le Gouvernement de la République que nous sommes heureux de voir si bien représenté parmi nous saura nous accorder son haut patronage et son plus efficace concours.

« Je ne saurais mieux terminer, Messieurs, qu'en me reportant aux sentiments de gratitude profonde que je ressens pour les services rendus à la Société d'Agriculture de Bayeux par mes honorables prédécesseurs, MM Guilbert-Duclos et de Laboire, et qu'en vous priant de vous y associer. Pour moi personnellement, pour vous tous, c'est acquitter une dette de cœur. »

L'Assemblée a écouté avec attention ces excellentes paroles.

Puis, M. Le Grix, maire de Litteau, dans un rapport aussi fidèle que complet, a rendu compte des opérations du Jury nommé pour la visite des exploitations agricoles du canton. MM. les propriétaires et fermiers liront avec intérêt les excellents conseils que M. Le Grix leur donne avec l'autorité d'une expérience qui grandit toujours et avec la rude franchise d'un véritable défenseur des intérêts agricoles.

« MESSIEURS,

»

« L'année dernière à Caumont, cette année à Balleroy, l'année prochaine à Bayeux, et ainsi d'année en année et alternativement, la Société d'Agriculture de Bayeux promène ses concours dans tous les

Digitized by Google

cantons de l'arrondissement, et cela depuis de nombreuses années.

« Quel but, par ces Concours annuels, la Société d'Agriculture de Bayeux poursuit-elle ?

« Que veut-elle obtenir ?

« Elle veut, Messieurs, prouver par son zèle toute la sollicitude qu'elle prend au développement de la richesse agricole de la contrée, dont elle n'entend négliger aucune partie — C'est pour cela qu'elle fait rayonner et converger sur toutes les parties de l'arrondissement, et à tour de rôle, le travail d'investigation de ses commissions, dont la mission est de visiter en détail les exploitations où leur présence est réclamée. Et selon le rapport qui lui est soumis, elle arrête la distribution des récompenses par ordre de mérite.

« Nous allons donc avoir l'honneur de vous mettre au courant des travaux de la Commission qui vient de parcourir le canton de Balleroy, de manière à vous soumettre ses propositions pour la remise des récompenses aux agriculteurs qui nous ont paru les plus dignes et les plus méritants; à ceux, enfin, qui font honneur à l'industrie agricole.

« La Commission à qui vous avez donné, Messieurs, la mission d'explorer cette année, le canton de Balleroy, a été ainsi composée :

« M. le comte du Manoir de Juaye, vice-président général de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et

Digitized by Google

Belles-Lettres de Bayeux, président du Conseil d'arrondissement, président de la Commission.

« M. Georges Villers, secrétaire-général de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux, adjoint au Maire de Bayeux.

« M. Arsène Guillet, propriétaire-agriculteur à Juaye-Mondaye, membre de la Société d'Agriculture de Bayeux.

« M. Emile Royer, membre de la Société d'Agriculture, secrétaire de la section des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bsyeux.

« M. Louis Le Grix, propriétaire-agriculteur, maire de Litteau, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux, rapporteur de la Commission.

« Dès maintenant, Messieurs, permettez-nous d'ouvrir une parenthèse. — Nous venons de vous parler du zèle de la Société d'Agriculture de Bayeux ; nous venons de vous signaler et de vous raconter comment par tout l'arrondissement, elle opère chaque année pour le mieux des intérêts agricoles de la contrée.

« A autant de bonne volonté et de dévouement, il y aurait lieu, ce semble, de la part des agriculteurs Bayeusains de répondre par autant de bonne volonté, afin d'entretenir le feu sacré qui anime votre Société.

« C'est vous dire que nous avons pensé que les grands cultivateurs, les plus capables par leur expérience, par leurs moyens d'action, devraient tenir à

Digitized by Google

honneur de réclamer la visite des Commissions de la Société, parce qu'il est toujours bon de constater d'excellents résultats et la façon de les obtenir ; cela donne la faculté d'encourager les cultivateurs moins habiles ou plus retardataires, en leur proposant comme modèles ceux qui sont arrivés à bien faire, et en leur indiquant les bonnes méthodes de culture expérimentées par leurs devanciers. C'est ainsi, l'émulation se mettant de la partie, que l'on arrive à faire quelque chose, nous le savons par expérience.

« Aujourd'hui, nous ne visons pas, quant à l'observation qui précède, tous les cantons de l'arrondissement de Bayeux. Mais nous pensons avoir plein droit de nous occuper de celui de Balleroy et vous serez, Messieurs, amenés à reconnaître avec nous que ce canton, bien que le plus peuplé et le plus étendu en territoire de tout l'arrondissement, est justement celui où se rencontre le moins d'empressement quand il s'agit de seconder la Société d'Agriculture à l'endroit des visites de fermes, celui où les demandes demeurent rares, et cela nous avons pu l'observer depuis plus de vingt années. Ce fait que nous signalons à votre attention aujourd'hui, nous eûmes à en entretenir la Société dès 1866, et nous eûmes à y revenir en 1873. A cause de ces deux concours à Balleroy nous fîmes ce rapprochement que le canton de Caumont, par exemple, quoique bien moins considérable, avait ouvert à votre Commission un champ beaucoup plus vaste d'investigation, et que dans le canton de Ryes lors du Concours le plus récent, 32 exploitations avaient été explorées.

« En 1866 et en 1873 absolument comme aujourd'hui,

Digitized by Google

nous avons blâmé cette abstention, cet isolément des cultivateurs du canton et nous trouvons ce fait fort regrettable, puisque si nous avons visité huit exploitations en 1866, un moindre nombre en 1873, nous sommes, cette année arrivés au chiffre modeste de quatre seulement. Et, cependant, l'année dernière encore à Caumont, treize agriculteurs réclamèrent la visite de votre Commission.

« Notre conviction à cet égard n'a pas changé : il est inutile, mauvais et peut-être dangereux de se tenir à l'écart. Il y a fort longtemps, du reste, que l'isolement de l'homme a été stigmatisé par l'apôtre des Gentils, Saint-Paul, quand il jeta ce cri énergique : ¡Vœ soli ! — Malheur à l'homme seul ! — Il est vrai qu'il ajouta ces paroles mémorables pour recommander particulièrement le travail manuel : « *Celui qui ne travaille pas ne doit pas manger.* » Il voulait dire par là que l'homme vivant en société a besoin de l'homme. Il voulait dire que la grande famille humaine pour vivre a besoin de solidarité et qu'elle doit s'assister fraternellement : les grands, les forts, les intelligents ayant pour mission de protéger, de secourir, d'instruire les petits, les humbles, les faibles et les ignorants.

« C'est surtout par les progrès en agriculture qu'on augmentera la somme de bien-être de l'humanité, en faisant pénétrer, peu à peu, au sein des masses une nourriture saine et abondante, devant procurer une santé vigoureuse et une somme de travail beaucoup plus considérable.

« C'est pour cela que l'industrie agricole, la première de toutes, la seule indispensable doit être

Digitized by Google

constamment encouragée et glorifiée. Sans compter qu'elle procure à l'homme raisonnable et modeste le genre de vie le plus agréable ; sans compter encore, ce qui en vaut cependant la peine, cette belle et riche santé entretenue par l'air embaumé que l'on respire dans nos champs.

« La vie champêtre a toujours été ainsi considérée : et pour ne pas remonter jusqu'aux chants d'Hésiode et de Théocrite, nous nous en tiendrons à ceux du prince des poètes latins, à Virgile, quand il a dit si éloquemment : « *Trop heureux les agriculteurs s'ils connaissaient leur bonheur !* »

« *O fortunatos nimium, sua si bona norint,*
« *Agricolas !.....*

« GEORGIQUES, L. II. »

« Cet isolement de l'agriculteur normand, cette espèce de parti pris de ne pas considérer qu'il a à produire sa valeur sur le champ de bataille du travail agricole, semble gagner l'esprit de nos cultivateurs, principalement dans notre département.

« Ainsi au dernier concours international agricole de Londres, MM. les agriculteurs du Bessin n'ont pas trouvé utile d'y faire figurer leurs produits, les premiers du monde, il est vrai, mais qu'il ne faut pas tenir en *charte privée* pour cela, bien au contraire. Aussi, voyez ce qui est arrivé : la première distinction pour les beurres de Normandie a été accordée aux beurres de Gournay, à l'exclusion des beurres de l'arrondissement de Bayeux qui ne s'étaient pas fait représenter. Cela ne veut pas dire que le beurre de Gournay prime en qualité celui du Bessin; mais,

Digitized by Google

celui-ci, tout grand seigneur qu'il est, devait se présenter aux concours et prouver par sa présence qu'il peut défier toute concurrence, sans laisser prendre la corde au beurre de Gournay, lequel, du reste, n'est nullement à dédaigner, tant s'en faut, et peut être considéré comme un adversaire sérieux, relativement inquiétant, pour les beurres d'Isigny et de Bayeux.

« Il faudrait cependant se rendre compte de ce qui se passe: que la concurrence augmente tous les jours, et que le pays à grand intérêt à veiller sur le sort commercial de la principale de ses denrées, en luttant de toutes ses forces de manière à primer, par une qualité incontestable, mais qu'il faut faire valoir à tout prix, dans les relations commerciales, les beurres étrangers.

« En ouvrant avec attention les yeux on verra, qu'à l'heure présente, il nous vient du Danemark et de la Frise, province de Hollande, des beurres de bonne qualité. Il en vient de la Finlande. Il en vient d'Italie, même d'Amérique.

« Bien certainement ces beurres, surtout les derniers que nous venons de citer, ne prévaudront jamais en qualité contre nos grands beurres de l'arrondissement de Bayeux. — Mais une loi commerciale veut que lorsque l'offre pèse sur la demande, le prix de la valeur de la marchandise diminue fatalement. — D'un autre côté, il n'est pas donné à tout le monde d'être gourmet ni délicat et une marchandise à bon marché attire d'abord l'acheteur. — C'est pour cela, nous le répétons, que notre isolement

Digitized by Google

est mauvais, très-mauvais, et qu'il est grand temps de réagir contre cette tendance, de manière à conserver notre vieille réputation et à maintenir la valeur commerciale de nos beurres, en faisant la propagande à laquelle ils ont si bien droit, en leur trouvant au besoin des débouchés nouveaux, où ils peuvent être assurés d'avance de briller au premier rang, mais à la condition de se produire, et de marcher en avant, toutefois.

« Nous n'avons cependant pas voulu, par ce que nous venons de dire, faire la leçon plus particulièrement aux agriculteurs du canton de Balleroy. Non, il ne s'agit, par le fait, ni de leçon ni de mercuriale. Nous les connaissons en grande partie ; nous savons qu'ils sont généralement capables et forts intelligents et qu'ils ne méprisent rien de ce qui peut aider au progrès agricole de la contrée. Mais nous les engageons à secouer certaine apathie, certaine indifférence, et nous leur adressons, au nom de la Société d'Agriculture, une pressante invitation pour les concours de 1885. Nous n'en doutons pas, ils voudront faire honneur, à ce moment, à la lettre de chance que nous venons de tirer sur eux. Sur cette assurance nous fermons notre parenthèse.

« Maintenant, Messieurs, si nous n'avons à vous présenter, aujourd'hui, que quatre exploitations, nous éprouvons le plaisir de dire qu'elles sont toutes remarquables à divers titres, et nous pouvons ajouter que, si nous n'avons pas la quantité, la qualité du moins ne nous fait pas défaut. Nous allons vous le prouver tout à l'heure.

Digitized by Google

1° Ferme de Belval, à Chouain

Appartenant à M. Villette, et exploitée par M. Jean Folliot.

« C'est la première fois que M. Folliot se présente devant la Société d'Agriculture de Bayeux, mais c'est une vieille connaissance pour les membres de votre Commission qui faisaient également partie de la Commission de l'Association normande, quand il fallut, en 1876, au moment de l'inauguration de la statue à Bayeux de notre regretté M. de Caumont, distribuer la coupe d'honneur offerte par Mme de Caumont et les médailles de l'Association normande. Alors tous les agriculteurs de l'arrondissement, pouvaient concourir, et, malgré la grandeur de la lutte, M. Folliot obtint une des premières distinctions : une médaille d'argent grand module. Anjourd'hui, Messieurs, nous allons vous proposer de lui décerner, pour le canton de Balleroy, la première médaille d'honneur du Concours, en argent (grand module) et cela à juste titre. Pour établir ses droits à cette récompense, permettez-nous de remettre sous vos yeux nos appréciations de 1876.

« M. Folliot est fils de ses œuvres. Ayant com-
« mencé très-petitement, il se trouve aujourd'hui dans
« une position brillante qu'il a su conquérir par son
« travail et son intelligence.

« Il fait valoir environ 60 hectares de terres de
« qualités assez inférieures pour la plupart. Mais il

Digitized by Google

« sait en tirer le plus grand parti. Chez lui nous « avons trouvé des colzas et des blés réellement « très-remarquables pour le terrain où ils sont « venus.

« Les herbages sont meilleurs que les terres « arable ; mais aussi sont-ils dans un parfait état « d'engrais. M. Folliot y fait traire 17 bonnes vaches, « et il y nourrit, en outre, une douzaine de veaux, « qu'il destine à faire des vaches amouillantes pour « renouveler sa vacherie.

« M. Folliot possède 21 chevaux, dont 16 jeunes, la « plupart de bonne origine.

« Il fait, chaque année, des quantités énormes de « fumier dans une cour où il prend quelquefois en « pension un certain nombre d'animaux. Il vient « d'en porter sur sa terre plus de 500 mètres et nous « avons pu constater qu'il en reste encore à la fu- « mière plus de 300 mètres qu'il fait arroser [au « moyen d'une forte pompe manœuvrée par trois « hommes.

« Ne recevant aucun aide de son propriétaire, qui « fait le moins possible pour l'entretien de son im- « meuble, M. Folliot s'est vu obligé, pour rendre à sa « destination un ancien abreuvoir, de faire un déblai « de plus de 500 mètres cubes, et il n'a jamais reçu « d'indemnité pour ce travail non plus que pour « d'autres petites réparations exécutées à ses frais.

« Le potager rempli de bons légumes est parfaite- « ment tenu.

Digitized by Google

« M. Folliot possède à lui une petite propriété qu'il « a transformée en usine ; car, outre sa culture, il se « livre à un commerce assez considérable de graines « et de tourteaux de colza écrasés. — Il y a installé « une machine à vapeur verticale, de Breval, de la « force de huit chevaux, au moyen de laquelle il peut « en même temps battre du blé, faire le beurre, « mettre en mouvement le concasseur de tourteaux « et moudre des grains, comme nous avons pu nous « en assurer.

« M. Folliot fait des affaires considérables ; c'est « pour cela qu'il a tenu à nous faire voir sa « comptabilité qui nous a paru tenue avec le plus « grand ordre et le plus grand soin.

« Cet agriculteur intelligent, travailleur et économe, « mérite beaucoup d'éloges à tous égards. C'est un « homme intrépide et infatigable. «

« Voilà, Messieurs, comment nous nous exprimions sur le compte de M. Folliot en 1876. Eh bien, aujourd'hui, nous n'avons rien à retrancher, mais nous aurons à ajouter. Car pour M. Folliot, en agriculture, l'immobilité, la stagnation même sont lettres mortes : avec lui il faut progresser et il sait que pour cela il faut marcher en s'emparant de toutes les améliorations utiles qui se présentent.— Avec M. Folliot, jamais « jamais son siège n'est fait. «

« C'est pour cela que, cette année, il a introduit dans son exploitation, pour parer au manque de bras et activer le travail. une faucheuse-moissonneuse de R. Hornsby, construite à Nevers, par un mé. canicien du nom de Pécard. Cette faucheuse a été

Digitized by Google

mise en marche sous les yeux des membres de votre Commission, par M. Folliot, aidé de son gendre, M. Châtel, et elle a fonctionné admirablement.

« Comparé au travail de la faux à main, que nous avons trouvé sur le champ même, le travail de la faucheuse l'emporte de beaucoup, n'importe l'habileté du faucheur.—Elle peut, par jour, abattre cinq hectares de fourrages avec un attelage de deux chevaux. Nous avons, l'an dernier, à Caumont, donné en détail, des prix de comparaison de main-d'œuvre, tous à l'avantage de la faucheuse, nous nous contenterons cette année de nous reporter au rapport qui en fut fait. Nous constaterons seulement que la faucheuse de M. Folliot abat à chaque andain une largeur de terrain mesurant un mètre trente centimètres au moins.

« Depuis 1876, M. Folliot s'est également procuré, pour sa fumière, la pompe à purin de Faure, que nous avons pu voir fonctionner. Il nous reste à vous signaler un cribleur-trieur, d'une simplicité parfaite et d'une valeur incontestable, comme nous avons pu nous en rendre compte. C'est un instrument indispensable pour les cultivateurs qui récoltent une certaine quantité de céréales, plus indispensable encore chez M. Folliot, qui fait le commerce des grains, principalement des avoines; son prix est de 150 fr.

« Nous ne quitterons pas l'exploitation de M. Folliot, sans faire une mention toute particulière de sa vacherie, laquelle se compose de 18 magnifiques vaches laitières de premier ordre, d'une conformation et d'une pureté de race hors ligne.

Digitized by Google

» Nous ne dirons pas que cette vacherie soit la première du canton; ce qu'll y a de certain, c'est qu'elle pourrait concourir avec toutes les autres et elle figurerait assurément aux premiers rangs, sinon au premier. Il est malheureux réellement, que les moyens de la Société ne lui aient pas permis de fonder une récompense spéciale pour les vacheries, la richesse de notre contrée, car nous aurions trouve chez M. Folliot, à placer dignement cette récompense. Heureusement, la Société de l'industrie laitière a mis à notre disposition une médaille de vermeil que nous vous prions, Messieurs, d'accorder à cette vacherie vraiment hors ligne.

« Nous sommes heureux, en outre, de pouvoir réclamer pour M. Folliot la médaille que vous destinez en première ligne, pour l'aménagement des fumiers. La fumière de M. Folliot, munie de la pompe Faure, comme nous vous l'avons dit, mesurait 540 mètres cubes au moment de notre passage, elle a réellement compté cette année plus de 1,200 mètres cubes: elle a parfaitement droit à une médaille d'honneur en argent, que vous voudrez bien accorder à ce cultivateur véritablement remarquable sous tous les rapports.

« Ce n'est pas tout. Nous allons encore vous proposer de décerner à M. Folliot, pour l'introduction de ses machines en général, mais plus particulièrement pour l'introduction de sa faucheuse-moissonneuse, une médaille d'argent et une somme de 100 fr. offerte par M. le comte du Manoir de Juaye.

« On ne saurait trop encourager la propagation des machines perfectionnées dans toutes les exploi-

Digitized by Google

tations agricoles de la contrée, à cause du manque de bras dont on se plaint depuis si longtemps. D'autant mieux que cela permet de faire vite et bien, de bonne besogne.

2° Ferme du Vivier et de la Bruyère à Castillon

Appartenant à M. de Glos, et exploitée par M. Léon Costil.

« Cette ferme, où dominent les labours, se compose de terres de qualité médiocre en général et pour parties amouillantes. Elles réclament un drainage qui y serait fort utile. Nous constaterons que le fermier le demande depuis longtemps en offrant de payer l'interêt de l'argent dépensé. Jusqu'à présent le propriétaire n'a pas cru devoir accéder au désir de son fermier; nous l'y engageons fort, cependant, car ce travail de drainage ne pourrait que tourner à l'avantage de sa propriété dont il augmenterait la valeur.

« La cour de la ferme, assez vaste, est assez difficile d'accession. Un mauvais bout de rue, autrefois en très-mauvais état, mais rendu viable, tout cahoteux qu'il est encore à l'heure présente, grâce au travail du fermier, réclame, cependant encore, une amélioration qui, cette fois, rentre dans les travaux du propriétaire : c'est la construction d'un petit pont sur le cours d'eau qui traverse le chemin.

« Cette cour ayant pour sol le roc, est mal disposée pour le fumier à cause de son plan par trop incliné.

Digitized by Google

Cette disposition demande de grandes précautions si l'on veut retenir près des fumiers les purins sans en perdre ; mais pour cela on peut s'en rapporter à M. Costil. Cette inconvénient n'existerait pas si la maison d'habitation avait été placée à l'entrée, à l'endroit culminant de la cour, entre les deux ailes de bâtiments, cela eût permis de placer la fumière au bas de la cour où tout se verrait réuni, fumiers et purins, par la force des choses, sans la moindre perte et pour ainsi dire sans la moindre précaution. — Au reste cette habitation nous a paru assez convenable. Nous y avons trouvé deux laiteries une grande et une petite, ainsi qu'une baratterie, le tout convenablement installé et tenu avec un soin et une propreté irréprochables.

« Ce qu'il y a de plus remarquable dans la cour, c'est bien certainement l'ordre qui y règne : nous avons pu voir et constater avec quel soin M. Costil ramasse, sous une remise assez vaste, ses voitures et ses instruments aratoires. Nous avons trouvé tout à sa place. Tous ces bâtiments de ferme, sauf une petite partie en tuile sur la laiterie, sont encore couverts en chaume. Là encore nous appelons toute l'attention, toute la bienveillance du propriétaire. Nous avons la conviction qu'il s'entendra facilement avec son fermier qui nous a paru rempli de bon vouloir, pour le remplacement de ces couvertures en chaume et qu'il y contribuera certainement pour sa bonne part. En besogne donc ! et que le concours de 1885 trouve partout de l'ardoise ou de la tuile. Par la même raison on trouvera des tas de fumier plus considérables. Partant avantages de tous côtés.

« Les herbages et les prés sont d'une étendue d'en-

Digitized by Google

viron seize hectares, dont plusieurs mis en herbe par M. Costil. On peut y nourrir 12 à 15 vaches à lait. Nous avons trouvé la vacherie dans un herbage proche la ferme et nous y avons remarqué un bon taureau de pure race cotentine. M. Costil, outre sa vacherie, possede beaucoup de jeunes veaux qu'il élève au piquet dans les labours. Il tient aussi généralement ses chevaux au piquet et nous y en avons trouvé sept lors de notre passage, dont quatre jeunes de 2 à 3 ans, assez remarquables, surtout deux.

« Si les labours, comme nous l'avons dit, jouent à notre avis, un trop grand rôle, puisqu'une grande partie pourrait être convertie en herbages au grand avantage de l'exploitation, nous avons le plaisir de vous dire qu'ils sont en bonnes et dignes mains. Partout, nous les avons trouvés couverts de belles récoltes et nous avons remarqué surtout deux magnifiques champs de blé et une belle pièce de colza. Les composts de printemps ont été traités de main de maître : sarrasin, verdages pour le piquet, betteraves, etc., bien engraissés, bien labourés, ne laissent rien à désirer. Un champ de betteraves, pour sa belle ordonnance, a particulièrement attiré notre attention.

« Les deux jardins potagers, remplis de légumes frais, ne laissent rien à désirer comme tenue.

« M. Costil est un cultivateur très-soigneux, très-actif, tout le prouve dans sa ferme, ne serait-ce qu'à la façon dont il entretient et soigne ses plants de pommiers, bien élagués et dépouillés de plantes

Digitized by Google

parasites et de bois mort ; ne serait-ce qu'à la façon dont il traite ses clôtures et ses haies, ses masses de fossés, dont l'entretien et la tenue font plaisir à voir.

« A ces titres divers et si bien constatés, vous voudrez bien, Messieurs, sur notre proposition, décerner à M. Léon Costil, pour l'ensemble de sa culture, la deuxième médaille d'argent du concours. »

3e Ferme de la Blanchisserie, à Noron

appartenant à la famille CHABLE DE LA HERONNIÈRE, exploitée par Mme veuve TIREL, née FURON

« L'exploitation fermière de Mme Tirel à Noron est d'une petite étendue : cependant elle fait encore valoir quelques terres à Littry.

« Il est regrettable que Madame Tirel n'ait pas sous la main une faisance valoir plus considérable ; car elle nous a prouvé qu'elle serait capable et digne de la faire convenablement marcher, par ce que nous avons pu constater à Noron.

« En effet, Messieurs, aussi bien dans les herbages que dans les labours, nous avons trouvé une culture irréprochable et soignée. Les herbages surtout ont un aspect très-satisfaisant, quand on songe à la difficulté de leur entretien à cause de leur nature mouillante pour la plus grande partie. Mais, crèches et rigoles sont tenues constamment en bon état de

Digitized by Google

manière à permettre l'écoulement des eaux trop abondantes dans une grande partie de cette ferme. Une pièce à labour, surtout, située sur le bord de la route nationale de Bayeux à Saint-Lo, peut être considérée comme un véritable champ d'expérience par la multiplicité et la variété des productions de toutes sortes que Mme Tirel sait en tirer au moyen d'une culture intelligente ayant surtout pour base le pâturage au piquet Les engrais venant en aide à l'intelligence de la culture, cette pièce de terre est véritablement d'un rapport incessant et considérable.

« La cour de la ferme est beaucoup trop petite et les bâtiments sont peu convenables, sauf la maison qui est neuve et couverte en ardoises. Cette maison forme un beau logement, mais la distribution des locaux concernant la fabrication du beurre est vicieuse : la laverie et son fourneau situés contre la laiterie dont ils ne sont séparés que par une cloison réclament d'être déplacés surtout le fourneau dont nous avons pu *de visu* constater le voisinage dangereux pour la laiterie, laquelle, comme tenue, mérite tous nos éloges. Mme Tirel a fait construire à ses frais, faute de logement à la ferme, une baratterie au bout de la maison d'habitation. C'est là qu'il faudrait reporter la laverie et surtout son fourneau, et ramener la baratterie près de la laiterie ; mais pour cela il faut faire appel à la bonne volonté des propriétaires.

« Le potager quoique petit, produit beaucoup de légumes et il est parfaitement entretenu.

Digitized by Google

« Nous avons trouvé chez Mme Tirel 12 vaches, dont une est fort remarquable, 6 veaux bécards et 4 chevaux de trait.

« Nous vous proposons, Messieurs, d'accorder à Mme Tirel, laquelle est secondée dans sa culture par ses deux filles, charmantes demoiselles, la médaille de bronze que vous avez désignée comme la troisième récompense du Concours.

4e Ferme d'Hérouville, à Litteau

Appartenant à M. Charles Perrotte, négociant à Caen, exploitée par M. Désiré-François Marion.

« Il nous reste à vous parler, Messieurs, de la belle ferme d'Hérouville et du cultivateur très-capable qui la dirige. Aussi bien que vous en dirons-nous que vous ne sachiez tout aussi bien que nous, puisque la famille Marion figure constamment aux premiers rangs à chaque concours à Balleroy, et cela depuis l'origine des visites de ferme de la Société qui a épuisé à son égard toutes ses récompenses. Pour vous en convaincre vous n'avez qu'à vous reporter à tous les rapports de vos Commissions, surtout aux rapports de 1866 et 1873, où vous trouverez en détail tout ce qui concerne cette ferme et les excellents cultivateurs qu'elle possède à sa tête depuis si longtemps; en effet la famille Marion occupe la ferme d'Hérouville depuis plus de 80 ans. Depuis 1873 M. Marion a augmenté sa faisance valoir d'une propriété

Digitized by Google

de sa sœur, de sorte qu'à l'heure présente il exploite près de 60 hectares de terres sur lesquels il entretient 30 à 35 vaches à lait, plusieurs taureaux dont un fort remarquable; un nombre considérable d'élèves et environ huit chevaux, ou plutôt huit juments de race, parmi lesquelles nous avons surtout distingué une magnifique pouliche alezane de deux ans d'un grand avenir. La vacherie bien connue de M. Marion a conservé sa vieille réputation; c'est une vacherie dans le genre de celle de M. Folliot, à citer, comme cette dernière, parmi les premières du canton. Pour en finir, nous constatons que l'ensemble général de cette ferme superbe est tenu d'une façon irréprochable et nous n'avons qu'à maintenir les louanges contenues dans les rapports de 1866 et 1873. Aussi, Messieurs, vous proposerons-nous de décerner à M. Marion un rappel très-honorable de toutes les distinctions qu'il a reçues jusqu'à présent de la Société qui regrette de n'en avoir pas de plus hautes à lui accorder, ayant épuisé en sa faveur toutes celles qui figurent dans ses programmes.

« Avant de quitter la ferme d'Hérouville, permettez-nous, Messieurs, une petite digression. M. Perrotte, propriétaire intelligent, aime beaucoup sa ferme et son fermier. C'est pour cela que sur nos instances, il a, depuis le concours de 1873, fait couvrir la vaste habitation d'Hérouville en ardoises. C'est là un excellent commencement, nous l'engageons donc à continuer cette besogne, en remplaçant les couvertures en chaume des deux corps de ferme qui restent à couvrir, soit par de l'ardoise, soit par de la tuile. Nous savons que M. Perrotte a établi un de ses fils à la tête d'une fabrique de tuiles à Touffréville, canton de Troarn ;

Digitized by Google

c'est là une excellente occasion de prouver la valeur de ces produits et un moyen de les introduire dans la contrée. Nous n'insisterons pas, certain que nous sommes de la bonne volonté de M. Perrotte qui ne voudra pas qu'au Concours de 1885 il soit parlé de couvertures en chaume, quand nous visiterons, à nouveau, la ferme d'Hérouville.

« M. Tranchant, maire de Bucels, a réclamé la visite de la Commission, quant à l'aménagement des fumiers seulement. Nous avons trouvé au milieu de sa cour un superbe tas de fumier de plus de 250 mètres cubes parfaitement levé et fort bien aménagé. Le soin que prend de sa fumière M. Tranchant mérite une récompense ; c'est pour cela que nous vous proposons, Messieurs, de lui décerner une médaille de bronze.

AMÉLIORATIONS AGRICOLES

CONSTRUCTIONS RURALES

« Messieurs,

« Si les fermiers, si les propriétaires faisant valoir par eux-mêmes, ont montré si peu d'empressement

Digitized by Google

à réclamer la visite de votre Commission, nous avons la satisfaction de constater que les propriétaires ont tenu à honneur de faire examiner leurs constructions rurales.

« On ne sait pas généralement, surtout quand on n'est pas du métier, combien ces constructions bien comprises, bien établies, importent à la richesse agricole, surtout en ce qui concerne la conservation et l'aménagement des fumiers, principalement des engrais liquides.

« Le champ produit la récolte, mais à la condition de recevoir les engrais auxquels il a droit lui qui fournit la matière première, la paille, élément de premier ordre puisqu'elle donne le moyen, après avoir été animalisée en litière sous les bestiaux, dont elle reçoit toutes les déjections, de faire le premier de tous les engrais, le fumier.

« Il est vrai que, jusqu'à présent, beaucoup de personnes ont pensé que la paille pouvait recevoir un autre emploi qui consiste à faire, pour les couvertures des bâtiments de nos fermes, la concurrence à l'ardoise et à la tuile. C'est pour cela que les couvertures en chaume auxquelles votre rapporteur a déclaré une guerre sans merci, sont encore si nombreuses dans la contrée. C'est pour cela qu'il ne cessera de demander leur disparition complète. Il ne faut pas s'attendre que cette idée qu'il a embrassée particulièrement, dont il a fait, comme il l'a répété si souvent, son *delenda Carthago,* sorte de son esprit. Non, il a déjà tablé dessus, et il continuera d'y tabler, chaque fois que l'occasion s'en présentera. D'autant

Digitized by Google

mieux qu'il a constaté qu'en poussant à la roue, il est parvenu à lui faire faire quelques tours sans compter ceux qu'il compte bien lui faire faire encore et cela sans craindre le moindre déraillement.

« Aussi, pour utiliser les corps de ferme dans l'intérêt bien compris de l'Agriculture, faut-il les disposer d'une manière convenable. Pour cela il faut tenir grand compte de l'orientation d'abord, puis des cours d'eau, chose essentielle, à moins d'impossibilité absolue et matérielle. On en crée de factices, il est vrai, mais cela est toujours coûteux. Surtout quand il ne faut pas perdre de vue que les constructions agricoles ne doivent réclamer que du solide, des matériaux de premier ordre, car la ferme est un outil toujours en besogne, réalisant un travail incessant amenant vite l'usure. En un mot, pour nous résumer, la dépense doit être aussi restreinte que possible, à la condition toutefois, de la faire avec intelligence, surtout avec compétence, celle des gens du métier. Il faut enfin proscrire toute dépense inutile en ce qui touche les constructions rurales, considérées comme le capital improductif par excellence du moment qu'elles ne sont pas nécessaires. Tout ce qui est superflu et monumental doit être banni sans pitié. C'est surtout en Angleterre, que cette idée pratique est appliquée dans toute sa rigueur. Cependant, comme le rapporte un excursionniste, membre de la Société des Agriculteurs France, M. Marc de Haut, il serait impossible, même ridicule de proposer comme exemple absolu à nos cultivateurs, à nos propriétaires, une ferme anglaise à construire en Normandie, et vous allez le comprendre tout de suite par les rapprochements suivants :

Digitized by Google

« Le fermier français habite sa ferme, le fermier anglais habite à côté.

« Le Français loge et nourrit le plus grand nombre de ses agents ; l'Anglais ne loge et ne nourrit personne.

« Le Français cherche à tout abriter, animaux et récoltes; l'Anglais aspire à laisser tout dehors, et n'abrite que le stricte nécessaire.

« Le Français voudrait tout fermer ; l'Anglais laisserait volontiers tout ouvert.

« Il est vrai que sous le ciel presque toujours couvert de l'Angleterre, s'entretient une atmosphère qui échappe également aux trop grandes rigueurs du froid et aux trop grandes ardeurs de la chaleur ; les animaux peuvent donc en tout temps, en supporter le contact

« Il en est de même pour les récoltes de toute nature ; le climat, quelque humide qu'il soit, mais à cause de son uniformité de température, pousse beaucoup moins que le nôtre à la fermentation ; d'où il résulte une moindre nécessité de soustraire à l'action de l'air et aux variations de la température toutes les matières fermentescibles.

« Après ce court préambule nous examinerons si vous le voulez bien, Messieurs, quel mobile a guidé votre Commission pour distribuer dignement vos récompenses. »

Digitized by Google

1° Ferme de Cachy, à Ellon

appartenant à M. le docteur Olive, maire d'Ellon

« Nous réclamerons, Messieurs, avec le plus grand plaisir, pour M. le docteur Olive, maire d'Ellon, la médaille d'honneur de vermeil de votre programme. Nous pensons, Messieurs, que vous éprouverez autant de bonheur que nous mêmes à la lui décerner, et cela surtout quand vous saurez que nous avons, pour ainsi dire été amenés à chercher, à decouvrir le vrai lieu pour placer notre première récompense. Pourquoi, nous dira-t-on? Nous allons vous le dire, Messieurs : c'est que M. Olive est la modestie même ; c'est que jamais, malgré tous les droits qu'il y avait, il n'avait réclamé la moindre distinction, modestie est qualité, vertu même si vous le voulez, et cela le plus souvent ; mais en agriculture au lieu d'être une vertu nous considérons la modestie comme un défaut. (Nous nous empressons de dire que M. Olive n'est pas un agriculteur). Car l'intérêt général devant profiter des résultats bien compris et bien établis, nul n'a le droit de cacher ce qu'il fait, surtout ce qu'il fait bien. Au contraire, tout progrès agricole doit être vulgarisé, jeté aux quatre vents du Ciel (c'était la maxime de notre cher M. de Caumont), puisque tout le monde doit en profiter, puisque nous avons, nous agriculteurs, charge d'âmes, puisque nous sommes les nourriciers de l'humanité. Eh bien ! cette fois,

Digitized by Google

malgré sa modestie, M. Olive ne nous échappera pas. Nous ne vous dirons pas cependant que sa ferme est construite d'une manière complètement satisfaisante ; mais cela tient à ce qu'elle n'a pas été bâtie d'un seul jet ; non, puisque M. Olive a profité des anciennes constructions. Il est bien certain, par exemple, que nous n'aurions pas construit la maison d'habitation là où elle se trouve, mais bien dans la partie la plus élevée de la cour, à gauche de l'entrée principale en regard de la belle et splendide vallée de l'Aure. Il est bien certain que cette grange d'ancienne construction, qui vient se jeter en travers de la cour pour l'encombrer, n'a rien de bien gracieux et surtout rien d'avantageux pour l'ensemble général. Ce n'est pas cela qui nous arrête chez M. Olive, et cependant tous les bâtiments de la ferme de Cachy, sont aussi convenables que tous les autres bâtiments des autres fermes du canton d'ancienne construction ; ils sont tous, du reste, réunis, compacts, et formant une cour sur ses quatre côtés. Ce qu'il y a à signaler chez M. Olive, plus particulièrement, c'est la destruction de toutes les anciennes couvertures en chaume remplacées par des couvertures en ardoises, et cela à partir de 1840. C'est le bon exemple qu'il a par là donné, depuis près de 40 ans, aux propriétaires et aux agriculteurs du canton, exemple suivi assez lentement jusqu'à présent, mais qui, espérons-le, continuera d'être suivi avec persévérance. Aussi, pensons-nous bien, n'être pas toujours la voix qui crie dans le désert, et arriver, malgré la routine, à cette amélioration agricole excellente, puisqu'elle à l'augmentation des fumiers et qu'elle constitue même, à l'heure présente, une économie, si on veut bien se rendre compte que, de toutes les couvertures,

Digitized by Google

la couverture en chaume est la plus dispendieuse, et surtout la plus dangereuse quant aux risques d'incendies. Vous voyez donc bien, Messieurs, que votre Commission n'a fait que son devoir en vous proposant d'accorder à M. Olive la médaille d'honneur en vermeil de votre Concours.

2° Ferme de Briquesard à St-Martin-de-Blagny

Appartenant à M. Léon Angot, ancien notaire à Coutances

La ferme de M. Angot vue du chemin de fer, située au milieu de beaux herbages, présente un aspect charmant et respirant la gaieté comme toutes les constructions avantageusement situées où figure la brique, toujours agréable à l'œil.

« Mais ce que nous recherchons dans une ferme normande ce n'est pas le confortable et les agréments que présentent, par exemple, les cottages des riches agriculteurs anglais, véritables habitations de plaisance des gentleman-farmers.

« Ce que nous demandons pour nos fermes, c'est une construction pratique appliquée à la culture bien entendue de la contrée. A plusieurs reprises, l'année dernière à Caumont, et aujourd'hui même nous avons exprimé notre manière de voir et d'entendre à cet égard : Ce que nous appelons notre *criterium en matière de constructions rurales*. Notre grand prin-

Digitized by Google

cipe nous le répétons, est de tenir le plus grand compte de l'orientation, surtout de la situation des cours d'eau si utiles à tous les points de vue. Ceci posé, la maison d'habitation doit occuper d'abord, et principalement, l'attention du constructeur rural, puisque c'est de là, comme d'un observatoire, que doit s'exercer toute la surveillance sur tout le corps de ferme. Tout le reste de la construction doit être disposé en conséquence.

« Aussi la maison doit-elle occuper la partie la plus élevée et la mieux orientée de la cour, autant que possible la façade au midi ; et former un des côtés d'un quadrilatère fermé par deux corps de bâtiments placés sur la maison en retour d'équerre, de manière à former deux ailes. Enfin toutes les fois qu'on le peut, fermer le quatrième côté de ce quadrilatère au moyen d'une douve d'une largeur et d'une profondeur suffisantes. Une belle douve ferme tout aussi solidement qu'un mur une cour de ferme, sans masquer en quoi que ce soit la vue de l'habitation tout en procurant l'avantage de fournir l'eau nécessaire à l'abreuvage des bestiaux et à tous les besoins de la ferme, surtout en cas d'incendie.

« Le plan de construction de la ferme de M. Angot est loin de remplir ce programme, dans lequel, cependant, on aurait pu faire figurer une belle douve.

« La maison d'habitation n'a pas l'air du tout d'être construite pour la ferme; et, derrière, au lieu d'en faire partie intégrante, ont été adossés à l'instar de hangars tous les locaux destinés à l'industrie beurrière : laiterie, baratterie, beurrerie, etc., tandis qu'ils

Digitized by Google

devraient figurer au premier rang dans une ferme composée entièrement d'herbages Ces locaux sont, du reste, installés avec beaucoup de goût, il n'y manque rien ; mais ils nous ont paru un peu trop petits. — Ce qui a été observé avec le plus de soin au point de vue agricole, c'est que, dans le même corps de bâtiments, figurent tous les logements destinés par leur emploi même à faire des fumiers : hangar fort bien établi pour quinze à vingt vaches, porcherie, étable à veaux, écurie, etc., tous sur la même ligne. Cette rangée d'appartements ne laisserait rien à désirer, si, à l'extrémité, on voyait figurer une belle fumière maçonnée, munie d'une fosse à purin, et, justement, il reste l'emplacement nécessaire pour l'établir : Nous engageons fort M. Angot à faire ce travail qui complétera parfaitement cette partie de son corps de ferme, quand il aura encore, toutefois, apporté son attention sur la cour de la porcherie, laquelle réclame un pavage permettant d'y opérer tous les lavages nécessaires, en faisant écouler tous les purins qui en proviendront dans la fosse à purin que nous réclamons.

« Nonobstant les observations qui précèdent, la ferme de M. Angot, n'en demeure pas moins une construction remarquable, très-solide et où figurent des matériaux de premier choix. On y a remplacé, avec grand avantage, au moyen de planchers en bois les planchers poudreux en terre des anciennes fermes et la totalité des couvertures est en ardoises, c'était presque forcé, il est vrai, puisque la ferme ne renferme pas une parcelle de terre labourable. En conséquence, vous voudrez bien, Messieurs, décerner à M. Angot, la médaille d'argent qui figure

Digitized by Google

comme seconde récompense au programme de votre Concours.

3° Ferme du Vivier, à Lingèvres

Appartenant à Mme Goujon de St-Thomas

« Nous avons visité avec le plus grand intérêt le beau corps de ferme de Mme de St-Thomas, à Lingèvres, où M. Hemery est fermier. Nous avons trouvé là tout un corps de bâtiments reconstruit à neuf avec le plus grand soin, à la suite d'un incendie arrivé il y a environ dix ans. Cette construction a été fort bien comprise, malgré un emplacement limité et restreint, à cause du voisinage du bourg de Lingèvres. Ce corps de bâtiment neuf comprend une jolie maison d'habitation, très-convenable, des locaux, pour l'industrie beurrière bien établis, sauf l'aération peut-être, à cause du voisinage dont nous venons de parler. Au reste, tout, dans ce bâtiment, est superbe, et admirablement construit, avec d'excellents et beaux matériaux, aussi bien le pressoir que l'écurie, etc., etc. Ce que nous avons surtout remarqué c'est l'existence de deux magnifiques greniers planchéiés et superposés, de 16 mètres de longueur sur 6 mètres de largeur. Ils sont même trop considérables pour l'étendue de la ferme qui n'est que de 40 hectares. Il va sans dire que cette belle construction est couverte en ardoise. Mme de St-Thomas se dispose à donner plus d'élévation aux murs de sa grange et à la couvrir en ardoises.

Digitized by Google

Elle va, enfin, faire construire un beau hangar pour la stabulation des bestiaux de son fermier. Nous lui conseillons de le placer dans le petit jardin qui se trouve à droite en entrant dans la cour de la ferme et d'ajouter ce petit jardin à cette cour qui est beaucoup trop petite aujourd'hui, ce qui procurera en même temps une entrée beaucoup plus facile que celle qui existe en ce moment. Il ne restera plus qu'à combiner un système de caniveaux pour amener tous les purins de la ferme à la fosse à purin qui existe dès maintenant et à établir une fumière près de cette fosse pour avoir une cour de ferme complète et bien établie à la ferme du Vivier. Cette fosse qui tient 4,000 litres manque de pompe, ce qui, à notre avis, n'est pas un grand inconvénient à cause de l'entretien que nécessite continuellement cet instrument que des hommes munis de seaux remplacent fort bien et tout aussi économiquement. Cette observation ne prend nullement la tournure d'une réclame en faveur de MM. les fabricants de pompes pour fumières, mais ce n'est pas là le but que nous voulons atteindre. Après cet exposé nous vous prierons, Messieurs, d'accorder à Mme Goujon de St-Thomas la première médaille de bronze, récompense dont elle est digne assurément.

4° Ferme de M. Le Cocq-Beaupré

Maire de Chouain, à Chouain

« Notre dernière visite à constater est celle que nous avons faite chez M. Le Cocq-Beaupré à Chouain.

Digitized by Google

Sa ferme est d'ancienne construction ; mais depuis quelque temps, il y a fait des travaux véritablement considérables tant en donnant plus d'élévation aux murs des bâtiments qu'en les couvrant en généralité en ardoise. Un jardin magnifique attenant à la cour de la ferme, a été fermé du côté des herbages par une douve superbe : Il en est chez M. Lecocq-Beaupré, comme dans beaucoup d'anciennes constructions qui ont été conservées. Si on bâtissait à neuf présentement, ce serait sur un autre plan. — Quoiqu'il en soit, M. Le Cocq-Beaupré mérite une récompense ; car il est facile de se rendre compte qu'il veut tirer de ses bâtiments de ferme pour leur utilité et pour leur bon entretien tout le parti qu'il y a à en tirer ; on le voit par ce qui a été fait jusqu'à présent, ce qui permet de répondre des travaux de l'avenir. C'est pour cela, Messieurs, que nous avons jugé M. Le Cocq-Beaupré, digne de recevoir la seconde médaille de bronze du programme de ce Concours.

« Nous avons encore, cependant, à vous rendre compte de la visite que nous avons faite à la ferme de la Belle-Haye, située à Trungy, et appartenant à M. Gabriel Joret-Desclosières, laquelle est occupée comme fermier par M. Charles Lebourgeois.

« M. Desclosières, qui avait réclamé la visite de votre Commission n'avait pas précisément entendu concourir par le fait. Il avait plutôt voulu prendre date pour le prochain Concours de Balleroy, relativement à son drainage, à sa conversion de terres labourables en herbages, à la mise en état de ses bâtiments ruraux, à la réparation ou à l'amélioration des chemins qui conduisent à sa ferme, surtout au

Digitized by Google

remplacement des chaumes par de l'ardoise sur les bâtiments de sa ferme. Nous avons trouvé tous ces travaux plus ou moins avancés, au moment même de leur transformation, c'est pour cela que nous en avons pris très-bonne note pour le prochain Concours, et, assurément, nous aurons chez M. Desclosières, à ce moment-là, à placer une de nos récompenses. En attendant, nous l'invitons, dès maintenant, à se préoccuper principalement, parmi ses travaux d'amélioration, des locaux qui servent à l'industrie beurrière : de sa laiterie, de sa laverie qui réclament, sur l'heure, leur mise en parfait état de fonctionnement; tout en tenant compte d'une pompe déjà installée qui procure de bonne eau au fermier qu'il avait auparavant la peine d'aller chercher à près de 250 mètres de distance. Que M. Desclosières ne reste pas en route, et que la laiterie, la laverie et le reste, concernant la fabrication du beurre, reçoivent immédiatement tous les travaux qu'ils réclament encore, surtout comme pavage, et nous sommes certains d'avance que, pour cela, M. Bourgeois ne cherchera pas chicane à son propriétaire.

« Vous n'attendez pas, Messieurs de votre rapporteur qu'il se livre à nouveau à ces considérations générales qu'il a développées dans son rapport, en 1876, pour tout l'arrondissement, alors qu'il s'agissait du Concours de l'Association normande, à Bayeux. Pas plus, en ce qui concerne, cette année, le canton de Balleroy; car il ne saurait que répéter ce qu'il eut l'honneur de vous exprimer l'année dernière à Caumont, les cantons de Balleroy et de Caumont se ressemblant beaucoup à l'égard de la culture agri-

Digitized by Google

cole. Ils appartiennent, dans tous les cas, à la même contrée du Bocage. Le sol du canton de Balleroy est rangé par M. de Caumont, dans sa topographie géognostique, dans la région phylladique caractérisée par le schiste ardoisier si abondant à la Bazoque et à Castillon.

« Plus étendu en territoire que celui de Caumont le canton de Balleroy, posséde généralement des exploitations plus considérables; la plupart des fermes comptent plus d'hectares que celles du canton voisin.

« L'élément industriel y est également plus développé et l'usine y domine davantage.

« Nous ne vous parlerons pas de la grande exploitation forestière de la belle forêt de Cerisy, qui s'appelle ainsi probablement, parce que tout son territoire est situé sur Montfiquet. Il est vrai qu'au Moyen-âge, elle s'appelait Forêt de Montfiquet ou Buisson des Biards, et il serait juste de lui restituer ces noms primitifs qui relèvent de l'histoire, en laissant à Cerisy son nom historique de Cerisy-l'Abbaye.

« Nous ne vous parlerons pas non plus de l'industrie houillère des Mines de Littry et de leur extension sur St-Martin-de-Blâgny. Non plus que de l'industrie chaufournière à qui elle fournit ses charbons.

« Mais nous vous entretiendrons, si vous le voulez bien, et cela en quelques mots, d'une industrie qui touche de bien plus près à l'agriculture. Nous voulons parler de l'industrie de la poterie de terre, de la

Digitized by Google

céramique et de ses établissements à Noron, au Tronquay, à St-Paul-du-Vernay.

« Cette industrie fait un commerce considérable à cause de la multiplicité et de la grande utilité de ses produits. Ces produits consistent principalement en tuiles, en tuyaux de drainage, en pavés pour les laiteries. Mais surtout en pots à lait et ceraines pour mettre la crème, d'une cuisson toute particulière, et à l'abri de toute concurrence. Ils consistent également en pots de toutes grandeurs pour les salaisons, connus sous le nom de *mahons*. — Et enfin en briques de toutes sortes pour maçonnerie, cloisons, corniches, etc.

« Malgré l'importance, dans le canton de Balleroy, de l'industrie de la céramique, de la poterie de terre, tant au point de vue de l'entretien de nos laiteries et de leurs accessoires, tant au point de vue de la fabrication des tuyaux de drainage, tant au point de vue de la tuile qui ferait si belle figure pour remplacer avec grand avantage nos vieilles couvertures de chaume qui, nous l'espérons, auront bientôt disparu de la contrée, nous devons constater que les fabricants ne montrent pas un bien grand zèle à faire visiter leurs établissements, puisque, jusqu'à présent, il ne nous a été donné, dans la Société d'Agriculture, de visiter qu'un seul de ce genre, toujours le même. Nous voulons parler de la fabrique créée au Tronquay par M. Rocquancourt, fils de M. le colonel Rocquancourt, ancien commandant de l'Ecole égyptienne établie en France sous le règne de Louis-Philippe, pour l'instruction des fils de Méhemet-Ali, et pour celle des jeunes égyptiens, les plus dis-

Digitized by Google

tingués, sortis des familles qui voulaient frayer avec la civilisation européenne, dans le but de faire profiter la vieille Egypte de cette civilisation si attardée sous la puissance énervante du gouvernement turc.

« Cette fabrique, aujourd'hui dans les mains de M. Gallier-Godfroy, n'a pas périclité, bien au contraire. Vous n'attendez pas de nous que, nous vous fassions un nouveau détail de cette belle industrie, car nous ne ferions que reprendre notre compte-rendu des derniers Concours, où nous sommes entrés dans les plus grands détails. Nous constaterons seulement que la fabrication a doublé dans la proportion de 500,000 à un million de produits; et cela depuis le dernier Concours de Balleroy. La machinerie qui joue un grand rôle dans l'affaire, a été augmentée de deux machines à étirer la terre à potier, et de trois nouvelles presses mécaniques.

« Nous devons récompenser, Messieurs, cette industrie dont nous avons le plus pressant besoin, nous devons la récompenser pour l'utilité qu'elle a pour l'entretien de nos mobiliers et pour le pavage de nos laiteries et de tout ce qui en dépend ; mais non moins pour le service qu'elle rend au drainage de la contrée *auquel* elle peut fournir des tuyaux de première qualité de tous les échantillons, variant de 30 fr. à 200 fr. *le mille* à commencer par ce que l'on appelle le n° 3 pour finir par le n° 14. Non moins encore pour la fabrication de la tuile que nous ne cesserons de préconiser pour couvrir nos bâtiments de ferme, à moins qu'on ne lui préfère l'ardoise. Toutes ces considérations réunies, vous ferez justice en décernant à M. Gallier-Godfroy une médaille d'argent grand module

Digitized by Google

à laquelle il a parfaitement droit bien que sans concurrent. En lui la Société d'Agriculture veut récompenser et encourager l'industrie de la poterie de terre dont il a bien voulu nous faire visiter les bons et nombreux échantillons dans sa belle fabrique du Tronquay, échantillons qu'il a présentés le jour du Concours même à Balleroy.

« Nous touchons, Messieurs, à la fin de ce rapport que nous aurions voulu rendre plus concis; mais nous avons pensé que les observations qu'il contient ne viennent pas hors de propos. Nous avons pensé qu'il est toujours bon de mettre en lumière ce qui doit être vu et observé. Nous avons même pensé que la critique a du bon quand elle a sa raison d'être; qu'alors au lieu d'être un hors-d'œuvre elle devient un stimulant en mettant en jeu l'amour-propre. Car s'il a été fait beaucoup, il reste encore beaucoup à faire au point de vue agricole dans la contrée, et nous resterons encore longtemps sur la brèche avant d'avoir ville gagnée. Quoiqu'il en soit, en tenant compte du travail accompli, des résultats obtenus nous avons foi dans l'avenir et nous avons la conviction intime que dans les mains de la jeune génération qui nous environne, l'agriculture est loin d'être en péril. Nos jeunes agriculteurs tiendront à honneur de tenir haut et ferme la vieille bannière agricole de leurs pères, sur laquelle sont inscrits en lettres capitales ces mots : TRAVAIL ET PROGRÈS. Tout le monde sait qu'un travail opiniâtre vient à bout de tout, selon la maxime des latins : *Labor improbus omnia vincit.* Tout le monde sait encore que le travail est un trésor

Digitized by Google

comme nous l'a fort bien appris notre grand moraliste La Fontaine :

Travaillez, prenez de la peine :
C'est le fond qui manque le moins.
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
Creusez, fouillez, bêchez ; ne laissez nulle place
Où la main ne passe et repasse.

Le Laboureur et ses Enfants.

Fable IX. Liv. V.

« Oh ! ces grands moralistes, nous avons beau dire et beau faire, ils seront éternellement nos maîtres. Leurs enseignements feront toujours notre loi.

« En tenant compte de ces bons conseils, le progrès sera certain si nous voulons examiner en quoi il consiste et pour cela nous n'aurons qu'à méditer la définition qu'en a donnée un grand industriel qui est en même temps un grand vulgarisateur :

« Le Progrès est en raison directe de l'action de « l'homme sur les choses et en raison inverse de « l'action de l'homme sur l'homme, avec cette « devise : TOUT PAR LA SCIENCE. »

« Et c'est surtout en agriculture qu'il faut faire appel à la science, car le progrès est lent de sa nature et il demande de vigoureux coups de collier. Pascal a donné la loi du progrès social avec cette sûreté de

Digitized by Google

coup-d'œil et cette concision de paroles qui sont le propre du génie : « La nature va par progrès, dit-il, « *itus et reditus*. Elle passe et revient, puis va plus « loin, puis deux fois moins, puis plus que jamais. »

« Avant de nous quitter, Messieurs : *Cœtorum censeo Carthaginem esse delendam*. Oui, Messieurs, détruisons à fin nos couvertures en chaume, rendons à la terre notre bonne mère, la nourriture à laquelle, sous forme d'engrais, elle a si bien droit. Elle ne sera pas ingrate pour ses enfants : elle ouvrira son sein et vous y trouverez, dans notre région même, plus favorisée en cela que beaucoup d'autres, la terre à potier dont on fait la tuile, le schiste ardoisier de premier ordre dont nous pourrons faire de l'ardoise à la condition toutefois de remettre sur pied à Caumont, à La Bazoque et à Castillon cette industrie, arrêtée aujourd'hui au grand détriment des intérêts agricoles de tout notre pays. »

M. Georges Villers a rendu compte ensuite des travaux de la commission chargée d'examiner, au point de vue de l'enseignement agricole, les élèves des écoles du canton.

Et M. Royer, l'un des secrétaires, a proclamé dans l'ordre suivant les récompenses accordées à la suite des différents concours :

AMÉLIORATIONS AGRICOLES

Constructions rurales

Médaille de vermeil. — M. le docteur Olive, maire d'Ellon, pour sa ferme de Cachy, sise à Ellon.

Digitized by Google

Médaille d'argent. — M. Angot, ancien notaire à Coutances, pour sa ferme de Briquesard, sise à St-Martin-de-Blâgny.

1re Médaille de bronze. — Mme veuve Goujon de Saint-Thomas, pour sa ferme du Vivier, sise à Lingèvres.

2me Médaille de bronze.— M. Le Coq Beaupré, maire de Chouain, pour sa ferme sise en cette commune.

Tenue et direction des Exploitations

Rappel très-honorable de toutes les distinctions des précédents concours. — M. Marion, agriculteur à la ferme d'Hérouville, à Litteau.

1re Médaille d'honneur en argent (grand module). — M. Jean Folliot, propriétaire et agriculteur à Chouain (ferme de Belval).

2me Médaille en argent. — M. Léon Costil, agriculteur à Castillon (ferme de la Bergerie, appartenant à M. de Glos).

Médaille de bronze. — Mme veuve Tirel, née Furon, à Noron (ferme de la famille Chable de la Héronnière).

Médaille de vermeil, offerte par la Société française de l'industrie laitière. — M. Folliot, de Chouain, pour sa belle vacherie.

Aménagement des fumiers

Médaille d'honneur en argent. — M. Jean Folliot, agriculteur à Chouain.

Médaille de bronze.—M. Henri Tranchant, maire à Bucels.

Tuyaux de drainage, tuile, brique et pavés de laiterie

Médaille d'argent (grand module). — M. Gallier-Godefroy, fabricant au Tronquay.

Machines agricoles

Médaille d'argent et une somme de 100 fr., offerte par M. le comte du Manoir de Juaye, conseiller d'arrondissement, pour

Digitized by Google

encourager l'introduction de la faucheuse dans les exploitations agricoles. — M. Folliot, agriculteur à Chouain.

PRIX DE MORALITÉ

HOMMES

1er Prix de 100 fr. — M. Margueritte, Pierre, domestique chez M. Godard, cultivateur à Littry, 41 ans de services.

2e Prix de 50 fr. — M. Margueritte, Pierre, domestique chez M. Longuet, cultivateur à Castillon, 30 ans de services.

3e Prix de 25 fr. — M. Vastel, Pierre, domestique chez Mlle de Tonnoy, propriétaire à Cahagnolles, 31 ans de services.

Mention honorable. — M. Maresq, François, domestique chez M. Dubosq, cultivateur à Trungy, 30 ans de services.

Mention honorable. — M. Colleville, Charles, domestique chez Mme veuve Leboiteux, cultivatrice à St-Martin-de-Blàgny, 28 ans de services.

Mention honorable. — M. Moulay. Amand, domestique chez M. Thouroude, cultivateur à La Bazoque, 27 ans de services.

Mention honorable. — M. Le Roux, Auguste, domestique chez M. Bâton, Louis, cultivateur à Condé-sur-Seulles, 27 ans de services.

Mention honorable. — M. Lepoultier, Gilles, domestique chez M. Le Tourneur, cultivateur à Balleroy, 22 ans de services.

Mention honorable. — M. Laurent, Charles, domestique chez Mme veuve Barbey, cultivatrice à Planquery, 20 ans de services.

Mention honorable. — M. Lemanicier, Pierre, domestique chez Mme veuve Langlois, cultivatrice à Campigny, 20 ans de services.

Mention honorable.—M. Lamy, Léon, domestique chez M. Longuet, cultivateur à Lingèvres, 19 ans de services.

Digitized by Google

FEMMES.

1er Prix de 100 fr. — Mlle Bonaventure, Pauline, domestique, chez M. Thomine, cultivateur à Planquery, 30 ans de services.

3e Prix de 50 fr. — Mlle Baudre, Adèle, domestique, chez M. Le Breton, cultivateur à Planquery, 24 ans de services.

3e Prix de 25 fr. — Mlle Lemière, Justine, domestique chez Mme veuve d'Arthenay, propriétaire à Juaye-Mondaye, 26 ans de services.

Mention honorable. — Mme Maresq, Aimée, domestique chez M. Lecoq-Beaupré, cultivateur à Chouain, 17 ans de services.

Mention honorable.—Mlle Le Neveu, Victoire, domestique chez M. Lebrun, cultivateur à Planquery, 17 ans de services.

Mention honorable. — Mlle Hervieu, Marie, domestique chez M. Letellier, cultivateur au Tronquay, 17 ans de services.

Après la proclamation des prix de moralité, le secrétaire a déclaré au nom de la Société d'Agriculture, qu'elle regrettait que ses règlements ne lui permissent pas de récompenser ceux qui, quoique non attachés aux exploitations agricoles, contribuaient dans d'autres professions, par leur fidélité et leur dévouement, à la prospérité de leurs maîtres, mais qu'elle se ferait un devoir de signaler leurs noms à la presse locale. C'est pour cette raison qu'elle recommandait à l'attention publique MM. Aimable Scelles et Pierre Victoire dit Dolivet, employés chez M. Demiharang, entrepreneur de maçonnerie à Balleroy ; le premier depuis 44 ans et le second depuis 42 ans.

ENSEIGNEMENT AGRICOLE PRIMAIRE.

Instituteurs

Médaille de vermeil. — M. Le Dresseur, instituteur à St-Paul-du-Vernay.

Médaille d'argent grand module. — M. Laloë, instituteur à Littry.

Digitized by Google

Médaille d'argent grand module. — M. Roberge, instituteur à Balleroy.

Médaille d'argent petit module. — M. Lebrun, instituteur au Tronquay.

Médaille d'argent petit module. — M. Gatherine, instituteur à Litteau.

Médaille de bronze grand module.—M. Durand, instituteur au Molay.

Médaille de bronze petit module. — M. Halley, instituteur à Juaye-Mondaye.

Médaille de bronze petit module. — M. Maine, instituteur à Noron,

Mention honorable. — M. Madeleine, instituteur à Trungy.

Mention honorable. — M. Derdos, instituteur à Lingèvres.

Institutrices.

Médaille d'argent grand module. — Mme Hamon, institutrice à Balleroy.

Médaille d'argent grand module. — Mlle Guilbert, institutrice à St-Paul-du-Vernay.

Médaille d'argent petit module. — Mme Le Grain, institutrice au Molay.

Médaille de bronze petit module. — Mlle Hardy, institutrice à Lingèvres.

Mention honorable.—Mme Marie, institutrice à Cahagnolles.

Mention honorable.—Mme Béhue, institutrice à Planquery.

Mention honorable.—Mme Roussel, institutrice à Littry.

Mention honorable.—Mme Marie, institutrice au Tronquay.

M. le comte de Revilliasc, conseiller d'arrondissement pour le canton, a bien voulu offrir une somme de 100 fr. qui a été affectée à l'acquisition de prix pour les élèves des écoles ci-dessus.

Digitized by Google

CONCOURS D'ANIMAUX

Race bovine

TAUREAUX

M. Le Provost de Launay, député de l'arrondissement, et M. le baron Gérard, conseiller général du canton, ont bien voulu accorder : le premier, une somme de 400 fr. et le second une somme de 500 fr. pour les affecter avec les fonds dont elle disposait elle-même aux primes ci-après :

1re prime d'arrondissement de 400 fr. — M. Thomas Castel, de Maisons.

2e prime d'arrondissement de 200 fr. — Lepaisant, de Longueville.

1re prime supplémentaire de 120 fr. — M. Lefrançois, fils, de Saon.

2e prime supplémentaire de 80 fr. — M. Letourneur, Charles, de Crouay.

Mention honorable, n° 12.—M. Marion à Litteau.

PRIMES CANTONALES

1re prime de 400 fr. – M. Tranchant, de Bucels.

2e prime de 200 fr. — M. Rauline, Prosper, de Vaubadon.

3e prime de 100 fr. — M. Marion, François, de Litteau.

1re prime supplémentaire, n° 5, de 60 fr. — M. Désiré Salles, de Castillon.

2e prime supplémentaire, n° 13 de 40 fr. — M. Boissel, fils, du Molay.

3e prime supplémentaire, n° 3, de 30 fr. — M. Léon Costil, de Castillon.

4e prime supplémentaire de 20 fr. — M. Thouroude, de La Bazoque.

Digitized by Google

Génisses et Vaches laitières

VACHES LAITIÈRES DE TOUT AGE

1re prime de 150 fr. — M. Letourneur, François, de Balleroy.

2e prime de 75 fr. — M. Thouroude, maire de La Bazoque.

Mention honorable. — M. Boissel, Laurent, du Molay.

Génisses

1re prime de 100 fr. — M. Le Nourrichel, maire de Campigny.

2e prime de 50 fr. — M. Thouroude, de La Bazoque.

Mention honorable. — M. Boissel, Laurent, du Molay.

Mention honorable. — M. Dupont, Victor, de Castillon.

Race porcine

Prime de 50 fr. — M. Folliot, Jean, de Chouain.

Concours de Volailles

Prime de 15 fr. — M. Gonthier, Félix, du Vernay, pour son lot de volailles, Crèvecœurs croisés.

CONCOURS DE LABOURAGE

1re prime de 70 fr. — M. Lecacheux, cultivateur au Tronquay.

2e prime de 60 fr. — M. Lamy, Léon, domestique, chez M. Longuet, à Lingèvres.

3e prime de 40 fr. — M. François-Louis Bazire, domestique chez M. Lesage, à Juaye-Mondaye.

4e prime de 30 fr. — M. Héroult, domestique chez M. Dubosq, à Trungy.

Concours de beurres

1re médaille d'argent. — M. Folliot, de Chouain.

Médaille de bronze. — M. Costil, de Castillon.

Digitized by Google

Cidre

Mention honorable. — M. Guibert, de Trévières, pour son cidre mousseux.

Instruments

Rappel de médaille d'or. — M. Durand, fabricant à Isigny, pour ses barattes remarquablement exécutées.

Médaille d'argent. — M. Thézart, de Balleroy, pour avoir contribué à faire connaître dans le canton plusieurs instruments perfectionnés.

Médaille de bronze. — M. Villeroy, de Balleroy, pour ses instruments agricoles.

Médaille de bronze. — M. Desbouillons, de Balleroy, pour articles de sellerie.

Rappel de médaille de bronze. — M. Maine, instituteur à Noron, pour ses instruments d'agriculture.

Mention honorable. — M. Eudine, François, charron à Vaubadon, pour ses voitures.

Après la distribution des récompenses, pendant laquelle la fanfare de Balleroy, réorganisée pour la circonstance, a fait entendre différents morceaux, ont eu lieu les jeux et divertissements du programme.

A 6 heures et demie, dans la halle aux grains, artistement décorée d'instruments de culture et d'équipages agricoles, s'est tenu, sous la présidence de M. le comte de Toustain, ayant en face de lui M. le maire de Balleroy, le banquet traditionnel; on y remarquait dans l'ordre de préséance, les notabilités et les personnes qui figuraient à la distribution des récompenses. L'honorable conseiller général du canton de Ba-

Digitized by Google

yeux, M. Niobey, l'un des invités de la municipalité de Balleroy, s'étant trouvé empêché d'y assister au dernier moment ainsi qu'aux Conconrs de la journée s'était fait excuser par M. le maire.

Au dessert, M. de Toustain s'est levé le premier et a porté le toast suivant :

« Messieurs,

« Au moment de clore ce beau concours, où chacun de nous a pu se dire, en en voyant la magnifique exposition, qu'il était fier de son pays, qu'il était fier d'être Normand, , il m'appartient en qualité de Président de la Société d'Agriculture de Bayeux, d'exprimer à M. le Maire de Balleroy, à Messieurs les Conseillers municipaux, à Messieurs les membres du Comité d'organisation, toute notre reconnaissance pour la manière gracieuse, cordiale et intelligente avec laquelle nous avons été accueillis.

» Balleroy, par sa situation exceptionnelle, réunissant dans un riche pays, à la proximité d'une superbe forêt, la vue majestueuse d'un beau château aux souvenirs historiques, aurait par lui-même le plus grand attrait pour le voyageur de tous les jours ; mais lorsque l'animation d'un beau concours agricole, comme celui-ci, vient embellir ses charmes naturels, Balleroy laisse à l'imagination un profond souvenir.

« J'ai prononcé le mot *souvenir* ! Il m'est impossible ici de ne pas penser à ce jeune Député, qui portait votre nom, que nous avons tous regretté, et moi, tout

Digitized by Google

particulièrement, qui attachais tant de prix à son amitié ! Il vous aimait beaucoup, il savait partout défendre vos intérêts. Il a laissé de précieux exemples, à ceux qui ont à cœur de suivre ses traces.

« Aujourd'hui, Messieurs, vous avez su exercer la plus charmante hospitalité. Les habitants du canton de Balleroy, comprenant qu'en recevant les Membres de la Société d'Agriculture de Bayeux, ils recevaient de vrais amis, le leur ont témoigné de la façon la plus aimable. A nous, à les en remercier.

» Aussi, Messieurs, j'ai l'honneur de vous proposer un toast :

» A M. le Maire de Balleroy.

» A Messieurs les membres du Conseil municipal.

« Aux intelligents organisateurs du Concours agricole !

M. Chabriac, maire de Balleroy a d'abord remercié la Société d'agriculture, dans la personne de son honorable président de sa visite qui procurait tant de satisfaction aux intérêts du canton et tant de joie à la population du chef-lieu ; s'adressant ensuite aux conseillers généraux de l'arrondissement, il les a aussi remerciés des efforts qu'ils avaient déjà faits en faveur de l'établissement d'une ligne du chemin de fer de Caumont à Port-en-Bessin par Balleroy, il les a priés de vouloir bien continuer à cette localité tout l'intérêt que comportaient et sa situation exceptionnelle et le développement des communes intéressées

Digitized by Google

M. Galtié, sous-préfet, s'est leve à son tour et a porté en ces termes la santé de M. Jules Grévy, Président de la République Française.

« Monsieur le Président,

« Messieurs,

« Je vous remercie de m'avoir invité à cette fête agricole ; rien ne pouvait m'être plus agréable que de venir témoigner par ma présence, de la sollicitude du gouvernement de la République pour les intérêts de l'agriculture et d'apporter mes félicitations et mes hommages aux Agriculteurs de cette contrée

« Votre arrondissement est beau et fertile, grâce à votre intelligente activité, ces produits ont acquis une réputation qui s'étend, non-seulement du nord au midi de la France, mais chez tous les peuples voisins.

« Continuez, Messieurs, à donner tous vos soins à ces nobles travaux des champs que le sol fécond de la Normandie rend d'ailleurs si attrayants.

« Le Gouvernement de la République ne reste pas indifférent à vos efforts et ses yeux sont constamment tournés vers ces populations agricoles dont il veut contribuer à augmenter le bien-être et pour lesquelles il multiplie ses écoles et ses routes, développe ses réseaux de chemins de fer et étudie les questions des traités de commerce.

Digitized by Google

« Vous profiterez, j'en suis sûr Messieurs, des longues années de tranquillité et de paix que nous assure ce Gouvernement, dont la base est le suffrage universel et le couronnement la Liberté, pour vous livrer avec plus d'ardeur encore, si c'est possible à vos utiles travaux.

« Vous contribuerez ainsi à la grandeur et à la prospérité de la France qui a le droit de compter sur le concours de tous ses enfants.

« Je vous propose, Messieurs, la santé du plus digne d'entr'eux, de celui que les mandataires du pays ont élevé naguère à la premiere magistrature de l'Etat, du Républicain dont la fermeté et la modération inspirent une confiance universelle.

« Je bois à M. Jules Grévy, président de la République Française ! »

M. Pilet des Jardins, ancien député, conseiller général du canton d'Isigny, amené à prendre la parole pour répondre aux désirs exprimé par M. le Maire de Balleroy au sujet de la ligne de chemin de fer, a rendu compte des discussions qui en avaient été l'objet au sein du Conseil général et des excellentes raisons présentées en faveur de cette ligne, l'an dernier par M. le comte de Toustain et cette année par M. Niobey ; et au nom de plusieurs de ses collègues, il a promis qu'il ne dépendrait pas d'eux que cette ligne tant désirée et si nécessaire aux intérêts variés du commerce de la contrée qu'elle devait traverser, ne reçût pas, dans un prochain avenir, un

Digitized by Google

commencement d'exécution ; que tous leurs efforts tendraient à ce but, à la réalisation duquel il proposait de choquer les verres.

M. le baron Gérard, conseiller général du canton de Balleroy, a bu ensuite à la prospérité de ce canton.

M. Georges Villers, le savant secrétaire-général de la Société, a, selon l'usage, porté la santé des lauréats.

« MESSIEURS,

« Une habitude traditionnelle, et dès lors respectable veut, que toujours, dans nos concours, avant de terminer ces agapes fraternelles, nous ne nous séparions pas, sans que les membres de notre Société aient payé un tribut mérité d'hommages aux œuvres du passé, et salué, par des vœux sincères, les espérances qui entourent l'avenir.

« Autrefois, cette tâche douce à remplir, était confiée à deux hommes, dont la voix puissante et honorée, retentissait longtemps dans les échos de nos concours.

« Actuellement que la main de Dieu a retiré de ce monde MM. Pezet et de Laboire, nos deux éminents collaborateurs, c'est à votre secrétaire que cette tâche périlleuse incombe.

« Enchaîné par le devoir, s'il ne peut, hélas ! la remplir avec éloquence, il s'efforcera du moins de s'en acquitter avec son cœur.

Digitized by Google

« Nous vivons à une époque, Messieurs, toute d'activité et de transformations, dont la vapeur et l'électricité sont la personification et le symbole, époque non seulement de préoccupations sociales, mais dans laquelle les plus graves questions économiques se présentent et s'imposent d'elles-mêmes aux études et aux méditations des hommes sérieux ; nous nous trouvons dans un temps où la concurrence est l'arme pacifique avec laquelle les sociétés, les nations mêmes opposent leurs intérêts à leurs intérêts.

« Avec nos principes de liberté moderne, les barrières commerciales qui séparaient les pays, sont destinées où à disparaître en partie, ou du moins à devenir moins prohibitives, pour l'échange des produits de peuples à peuples. En ce moment même, un fait important se produit qui peut avoir pour l'Europe, pour la France, et en particulier pour la Normandie, d'incalculables résultats.

« Peuplée par une race énergique et entreprenante, la race anglo-saxonne, pleine d'activité et de sève, la jeune Amérique, se soustrayant au tribut que jusqu'à ce jour elle payait au vieux Monde, commence, à son tour, à envoyer dans les ports de l'Angleterre et déjà de la France, les intarissables productions de ses champs et de ses immenses prairies.

« Portés sur les ailes de la vapeur, ces arrivages ne feront que s'accroître encore; car, il ne faut pas se le dissimuler, quand il s'agit de l'alimentation des populations, il ne peut plus y avoir que des mesures protectionnistes et non des lois de prohibition.

Digitized by Google

« A l'Agriculture française, incombe donc, Messieurs, le devoir de se défendre elle-même contre l'invasion étrangère que je viens de vous signaler. A cette œuvre patriotique de défense nationale, ferez-vous défaut, Agriculteurs du canton de Balleroy ? Non, si j'en crois votre passé, si j'en juge par les résultats de ce concours et par vos services, que notre Société a été si heureuse de pouvoir récompenser il y a quelques instants.

« Merci donc à vous, qui, tant que vous êtes, avez contribué, à des titres différents, aux progrès de l'agriculture de notre cher pays.

« Merci à vous, possesseurs des exploitations, qui, par vos sacrifices généreux, avez tenu à honneur de seconder par vos améliorations, les travaux intelligents de vos fermiers !

« Merci à vous, cultivateurs du sol, qui, par l'ordre qui règne dans vos fermes, par la beauté de vos bestiaux, surtout de vos taureaux, si appréciés au concours d'aujourd'hui, avez montré que vous serez toujours les vaillants champions de notre agriculture !

« Merci à vous, négociants honnêtes et intelligents, qui répandez dans nos campagnes, l'usage de ces instruments qui, en exonérant l'homme d'un travail pénible, permettent d'utiliser la main-d'œuvre d'une manière plus utile et plus profitable !

« Honneur aussi à vous, habiles laboureurs, qui avez dirigé tantôt, à ce concours, le soc de la charrue

Digitized by Google

avec une habileté qui vous a conquis tous les suffrages !

« Mais honneur à vous aussi, honnêtes serviteurs, qui, blanchis au foyer domestique et sous le toit de la famille, avez donné le noble exemple du dévouement, de la fidélité !

« Honneur encore à ces instituteurs laborieux et dévoués, qui, se substituant aux pères de famille, dans l'obligation d'instruire leurs enfants, ont, par l'enseignement de l'agriculture, travaillé, tout en s'adressant aussi au cœur de leurs élèves, à former une corporation de cultivateurs d'élite, en même temps qu'une génération de bons citoyens, craignant Dieu, aimant la France et pratiquant à un haut dégré le respect trop rare hélas ! de l'autorité !

« Honneur enfin à ces jeunes enfants, espoir de la Patrie, que nous avons couronné aujourd'hui et qui, à leur tour, marcheront dans la carrière de la vie, alors que beaucoup de nous n'y seront plus.....

« Messieurs, avec les éléments de vitalité que nous avons constaté aujourd'hui, nous tiendrons haut, soyez-en certain, le drapeau de l'agriculture. »

« Dans cet espoir, je vous propose la santé de tous ceux qui ont coopéré au progrès de la culture dans le canton de Balleroy. Messieurs, à tous les lauréats du Concours ! »

Les amis des sciences et la ville de Bayeux avaient une dette à acquitter envers la famille du très-regretté

Digitized by Google

M. Godey, docteur-médecin, à Balleroy, qui a bien voulu faire cadeau à la ville de Bayeux de collections de plantes variées qu'il avait réunies avec tant de soin dans 59 cahiers.

L'honorable M. Bertot, président de la section des sciences, arts et belles-lettres de notre Société s'est fait l'interprète de ses sentiments de gratitude en portant le toast suivant à la mémoire vénérée du savant botaniste que Balleroy compta aussi comme un de ses administrateurs les plus distingués et les plus dévoués.

« MESSIEURS,

« Je propose un toast à la mémoire de l'un des hommes les plus remarquables dont puisse s'énorgueillir le canton de Balleroy, à la mémoire de M. le docteur Godey.

« La reconnaissance nous fait un devoir au nom de la ville de Bayeux, au nom de la Société d'Agriculture, dont j'ai l'honneur de représenter ici la 2e section, au nom de tous les amis des sciences naturelles, de rendre un hommage mérité à l'illustre savant, au médecin dévoué, à l'administrateur éclairé dont le souvenir est resté vivant parmi nous tous, — de témoigner publiquement en quelle haute estime nous tenons le don que sa famille vient de faire aux collections publiques de la ville de Bayeux, de plus de 25,000 échantillons de plantes, étudiées, classées, déterminées et mises en ordre par M. le docteur Godey.

Digitized by Google

« La vie toute entière du naturaliste se reflète pour ainsi dire et se retrouve dans la formation de ses collections. Si chaque jour le savant élargit le cercle de ses connaissances ; chaque jour aussi l'objet de ses études vient occuper sous son toit la place que lui assigne la science. Puis, quand arrivé à la fin de sa carrière, il jette un regard satisfait sur son œuvre, il peut se rendre ce témoignage qu'il a contribué à élever à la science un monument durable auquel son nom restera attaché et qu'il lui a fourni les éléments de nouveaux progrès.

« A notre époque, Messieurs, on est pour ainsi dire affamé de science et de progrès ; de toutes parts, on fait les plus louables efforts pour ouvrir les jeunes intelligences à la connaissance des choses de la nature ; on demande à nos instituteurs de propager les notions d'agriculture, d'horticulture et la connaissance des plantes, mais cette connaissance, elle ne s'improvise pas du jour au lendemain ! où la puiser, sinon en consultant des collections ayant autorité dans la Science ? Celles de M. le docteur Godey, collaborateur et ami des plus illustres botanistes de ce temps-ci, sont un héritage scientifique dont la valeur est inestimable et cet héritage va être ouvert libéralement à l'étude et aux recherches de tous les amis de la Science.

« Honneur donc à la famille de M. le docteur Godey, pour s'être inspirée de nobles sentiments de générosité, honneur à sa veuve et à ses enfants, qui, dans leur pieuse sollicitude pour la gloire de son nom, ont

Digitized by Google

offert ses collections, avec le plus complet désintéressement, au monde savant et à leurs concitoyens.

« MESSIEURS,

« En vous conviant de répondre à la demande que je vous fais de choquer vos verres en mémoire de M. le docteur Godey, j'espère que les échos de cette salle vont porter à cette digne famille, un témoignage retentissant de notre gratitude et de notre reconnaissance.

« Buvons à la mémoire de M. le docteur Godey. »

Enfin, pour clore dignement cette solennité agricole, l'université s'est fait entendre par la bouche d'un de ses dignes représentants qui avait bien voulu l'honorer de sa présence et qui avait suivi avec le plus vif intérêt les différents concours de la journée.

Dans un langage élevé et concis, M Jacoulet, inspecteur d'Académie, a remercié la Société d'Agriculture des récompenses qu'elle distribuait largement chaque année dans chaque canton aux instituteurs et aux élèves pour l'enseignement agricole. Il a rappelé les bienfaits de cet enseignement qui, en retenant les enfants près de leurs parents, leur donnait les notions théoriques que la pratique venait ensuite développer; et a terminé en louant, avec un choix heureux d'expressions, le bonheur de la vie des champs et les satisfactions que procurent le calme et l'indépendance de cette vie de beaucoup préférable à celle agitée des villes.

Digitized by Google

Les bonnes et éloquentes paroles de M. Jacoulet ont été accueillies, comme les autres toasts qui les ont precédées, par les plus chaleureux applaudissements des convives.

Il était 9 heures lorsqu'on est sorti de ce banquet, dont la préparation, confiée à M. Desbouillons, restaurateur, lui a valu des éloges mérités. A ce moment, la façade de la mairie et celle des habitations particulières présentaient un coup-d'œil féérique. Les illuminations en verres de couleurs et avec des lanternes vénitiennes étaient des plus brillantes et des plus variées.

Une foule considérable circulait dans les larges rues de Balleroy, et quand le bouquet du feu d'artifice vint jeter au loin ses gerbes resplendissantes, on pouvait apercevoir sur les visages, la joie qu'avait causée à tous une fête dont l'organisation fait honneur à M. Chabriac, maire de Balleroy; à MM Sevestre et Thézard, ses commissaires dévoués. Tous se sont montrés à la hauteur de leur tâche et ont prouvé une fois de plus la vérité de cet axiome : l'*Union fait la force.*

La Société d'Agriculture, en particulier, se souviendra de cette journée comme une de ses meilleures et elle aimera toujours à se rappeler l'accueil si empressé et si cordial qu'elle a reçu des habitants de Balleroy et de leurs administrateurs.

Digitized by Google

Digitized by Google

AGRICULTURE

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES CAUSES DE LA CRISE

DE

L'INDUSTRIE BEURRIÈRE

lu par M. Georges VILLERS, Secrétaire général de
la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et
Belles-Lettres de Bayeux

dans la séance publique du 6 septembre 1879

PRÉSIDÉE

par M. le Comte Henri DE TOUSTAIN.

L'écrivain consciencieux, qui publiait en 1803, l'Annuaire, aujourd'hui fort rare, du Calvados, consacrait aux beurres les lignes suivantes :

« Le commerce des beurres mérite une mention particulière. Il se fait à Bayeux, mais son centre est à Isigny, d'où il s'exporte par eau et quelquefois par terre, à Rouen, Paris, dans une grande partie de la France et même dans les colonies.

Digitized by Google

« On distingue deux sortes de beurres, le premier, d'un goût fin et délicat qui se fait spécialement à Isigny et lieux circonvoisins, avec de grandes précautions et qu'on met dans de très-petits pots, dont on remplit de grands paniers.

« Cette espèce de beurre ne se fait que pendant l'hiver et le commencement du printemps. On évalue sa quantité à 120,000 fr livres pesant.

« L'autre espèce de beurre, qui est le commun, se fait dans toute la ci-devant Normandie, et se rassemble de toutes parts à Isigny, où il se sale pour être exporté. On estime à 50,000 livres, ce qui se vend chaque semaine. Le commerce des beurres est un objet de plus de 2 millions de francs par an. En outre l'achat du beurre, il existe encore une circulation d'argent considérable pour l'achat du sel, des pots, etc., etc. »

Si l'on compare les chiffres donnés par ce document avec ceux consignés tout récemment par M. Morière, dans son intéressant travail sur l'industrie beurrière, on verra quel développement énorme a pris, depuis 1804, cette industrie. En effet, en 1803, on estimait la valeur de ses produits à 200,000 fr., aujourd'hui elle dépasse plus de 80 millions de francs !.....

Je n'ai pas besoin, Messieurs, de vous rappeler les causes salutaires de l'extension de l'industrie beurrière ; les bienfaits de la paix, l'établissement des relations commerciales entre les nations, les progrès continus de l'agriculture, favorisés par la création des moyens de transport et de circulation, l'accrois-

Digitized by Google

sement des agents producteurs, c'est-à-dire du nombre de têtes de bétail, l'amélioration de la culture et les perfectionnements apportés dans l'exploitation des laiteries, la conversion de terres arables de mauvaise qualité, en prairies améliorées par le drainage et les engrais, enfin la progression de la fortune publique ; voilà les causes incontestables de la prospérité de l'industrie beurrière.

A côté de cette industrie, qui est l'orgueil et la richesse de son agriculture, le Bessin en possédait aussi une autre qui projetait sur sa population un éclat bienfaisant, c'était l'industrie dentellière. Cette splendide fabrication, par suite des caprices de la mode, a hélas ! perdu, sinon son renom, au moins son importance. L'industrie beurrière, elle, nous reste avec son auréole conquise à l'Exposition universelle de 1879 ; mais, hélas ! nous devons le constater, une perturbation fâcheuse s'est produite tout récemment dans son existence, et sur les grands marchés où ses produits s'expédient et se vendent, une dépréciation fortement accusée s'est manifestée dans le cours des prix,

Cet état de choses, s'il continuait, deviendrait un malheur public pour notre pays, car à la propérité de l'industrie beurrière du Bessin, se lie étroitement la richesse de l'arrondissement de Bayeux.

En présence de la crise qui sévit sur la principale branche de notre agriculture, nous avons considéré que le devoir du secrétaire de votre Société, était de tenter de rechercher autant qu'il était en lui, le motif

Digitized by Google

du malaise qui pèse en ce moment sur la vente du produit de nos laiteries.

Dans ce but, avec plus de bonne volonté peut-être que de succès, nous avons recueilli, autant qu'il nous a été possible de le faire, les renseignements de nature à jeter quelques lumières sur cette question vitale Au mois d'août dernier, nous avons même traversé la Manche, pour essayer de nous instruire sur le grand marche du Monde qui s'appelle Londres. Avons-nous obtenu une solution? Nous n'avons pas la téméraire prétention de le penser. Mais nous avons réuni des documents curieux, et nous avons pensé qu'il ne vous serait pas désagréable d'en prendre connaissance, eu égard à l'importance exceptionnelle de la question.

Deux grands débouchés, Messieurs, existent, comme vous le savez, pour les beurres du Bessin, ce sont : 1° les halles de Paris; 2° les marchés des pays étrangers, où nos beurres parviennent par l'intermédiaire de marchands expéditeurs. — Ces marchés étrangers sont en particulier le Brésil et surtout le marché de Londres, ville dans les Docks de laquelle affluent les produits du monde entier, pour se repartir ensuite sur les divers points de l'ancien et du Nouveau-Monde, comme l'eau qui s'accumule dans les réservoirs, pour delà s'écouler dans les canaux de distribution ; à Paris, la vente du beurre est soumise à l'appréciation judicieuse du consommateur, le Parisien connaît le beurre et le goûte bien ; il est délicat et gourmet. Dans son choix, il est difficile, et comme il est riche, il paie généreusement, voilà ce qui vous explique, comment, confiés aux soins de

Digitized by Google

facteurs honnêtes et habiles, nos beurres, jusqu'à ce jour, s'étaient vendus au carreau de Paris, à des prix réellement rémunérateurs.

Mais la prospérité d'une industrie comporte quelquefois ses dangers, et, presque toujours, elle a l'inconvénient d'exciter la concurrence. C'est ce qui est arrivé pour l'industrie beurrière ; en voyant la facilité avec laquelle se vendaient les beurres de Normandie, beaucoup de contrées, où autrefois l'industrie laitière était inconnue, se sont mis à créer des prairies, à améliorer leurs races, à se procurer même du bétail, et à fabriquer du beurre qui, certainement, est loin de valoir le nôtre, mais qui, en définitive, n'est pas impropre aux usages de la cuisine, et dont, notez bien ceci, le prix est plus en rapport avec les ressources des petits ménages.

C'est ainsi qu'en 1879, on a vu apparaître aux halles de Paris, les beurres du Piémont, dont l'arrivage et l'état de fraîcheur a été exceptionnellement favorisé par la température froide et pluvieuse qui caractérisent l'année 1879 ; c'est ainsi que les beurres de la Bretagne y sont venus plus nombreux que jamais et qu'ils ont été accompagnés par des produits similaires de la Picardie, du Jura, de la Suisse; toutes les contrées se croyaient aptes à l'industrie beurrière.

Il y a eu donc, cette année, sur le marché de Paris, abondance de beurres, encombrement même : or, vous savez que quand la production dépasse les besoins de la consommation, la marchandise est fatalement dépréciée. Voilà une des causes de la diminution des prix sur le marché de Paris.

Digitized by Google

Une autre raison se trouve encore dans l'introduction, dans les usages de l'économie domestique, de deux substances alimentaires d'une nature bien différente, mais dont l'exploitation a diminué d'autant celle du beurre.

Ce sont la margarine et le saindoux.

Je ne vous parle pas de la margarine, composition louche et peu sainement appréciée, comme d'une substance que je regarde commc susceptible de trouver un grand accueil auprès des gens sérieux ; mais il n'en est pas de même du saindoux, car cette substance animale est saine et parfaitement hygiénique Or l'Amérique expédie et expédiera encore davantage des quantités énormes de barils de graisse de porcs que nous avons vu vendre à Londres 0 fr. 75 le kilog Or, à ce prix combien de ménages peu fortunés et même économes, ne recoureront-ils pas à l'emploi du saindoux pour les usages ordinaires de la cuisine.

Mais pendant que sur le Marché Français nos beurres étaient dépréciés par l'encombrement et la concurrence, sur le Marché de Londres, cet autre débouché si précieux pour nous, le même phénomène se produisait par des causes pareilles et différentes, causes que je crois devoir vous signaler.

Sur le Marché de Londres l'accroissement des beurres s'est produit de même qu'à Paris.

Pendant que le vieux monde s'endormait dans ses souvenirs de prospérité, la race anglo-saxonne qui

Digitized by Google

change la face de l'Amérique septentrionale, s'adonnait aussi à l'agriculture avec son énergie juvénile, et dans ses métairies créées au milieu de ses prairies immenses dont Fénimores Coopeer nous a présenté de si délicieux tableaux; elle élevait de nombreux troupeaux, éléments futurs de l'industrie beurrière.

Aujourd'hui les yankès et les planteurs du Canada se sont mis à faire du beurre et mettant silencieusement à profit l'exemple du navire le *Frigorifique* que dans notre fatuité péremptoire, nous avons été promené de port en port, ils ont construit, eux, des vaisseaux rapides et savamment aérés pour porter en Europe le beurre de leurs fabrications et les animaux destinés à la boucherie.

Aujourd'hui les beurres du Canada et de la Virginie arrivent salés et se vendent à Londres à des prix excessivement peu élevés.

Nous avons examiné de ces beurres, haut en goût et fortement colorés au moyen de substances étrangères, et nous avons reconnu qu'ils ne sauraient soutenir la comparaison avec les notres. Mais cette constatation est loin de nous rassurer : 1° parce que les anglais riches ne savent pas faire la différence du bon beurre avec le beurre mauvais; 2° parce que les américains, quand ils le voudront et ils le veulent déjà, arriveront à fabriquer le beurre dans les mêmes conditions de qualité que les notres; 3° enfin parce que ces beurres se vendent à bas prix.

Digitized by Google

Quelque soit la célérité que les américains, au moyen de leurs steamers, apporteront dans leurs transports en Europe, je pense que nos beurres arriveront encore plus frais que les leurs et seront dès lors toujours meilleurs.

Mais en fait de beurres frais, des concurrents sérieux se dressent devant nous sur les marchés anglais. Ce sont les beurres Allemands, qui fabriqués dans les provinces du Sleswick, sont tout aussi fins que les notres et tout aussi délicats

Ces beurres sont donc susceptibles de nous faire une sérieuse concurrence; fort heureusement, les prairies du Jutland ne sont pas d'une étendue bien considérable et l'apport de ces contrées n'absorbera pas les débouchés du marché anglais.

Mais ailleurs gît un danger beaucoup plus sérieux et je ne dois pas vous le taire, bien qu'il me soit pénible de le faire, car il compromet jusqu'à un certain dégré notre réputation. C'est le tort excessif qu'ont causé à la réputation de nos beurres les marchandises de certains expéditeurs français, qui, je suis heureux de le dire et je dois le faire, n'appartiennent pas à notre arrondissement dont les marchands se recommandent par leur probité et leur excessive délicatesse.

En effet, on a vu apparaître sur le marché de Londres, pour delà être expédié aux quatre coins du monde, voire même en Chine, pompeusement décorés du nom de beurres de la Prévalée et d'Isigny, des boîtes de conserves ou des barils de beurres, ra-

Digitized by Google

massés de tous les côtés, même de l'Orléanais et triturés laborieusement pour faire une pâte, une forme, heureux encore pour le consommateur trompé, car ce beurre ainsi travaillé ne renfermait pas de la graisse animale pour faire concurrence ainsi à la Margarine.

Dans ce commerce déloyal dont nous ne signalons pas le siège, il est résulté que nos marques, naguère si justement estimées, ont été dépréciées et que cette déconsidération, jointe à la concurrence à Londres des beurres étrangers, n'a pas été une des moindres causes de la baisse qui, en ce moment, sévit sur notre grande industrie.

Les allemands, eux, ont jusqu'à ce jour eu la réputation de ne pas sophistiquer leurs beurres. Aussi en ce moment-ci leurs produits sont-ils recherchés. Vous pourrez vous en convaincre en comparant leurs prix de vente avec ceux des beurres des autres provenances. Ces prix qui ont regi le marché de Londres le premier septembre dernier, provenaient d'une cote officielle et sont curieux, car ils montrent le classement des beurres suivant l'estime dont ils jouissent

Beurres du Danemark de		112 à 128	schillings.
—	du Holstein et du Mecklembourg,	104 à 112	—
—	de la Suède, de	100 à 104	—
—	du Jutland et de la Zélande,	101 »»»	—
—	de Normandie, extra	100 à 110	—
—	de Normandie, fin	90 à 96	—

Digitized by Google

Beurres de Jersey		70 à 80	—
—	de la Frise	100 à 106	—
—	de la Campère (Hollande)	74 à 100	—
—	du Canada	80 à 86	—
—	de l'Amérique	60 à 80	—

Comme vous voyez, Messieurs, les beurres Danois, Allemands et Hollandais, sont placés en tête de l'échelle des prix, et les beurres normands viennent immédiatement après eux; quant aux beurres du Canada et des Etats-Unis, ils sont distancés de très-loin.

La concurrence n'existe donc, à vraiment parler, qn'avec les premiers. Aussi ne faut-il pas que nos producteurs s'endorment en présence de pareils rivaux.

Quant aux beurres du Nouveau-Monde, ils sont bien inférieurs, mais il ne faut pas se faire illusion : avec le génie persévérant qui caractérise les populations de l'Amérique du Nord, avec les moyens d'action mis à leur portée par les richesses numériques que leur fournit leur pays, on peut prévoir que le temps n'est pas éloigné, où leurs beurres arriveront en Europe, comme déjà y arrivent leur viande vivante, dans un état de fraîcheur et de fabrication bien supérieur à celui qu'ilsont aujourd'hui.

D'ici là, il faut l'espérer, des débouchés nouveaux s'ouvriront pour nous, les voies de circulation qui

Digitized by Google

s'établiront, grâces à la vapeur, dans des contrées aujourd'hui fermées au commerce européen, nous mettront à même d'exporter nos beurres chez des peuples qui aujourd'hui ne les connaissent pas encore.

Ne nous effrayons donc pas : sans doute la crise économique qui nous frappe aujourd'hui est grave, mais ayons le courage de la supporter.

Pour surmonter cette épreuve, luttons avec courage et surtout avec honnêteté.

Sur la place de Paris, nos beurres sont les premiers au milieu de l'encombrement momentané qui a entravé leur vente. Attachons-nous à leur maintenir ce rang, par notre bonne fabrication ; quant à l'exportation à Londres, la position n'est pas encore compromise, seulement, veillons à ce que l'Allemagne ne nous surpasse pas par les soins qu'elle donne à ses produits.

Mais tâchons surtout de flétrir et de répudier ces exportations de mauvais aloi, qui compromettent le renom de nos laiteries, et si plus tard, le Canada nous enlève le monopole du Brésil, si l'Amérique parvient à nous faire une sérieuse concurrence, nous redoublerons d'efforts pour mieux faire, et d'activité pour trouver et exploiter de nouveaux débouchés.

En résumé, Messieurs, la situation de l'industrie beurrière est moins brillante qu'elle était les années

Digitized by Google

précédentes ; mais elle est loin d'être désespérée. Espérons tous, que grâces aux efforts de nos agriculteurs, elle conservera son importance et qu'elle continuera d'être comme par le passé, l'honneur et la ressource du pays.

Digitized by Google

SUR LA

TEMPÉRATURE

POUR FAIRE DE BON BEURRE

par H. LE SUEUR

Membre de la Société Française de l'Industrie laitière.

Parmi beaucoup de questions importantes soumises à la discussion dans les séances de la Société Française de l'Industrie laitière, une surtout m'a vivement intéressé.

Qu'elle est la température la plus favorable pour faire de bon beurre ?

Sur ce sujet, j'ai entendu émettre les opinions les plus contradictoires, aussi ai-je voulu étudier et essayer d'approfondir la question.

Digitized by Google

Dans le Nord, et surtout en Danemark, on fait le beurre avec de la crême montée à une température comprise en 0° et 4°.

Dans le Jura, M. le Dr Bousson nous dit obtenir les meilleurs résultats en qualité et quantité à la température la plus voisine de 19°.

En Normandie, on fait le beurre en opérant pendant tout le temps nécessaire à sa fabrication à une température maximum de 14°.

Ce sont là trois manières d'opérer très-différentes, sur lesquelles je me propose de faire connaître les résultats que j'ai obtenus en me conformant aux méthodes enseignées pour chacunes d'elles.

J'ai puisé dans l'ouvrage de M. Chevron sur *la fabrication du beurre* (1877) les renseignements nécessaires pour agir d'après la première méthode.

Pour la seconde, je me suis conformé aux données et aux résultats exposés pendant le congrès, au nom de M. le Dr Bousson, et, enfin dans le troisième cas, j'ai suivi l'expérience des producteurs normands. Je n'ai point la prétention de donner comme indiscutables les résultats que jai obtenus par les observations faites dans un grand nombre de laiteries normandes.

Le rendement du lait étant sujet à de trop grandes variations, il faut faire beaucoup d'essais et se contenter d'une moyenne, c'est ce que j'ai fait.

Pendant plusieurs jours et à plusieurs reprises, de grands froids m'ont permis d'agir à une basse

Digitized by Google

température et j'ai pu facilement faire monter la crème entre 0° et 4°.

Pour réussir, il m'a fallu vaincre bien des résistances et promettre de n'agir que sur une quantité relativement peu importante. Déjà des expériences de ce genre avaient été tentées et avaient donnés de mauvais résultats. Aussi pour ne point exposer les fermiers obligeants qui voulaient bien me permettre de faire mes essais, à subir une perte trop considérable, j'ai toujours agi sur la même quantité de lait prise sur l'ensemble de la production de la vacherie ; soit 100 litres.

Le tableau suivant indique la quantité de lait nécessaire à des températures différentes pour obtenir un kilogramme de beurre.

4°	23l,5	27l,7
6°	25 ,7	26 ,2
12°	27 ,1	28 ,2
19°	31 ,7	33 ,4

On voit donc d'après les résultats obtenus que la méthode du refroidissement (Swartz) est préférable au point de vue de la quantité, puisque 25 litres au maximum suffisent à donner un kilog. de beurre, alors qu'il faut 28 litres de lait pour obtenir un même poids de beurre à une température de 12°.

Si le résultat en quantité devait être seul apprécié, la production aurait évidemment fait un grand progrès puisque en calculant le rendement moyen d'un bon troupeau de vaches laitières à 2,500 litres de lait

Digitized by Google

par bête, nous obtenons par la méthode du refroidissement 100 kilog. de beurre, alors que dans l'autre cas, nous retirons seulement 89 kilogrammes de beurre, soit une différence de 11 kilogrammes.

En supposant que le kilogramme ait une valeur moyenne de 4 francs, nous obtenons :

100 kilog.	à 4 fr.	400 fr.
89 —	à 4 fr.	356 fr.

Ce qui fait un écart de 44 fr. par tête.

Cette différence vaudrait bien la peine que l'on y prit garde, si elle ne trouvait pas une compensation plus que suffisante dans la qualité du produit et ensuite dans le peu de dépense occasionné par le maintien de la laiterie à une température de 12°.

Le beurre obtenu dans le premier cas a certainement une belle couleur et une assez belle pâte, mais il est loin d'avoir la saveur et le parfum des autres beurres, par conséquent il ne peut atteindre le même prix sur le marché. Il est facile de voir qu'il faut bien peu de chose pour subir une diminution sensible. Une couleur moins belle, une pâte plus cassante, une saveur et un arôme moins fins, suffisent à produire un écart considérable.

Supposons que cet écart soit de 0 fr. 50 centimes par kilogramme, et certes il est plus considérable pour les beurres de choix qui atteignent 7 francs le kilog., nous obtenons les chiffres suivants :

Digitized by Google

100 kilog. de beurre,		à 4 fr. . . .	400 fr.
89	—	à 4 fr. 50 . .	400 fr. 50

qui nous donnent le même résultat à la fin de l'année, et cependant nous avons fait une économie notable.

A de rares exceptions près, il est difficile d'obtenir une température voisine de 0°. L'hiver seulement on peut le faire sans dépense, mais l'été il n'en est pas de même dans nos climats. On peut, il est vrai, faire couler l'eau dans des cuves contenant les crémières, mais cela sans un résultat bien efficace pour obtenir une grande diminution de température. Ce moyen est du reste quelquefois fort difficile à mettre en pratique. Il faudrait pouvoir disposer de grandes quantités de glace et on ne peut l'obtenir qu'à grands frais.

Si d'un côté nous avons économie pour le chauffage l'hiver, nous avons dépensé pour le refroidissement du lait pendant l'été, et la température est plus supérieure à 4° qu'inférieure ou voisine, et puisqu'il nous faut ramener la crême à une température de 12° au moment du barattage, nous avons double dépense.

Dans les essais que j'ai faits, il m'a fallu vendre les produits obtenus, et j'ai pu voir ainsi quelle était la différence de prix sur le marché pour les deux sortes de beurre.

Le tableau suivant permet de voir les écarts qui se sont produits chaque fois dans la vente :

Digitized by Google

Beurre obtenu de 3° à 6°.

7 décembre 1878	3 fr.	90 c.
14 id.	3	80
4 janvier 1879	4	»
11 id.	3	70

Beurre obtenu de 3° à 13°. Ecarts,

7 décembre 1878	4 fr. 80	0 fr. 90
14 id.	4 50	0 70
4 janvier 1879	4 80	0 80
11 id.	4 30	0 60

Les prix obtenus ont donné 3 fr. 85 en moyenne par kilogramme de beurre dans le premier cas et 4 fr. 60 dans le second, soit donc un écart de 0 fr. 75.

En reprenant les chiffres admis pour le rendement moyen d'une vache, on aura :

100 kilog.	à 3,85	le kilog. . .	385 fr.
89 id.	4,50	id. . .	409,40

ce qui fait une différence de 24 francs en moins par tête en appliquant la méthode du refroidissement ; ce résultat ajouté aux avantages déjà mentionnés, l'hésitation n'est plus possible.

Je n'ai pu faire les mêmes essais à la température recommandée par le Dr Bousson (19°). Je ne puis donc apprécier les avantages ou les inconvénients qui pourraient résulter pour l'industrie beurrière en Normandie du dégré de température auquel il paraît utile d'opérer dans le Jura.

Digitized by Google

Je me bornerai simplement à indiquer les inconvénients qui se font sentir pour notre fabrication pendant l'été, époque à laquelle nous avons de 18° à 25° de température extérieure.

D'abord le rendement paraît être moins considérable, et si nous nous reportons aux résultats obtenus par les expériences de M. Tisserand, nous voyons qu'il en est bien ainsi.

Le beurre se forme plus rapidement, mais en moins grande quantité, il est d'une pâte beaucoup moins belle, d'un arôme moins fin, il a moins de consistance et paraît se conserver moins bien. Aussi, pendant l'été, pour remédier à ces inconvénients, procède-t-on au barattage dès le point du jour afin d'éviter la trop grande chaleur et de rester toujours à une température voisine de 12°

Les laiteries bien disposées sont toutes au nord ou entourées d'arbres destinés à les préserver des rayons du soleil, elles sont, en outre, munies d'ouvertures qui permettent d'établir des courants d'air.

Si une température élevée était jugée préférable et donnait de bons résultats, toutes ces précautions ne seraient point prises et cela simplifierait de beaucoup les soins à apporter à la laiterie.

Après avoir fait connaître les inconvenients occasionnés par l'application des deux méthodes précédentes, il me faut indiquer la manière de procéder en Normandie.

Il est peut-être téméraire de ma part de vouloir,

Digitized by Google

non pas imposer, mais considérer comme le meilleur le mode de fabrication que j'ai toujours vu appliquer, tout en l'améliorant.

Je puis affirmer, et les preuves en sont données par tous les cours sur le marché de Paris, que les beurres normands atteignent des prix plus élevés que les autres ; s'ils n'étaient point rellement supérieurs, pourquoi cette préférence marquée dont ils sont l'objet et cette grande différence de prix ?

En présence d'un résultat aussi incontestable, chacun, je pense, sera conduit à conclure avec moi que la méthode que j'appellerai *tempérée*, puisqu'elle se tient entre les deux autres, est préférable.

Je l'ai dit plus haut, la méthode du refroidissement déjà essayée a été abandonnée à cause des mauvais résultats qu'elle nous a donnés et il a fallu revenir à nos anciens errements.

La seule différence que présente cette troisième méthode avec les deux précédentes se trouve dans la question de température. Il y a bien encore deux points dissemblables que je me propose d'indiquer : le délaitage à l'eau et la nature des vases employés comme crémières.

Toutes nos laiteries sont maintenues à une température de 12°, et jamais, sauf pendant les grandes chaleurs et seulement pour les laiteries où il est impossible de disposer de moyens de ventilation suffisante, la température ne dépasse 14°.

La crême levée sur les crémières, et qu'il faut

Digitized by Google

conserver pendant un jour ou deux jusqu'au moment du barattage, est maintenue à la même température que le lait et placée dans un local spécialement affecté à cet usage.

Souvent, et c'est le mieux, les vases (*serènes*) sont munis à la partie inférieure d'un trou fermé au moyen d'un bouchon en bois.

Avant le barattage, on laisse écouler par ce trou le caséum qui a pu se trouver mélangé à la crême au moment où elle a été séparée du lait. La densité du caséum étant plus grande que celle de la crême, il se dépose au fond du vase avec de l'eau et peut, par le moyen indiqué, être facilement retiré.

En hiver, le barattage se fait vers le milieu de la journée, c'est-à-dire au moment où la température est la plus élevée. Il est essentiel de chauffer la baratte avant d'y introduire la crême, sans quoi le beurre ne pourrait se former.

Pour cela, on verse dans la baratte de l'eau bouillante en quantité suffisante pour que la température intérieure atteigne 13° environ; après quoi on laisse écouler l'eau et l'on introduit la crême. Malgré cette précaution, il est encore quelquefois utile, pendant les grands froids, de mettre de l'eau chaude ou du lait avant la fin du barattage; l'eau ou le lait doit marquer 12°.

En été, au contraire, il faut faire le beurre dès le matin, afin d'opérer au moment le moins chaud de la journée. Il faut aussi avoir soin d'introduire de l'eau fraîche dans la baratte pour avoir une diminution de

Digitized by Google

température et obtenir 12°. Il est même quelquefois bon d'ajouter pendant le barattage, de l'eau fraîche à la crême, il faut cependant éviter de mettre de l'eau trop froide.

La baratte généralement employée, à la forme d'un tonneau et se nomme *serène*; elle est mise en mouvement au moyen d'un *manége* sur lequel un cheval est attelé ; lorsqu'on peut disposer d'une chute d'eau ou de tout autre moteur, on l'utilise.

La vitesse de rotation la plus convenable est d'environ 75 tours par minute ; ce mouvement peut être accéléré ou retardé ; la température extérieure doit guider le fabricant.

En effet, plus le mouvement est rapide, plus la température intérieure de la baratte augmente par suite du frottement des molécules liquides. On conçoit donc aisément qu'en hiver un mouvement plus rapide soit nécessaire pour maintenir la crême à un même degré de chaleur, alors que par un temps chaud un mouvement plus lent a pour effet d'amener un échauffement moins grand de la crême.

Par suite de la trop grande élévation de température à l'interieur, le beurre perd de sa qualité, l'arôme se perd, la pâte devient moins belle, moins homogène, plus blanche, on dit alors que le beurre est *brûlé*.

Après de nombreux essais qui, tout en tenant compte de la vitesse du mouvement de rotation et de la température extérieure, ont donné des résultats

Digitized by Google

peu différents les uns des autres, on peut admettre que la température de la baratte s'élève de 2°.

La température intérieure étant de 13° en hiver et de 11° en été, celle de la crême de 12°, au moment de la mise en mouvement de l'appareil, on a sensiblement 12° puisque la baratte s'est refroidie ou réchauffée suivant la saison. Lorsque les grains de beurre commenceront à se former, un thermomètre placé à l'intérieur de la baratte marquera 14° environ; d'après les expériences que j'ai faites, on peut admettre qu'il faut pour obtenir un kilogramme de beurre, 28 litres de lait donnant 13 centilitres de crême par litre de lait, ce qui fait 3 litres 60 centilitres de crême par kilogramme de beurre; un litre de crême à 12°, pèse 984 grammes et donne 276 grammes de beurre.

En appliquant ces chiffres à un rendement moyen de 2,500 litres nous obtenons 90 kilogrammes de beurre par vache, ce qui correspond bien aux résultats énoncés plus haut.

Une différence aussi grande entre le chiffre que j'indique comme quantité nécessaire, 3 l. 60 de crême pour un kilog. de beurre, et le chiffre indiqué par M. le Dr Bousson 2 l. 72, peut d'abord paraître étonnante, mais si l'on se reporte au temps écoulé entre la traite et l'écrémage, on voit immédiatement d'où vient cette différence. Dans un cas, la crême a été levée 36 heures après que le lait a été mis à crémer, et dans l'autre seulement 11 heures après.

Les beurres normands ne sont presque jamais colorés artificiellement Pendant l'hiver seulement, lors-

Digitized by Google

que les animaux sont soumis au régime de la stabulation complète, le beurre, a une couleur qui nécessite une coloration artificielle souvent des plus simples. On emploie ou des carottes ou des fleurs de souci.

Une des principales causes de la bonne conservation de nos beurres se trouve dans la manière dont on opère le délaitage.

Le délaitage se fait à l'eau et dans la baratte même. Dès que le beurre est formé, on fait écouler le lait et on le remplace par de l'eau, on remet ensuite la baratte en mouvement, puis on fait écouler le mélange d'eau et de lait qui se trouve avec le beurre. On répète la même opération jusqu'à ce que l'eau sorte parfaitement claire et limpide. On prend ensuite le beurre dans la baratte pour le placer sur un plateau en bois et procéder à la mise en *motte*.

La méthode du refroidissement demande l'emploi de vases en métal afin de pouvoir agir plus rapidement sur le lait pour l'amener au dégré de température voulue, il est donc utile d'employer des crémières en ferblanc ou en cuivre étamé.

Le zinc doit être écarté à cause des dangers qu'il présente. L'acide lactique attaque facilement ce métal et donne une combinaison chimique dangereuse, le lactate de zinc.

Les crémières en ferblanc ou en cuivre étamé ne présentent pas le même inconvénient et doivent être préférées, mais elles coûtent cher et demandent de grands soins pour leur conservation en bon état.

Digitized by Google

Les crémières en bois sont les plus mauvaises et ne doivent jamais être employées. Elles ne peuvent convenir à la méthode Swartz ; le bois est mauvais conducteur de la chaleur et ne permet pas un refroidissement rapide. Ces crémières ne peuvent pas non plus être avantageusement employées pour la fabrication du beurre par les autres méthodes. Les vases en bois s'imprègnent facilement des principes fermentescibles contenus dans le lait et présentent de grandes difficultés pour le nettoyage

Les vases légers en faïence ou en poterie sont préférables, ils sont assez bons conducteurs et d'un nettoyage facile. Les grès de Noron (Calvados) et de Vindefontaine (Manche), employés en Normandie, offrent de très-grands avantages. Ils sont très-durs, parfaitement homogènes, et, à la cuisson, prennent un vernis naturel qui s'oppose à l'infiltration du liquide et empêche la fermentation.

Ces crémières peuvent être faites pour toutes les exploitations, grandes et petites, et affecter toutes les formes voulues suivant les méthodes employées pour l'ascension de la crême.

Digitized by Google

Séance du 6 Septembre 1879

de la 1re section de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux (*)

Le samedi six septembre mil huit cent soixante dix-neuf, à deux heures d'après-midi, la première section de la Société d'Agriculture s'est réunie à l'Hôtel-de-Ville.

Etaient présents :

MM. le comte de Toustain, président général.
le comte du Manoir de Juaye, de Bonnechose } vice présidents généraux
Georges Villers, secrétaire-général.
Thieulin, trésorier.
Emile Royer, secrétaire de la 2me section, faisant fonctions de secrétaire de la 1re en l'absence de M. Pierre Le Petit.
le baron Gérard. — Heuzey-Duvivier. — Thomas Simon. — Desramé. — Renaude. — Cauchard. — le vicomte Jean de Vaulogé. — Manoury — Legrix. — de Guyenro de Mont-Saint-Pierre. — Hector Le Sueur. — Barbey. — Nicolle du Long-Pray. — Ygouf. — Bétille. — Gustave Prempain. — Lefournier — Médéric Guilbert. — Laîné. — Delalande. — Dubosq. — Bosquain, père. — Bosquain, fils. — Le Petit, fils. — Morel. — et Couillard.

(*) C'est par suite d'une erreur dans le classement des documents destinés à figurer dans ce volume, que le compte-rendu de cette séance se trouve ici, il eût dû être placé immédiatement après le Concours de Caumont et avant celui de Balleroy.

Digitized by Google

Après avoir rendu un délicat hommage à la mémoire de M. Guilbert-Duclos, président de la 1re section, M. le comte de Toustain a déclaré qu'il allait être procédé à l'élection d'un président en remplacement de M. Guilbert-Duclos, et d'un vice-président et d'un vice-secrétaire, pour remplacer MM. Henry Ygouf et Alfred Etienne, démissionnaires.

Le scrutin a d'abord été ouvert pour l'élection du président.

30 membres ont pris part à ce vote.

17 bulletins se sont portés sur le nom de M. Ferdinand Couillard et 13 sur celui de M. Arsène Guillet.

M. Ferdinand Couillard, maire de Mandeville et conseiller d arrondissement, ayant réuni la majorité des suffrages a été proclamé président de la première section pour trois ans.

Pour l'élection du vice-président, 29 membres ont d'abord voté. Leurs voix sont réparties :

14 sur M. Hector Le Sueur ;
9 sur M. Arsène Guillet ;
5 sur M. Pierre Le Petit ;
1 bulletin blanc.

Aucun des candidats n'ayant obtenu la majorité absolue prescrite par le règlement, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin auquel ont pris part 31 votants.

M. Hector Le Sueur a obtenu 22 voix ;
M. Arsène Guillet, — 8 —
Et M. Le Petit, — 1 —

Digitized by Google

En conséquence, M. Hector Le Sueur, agriculteur à Port-en-Bessin, a été proclamé vice-président de la première section pour trois ans.

Enfin l'élection du vice-secrétaire a donné les résultats suivants :

M. Legrix a obtenu 28 voix ;
M. Royer, — 2 —
M. Guillet, — 1 —
M. Adeline-Dubosq, 1 —

M. Louis Legrix, maire de Litteau a été en conséquence proclamé vice-secrétaire de la première section pour trois années.

La séance a été levée à quatre heures du soir, après la lecture d'un remarquable rapport de M. Georges Villers sur la crise actuelle de l'industrie beurrière, rapport dont l'impression a été demandée.

Avant de procéder aux différents scrutins ci-dessus et sur la proposition de M. le comte de Toustain, l'assemblée avait délégué deux de ses membres, MM. Legrix et Le Sueur, pour la représenter au concours de Cesson (Ille-et-Vilaine) qui aura lieu le 29 de ce mois.

M. le président a ensuite déclaré la séance levée.

Le Président, *Le Secrétaire,*

C^te^ DE TOUSTAIN. ROYER.

Digitized by Google

NOTE

SUR

L'ADULTÉRATION DU BEURRE

Lue au Concours de Cesson

par M. HECTOR LE SUEUR

MESSIEURS,

Permettez-moi comme délégué de la Société Française de l'Industrie laitière et de la Société d'Agriculture de Bayeux au Concours international de Cesson, de vous entretenir d'un fait intéressant au plus haut point les producteurs de beurre, à quelque nation qu'ils appartiennent. Je veux parler de l'adultération du beurre.

Digitized by Google

J'ai été amené à examiner cette question par suite des observations que j'ai recueillies à l'Exposition internationale de Londres du mois de juin dernier, où j'avais eu l'honneur d'être envoyé par les mêmes Sociétés qui m'ont délégué près de vous. Cette adultération du beurre intéresse non seulement le producteur, mais aussi le consommateur.

Depuis quelques années, la margarine, substance pseudo-similaire du beurre, et dont vous avez tous entendu parler, se fabrique sur une vaste échelle et lui fait concurrence. Vendue comme margarine pure, nous n'avons rien à dire ; mais son mélange avec le beurre constitue une fraude des plus coupables et passible de peines sévères. Cette fraude, j'en ai la conviction, n'est pas une des moindres cause de la dépréciation des beurres français sur les marchés étrangers. Il faudrait essayer de remédier à un état de choses aussi fâcheux et faire tous nos efforts pour rendre à nos marques la considération qu'elles avaient autrefois et qu'elles ont presque totalement perdue.

Comme par le passé, le fermier soigne ses produits et livre à la consommation ce qu'il a pu fabriquer de meilleur. Il le livre soit à la consommation directe, soit à l'exportation. Dans le premier cas, les beurres étant consommés sur place conservent toute leur qualité, dans le second, que deviennent-ils après avoir figurés sur nos marchés? Ils sont centralisés et soumis aux détails d'une longue et délicate manipulation destinée à leur permettre de se conserver dans le trajet qu'ils ont à effectuer. Cette manipulation

Digitized by Google

ou malaxage exige les plus grandes précautions et les plus grands soins pour ne pas altérer la saveur et la qualité du beurre, tous les marchands le savent et agissent en conséquence Mais à quoi bon tant de prudence pour se livrer ensuite au honteux trafic de l'adultération du beurre et cela au moment où l'industrie laitière de notre pays traverse une crise qui peut être mortelle si on n'y porte remède à temps.

Beaucoup vous diront : vos beurres ne sont plus assez soignés, des pays étrangers ont non seulement appris à fabriquer mais ils ont perfectionné. C'est vrai, mais si c'est une cause de souffrance ce n'est pas la seule ni surtout la principale. Il faut aussi perfectionner nos méthodes et suivre le progrès tout en nous assurant d'être toujours dans la bonne voie. Il ne faut pas chercher à produire la quantité au détriment de la qualité, ce serait un mauvais calcul. Ce serait créer un nouvel encombrement sur nos marchés sans augmenter la consommation, et vous savez tous Messieurs que la prospérité commerciale veut un juste milieu entre l'offre et la demande.

Jusqu'à ce jour notre production nationale avait pu, non seulement suffire à la consommation du pays, mais même alimenter dans une large mesure les grands marchés de l'étranger. Peu à peu d'autres pays se sont mis à produire, se sont alimentés d'abord et ensuite ont exporté. Longtemps nos beurres ont conservé la préférence, mais leur sophistication au moyen de la margarine ayant été constatée, cette fraude leur a fait perdre leur supériorité bien connue.

Nous devons donc avant tout chercher la suppression de cette fraude. C'est difficile je le sais, mais

Digitized by Google

ceux là qui jusqu'à ce jour ont usé de ce moyen pour arriver à la fortune en jetant le discrédit sur leur pays, doivent voir les résultats désastreux obtenus par leur faute. Leurs envois sont dépréciés et bientôt réduits au tiers de ce qu'ils ont été. Ce résultat devrait leur donner à réfléchir

Si le consommateur, après s'être plaint, donnait suite à sa plainte ce serait déjà un grand point. Il faudrait arriver à faire contrôler les marques à l'étranger, à faire saisir tous les beurres adultérés et à poursuivre les expéditeurs. Déjà le congrès de l'industrie laitière réuni à Paris en 1878, a émis un vœu dans ce sens. Associons nous donc Messieurs à ce vœu, et faisons tous nos efforts pour combattre la fraude. Soyez persuadés qu'en agissant ainsi nous arriverons à rétablir notre crédit ; grâce au travail opiniâtre auquel vous vous livrez tous et aux améliorations que vous vous disposez à réaliser, les beurres français reprendront le rang auquel ils ont droit sur le marché de l'étranger, et à ce moment seul, l'heure de la prospérité reviendra pour nos producteurs.

Digitized by Google

Digitized by Google

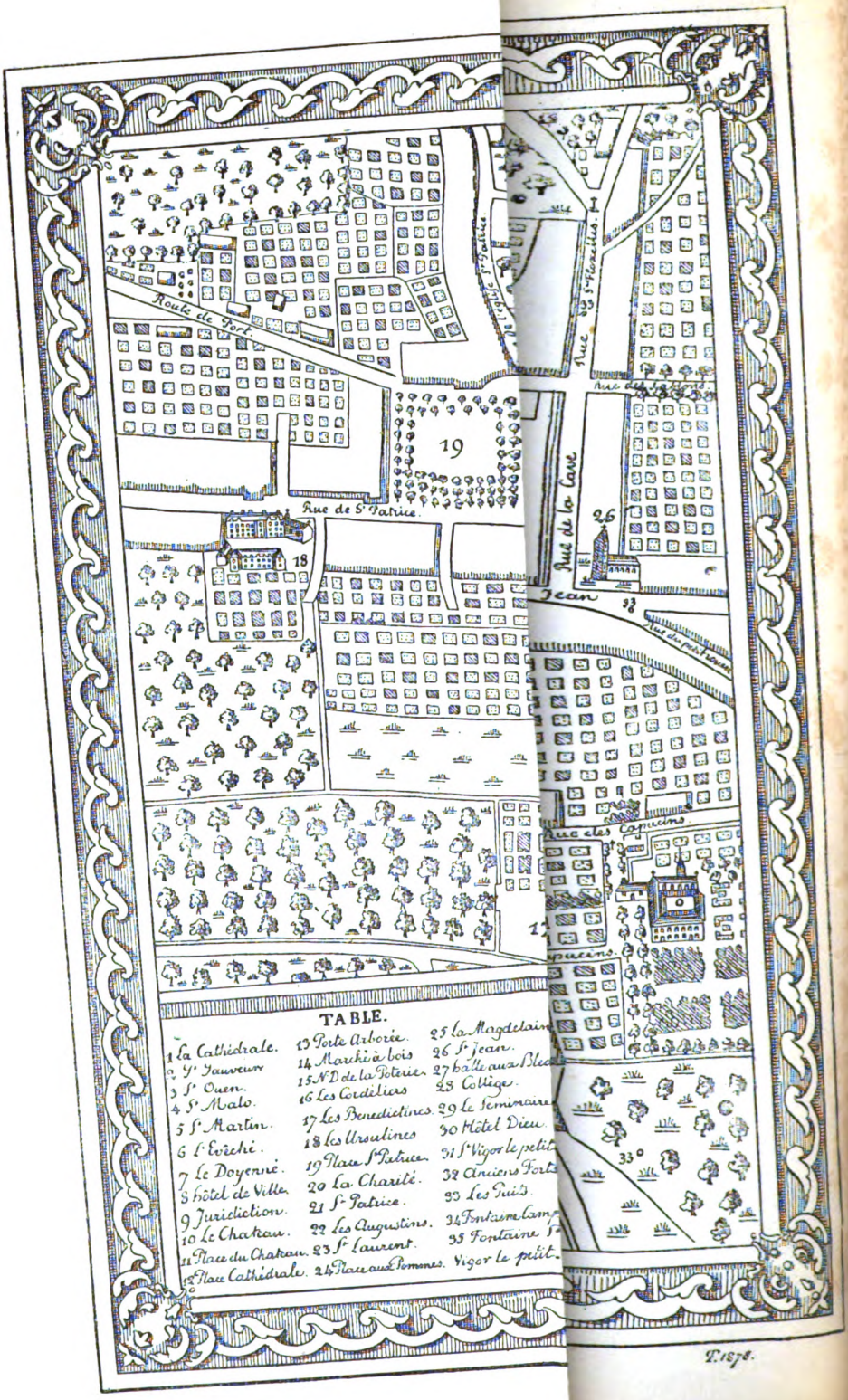

TABLE.

1 La Cathédrale.
2 St Jauveux
3 St Ouen.
4 St Malo.
5 St Martin.
6 L'Evêché.
7 Le Doyenné.
8 Hôtel de Ville.
9 Juridiction.
10 Le Chateau.
11 Place du Chateau.
12 Place Cathédrale.
13 Porte Arborée.
14 Marché à bois
15 N.D de la Poterie.
16 Les Cordeliers
17 Les Benedictines.
18 Les Ursulines
19 Place St Patrice.
20 La Charité.
21 St Patrice.
22 Les Augustins.
23 St Laurent.
24 Place aux Pommes.
25 La Magdelaine
26 St Jean.
27 halle aux Bleds
28 Collège.
29 Le Seminaire
30 Hôtel Dieu.
31 St Vigor le petit
32 Anciens Fort
33 Les Puits.
34 Fontaine Lamp
35 Fontaine St
Vigor le petit.

T. 1878.

Digitized by Google

2me SECTION

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

Digitized by Google

Digitized by Google

BAYEUX EN 1780

Par M. Paul DE FARCY.

Il est aujourd'hui difficile de reconstituer le passé d'une ville, de retrouver les traces de ses fortifications, de ses monuments civils et religieux, qui ont presque tous été détruits ou défigurés. Les descriptions, d'ailleurs souvent contradictoires, font la plupart du temps défaut. C'est donc une bonne fortune que de pouvoir étudier un plan de la ville de Bayeux telle qu'elle était à la fin du siècle dernier. On en connaît, il est vrai, plusieurs autres ; l'abbé Outhier en avait publié un en 1736 dans sa carte topographique du Diocèse de Bayeux, mais il est sur une très petite échelle et ne donne pas l'aspect des monuments. On ne doit parler que pour mémoire de la vue fantaisiste que Jolain dédia à Monseigneur de Nesmond en 1675. Il est impossible d'y voir la forme de la ville, quelques monuments seuls sont reconnaissables, mais les autres, le château en particulier,

Digitized by Google

ne répondent ni à la description des auteurs contemporains, ni aux autres plans. Le château, du reste, n'a pas été mieux traité dans la vue que M. Chigouesnel en a publiée. Il est certain, en effet, que la porte d'entrée était placée à l'angle du levant et qu'il ne pouvait être entouré de fossés des quatre côtés puisque deux d'entre eux se rattachaient directement aux murs de la ville.

Un ingénieur de Paris, M. de Pierre, que son mariage avec la sœur de Jean de la Mare avait attiré à Bayeux, s'occupait très activement, sur l'invitation du maire M. Larcher de La Londe, de l'assainissement et de l'embellissement de la ville; les fossés étaient depuis longtemps — Beziers s'en plaignait déjà — « un immense cloaque où venaient s'entasser toutes sortes d'immondices. » Aussi cherchait-on à faire cesser cet état de choses et les actes du temps témoignent de la facilité avec laquelle on cédait ces fossés aux habitants qui s'engageaient à les dresser pour en faire des jardins et même y bâtir, à leurs risques et périls. La partie située à l'angle nord, vers la rue du Louvre était déjà complètement construite. De Pierre fit donc en 1780 un plan, resté manuscrit, qu'il dédia au maire de Bayeux ; ce plan original est aujourd'hui égaré. Il en a été fait au moins trois copies dont deux sont possédées par Messieurs Olive et de Toustain et c'est la reproduction de l'une d'elles qui accompagne cette notice. Elle permettra de se rendre compte de ce qu'ont écrit l'abbé Beziers, MM. Pluquet et Lambert et rectifiera quelques-unes de leurs assertions

Quoiqu'il en soit, il est désormais possible de faire

Digitized by Google

une excursion rapide dans Bayeux tel qu'il pouvait être il y a cent ans. En jetant les yeux sur le plan de la ville, on est tout d'abord frappé de sa forme absolument régulière et formant un carré parfait. C'est qu'en effet les fortifications avaient été faites toutes de main d'homme, car le sol presque uni ne présentant aucunes inégalités, on n'avait pas eu à les utiliser. Chaque côté de la cité mesurait environ 400 mètres. On ne saurait dire si l'enceinte a toujours été la même, si celle que l'on a sous les yeux, construite et refaite en 1377 et 1378, a été relevée partout sur les vieux murs gallo-romains, à petit appareil orné de rangs de briques, comme on peut en voir encore au Mans et à Angers. Tout ce que l'on peut dire c'est que près de la porte Arborée, on retrouve, dans le jardin de M. Bertot, président de la Société des arts et belles-lettres de Bayeux, au dessous des réédifications du XIVe siècle, l'appareil que l'abbé Le Bœuf avait déjà signalé. Près de l'ancienne porte St-Vigoret, quand il y a quelques années on démolit la maison de M. Le Cavelier, on mit à découvert la partie qui formait la base-cuve des murailles, elle était aussi en petit appareil et sa solidité a longtemps défié la patience des démolisseurs.

On accédait jadis à la ville par 4 portes : au levant se trouvaient celle de St-Martin et celle de St-Vigoret aussi appelée Notre-Dame, au couchant la porte St-André, au midi la porte Arborée ou Aubraye; du côté du nord on fit plus tard une ouverture qui, par la rue du Pont aux Vaches, donnait accès dans celle des Bouchers. La porte St-Martin, située près le pont, était la plus belle et la plus forte. Elle fut démolie en 1759, ainsi que les deux grosses tours isolées qui lui ser-

Digitized by Google

vaient de défense. Ces tours étaient fort élevées et terminées par une plate-forme capable de contenir 100 hommes d'armes. Celle de St-Vigoret, attenante à la Cathédrale, se composait d'une seule tour carrée à pignon surélevé. C'était du haut des créneaux de cette tour, ornée de feuillages et de tapisseries, que pendant six siècles, au retour de la procession du jour des Rameaux, les enfants de chœur de la Cathédrale entonnaient « l'*hosanna* au fils de David; » et ce fut sous sa voûte que passèrent tous les Evêques de Bayeux entrant dans leur ville épiscopale, après avoir couché, eux et leur suite, au Prieuré de St-Vigor-le-Grand. Elle fut démolie en 1756, la porte Saint-André, située au haut de la grande rue l'avait été quatre ans auparavant. C'est pourquoi on ne voit figurer sur le plan de de Pierre que la porte Arborée. Elle était aussi flanquée de deux grosses tours rondes, crénelées et sans toit, au milieu se dressait un bâtiment à pignon d'ardoises très élevé. Cette porte située à l'extrémité de la rue des Chanoines, demeura toujours la propriété incontestée des Hamon de Campigny, maréchaux héréditaires de la ville de Bayeux, qui en temps de guerre devaient la garder à leurs frais. Aussi, lorsqu'on voulut la démolir pour faciliter la circulation, leurs héritiers suscitèrent procès et oppositions qui ne se terminèrent qu'en 1823. On a peine à croire que personne n'ait songé à conserver la vue de cette porte, la dernière de l'ancienne enceinte de Bayeux. C'est en faisant les nivellements que des ouvriers trouvèrent, sur la place au bois, plusieurs monnaies Romaines en or admirablement conservées, entr'autres une de Marc-Aurèle, qui avait été montée pour être portée au cou comme dé-

Digitized by Google

coration militaire. (1) Cette porte était surmontée, paraît-il, d'un léopard en pierre sculptée—le léopard de Bayeux, — dont la forme raide et les poils réunis par mèches régulièrement placées, accusaient le XIV[e] siècle. Il doit être déposé encore dans un jardin de la rue Tardif, mais en quel état ! toute une bande d'écoliers s'est acharnée à le défigurer, à lui souiller les yeux avec de l'encre ; c'était pourtant un curieux spécimen de sculpture, un témoin des luttes meurtrières des XIV[e] et XV[e] siècle, et qui mériterait à ce titre, de figurer au Musée de la ville à côté de ces boulets de pierre qui ont dû battre la porte qu'il dominait. Une grosse tour ronde terminait dans l'origine les 4 côtés de l'enceinte, six autres tours carrées, peut-être même davantage, s'il faut s'en rapporter au plan de Jolain, protégeaient les murs de trois des côtés, car il ne paraît pas qu'il y en ait jamais eu au nord. Les fossés étaient remplis de broussailles et de jardins, on pouvait encore y reconnaître la place de deux forts qui ne devaient pas remonter au-delà des guerres de religion, et se trouvaient, l'un dans les jardins actuels de l'Evêché, l'autre en face, dans la rue des Bouchers.

« Le Château (dit Béziers), était d'une grandeur au-dessus du médiocre et n'était remarquable que par son antiquité. » La porte d'entrée était située presque dans l'axe de la rue de la Maîtrise, et la poterne était défendue par deux tourelles carrées. On y remarquait outre plusieurs bâtiments, l'église paroissiale de St-Ouen dont il sera parlé plus loin. La porte principale était surmontée d'un écu semé de fleurs de lys sans

(1) Ces médailles font aujourd'hui partie du cabinet de M. L. Doucet.

Digitized by Google

nombre, ce qui prouve qu'elle était antérieure aux restaurations du XIV° siècle. En 1771, on fit devant le château une esplanade plantée d'arbres en qninconce d'où l'on pouvait prendre en enfilade la rue St-Sauveur et apercevoir un calvaire dressé alors au coin de la rue de Geole. Le château qui avait subi tant de vicissitudes et de transformations depuis l'an 960 fut enfin totalement rasé de 1801 à 1802. On constata, en démolissant ses fondations, que les murs avaient été primitivement construits avec des débris provenant de temples et de bâtiments voisins remontant à l'époque romaine ; quelques sculptures et bornes miliaires, dont l'une avait déjà été creusée pour servir de tombeau, sont encore conservées au musée de la ville. mais la presque totalité fut dispersée ou utilisée comme moëllon à bâtir. Tous les âges du reste étaient représentés dans les objets trouvés, à côté des monnaies romaines, d'un cachet d'oculiste, on rencontra un sceau du XIII° siècle, des monnaies féodales, des clefs du XVI° siècle. etc. Le Logis du Gouverneur de la ville avait été reconstruit au XVI° siècle sur des fondations remontant aux constructions primitives, mais, deux siècles plus tard, il tombait en ruines et s'écroulait enfin dans l'ouragan du 4 octobre 1765.

Après le Château, les monuments religieux attirent l'attention et par leur importance et par leur grand nombre. Il faut bien le reconnaître, si presque tous, — huit sur onze — ont disparu, l'archéologue ne doit pas tous les regre ter, car il en est plusieurs qui n'offraient rien de curieux ni de particulier. Il convient de saluer d'abord la Cathédrale, dédiée à Notre-Dame, patronne du diocèse. Il faut constater avec plaisir

Digitized by Google

qu'elle a conservé toutes ses annexes naturelles, la salle du Chapitre, les bâtiments voisins, la bibliothèque, la lanterne des morts, l'Evêché et veiller à ce que, sous le spécieux prétexte de prolonger une rue qui ne saurait avoir d'issue, on ne démolisse pas, mais plutôt qu'on restaure de curieux spécimens d'architecture civile au XI• siècle. On trouvera, il faut l'espérer aussi, aux salles que construisit St-Regnobert et que restaura Zanon de Castiglione, d'autre destination que de servir de prison aux vagabonds. Un volume suffirait à peine pour décrire convenablement ce monument de premier ordre, œuvre des Odon de Conteville, Philippe d'Harcourt, Robert des Ablèges, Louis d'Harcourt, etc. Il s'éleva sur le premier sanctuaire de St-Exupère, au milieu des ruines d'édifices Romains dont les débris ont été récemment découverts. Voici la salle du Chapitre avec son pavage de briques émaillées, son labyrinthe, la curieuse fresque du XV• siècle qui orne son chevet, puis la bibliothèque si riche avant le pillage qu'en firent les protestants et dont les trésors ont été longtemps inaccessibles aux étrangers ; elle renferme un petit musée que les architectes du gouvernement ont créé avec les débris provenant de la Cathédrale. Ici ce sont des colonnes Romaines à chapiteaux délicatement fouillés, là des frises élégantes provenant d'un arc de triomphe de la belle époque des Antonins. De tous côtés voici mille motifs charmants : têtes de Vierge, pendentifs, anges tenant l'écu de France, devant d'autel en bois sculpté à jour du XV• siècle et enfin, les restes du premier des trois Jubés que posséda la Cathédrale. Il était dissimulé derrière celui que Mgr de St-François avait fait construire, et qui lui même mutilé par les protestants, fut recouvert par celui

Digitized by Google

que Mgr de Nesmond fit édifier à l'entrée de la nef Ces débris sont infiniment précieux, ce sont, en quelque sorte, des miniatures ornées de rinceaux et de personnages comme les vitraux du XIII• siécle. Ces peintures faites au trait, avec leurs fonds d'or taillés de diverses manières et rappelant l'armoire du trésor, devaient imiter ces belles mosaïques dont l'Italie avait toujours conservé le secret. Voici l'Evêché avec son oratoire actuellement défiguré par les enjolivements qu'on y a fait, ses salles avec plafond à caissons, et tapisseries de haute lisse aux armes de France. données par la reine, mère de Louis XIV, et ses boiseries sculptées à profusion.....

Bayeux comptait encore en 1780, quatorze paroisses dont dix seulement figurent sur le plan de de Pierre. St-Ouen des Faubourgs, situé à l'extrémité de la rue St-Laurent, St-Exupère, St-Loup-Hors, ne s'y trouvent pas. St-Patrice, au faubourg de ce nom, est une des paroisses les plus anciennes de la ville, l'église fut reconstruite au milieu du XVIII• siècle, ce qui suffit pour la faire admirer du chanoine Béziers. « Elle est dit-il, grande et bien décorée. » Certes, ceux qui ont connu l'ancienne nef, ceux qui examinent les chapelles et le chœur restauré il y a 40 ans, auront de la peine à s'associer à ce jugement. Il vaut mieux admirer avec lui la grâce et l'élégance de cette tour, qu'un riche paroissien du nom de Samson, fit élever à ses frais en 1549. C'est certainement un charmant type de ce style essentiellement français, qui reconnait de Lorme et du Cerceau pour ses maitres. Cette église possédait une très-ancienne confrérie de l'Immaculée-Conception, dont les statuts furent rédigés en 1469.

Digitized by Google

Il y aurait une curieuse étude à faire sur l'église St-Nicolas-des-Courtils, qui devint plus tard la paroisse St-Sauveur, et sur les pérégrinations de cette dernière. Elle fut établie à l'origine dans la nef de la Cathédrale, en une chapelle attenante au pupître, et à cause des inconvénients d'un pareil voisinage, transférée dès le XIII[e] siècle dans la chapelle St-Etienne, qui, placée au chevet de la Cathédrale, touchait à la porte St-Vigoret. Mais la chapelle St-Étienne tombant elle-même en ruines, il fallut trouver un autre temple, c'est pourquoi on la transféra en 1676 à St-Nicolas-des-Courtils, qui dut alors prendre, ainsi que la rue, le nom de St-Sauveur, et comme les usages locaux sont tenaces, la rue baptisée d'un nom nouveau, privée de l'église, continua néanmoins de s'appeler St-Nicolas. La façade était accompagneé de deux petits clochetons d'une disposition régulière. Cette église fut démolie à la Révolution, et ses matériaux servirent à construire des maisons qui font l'angle de la rue de Geole, si bien qu'il n'est pas rare de trouver là des pierres avec des fragments d'inscription gothique ; les escaliers sont entièrement composés de marches faites avec les anciennes pierres tombales. Il existe encore au fond des cours et jardins, une des deux chapelles où se trouvent des tombeaux qui ont été décrits. Jadis, quand l'Evèque faisait son entrée solennelle dans Bayeux, il devait s'arrêter à Saint-Etienne, où le curé était tenu de lui laver les pieds et les mains dans un plat d'argent, qui dès-lors lui appartenait. Cet usage se continua quand l'office fut transférée à St-Sauveur. La paroisse Notre-Dame-des-Fossés avait été supprimée au XVI[e] siècle et réunie à St-Sauveur. L'église fut démolie en 1562, pour mettre le château à l'abri des attaques des pro-

Digitized by Google

testants, car elle était placée si près des murailles qu'elle aurait pu leur servir d'abri. St-Ouen du château, ne fut à l'origine qu'une chapelle fondée par Richard, duc de Normandie, pour le service de sa maison, le patronage en fut vers 1200 donné à l'Evèque. Elle n'était encore que chapelle lors du grand procès que Guillaume de Trie soutint contre les procureurs royaux et dont M. Pezet, dans un de ses intéressants travaux imprimé dans les *Mémoires de la Société*, a retracé les curieux incidents d'après le poëme de l'abbaye de Lyre; à la fin du XIV• siècle, on la trouve avec le titre de paroisse. La petite église sans clocher, figurée dans le plan de de Pierre, n'était pas la chapelle primitive, celle-ci avait été démolie complétement, et sur un des côtés des murs, on bâtit au XVI• siècle la maison du Gouverneur. L'église St-Malo fut fondée par les d'Argouges, qui en furent présentateurs jusqu'à la Révolution. Leurs armes se voyaient jadis sur les vitraux, à la voûte, au portail, et l'on peut examiner encore les jolies fenêtres de leur maison de ville. (1) L'église parait assez jolie avec sa nef, son chœur et ses transepts plus élevés, son clocher en pierre placé comme celui de St-Patrice. Elle avait une confrérie en l'honneur des saints Eloi, Sébastien et Malo, qui aux XV• et XVI• siècles, était très-riche et très-nombreuse. A cette paroisse fut réunie, en 1682, celle de St-André, dont l'église assurément curieuse, était située au-dessus de la porte de la ville et à laquelle on accédait par deux escaliers extérieurs. Elle fut démolie avec la porte en 1571. Plus bas était St-Martin, la seule d'après le plan qui ne fut pas orientée, sa nef était haute

(1) Dans la cour de la maison Chire, rue St-Malo, n° 14.

Digitized by Google

et son clocher était couvert d'ardoises La primitive église était aussi enclavée dans les murs de la ville et fut également détruite avec la porte. On en construisit une nouvelle qui fut rasée à la Révolution, et à sa place s'éleva une maison garnie d'un balcon curieux du au talent d'un serrurier bayeusain, nommé Chartier. Notre-Dame de la Poterie, était située en dehors des fortifications dans la rue de ce nom. C'était une ancienne et petite paroisse dont l'église était misérablement décorée, elle s'élevait près de la maison où la tradition place le berçeau de St-Marculphe. L'église Ste-Madeleine, dont on voit encore quelques vestiges au-delà du pont, fut démolie pendant la ligue et rétablie quelques années après. Elle était grande, régulière et sa façade était surmontée d'un petit campanile. Plus haut, voici St-Jean dont la haute tour à 5 étages, avec son toît en bâtière, rappelle celles de Commes et de Ver. L'église garnie de petites fenêtres, n'avait qu'une nef à laquelle on ajouta en 1439, une aile du côté du nord. C'était la paroisse la plus considérable de Bayeux, surtout depuis qu'on y avait réuni St-Floxel. St-Vigoret n'était à vrai dire qu'une chapelle réunie à l'Hôtel-Dieu et desservie par les chapelains de cet établissement. Enfin St-Laurent, élevé sur les ruines des Thermes romains, mais qui n'offrait rien de remarquable.

Bayeux renfermait aussi un couvent d'Augustins qui fut fondé au commencement du XIIIe siècle et fut transféré en 1272 en celui des frères Sachets, entre la rue des Bouchers et celle de la Bretagne. C'était, après la Cathédrale, la plus belle église de la ville, la nef était garnie de chapelles latérales et sous

Digitized by Google

le chœur se trouvait une crypte avec une fresque représentant la passion du Sauveur; elle fut dé molie en 1758. Robert des Ablèges établit les Cordeliers à Bayeux en 1220, mais leur église ne fut achevée qu'en 1265. Elle était aussi fort belle et son autel de cuivre doré devait remonter au XIII[e] siècle. Elle fut pillée deux fois pendant les guerres de religion, les châsses furent enlevées, les tombeaux violés, et deux religieux massacrés. Le feu la dévora complètement en 1687, on la releva et elle fut rasée à la Révolution. Les Bénédictines du Saint-Sacrement installées dans les anciens bâtiments viennent de les reconstruire et d'y bâtir une élégante chapelle élevée sur les plans de M. l'abbé Noget. Les Capucins s'établirent en 1615 près du carrefour Saint-Georges; sauf quelques fragmeuts de bas-reliefs, encastrés dans le mur d'un jardin au n° 11 de la rue de Cremel, il ne reste plus de traces de leur couvent. Les Ursulines habitèrent d'abord rue au Jourdain, qui prit dès lors leur nom, un hôtel qui appartient actuellement à M. le comte de Marguerye, de là en 1694 elles allèrent s'installer dans l'ancien couvent des Billettes au faubourg Saint-Patrice. C'est le Collège actuel dont les bâtiments du fond conservent le caractère simple et grandiose de ces sortes de constructions. En 1646 les Bénédictines s'établirent sur la paroisse de la Poterie, là où se trouve la manufacture de Porcelaine. La chapelle renfermait les statues et les tombeaux des fondateurs, les Le Vallois d'Ecoville, dont l'écusson se voit encore dans un mur à l'extérieur. Le couvent de la Charité, d'abord établi à Caen, se transfera près le marché Saint-Patrice en 1623 et grâce aux fondations devint un monastère considérable dont on peut encore constater la grandeur. Il

Digitized by Google

faut en passant jetter un coup d'œil sur la chapelle du Séminaire, le monument religieux de Bayeux le plus curieux après la Cathédrale et l'œuvre de l'évèque Robert des Abègles, déplorer la destruction de la salle de l'hopital bâtie par Henri II d'Angleterre et dont la façade, dit M. Pluquet, était maussade. Cette grande et magnifique salle avait trois nefs d'égale hauteur, elle était soutenue par d'élégantes et sveltes colonnes qui permettaient d'y placer quatre rangs de lits amplement aérés. On a laissé perdre aussi les remarquables arcatures de la chapelle Sainte-Marguerite située près la halle au blé...

L'Hôtel-de-Ville était d'abord placé rue Bienvenue, on le rebâtit en 1539. En 1780 il fut transféré avec la Juridiction à la place actuelle de la Bibliothèque. Il occupe depuis la Révolution la majeure partie de l'Evèché. Le Collège fondé au XVI[e] siècle par Mgr de St-François et les dons des habitants, était dans la rue aux Coqs ; la place du marché était plantée d'un carré d'arbres, la ville approvisionnée de vingt puits publics. Peu de rue ont changé de nom sauf la rue ès Cocq, appelée plus tard aux Cocqs, et actuellement baptisée rue Echo et celle du Pont aux Vaches qui donnait un naturel accès à celle des Bouchers.

Avant de dire quelques mots des maisons anciennes de Bayeux, il faut visiter la bibliothèque enrichie par la persévérante patience de M. Lambert, et espérer que prochainement on pourra examiner et connaître enfin des collections données il y a longtemps et que le manque de place a forcé de reléguer dans les greniers ou d'entasser dans les vitrines. Qui ne connaît la Tapisserie « la telle du conquest d'Angleterre » la cloche dite de Fontenailles, les tombeaux de l'Eglise de Ryes, etc., etc. ?

Digitized by Google

Les vieilles maisons de Bayeux ont déjà été signalées et décrites par MM. Lambert et de Caumont. Les plus curieuses sont celles du XIII[e] siècle dont la façade se voit aux numéros 11 et 13 de la rue de la Maîtrise. C'est un type rare de l'appareil régulier de cette époque, avec ses fenêtres géminées et tréflées, sa guirlande de quatre-feuilles servant de corniche, avec son escalier à vis, ses lucarnes terminées par des pignons aigus que couronne un chou élégant Celle des XIV[e] et XV[e] siècles, sise au coin de la rue des Cuisiniers où se trouvent des caves magnifiques. Celles du XV[e] rue St-Malo et près de la Cathédrale, celle de la rue Franche dont l'escalier dans sa tour à pans coupés et à encorbellements montre encore des choux délicatement sculptés et une torsade qui lui sert de corniche. On pouvait voir il y a un an à peine, dans l'une des salles de cette maison, une cheminée de la renaissance, décorée d'un écu parti au 1[er] orné d'un cœur percé d'une épée et accosté de 4 coquilles 1, 2 et 1 et au 2[e] de 3 fleurons, et ses fenêtres garnies de leurs volets artistement sculptés avec tête d'homme et de femme de grandeur naturelle. A cette même époque appartient aussi une tête en pierre sculptée, Mnemosine, qu'on a incrustée dans un mur à droite de la porte d'entrée. Enfin il faut citer la maison rue Bourbesneur connue à tort sous le nom d'hôtel des Gouverneurs de Bayeux et qui offre de riches spécimens des XV[e] et XVI[e] siècles.

Bayeux a certes bien perdu de ses monuments, il convient donc de conserver ceux qui restent en les faisant connaître et en les décrivant.

Digitized by Google

NOTICE

SUR

DES MONNAIES CARLOVINGIENNES

Trouvées à Juaye-Mondaye, arrondissement de Bayeux (Calvados), en 1870.

La découverte de Juaye-Mondaye, sans similaire dans notre arrondissement, est une des plus importantes qui y aient été faites, non par le nombre des pièces qui la composaient, puisqu'il ne dépasse pas 900, et que quelques trouvailles, entr'autres, celle de Cheux en 1842, en renfermaient plus de 3,000, mais par l'époque à laquelle ces pièces remontent, leur parfaite conservation et la variété de types qu'elles présentent au point de vue des lieux de fabrication.

L'ancien PAGVS BAGASINVS est, pour ainsi parler, une véritable mine de monnaies Romaines; il ne se

Digitized by Google

passe guères de jour, sans que le soc de la charrue, ou le pic du démolisseur, ne brise quelque vase enfoui dans la terre, ou n'éventre quelque cachette pratiquée dans la muraille, d'où s'échappent, aux yeux surpris du laboureur ou de l'ouvrier maçon, tantôt des grands bronzes de l'époque impériale, comme à Colleville-sur-Mer en 1847, tantôt des pièces d'une singulière exiguité, frappées sous la domination tyrannique des Posthume et des Tétricus, comme à Ste-Honorine-des-Pertes en 1860, tantôt enfin, des moyens-bronzes, semblables à ceux découverts il y a quelques mois à peine à Formigny.

Quelquefois, mais beaucoup plus rarement, on trouve des monnaies Gauloises en or, ou plutôt en Electrum; les riches découvertes de Castillon en 1841 et d'Arromanches en 1858, ont fourni à notre regretté M. Ed. Lambert, des exemplaires d'une remarquable beauté et qui figurent en première ligne dans son grand travail sur les monnaies Gauloises du Nord-Ouest de la France.

Chaque année, l'ancienne nécropole Gallo-Romaine du MONT PHAUNUS (St-Vigor-le-Grand), livre à l'étude les médailles et les objets métalliques renfermés dans ses cercueils de pierre; mais, les monnaies Carlovingiennes étant fort rares dans cette partie de la 2me Lyonnaise, ou plutôt n'y ayant encore été rencontrées qu'une seule fois, à Martilly en 1840, la découverte qui nous occupe, acquiert par cela même à nos yeux une importance toute exceptionnelle. C'est ce qui explique et fera excuser, nous

Digitized by Google

l'espérons, les détails presque puérils dans lesquels nous allons entrer, en racontant les faits qui s'y rattachent et les circonstances qui l'ont accompagnée.

Vers la moitié du mois de mai 1870, un nommé Marie dit Margalet, occupé à réparer la masse du fossé qui borde la route tendant de l'église de Juaye à l'abbaye de Mondaye, trouva une vingtaine de petites pièces d'argent qu'il emporta chez lui, sans en rien dire à personne.

Quelques jours après, un enfant de 11 ans, nommé Azire Angot, dit Monchut, s'avisa d'arracher une racine qui sortait du même fossé, précisément là où Margalet avait trouvé ses pièces.

La racine en cédant, déboucha l'orifice d'un trou d'où s'échappèrent, mêlées à quelques pierrailles, 8 à 900 pièces en argent, dont l'aspect terne et terreux, était loin de laisser soupçonner la valeur.

L'enfant tout surpris de ce qui lui arrivait, s'empressa de ramasser son trésor dans le devant de sa blouse et de courir jusqu'à l'école de Juaye, où, en arrivant, il déballa ses pièces dans le préau en disant : voilà ce que je viens de trouver ; puis, en bon camarade, il laissa ses confrères les écoliers, prendre ce qui leur plut, ce que ceux-ci firent, en choisissant, comme bien on le pense, les plus grandes, les plus brillantes et conséquemment les mieux conservées.

Attiré par le bruit, le frère Prosper directeur de l'école, arriva, et se doutant bien que ces monnaies

Digitized by Google

avaient une certaine valeur, s'empara de toutes celles qui restaient et les porta aux R. P. Prémontrés résidant à l'abbaye de Mondaye.

Nous eûmes l'occasion de voir le surlendemain une de ces pièces aux mains d'un fermier, nous nous enquîmes de sa provenance, et, ayant appris ce qu'on vient de lire, nous nous rendîmes le dimanche à Mondaye et demandâmes communication de la découverte.

Reçu avec une urbanité parfaite par le R. P. Castelling, nous nous trouvâmes néanmoins devant un parti pris de ne rien distraire de la trouvaille et nous reconnûmes bientôt que les Pères, dans l'intérêt du petit Angot, ne voulaient rien céder, avant d'être bien renseignés sur la valeur des pièces.

Ils nous communiquèrent pourtant quelques exemplaires des monnaies en leur possession et ne firent qu'augmenter notre désir d'en devenir propriétaire, car parmi les échantillons qui nous furent montrés, il y avait des pièces frappées à Bayeux.

Après avoir indiqué comme experts estimateurs MM. Rollin et Feuardent, les célèbres antiquaires parisiens, nous nous retirâmes et allâmes visiter le lieu de la découverte.

Le gîte où les médailles reposaient depuis un millier d'années, se trouvait pratiqué dans la masse d'un fossé, sur le bord de la route à gauche en venant de Juaye, à cinquante mètres de l'extrémité du mur du cimetière et à cinquante-trois mètres de l'if qui, là,

Digitized by Google

comme dans presque tous les cimetières de campagne, couvre de ses rameaux de deuil le champ du repos.

Parmi les pierres qui paraissaient avoir servi à recouvrir le trésor, se trouvait un morceau de brique rouge pâle; nulle trace de mortier ou de ciment n'indiquait que ces pierres eussent jamais eu entr'elles, aucune cohésion.

Cette masse de fossé était autrefois fort large et servait de voie aux piétons; nous nous rappelons, qu'il y a 25 ou 30 ans, le chemin était tellement mau-mais, si rempli d'ornières, qu'à peine les chevaux pouvaient s'en dépêtrer; lorsqu'il a été classé, on a pris à même les fossés de chaque côté pour l'élargir, et, à force de tailler dans celui de gauche, on est arrivé jusqu'à l'endroit où reposait ce trésor, qui, dans le principe a dû être enterré au milieu de la voie établie sur ce fossé.

Nous avons la preuve de cela, par ce fait, que le trou se trouvait à 0 m 45 de profondeur à partir du sommet de la masse et à 1 m 30 au-dessus du niveau de la route, or, si le dépôt avait été fait dans la paroi du fossé, certes, la cachette eût été pratiquée plutôt en contre-bas qu'en contre-haut de ce niveau.

Tandis que nous prenions les mesures que nous venons d'indiquer, quelques personnes dont les enfants avaient recueilli des pièces ou qui en avaient trouvé en fouillant la terre éboulée nous en offrirent à acheter, de sorte qu'en rentrant à Bayeux nous en possédions déjà une certaine quantité.

Nous les montrâmes à M. Lambert, notre savant

Digitized by Google

numismate, qui déjà atteint de la maladie à laquelle il a succombé, n'avait pu nous accompagner, et, son appréciation, conforme à la notre, fut que ces médailles étaient Carlovingiennes et appartenaient au règne de Charles le Chauve ; plus tard, un examen plus approfondi modifia notre manière de voir et nous démontra que plusieurs de ces pièces devaient être attribuées à Charles le Simple.

Grâce aux démarches répétées et aux voyages quasi-quotidiens que nous fîmes à Juaye, dans l'intervalle de temps qui s'écoula entre la découverte des monnaies et l'arrivée de M. Feuardent, nous parvinmes à recueillir, soit chez le cantonnier Margalet, soit chez les enfants qui fréquentaient l'école, une assez grande quantité de pièces, qui par le motif indiqué plus haut, étaient presque toutes fort bien conservées et dont quelques-unes étaient à fleur de coin.

Enfin, M. Feuardent arriva et après avoir acheté des Pères, tout ce dont ils pouvaient disposer, consentit avec une gracieuseté dont nous ne saurions nous montrer trop reconnaissant, à nous rétrocéder quelques séries, qui ornent aujourd'hui le médailler de la Bibliothèque de Bayeux, ceux de MM. Lambert, G. Villers, A. Lebreton, Guibert, et notre modeste collection.

Nous devons avouer que quelques-unes des pièces découvertes étant uniques, nous les avons conservées, de façon que, maintenant, nous possédons 47 types parfaitement distincts provenant de onze ateliers différents, et, chose peut être plus rare que tout le

Digitized by Google

reste, un flan qui n'a pas reçu l'empreinte du monnayage.

Voici la nomenclature de ces monnaieries :

Angers.
Bayeux.
Blois.
Chartres.
Chateaudun.
Court-Sessin ?
Le Mans.
Orléans.
Paris.
Rennes.
St-Denis.

On trouvera plus loin la description de plusieurs de ces échantillons de l'art monétaire Carlovingien, que nous avons dessinés en deux planches, description accompagnée des réflexions que nous a suggérées l'étude de plusieurs types, mais nous croyons devoir entrer auparavant dans quelques détails topographiques et archéologiques relativement à l'endroit où la découverte s'est produite et essayer de déterminer approximativement l'époque de l'enfouissement, les motifs qui ont pu l'occasionner et la valeur actuelle de ces médailles comparée avec celle qu'elles avaient lors de leur fabrication.

JUAYE *(Juetum)* est une commune de l'arrondissement de Bayeux, située à environ huit kilomètres dans le sud de cette ville.

Jusqu'en 1857, elle n'eut qu'un territoire restreint

Digitized by Google

et une population de 4 à 500 habitants, mais à partir de cette époque, elle devint beaucoup plus considérable, ayant été composée sous le nom de Juaye-Mondaye, de l'agglomération des anciennes communes de Juaye, Couvert, Bernières-Bocage et Mondaye.

Cette localité a été habitée fort anciennement; des haches de l'âge de pierre, découvertes il y a quelques années, aux environs du château, le prouvent d'une manière irréfutable et son nom même, *Juaye*, si l'on accepte les étymologies du dictionnaire de Bullet, aurait une origine celtique. *Jü*, signifierait *Eau* et par extension, pays couvert d'eaux. La configuration généralement plane du terrain et les marais qui existent encore dans la commune viennent confirmer cette étymologie.

Les Romains ont laissé dans ces parages, une trace des plus importantes de leur occupation; nous voulons parler de l'aqueduc qui, prenant l'eau à la fontaine St-Barthélemy située près l'abbaye de Mondaye, l'amenait jusqu'à Bayeux, en passant par les territoires de Juaye, Ellon, Cachy et Monceaux. Cet aqueduc dont nous avons vu les restes, il y a environ 35 ans, dans un jardin rue St-Jean nº 78, à Bayeux, a été décrit par M. de Caumont dans le 3me vol. de son Cours d'antiquités (1).

(1) Nous nous sommes souvent demandé, pourquoi les Romains avaient entrepris un pareil travail pour amener cette eau jusqu'à Bayeux, où les sources surgissent de terre à chaque pas et viennent parfois saillir entre les pavés, comme nous l'avons plusieurs fois remarqué rue Echo; quelques personnes pensent que leur but, en dérivant cette eau qui partait d'un endroit beaucoup plus élevé que le sol de la ville, était d'obtenir une source, ou plutôt,

Digitized by Google

On a trouvé aux environs de l'église de Juaye, aujourd'hui abandonnée et dont certaines parties remontent, d'après M. de Caumont, au IXe siècle, un assez grand nombre de cercueils en pierre, dont quelques-uns renfermaient des objets de bronze de l'époque Carlovingienne, peut-être Mérovingienne. On y a aussi rencontré des tuiles romaines à rebord et des médailles antiques à l'effigie de Claude et à celle d'Aurelien.

M. G. Villers a publié une notice sur ces découvertes dans le 1er numéro du journal des savants de Normandie.

Si nous recherchons maintenant à quelle époque a eu lieu l'enfouissement, nous n'hésitons pas à la fixer comme correspondant aux dernières années du règne de Charles le Simple qui se termina en 923 Les pièces de Paris et de Saint-Denis sur lesquelles le lieu de fabrication est écrit en deux lignes dans le champ, ne peuvent laisser aucun doute à cet égard,

une fontaine, jaillissant à une certaine hauteur ; peut-être sont-elles dans le vrai, quoique pourtant, l'effet nous paraisse bien futile, comparé avec la cause. Si nous osions émettre notre opinion, nous dirions que peut-être il avaient découvert à l'eau de la fontaine Saint-Barthélemy, des vertus curatives ou hygiéniques qui nous sont inconnues, et que fidèles à leur usage de ne reculer devant rien pour se procurer la plus grande somme de bien-être possible, il l'avaient dirigée au moyen de cet aqueduc, en passant *sous* ou *sur* la rivière d'Aure, jusqu'aux Thermes dont on a retrouvé les ruines en 1821 et 1825, sous l'église Saint-Laurent.

Digitized by Google

car les munismates les plus compétents sur ces matières, sont d'accord pour considérer ces pièces comme représentant le monnayage de cette époque (1).

Le traité de St-Clair-sur-Epte (912), en cédant à HROLF ou Rollon, la Neustrie qni prit dès lors le nom de Northmandie, jeta une perturbation profonde dans cette province.

Les envahisseurs devenant propriétaires du pays, se le partagèrent, et, ce ne dut pas être sans une terrible résistance de la part des dépossédés, que ce partage put avoir lieu ; aussi, l'idée première qui se présente à l'esprit est-elle celle-ci, que les possesseurs du sol se voyant envahis et vaincus par les hordes barbares des compagnons de Hrolf, s'enfuirent en cachant et en enfouissant ce qu'ils avaient de plus précieux, avec l'espoir que, la fortune changeant, ils pourraient un jour le retrouver. Espoir deçu le plus souvent, car si l'on en croit les chroniques du temps, les massacres, le vol et l'incendie, façons ordinaires de procéder des conquérants, laissèrent à bien peu de ceux qui échappèrent à la mort, la possibilité de revenir dépouiller les cachettes que seuls ils connaissaient.

Sous l'influence de cette pensée, nous n'avions pas hésité à attribuer à cette cause l'enfouissement qui nous occupe, mais une étude plus attentive des pièces qui le composent a modifié notre opinion et nous a porté à croire que ce dépôt a dû être fait par l'un des

(1) Voy. Ad. de Longpérier, Catalogue Rousseau. — Paris 1848, F. Fougères et G. Combrouse, Description complète et raisonnée des monnaies de la race royale de France. — Paris 1837.

Digitized by Google

envahisseurs, qui, surpris, peut-être, par quelque soulèvement des habitants, aura caché là le fruit de ses rapines et aura trouvé la mort dans le combat, sans avoir pu révéler à personne, l'existence du trésor dont il avait confié la garde à la terre

Voici le raisonnement sur lequel nous basons notre appréciation.

Si le propriétaire des pièces de Juaye, avait été un habitant du pays, son trésor se fût composé presque uniquement de monnaies frappées à Bayeux, dont l'atelier en avait produit une telle quantité que nous en avons remarqué, ainsi qu'on le verra plus tard, de cinq variétés différentes, parmi les 19 pièces provenant de cette monnaierie, qui se sont rencontrées dans la découverte; mais loin de là, la grande majorité des pièces trouvées (700 environ sur 900), est composée de monnaies frappées à Court-Sessin dans l'Hyesmois, aux environs de Corbon, c'est-à-dire à 25 ou 30 lieues de Juaye, et le surplus provient d'endroits encore plus éloignés, tels que Chartres, Rennes, Blois, Paris, Orléans, etc.

Cette argumentation est appuyée par la présence, au sein de la trouvaille, d'un flan monétaire, dont le poids se rapproche sensiblement de celui des pièces de Court-Sessin, et, si nous ne craignions d'être accusé de vouloir faire ressortir des faits plus de conséquences qu'ils n'en comportent, nous dirions que les monnaies à ce type, sont le résultat du pillage de cet atelier monétaire.

Si l'on n'admet pas cette supposition, il est assez difficile de s'expliquer comment ce flan qui n'avait

Digitized by Google

pas acquis par l'empreinte du monograme royal, la valeur fiduciaire que donnait cette empreinte, eût pu être admis dans la circulation. La petite quantité de pièces qu'exigeaient chacune des opérations commerciales restreintes de ces temps barbares, ne peut guère laisser supposer que cette rondelle d'argent fût venue de si loin, si elle ne se fût pas trouvée englobée dans un bloc de monnaie arraché des mains du fabricant.

Nous pourrions invoquer encore à l'appui de notre appréciation, ce fait assez remarquable, que parmi ces pièces de Court-Sessin, beaucoup paraissent être de rebut; le coin s'était brisé et laissait un espace vide dans la légende, on peut même suivre la marche envahissante de la brisure, qui laisse une trace de plus en plus large; mais les ouvriers se préoccupant probablement fort peu du résultat de leur travail purement mécanique, avaient sans doute continué la fabrication jusqu'au moment où le vicomte qui devait recevoir les pièces, avait refusé celles ainsi frappées et les avait laissées pour compte au chef de la monnaierie.

Nous reconnaissons, du reste que cette hypothèse est très-controversable et nous ne l'émettons que comme une opinion qui nous est toute personnelle et qui n'est appuyée par aucun document historique.

Il nous reste, pour achever la tâche que nous nous sommes imposée, a essayer de fixer la valeur actuelle

Digitized by Google

des monnaies trouvées à Juaye, comparée avec leur valeur à la fin du IXe siecle.

Pour arriver à déterminer ce rapport, il nous a été impossible de découvrir d'autres termes de comparaison que le prix du pain ; les écrivains qui ont publié des ouvrages sur ces temps troublés et calamiteux, ont bien indiqué et décrit les aliments d'usage habituel, les étoffes servant à l'habillement, les armes offensives et défensives, mais aucun d'eux, au moins à notre connaissance, n'a pris soin de constater le prix de ces différents objets.

Voici le résultat de nos recherches.

L'opinion de Leblanc et de Dupuy, généralement admise comme étant l'expression de la vérité, donne à la livre d'argent sous Charlemagne, le poids de 12 onces, ou 6912 grains ; elle se subdivisait, comme unité monétaire, en 12 sols d'argent de chacun 12 deniers.

Aucunes causes connues n'ayant pu faire sensiblement varier la valeur de l'argent, jusqu'à l'époque de la découverte de l'Amérique, on doit admettre qu'elle était encore la même sous les règnes de Charles le Chauve et de Charles le Simple.

Or, Charlemagne, par son capitulaire donné au concile de Francfort en 794, fixe à un denier d'argent le prix moyen, bonne ou mauvaise année, de 24 livres de pain blanc, de 12 onces chacune.

Le kilogramme actuel pesant 32 onces, ces 24 livres de 12 onces, représentent un poids de 9 kilog. ; d'où

Digitized by Google

suit que sous Charlemagne, 9 kilog. de pain blanc valaient un denier.

Ceci posé, le calcul à faire est bien simple.

Le prix moyen du kilog. de pain blanc étant aujourd'hui de 0 fr. 466, les 9 kilog. valent 4 fr. 194; on peut donc dire que le denier d'argent qui pèse une valeur intrinsèque de 0 fr. 32 représente ces 4 fr. 194, c'est-à-dire que son pouvoir au temps de Charles le Chauve était treize fois plus considérable qu'à présent, puisque pour obtenir la même quantité de pain, on payait 13 fois moins.

Il résulte de ce qu'on vient de lire, que les 900 pièces trouvées à Juaye, valaient à l'époque de leur fabrication, 3,774 fr. 60 de notre monnaie.

Dans l'appendice de l'excellent travail publié en 1832 par M. B. Guérard, sur le système des divisions territoriales de la Gaule, travail assez rare aujourd'hui et dont nous devons la communication à l'obligeance de M. le comte de Toustain, nous avons trouvé une étude dont les résultats, sans être absolument pareils aux notres, s'en rapprochent assez pour nous donner la preuve de la justesse de notre appréciation.

M. Guérard établit que la puissance, ou plutôt le pouvoir de l'argent au IX^me^ et son pouvoir au XIX^me^ est comme 9 à 1.

La principale cause de la différence existant entre ce chiffre et celui que nous indiquons plus haut, provient de ce que, en 1832, le prix moyen du kilog.

Digitized by Google

de pain blanc, était de 0 fr. 26, tandis qu'il est maintenant de 0 fr. 466.

M C. Leber, dans son Essai sur l'appréciation de la fortune privée au moyen âge, donna pour résultats de ses calculs, le rapport de 11 à 1, ce chiffre, comme on le voit, se rapproche davantage de celui trouvé par nous.

Il ne faudrait pourtant pas croire, que les indications obtenues en se basant sur le prix du pain, soient de nature à donner une idée bien nette de la puissance de l'argent aux époques précitées. Si on parvenait à connaître le prix de beaucoup d'objets, qui, devenus de première nécessité, constituaient le luxe d'alors, on arriverait probablement à des résultats tout autres, mais, ainsi que nous l'avons déjà dit, les documents font complètement défaut.

Les seuls chiffres que l'on connaisse d'une manière précise, sont ceux de quelques sommes payées par les rois ou les particuliers, soit à titre de tribut, soit à titre de rançon. Il ne sera peut être pas hors de propos de donner quelques-uns de ces chiffres.

Salomon, roi ou duc de Bretagne, payait à Charles le Chauve, comme tribut annuel, 50 livres d'argent; ce fait est puisé dans les annales de St-Bertin, qui racontent encore que pour chasser les Normands, on leur compta 2080 livres de 20 sols chacune.

En 841, l'abbaye de Fontenelle n'évita le sort de celle de Jumiège, brûlée par ces mêmes Normands, qu'en leur versant 6 livres; l'annaliste a oublié de dire si c'était d'or ou si c'était d'argent.

Digitized by Google

En 845, Charles le Chauve, traitant avec Ragenaire, lui compta 7000 livres d'argent, pour obtenir l'évacuation des environs de Paris.

Les moines de St-Denis délivrèrent pour 26 livres d'argent 68 prisonniers.

En 858, Louis, abbé de St-Germain, emmené prisonnier par ces hardis pirates, ne recouvra sa liberté qu'après qu'ils eurent reçu 685 livres d'or et 3210 livres d'argent (voir dom Bouquet cité par Capefigue); ce chiffre parait énorme et se trouve rectifié par Depping qui le donne comme étant celui de la somme totale recueillie par ces pillards dans le cours de leur excursion.

Nous bornons là nos citations, elles suffiront au lecteur, pour établir quelques comparaisons, entr'autres une, pleine d'actualité, celle existant entre les différentes rançons exigées des vaincus par des peuplades barbares, et l'effrayant tribut que paye aujourd'hui la France, à des ennemis qui se disent civilisés (1).

(1) Cette notice a été écrite en 1872.

Digitized by Google

Digitized by Google

MONNAIES CARLOVINGIENNES TROUVÉES À JUAYE-MONDAYE (CALVADOS) EN 1870

AR

PL.

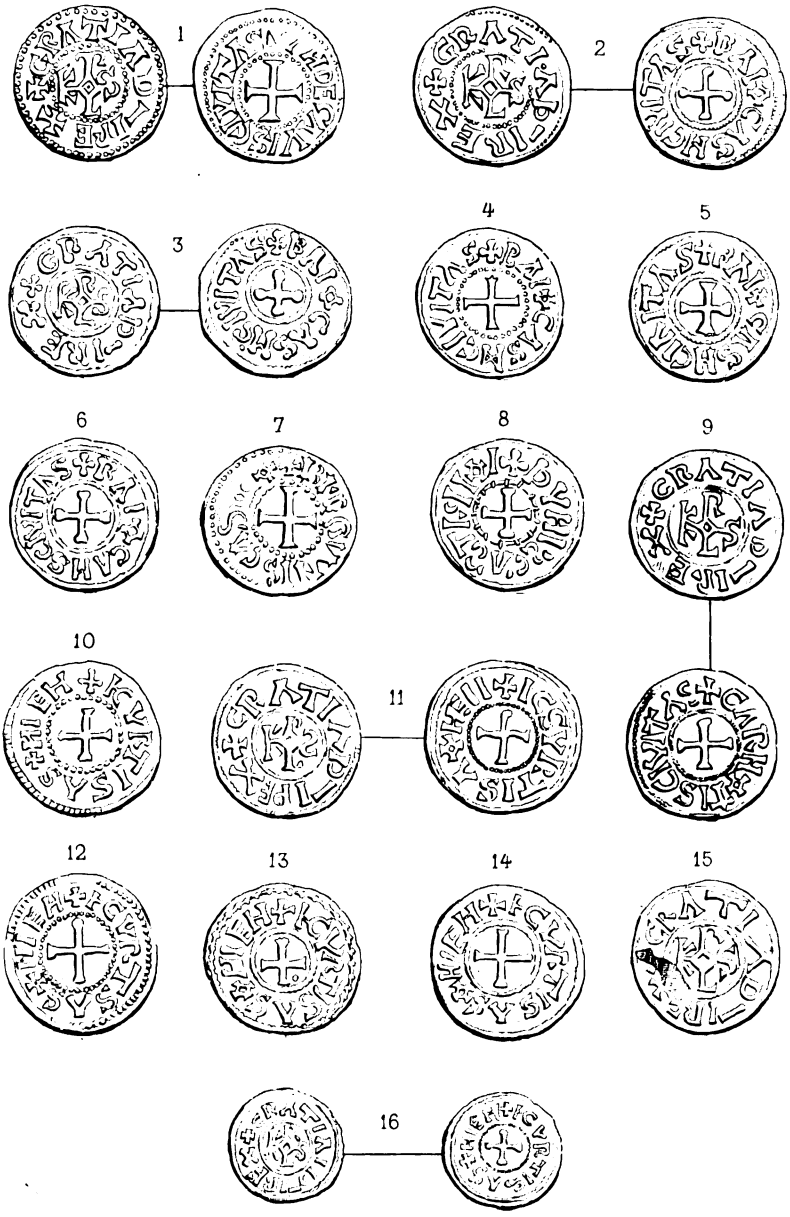

L. Doucet del.

Imp. Lemaire Frères Paris.

L. Pierr...

Digitized by Google

EXPLICATION DES PLANCHES

PLANCHE 1

Charles le Chauve

840—877

ANGERS

Fig. 1. — Monogramme par K de *Carolus*, entouré d'un cordon perlé, un point en cœur.

✠ GRATIA D-I REX.

℟ Au centre une croix pattée à branches égales.

✠ ANDECAVIS CIVITAS entre deux cordons perlés.

Denier, poids 1,50 gramm.

Les lettres de ce denier, qui est d'une assez mauvaise fabrication, sont terminées par des triangles très pointus.

La partie supérieure du monogramme affecte la forme d'un ancre, c'est la seule pièce de la trouvaille qui présente cette disposition.

L'atelier monétaire d'Angers remonte aux temps les plus reculés : les Gaulois ont laissé nombre de

Digitized by Google

pièces au type Andégave qui est un de ceux qui se rapprochent le plus du type Bajocasse; M. Jeuffrin, a publié en 1846, chez Rollin, à Paris, un travail remarquable sur ces médailles: de son côté, M. Godard Faultrier, directeur du Musée des antiquités à Angers, a donné dans le répertoire archéologique de l'Anjou, les noms d'une vingtaine de monétaires angevins dont les signatures ont été lues sur des monnaies mérovingiennes. (1)

Cette ville ne figurait pas parmi les dix auxquelles Charles le Chauve donna, par l'Edit de Piste (854), le droit de battre monnaie : sur les onze monnaieries dont les produits ont été reconnus à Juaye, deux seulement avaient rang dans les dix autorisées par ce roi, ce sont celles de Paris et d'Orléans.

Sous la troisième race, la monnaie angevine paraît avoir joui d'une certaine faveur en Normandie ; Henri II, roi d'Angleterre (1171-1178), en donnant l'église d'Yvrande aux chanoines du Plessis-Grimoult, leur donne encore cent livres d'Angers, à prendre sur la prévôté de Bayeux. *Dedi etiam eis in perpetuam eleemosinam C. li. andegavenses, in prepositurâ Baiocassensi, et si aliquo tempore alia moneta cucurrerit in civitate illa C. li. illius monetæ percipiant annuatim.* (2)

« En plus, je leur ai donné, en aumône perpétuelle,
« cent livres d'Angers sur la prévôté de Bayeux. Et

(1) Voy. Rép. archéologique de l'Anjou, janvier 1863. P. 27 et suiv.

(2) Léopold Delisle. Des revenus publics en Normandie au XII^e S., p. 13, et Lecointre-Dupont, Lettres sur l'histoire monétaire de la Normandie.—Introduction, p. 4. Paris 1846.

Digitized by Google

« si il arrivait qu'une autre monnaie eût cours en « cette ville, ils devraient recevoir chaque année, « cent livres de cette monnaie. »

Il est vrai que cette faveur ne dura guère, car une charte du 22 octobre 1226, conservée aux archives du département de la Vienne, constate qu'à cette époque, la monnaie d'Anjou était décréditée.

BAYEUX

Fig. 2.—Monogramme de *Karolus*.

GRATIA D-I REX, un point entre le T et l'I de *Gratia*.

℟. Croix bouletée.

✠ BAIOCAS M CIVITAS

Denier. Poids 1,65 gramm.

Fig. 3.—Même avers.

℟ ✠ BAIOCAS M CIVITAS entre deux cordons perlés, croix au centre.

Denier, poids 1,50 gramm.

Les bras de la croix et les lettres de la légende sont arrondis et terminés par des petites boules très accusées.

Fig. 4.—Même avers.

℟. ✠ BAIOCAS M CIVITAS,

Digitized by Google

Au centre, une croix dont l'un des bras porte une pointe.

Denier, poids 1,70 gramm.

L' M au lieu d'avoir les jambages perpendiculaires joints par un chevron pointe en bas, les a reliés par deux chevrons joints par la pointe et formant un X.

Fig. 5. — Même avers.

℟ ✠ BAIOCAS M CIAITAS,

Le V de *Civitas* est renversé et donne à la lecture *Ciaitas*.

Denier, poids 1,70 gramm.

Presque toutes les lettres de cette belle pièce sont terminées par des pointes très aiguës.

Fig. 6 — Même avers.

℟. ✠ BAIOCAMS CIVITAS

L' M précède le premier S.

Au centre, une croix dont les bouts affectent la forme des extrémités de tibia que l'on trouve souvent sculptés en sautoir sur les monuments funèbres.

Denier, poids 1,60 gramm.

Bayeux est aussi l'une des villes qui ont le plus anciennement frappé monnaie, mais comme nous avons l'intention de publier bientôt une notice sur cette monnaierie, nous nous contenterons de dire ici qu'on a la certitude que depuis les Gaulois jus qu'à l'an 1080 son atelier fut en pleine activité.

Digitized by Google

BLOIS

Fig. 7. — Même avers.

℟. Croix au centre : ✠ BLESIANIS CASTO entre deux cordons perlés.

Denier, poids 1,55 gramm.

Ce denier dont le revers est très-fruste et le faire très mauvais, laisse difficilement lire la fin de la légende, il est a peu près impossible de déterminer d'une manière précise s'il y a *Casto* ou *Castro*, pourtant le peu d'espace resté libre entre l'S et l'O, nous porte à croire qu'il y a *Casto*, et nous persistons d'autant plus dans cette leçon, que le denier de Blois, donné par Combrouse dans ses Villes de Charles-le-Chauve, porte très-clairement *Casto*.

Les lettres de notre denier sont terminées par des pointes très apparentes ; une pièce mérovingienne de Narbonne publiée dans le 1er vol. de la *Revue Numismatique* présente aussi cette singularité et M. de Longpérier décrit dans le catalogue Rousseau, deux pièces de Charles-le-Chauve, l'une frappée à Avallon et l'autre à Sens, dont les bras de la croix sont terminés par des pointes pareilles.

Doit-on voir là une fantaisie de graveur? doit-on attribuer à ces pointes une signification quelconque? nous laissons à de plus habiles que nous le soin de résoudre ces questions.

Digitized by Google

CHATEAUDUN

Fig. 8. — Même avers.

℟ Croix au centre entourée d'un cordon coupé par des perles de forme ovoïdale, largement espacées.

✠ DVNIS CASTIRIOI, les S et l'R rétrogrades.

Denier, poids 1,50 gramm.

Magnifique pièce d'une parfaite conservation et d'une telle rareté que nous la croyons unique jusqu'à présent : le cabinet national ne la possède pas, elle ne figurait pas dans la superbe suite chartraine formée par M. Cartier et continuée par M. Jarry, elle manquait aux cartons de M. Rousseau, de M. Dassy, et ne se trouve pas dans le riche médailler Carlovingien exposé par M. Gariel, au Trocadéro en 1878.

Les seules variétés connues de Chateaudun étaient les suivantes :

✠ DVNO CASTRO, publiée par Combrouse.

✠ DVNIS CASTLLOI et ✠ DUNIS CASTELLOI, publiées par M. de Longpérier dans le catalogue Rousseau.

La lettre I qui sur notre pièce comme sur celles de M. Rousseau, termine la légende, semble n'avoir pas de raison d'être à cette place et ne se rencontre pas sur les autres pièces du temps, telles que celles de Château-Porcien, dont la légende est inscrite *PORCO CASTELLO*.

Digitized by Google

Cette lettre pourtant devait avoir une signification et c'est encore le travail de M. de Longpérier (catalogue Rousseau) qui va nous la donner.

A propos d'une pièce de Eudes (887-898) frappée à Chartres, le savant antiquaire signale la présence de quatre I dans le monogramme, et, tout en déclarant qu'il est assez difficile de donner une signification précise à ces I, il rappelle que Leblanc a publié un denier de Raoul frappé à Sens, sur lequel on lit : *RODVLFVS INCLIT. REX*, et partant de là, conclut que les I du monogramme de Eudes pourraient être l'abréviation quatre fois répétée de INCLYTVS (célèbre). (1)

Le monétaire qui a façonné le coin de notre pièce de Chateaudun, n'aurait-il pas voulu, en ajoutant cette lettre I à la fin de la légende, appliquer une qualification à la ville qui lui avait confié la fabrication de sa monnaie ?

Dans cet ordre d'idées on pourrait encore considérer l'I en question, comme la lettre initiale de INSIGNIS ou de ILLUSTRIS.

CHARTRES

Fig. 9. — Même avers, avec cette différence pourtant que les barres transversales du monogramme au lieu d'être horizontales sont fortement inclinées de gauche à droite.

(1) Cat. Rousseau. Paris 1847. Page 200.

Digitized by Google

℟. ✠ CARNOTIS CIVITAS, entre deux cordons perlés. croix au centre.

Denier, poids 1,70 gramm.

La haste des T traverse la barre et sort en pointe au-dessus.

COURT-SESSIN

Fig. 10. — GRATIA D-I REX entre deux cordons perlés entourant le monogramme de KAROLVS.

℟. Croix au centre.

✠ I-CVRTISASONIEH, entre deux cordons.

Denier, poids 1,40 gramm

Sur cette pièce comme sur toutes celles qui vont suivre, portant la même légende, les N sont de deux formes différentes, le premier conserve la forme normale avec sa barre oblique de gauche à droite, le deuxième est toujours fait comme un H, c'est-à-dire barré horizontalement.

Fig. 11. — Même avers, avec cette différence que l'S du monogramme est rétrograde, et que l'R de GRATIA n'a pas de crochet terminal.

℟ ✠ I-CSVRTISAONƎ II

Denier, poids 1,40 gramm.

Plusieurs anomalies rendent cette pièce curieuse. l'S qui devrait se trouver entre l'A et l'O se trouve

Digitized by Google

entre le C et le V, le dernier jambage du premier N sert de haste à l'E, le dernier I manque et l'N final n'est pas barré.

Fig. 12. — Même avers que le n° 1.

℟ I-CVRTSASONIEH, le premier I manque.
Denier, poids 1,50 gramm.

Fig. 13. — Même avers, un point en cœur dans le monogramme.

℟ Croix au centre, un point dans le quatrième canton.

✠ I-CVRTISASONIEH.
Denier, poids 1,60 gramm.

La fin de la légende présente une inclinaison de lettres constituant le type dit giratoire, dont nous nous occuperons à propos des monnaies du Mans.

Fig. 14. — Même avers. — Même revers.
Denier, poids 1,45 gramm.

Le type giratoire s'accentue de plus en plus.

Fig. 15. — Même avers, même revers.
Denier, poids 1,60 gramm.

Nous ne donnons cette pièce que pour faire mieux comprendre ce que nous avons dit page 225 sur ce fait, que le coin de cette monnaie était brisé ; la partie teintée sur notre planche par des hachures, indique la forme de la brisure et l'on peut, ainsi que nous

Digitized by Google

l'avons affirmé, suivre sur plusieurs pièces de notre collection, la marche envahissante de cette défectuosité.

Fig. 16. — Monogramme de *Karolus*. ✠ GRATIAI D-I REX.

Obole, poids 0,70 gramm.

Magnifique obole, rare et rendue plus rare encore par l'I qui se trouve à la fin du mot *Gratia*.

On ne connaît avec la légende I-CVRTISASONIEH, que des pièces de Charles le Chauve et une seule de Raoul (923-936) qui fait partie du cabinet de la bibliothèque nationale à qui M. Charvet l'a vendue après l'avoir publiée. (1)

La détermination précise du lieu où se trouvait la monnaierie qui a émis ces pièces est une énigme dont le mot reste encore à trouver : nous allons passer en revue les opinions des auteurs et en tirer telles conséquences qui nous sembleront de droit.

Le R. P. Claude du Molinet, décrivant en 1692 les médailles du cabinet de Sainte-Geneviève, dit, page 143 :

« Monnoye de Courtisou.

« I-CVRTISASONIEN (*in curti sasionensis Villa*).
« J'estime que ce lieu est Cortisols à deux lieues de
« Châlons en Champagne, appelé communément
« Courtisou, qui était un lieu considérable sous la se-

(1) Charvet, description de monnaies françaises Royales et féodales. Paris 1862 — page 17.

Digitized by Google

« conde race et qui n'est plus maintenant qu'un « grand village. »

Cette opinion est partagée par Fougères et Comberouse qui sur leurs cartes, placent Courtisson dans la Marne à l'endroit où se trouve Cortisols. (*)

Vérification sérieusement faite des différents noms portés au moyen âge par Cortisols, il semble absolument impossible de les voir traduits par CURTISASONIEN : Voici ces noms:

CVRTIS ΛCVTIOR (847.) *CVRTIS ΛVSORVM* (987-996.) *CVRTIS ΛGVTIOR* (commencement du XI[e] siècle) *OTIOSORVM CVRTIS* (1028) *ΛVSORVM CVRTIS* (1043) *CVRIΛ ΛVSORVM* 1132) *CORTESOR* (1165)

Nous croyons donc devoir définitivement rejeter CORTISOLS et pour persister dans cette manière de voir nous nous appuyons sur l'opinion de M. A. de Barthélemy, qui, originaire de Châlons et connaissant parfaitement l'histoire de ce pays, traduit CURTISASONIEN par COURT-SESSIN.

Nous verrons plus loin l'origine de cette traduction.

(*) Description complète et raisonnée des monnaies de la 2[e] race. Paris, 1837.

Digitized by Google

Le Blanc, dans son traité des monnoies de France (1690), attribue la monnaie qui nous occupe, à « COURTISSON dans l'Hyesmois, au Vicomté de Cor- « bonnois, » (page 128), puis page 105, à « Courtisson « en Normandie » et enfin page 111, à « Courtisson « dans l'Hyesmois eu Normandie. »

Cette détermination approuvée par Lelewel qui, en parlant d'un denier à la légende *I-CVSTENSISOMEN* dit qu'elle répond très bien à *I-CVRTISASONIEN.* « Courtisson en Normandie, » (1) est tellement précise, qu'elle semble devoir faire loi, au moins quant au pays, mais il a été jusqu'ici impossible de retrouver dans la région indiquée par Le Blanc, un endroit nommé Courtisson.

Le seul nom de lieu s'en rapprochant, se trouve dans un acte de 1076, par lequel Bernard, Seigneur de la Ferté « confirme au monastère de St-Vincent, « la possession de Tuffé en présence de plusieurs « témoins parmi lesquels *Grossino de Curtrecione* (2)»

Malheureusement aucun renseignement complémentaire n'accompagne ce document et ne vient indiquer dans quelle localité était situé Curtesson.

Longtemps les numismates se contentèrent du texte de Le Blanc, et donnèrent à Courtisson (lieu inconnu), les pièces à la légende I-CVRTISASONIEN,

(1) Numismatique du Moyen-Age. — Paris 1835.

(2) Dom Martène. Amp. Coll. T. I, P. 493. Cité par Cauvin, Géographie ancienne du diocèse du Mans, P. 292.

Digitized by Google

mais depuis quelques années une autre interprétation a prévalu et l'on attribue ces pièces à Court-Sessin. (1)

Voici pourquoi.

M. Aug. Leprévost, en publiant dans le XI[e] vol. des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie* (1837-38-39), son très-remarquable travail sur les anciennes divisions territoriales de cette province, reproduisit les termes dans lesquels M. Guérard a fait connaître, d'après le polyptyque d'Irminon, les divisions de la centenie de Corbon, au pays d'Hyesme, et traduisit CVRTIS SAXONE par COURT-SESSIN.

Quelques années après (1846), M. Lecointre-Dupont, publia ses *Lettres sur l'Histoire monétaire de la Normandie*, et, confiant dans la science et l'exactitude de M. Auguste Leprévost, accepta sans contrôle cette traduction.

Enfin, en 1847, M. de Longpérier invoquant à son tour l'autorité de M. Aug. Leprévost, appuyée de l'approbation de M. Lecointre-Dupont, attribua à COURT-SESSIN, les monnaies portant la légende *CURTISASONIEN* qui figuraient dans la superbe collection Rousseau, dont il publiait le catalogue.

Le branle était donné, et à partir de cette époque, l'appréciation de M. de Longpérier ayant force de

(1) *Court-Sessin.* — Maison seigneuriale existant encore aujourd'hui dans l'arrondissement de Mortagne, aux environs de Courcerault.

Digitized by Google

loi en numismatique, toutes les pièces à cette légende furent attribuées à la monnaierie de Court-Sessin. (1)

De tout ce que nous venons de dire il résulte en définitive que M. Aug. Leprévost a traduit le *CVRTIS SAXONE* du polyptyque d'Irminon par Court-Sessin et qu'un numismate érudit, M. Lecointre-Dupont, adoptant cette traduction, a attribué à cet endroit les pièces à la légende *CVRTISA SONIEN*.

Quant à la même attribution faite par M. de Longpérier, comme elle ne s'appuie que sur l'opinion de MM. Le Prévost et Lecointre-Dupont, elle n'a pas une importance aussi sérieuse qu'elle le paraît, il nous semble même que M. Le Prévost ne s'étant en aucune façon placé au point de vue numismatique, on ne doit tenir compte que de l'appréciation de M. Lecointre-Dupont.

Eh bien nous devons déclarer ici, que cet éminent numismate ayant bien voulu à notre prière, faire une étude approfondie de la question, étude à laquelle a concouru son neveu, M. Eugène Lecointre,

(1) Pour être complet, nous devons dire encore que le Dr Loydreau ayant voulu scinder la légende en deux mots, faire de *CVRTIS* le nom d'un graveur monétaire et de *ASONIEN* AUXONNE a été refuté par M. de Barthelemy, dans la *Revue numismatique* (1847) et que l'attribution de cette pièce à la même ville tentée de nouveau par MM. Gariel et Charvet, à propos de la découverte de Glisy, ne semble pas avoir été accueillie avec beaucoup de faveur par les numismates.

Digitized by Google

amateur de numismatique distingué, il résulte de notre correspondance avec ces Messieurs :

1° Que la traduction de *CVRTIS SAXONE* par Court-Sessin leur paraît au moins difficile à admettre et qu'il leur semble encore plus difficile d'attribuer à cette localité les deniers en question.

2° Qu'ils sont convaincus que la monnaie à cette légende provient de l'atelier de l'ancienne capitale du Sonnois, SAOSNE, bourg dans lequel il existe encore une maison nommée COUR DES SAOSNES, et à qui M. Hucher attribue les mérovingiennes portant les légendes, *Sagomo*, *Sagono*, *Sonno vico*, *Sanono*, etc (1).

3° Que la trouvaille de Juaye qui a donné un si grand nombre de pièces *Curtisasonien*, semble indiquer qu'il faudrait chercher cette monnaierie dans la

(1) Voy. Hucher, Essai sur les monnaies frappées dans le Maine p. 21., Le Mans 1845.

Cette opinion est aussi celle du savant archiviste de l'Orne, M. Gravelle-Desulis, qui, après avoir étudié attentivement ce point curieux de notre histoire monétaire, termine ainsi la lettre par laquelle il nous fait connaître le résultat de ses recherches « je ne « doute nullement que la pièce de monnaie en question ne soit « sortie de l'atelier monétaire de Saosne. »

Digitized by Google

contrée qui a porté sous les Mérovingiens le nom de *Otlingua Saxonica.* (1).

Fort de l'opinion de ces savants, nous proposons de rejeter désormais l'attribution à Court-Sessin des pièces en question et de les restituer à l'atelier de SAOSNE, près Mamers.

(1) L'abbé Lebœuf et l'abbé Beziers, plaçant ce *pagus* dans l'Ouest de Bayeux vers les communes de Saon et Saonnet dont les noms sont d'origine évidemment Saxonne et ou l'on a trouvé il y a environ 50 ans des sépultures antiques au pied d'un monticule nommé le Montalan *(Montes alanorum)*, nous avons recherché si quelque document existait qui pût nous permettre de revendiquer pour notre arrondissement l'emplacement de la monnaierie qui a produit un si grand nombre de pièces.

A notre grand regret nous n'avons rien trouvé.

Digitized by Google

Digitized by Google

MONNAIES CARLOVINGIENNES TROUVÉES A JUAYE-MONDAYE (CALVADOS) EN 1870

AR

PL 2

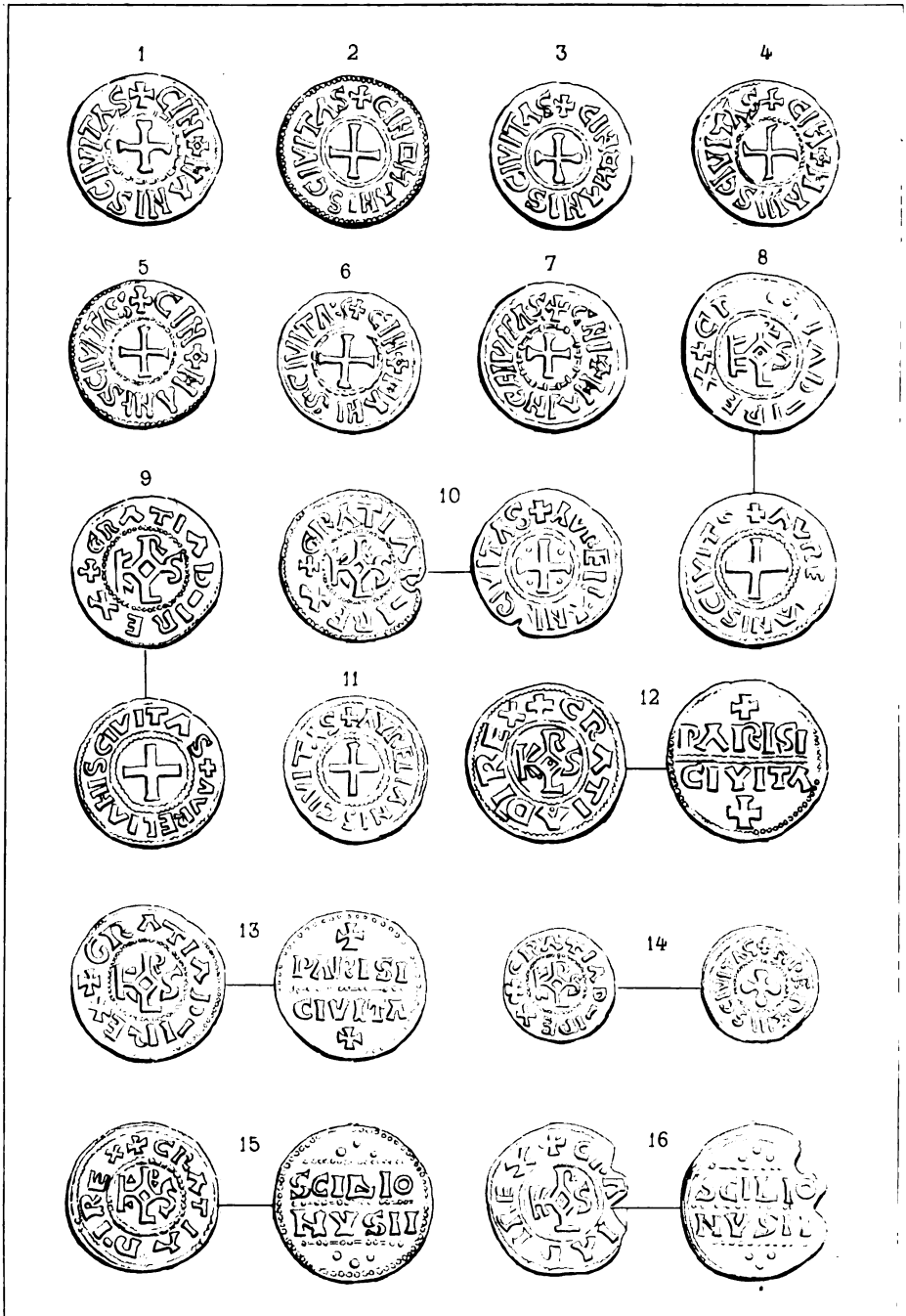

L. Douet del.

Imp. Dumas Vorzet, Paris

L. Dardel sc.

Digitized by Google

PLANCHE 2

SUITE DE

Charles-le-Chauve.

LE MANS

Fig. 1. — ℞ ✠ CINOMANIS CIVITAS, entre deux cordons perlés, croix au centre. (1)

Denier, poids 1,50 gramm.

Fig. 2. — ℞ ✠ CINOMANIS, CIVITAS, entre deux grenetis, croix au centre.

Denier, poids 1,65 gramm.

l'O est carré.

Fig. 3. — ℞ ✠ CINOMANIS CIVITAS, croix au centre.

Denier, poids 1,70 gramm.

Trois des bras de la croix sont arrondis.

Fig. 4. — ℞ Même légende.

Denier, poids 1,30 gramm.

Les lettres des légendes et les bras de la croix sont

(1) Toutes les pièces du Mans, figurant sur cette planche, portent à l'avers le monogramme par K de *Carolus*, avec la légende GRATIA D-I REX.

Digitized by Google

terminés par des demi triangles saillant tous dans le même sens, ce qui leur donne un sentiment de mouvement que M. Hucher nomme *intention giratoire :* nous reviendrons sur cette appréciation.

Fig. 5. — ℞ ✠ Même légende.

Denier, poids 1,50 gramm.

La partie supérieure de la croix est terminée par une pointe, et le cordon qui entoure cette croix, n'est pas coupé par des perles ovoïdes, mais bien par des pointes très-fines : les lettres de la légende au lieu d'être dirigées vers le centre de la pièce, sont inclinées de manière à indiquer comme les bras de la croix du n° 4, une sorte de mouvement.

Fig. 6. — ℞ ✠ Même légende.

Denier, poids 1,55 gramm.

L'S de *Cinomanis* est presque horizontal et est séparé de l'I par un point ; l'S de *Civitas* est également séparé de l'A par un point. Le mouvement giratoire est très-accentué sur cette pièce.

Fig. 7. — ℞ ✠ CNIOMAINC CIVITAS.

Denier, poids 1,40 gramm.

Le premier I de *Cinomanis* se trouve après le premier N, le deuxième I avant le deuxième N, et l'S final du même mot est remplacé par un C, ce qui donne à la lecture *Cniomainc.*

Digitized by Google

L'intention giratoire prend un caractère de plus en plus prononcé.

Les monnaies Carlovingiennes, frappées au Mans, offrent une très-grande variété dans les légendes ou plutôt dans l'arrangement des lettres composant ces légendes En voici quelques-unes dont le rapprochement ne sera peut-être pas sans intérêt.

✠ CINOMANIS CIVITAS. O rond, Collection de M. Hucher.

CINOMANIS CIVITAS. O en forme de losange. Notre collection.

✠ Même légende, mais l'O cantonné de points aux 2 et 4 et portant un point en cœur.

Publiée par M. Hucher.

✠ CNIOMAINC CIVITAS. Notre collection.

✠ CINOMANIS CIVITAS. l'S de *Cinomanis* couché et séparé de l'I par un point. Notre collection.

✠ GRATIA D- REX. l'I de DEI est supprimé.

Publiée par M. Hucher.

✠ GRA- IDIRATIREX, Monogramme renversé. Cabinet de M. Hucher.

✠ cINOMANIS cIVITAS. Les deux C beaucoup plus petits que les autres lettres.

✠ CINOMANIS CIVITA-S. l'S de *Cinomanis* est ré-

Digitized by Google

trograde et l'Λ de *Civitas* est séparé de l'S par un point.

GRATIA DI REX. Le trait abréviatif manque.

Publiée par M. Hucher.

✠ CNIOMAINS CATIVIS. Cabinet de M. Hucher.

✠ CHIOMINNS CATIVIS. Décrit par Cambrouse.

✠ CINOMANIS CIVITAS. O carré. Notre collection.

✠ CINOMANIS CIVI. Cabinet de M. Hucher.

✠ CINOMANIS CIVI, l'O en forme de croix et l'S couché. Cabinet de M. Drouet.

Voilà donc une douzaine de variétés de pièces frappées au même lieu et probablement sous le même règne. (1) Doit-on attribuer ces altérations de légendes à des maladresses ou à des négligences de graveurs? nous ne le pensons pas et, d'accord en cela avec M. Hucher, nous croyons que ces différents étaient voulus et servaient à faire reconnaître à quelle émission chaque sorte de pièce appartenait, indiquant ainsi la date, qui ne fut que beaucoup plus tard, inscrite en chiffres sur les monnaies.

Nous avons parlé plus haut du type dit, à l'intention giratoire; voici comment s'exprime à ce sujet M.

(1) Sauf peut être la variété GRA—IDIRATIREX qui, d'après M. Hucher, pourrait être restituée à Charles Le Gros.

Digitized by Google

Hucher qui a fait une étude spéciale des monnaies du Maine.

« Variété curieuse et qui formait une série bien « distincte dans la trouvaille de Téloché. (1841).

« Le coin de cette série est remarquable en ce qu'il « affecte dans la position des lettres, dans la forme de « leurs *pattes*, une intention que nous appellerons « *giratoire*, qui se retrouve dans la croix du champ, « dans celle des légendes et jusque dans les cordons « perlés. Cette forme singulière s'appliquant d'une ma- « nière générale à tous les éléments du type, est sans « doute plus qu'un différent; mais nous n'en saisis- « sons ni le but ni la cause. C'est, nous le croyons, la « première fois qu'elle est signalée (1). »

Malgré toute notre déférence pour les appréciations de M. Hucher, et tout en nous inclinant sous l'autorité que lui donne en cette matière la profonde sagacité dont il a fait preuve dans son travail sur ces monnaies, nous ne partageons pas son opinion sur ce point. Ainsi que nous l'avons dit, page 239, nous retrouvons cette inclinaison de lettres dans les pièces à la légende *Curtisasonieh*, figurées sous les nos 13 et 14 de notre première planche, donc ce différent n'était pas spécial aux monnaies du Maine. Nous croyons que l'on ne doit voir là qu'une maladresse de graveur monétaire, et jusqu'à plus ample informé nous persistons dans cette opinion.

(1) Hucher. Essai sur les monnaies frappées dans le Maine. Le Mans, 1845. P. 27. Col. 1.

Digitized by Google

ORLÉANS

Fig. 8. — Monogramme de Carolus par K. Un point en cœur.

✠ GRATIA D-I REX. entre deux cordons, un point entre l'A et le T.

℟ ✠ AVRELIANIS CIVITAS, croix au centre, un point sous le deuxième A.

Denier, Poids, 1,55 gramm.

Fig. 9. — Même monogramme, mais sans point en cœur.

℟. ✠ AVRELIAHIS CIVITAS, entre deux grenetis, Croix au centre.

L'N est remplacé par un H.

Denier, Poids, 1,60 gramm.

Pièce d'une merveilleuse conservation, et d'un faire remarquablement beau, les bras de la croix sont très-légèrement pattés, et les lettres de la légende sont aussi larges que hautes.

Fig. 10. Même avers.

℟ ✠ AVRELIANIS CIVITAS, entre deux cordons ; au centre une croix largement pattée, cantonnée de quatre points ; le premier I d'*Aurelianis* semble gravé après coup, il est beaucoup plus court que les autres lettres et est suivi d'un point qui le sépare de l'A qui le suit.

Denier, Poids, 1,65 gramm.

Nous retrouvons ce petit I sur une pièce de Eudes (888-898) frappée aussi à Orléans et publiée par Com-

Digitized by Google

brouse (1) ce qui ne peut laisser supposer que cette singularité soit le résultat d'un oubli du graveur, nous serions tout porté à croire que cette façon irrégulière d'écrire *Aurelianis*, avait une raison d'être qui jusqu'ici a échappé aux investigations des chercheurs.

Peut-être pourrait-on attribuer notre pièce fig. 10 à Charles le Simple (893—929). Les points qui cantonnent la croix et que l'on retrouve fréquemment sur les monnaies de ce prince, le petit I que l'on rencontre sur les monnaies de Eudes son prédécesseur immédiat, nous feraient volontiers pencher pour cette attribution.

Fig. 11. — Même avers que le n° 9, sauf un point qui se trouve placé sous l'appendice inférieur du K.

℟ AVRELIANIS CIVITAS.

Caractères beaucoup plus déliés, plus frêles que sur les pièces précédentes, faire tout différent.

Denier, Poids, 1,70 gramm.

RENNES

Fig. 14. (2)—Monogramme par K de *Carolus*.

✠ GRATIA D-I REX, entre deux grenetis, un point de chaque côté du sommet du premier A.

(1) Monnaies de la 2e race. Fig. 160.

(2) Une erreur dans l'arrangement de nos dessins, a fait donner à cette pièce le n° 14 au lieu du n° 12 qu'elle devait porter ; nous la décrivons en l'intercalant ici, afin de terminer la série des pièces de Charles le Chauve dont elle fait partie, avant de commencer la description des pièces de Charles le Simple, prince auquel appartiennent les nos 12, 13, 15 et 16 de notre planche.

Digitized by Google

℟ HREDONIS CIVITAS, entre deux cordons, au centre une croix bouletée.

Obole, poids 0,60 gramm.

Très belle et très rare obole, on rencontre assez souvent des deniers de cette monnaierie, mais parmi les nombreux catalogues de ventes que nous recevons depuis longtemps, un seul mentionne cette obole, et c'est celui de la richissime collection Jarry vendue en 1878.

Charles le Simple

(898-929)

PARIS

Fig. 12. — Monogramme de *Carolus* par K.

Un point en cœur et un autre à l'extrémité de l'appendice inférieur du K.

✠ GRATIA D I REX, entre deux grenetis, un point entre les jambes du deuxième A, pas de signe d'abréviation entre le D et l'I (1).

℟ PARISI CIVITA, en deux lignes transversales séparées par un trait perlé et entourées d'un cordon également perlé; au-dessus et au-dessous de la légende dans le champ de la pièce, deux croisettes légèrement pattées. Caractères hauts, larges et saillants.

Denier de grand module, poids 1,70 gramm.

Cette monnaie présente une singularité que nous croyons devoir signaler ; la croix indicative du commencement de la légende GRATIA DI REX, au lieu

(1) C'est par erreur que ce signe a été indiqué sur la planche, il n'existe pas sur la pièce.

Digitized by Google

d'être placée, comme sur tous les types décrits par nous jusqu'ici, à gauche vers le milieu de la pièce derrière le K du monogramme, se trouve au milieu, en haut, directement au-dessus de ce monogramme.

Fig. 13. — Même avers et même revers que les précédents, avec cette différence que le signe abréviatif est rétabli au mot D-I, et que la croix indicative du commencement de la légende, a repris sa place ordinaire derrière le K du monogramme.

Les caractères sont un peu moins hauts que ceux du n° 12, mais ils sont tout aussi saillants, les pattes des croisettes du revers sont fortement accusées.

Denier, poids, 1,65 gramm.

Depuis que nos planches sont gravées, M. le C^te^ de Toustain a bien voulu nous céder une nouvelle pièce au même type, provenant également de la trouvaille de Juaye, mais offrant cette différence avec le n° 12, que les lettres tout en étant aussi hautes que celles de ce numéro, sont beaucoup plus grêles, et les croisettes du revers très-petites.

D'après M. de Longpérier, il semble prouvé que ce sont les Anglo-Saxons qui, les premiers, ont eu l'idée de disposer en lignes horizontales les légendes inscrites sur les monnaies; il cite à l'appui de cette affirmation un denier de grand module frappé pour Eadvald, roi de Mercie (716) sur lequel la légende est ainsi agencée. (1)

ST-DENIS

Fig. 15. — Monogramme de *Carolus* par K, entre deux grenetis.

✠ GRATIA D-I REX, un point ovoïde remplace le

(1) A. de Longpérier. Cat. Rousseau, p. 98.

Digitized by Google

trait abréviatif, la croix est au-dessus du monogramme, comme dans le n° 12.

℟. SCI DIONYSII. *(Sancti Dionysii)* en deux lignes transversales, surmontant un cordon perlé, séparées par un autre et surmontées d'un troisième ; dans le champ, au-dessus et au-dessous de la légende trois points disposés en triangle, ceux du haut posés un et deux, ceux du bas, deux et un, un grenetis règne autour de la pièce.

Denier, poids 1,70 gramm.

Cette monnaie ne provient pas de la ville de Saint-Denis qui alors s'appelait *Catolagum* ou *Catolacum* et qui n'est mentionnée sous son appellation actuelle, qu'au commencement du 12e siècle (1125) par Suger, qui la nomme : « *Villa beati Dionysii.* »

Notre pièce a été frappée, telle est au moins l'opinion générale, par l'abbaye de St-Denis, dont la fondation remonte bien au-delà de celle de la ville, et près de laquelle l'abbé Fulrad (749-784) avait fait bâtir pour Charlemagne, un palais où vinrent souvent tenir leur Cour, les rois qui occupèrent le trône au IXe siècle.

Le Blanc qui donne cette pièce, ne sait si cette abbaye avait le droit de battre monnaie et si on doit attribuer la pièce à Charles-le-Chauve.

Une particularité que nous croyons devoir signaler se fait remarquer dans la légende du revers, le D a la forme triangulaire du delta grec, tandis que la même lettre dans la légende de l'avers conserve sa forme ordinaire.

Nous n'avons trouvé ce changement que sur les pièces à ce type, aucun des spécimens de paléographie numismatique carlovingienne que nous connaissions ne le présente : il ne peut s'expliquer, selon

Digitized by Google

nous, que par l'usage existant peut-être à cette époque, de donner à la lettre initiale des noms propres dérivés du grec, tels que ΔΙΟΝΥΣΙΟΣ, la forme qu'elle affecte dans cette langue.

Fig. 16. — Même monogramme, mais avec un point en cœur et présentant cette différence que les appendices du K au lieu d'être attachés à la haste de cette lettre, sont greffés à moitié de la barre horizontale qui rejoint cette haste à l'O central.

✠ GRATIA D-I REX.
℟ SCI DIONYSII.
en deux lignes disposées de la même façon que sur le n° 15.

Denier, poids 1,65 gramm.

Les caractères de ce denier sont plus hauts et surtout moins larges que ceux de la pièce précédente.

Une troisième pièce à ce type est venue en notre possession depuis que nos planches sont gravées, elle ne se distingue du numéro 15, que par la disparition complète du signe abréviatif de DEI.

FLAN

Le flan dont nous avons parlé à la page 221, est une petite rondelle d'argent de 0,019 millimètres de diamètre sur un demi millimètre d'épaisseur et d'une pesanteur de 1,45 gramm (1).

Nous croyons ne pas devoir terminer cette notice sans dresser une sorte de tableau, indiquant à très-peu de chose près, le nombre des pièces provenant de chaque monnaierie, trouvées dans la découverte de Juaye, et l'indication des personnes qui en sont devenues propriétaires.

(1) Toutes les pièces dont nous avons donné les dessins et la description font partie de notre collection.

Digitized by Google

TABLEAU DES MONNAIERIES

représentées dans la trouvaille de Juaye-Mondaye en 1870, avec l'indication approximative du nombre de pièces provenant de chacun de ces ateliers monétaires et les noms des personnes qui sont devenues propriétaires de ces médailles :

PROPRIÉTAIRES	ANGERS	BAYEUX	BLOIS	CHARTRES	CHATEAUDUN	COURTISSON (*Deniers*)	COURTISSON (*Oboles*)	LE MANS	ORLÉANS	PARIS	RENNES (*Oboles*)	ST-DENIS	FLAN
Bibliothèque de Bayeux.....		1				1		1	1	1			
Doucet, de Bayeux.....	1	6	1	1	1	35	1	17	5	3	1	3	1
Cte du Manoir de Juaye.....		1		1		5				1			
Gariel, de Paris.....		1											
Guibert, de Trévières.....		1				1		1	1	1		1	
Lambert, de Bayeux.....		1		1		4		8	1	1			
Le Breton, Albert, de Trévières.....		1				6	1	2					
Rollin et Feuardent, de Paris.....	3	8	1	2		225	1	55	3	5		4	
Villers (G.) de Bayeux.....		1				5	1	4	1	1		1	

Une partie du surplus des pièces trouvées, a été conservée par diverses personnes, et le reste a été remis au propriétaire du fossé, sur la réclamation qui en a été faite.

Digitized by Google

DÉCOUVERTES
de Monnaies Romaines
dans l'arrondissement de Bayeux.

A MOSLES

Le 31 décembre 1878, un draineur trouva dans un champ, à Mosles, un pot de terre bien clos, que malheureusement il brisa, et qui contenait environ 220 pièces romaines en billon saucé et en cuivre.

Toutes ces pièces achetées en bloc par M. Le Franc régisseur de biens, qui a bien voulu nous en céder une série, étaient d'une merveilleuse conservation et embrassaient une période de 24 années, de 244 à 267, de notre ère.

Voici les têtes que nous y avons reconnues :

OTACILIA-SEVERA	de l'an 244 à	249
VOLUSIEN	252 à	254
VALÉRIEN	254 à	263
GALLIEN	260 à	268
SALONINE	vers	268
SALONIN	253 à	259
POSTUME	258 à	267

Plusieurs types y étaient reproduits un grand nombre de fois, entr'autres le Postume au Jupiter debout avec la légende *Iovi statori*, qui s'y trouvait à 56 exemplaires, formant à lui seul le quart de la découverte.

Digitized by Google

En somme peu de pièces remarquables, sauf les suivantes qui présentent un certain intérêt.

GALLIEN *DEO MARTI.* Mars dans un temple.
Leg. Gem. III. P. VII. Cheval.
Leg. II. PART. VI. P. VI. Centaure.
Victoria German. Victoire couronnant l'empereur.

POSTUME *Minerva fautrix.* Minerve.
Pietas aug. Femme debout, un enfant sur chaque bras et deux à ses pieds.

LA CAMBE

Vers la moitié de septembre 1879, les ouvriers de M. Félix Gruel trouvèrent à La Cambe, recouvert de 0,30 c. de terre, un vase en pâte rougeâtre, contenant à peu près 1,800 pièces romaines de même nature que celles de Mosles.

Le terrain dans lequel ce pot était enfoui, se nomme l'Entretenant, n° 66, section C du cadastre, et est situé sur la droite de la route de Bayeux à Cherbourg, à environ 100 mètres du pont de La Cambe en se dirigeant vers l'ouest.

M. de Cussy de Jucoville, a déposé à la Bibliothèque de Bayeux, une certaine quantité des pièces trouvées là, et quelques morceaux du vase qui les renfermait et qui, d'après les renseignements fournis par les ouvriers, devait avoir environ $0^{m}35$ de hauteur, sur une largeur de 0,15 à 0,20 à son plus grand diamètre :

Digitized by Google

il était verni au fond sur une hauteur de cinq à six centimètres, l'orifice fermé par un couvercle bombé surmonté d'une pomme aplatie, était accosté de deux anses en forme de goulot de bouteille.

Seize Empereurs, Impératrices et Tyrans étaient représentés dans la trouvaille, on verra par la nomenclature de ces personnages dressée plus bas, que leurs règnes embrassent une période de 48 années, de 223 à 270 de notre ère.

Voici cette nomenclature :

Julia-Maësa, ayeule d'Elagabale . .	vers l'an 223
Philippe, père	de 244 à 249
Otacilia-Severa, sa femme	de 244 à 249
Trajan-Dèce	de 249 à 251
Herennia-Etruscilla, sa femme . . .	de 249 à 251
Trébonien-Galle	de 251 à 254
Valérien	de 254 à 263
Mariniana	vers l'an 254
Gallien	de 260 à 268
Salonina, sa femme	vers l'an 268
Salonin, leur fils	de 253 à 259
Posthume	de 258 à 268
Laëlien	de 258 à 267
Victorin	de 265 à 267
Marius	en 267
Claude II, le Gothique	de 268 à 270

Sauf les *Marius* qui sont fort rares, toutes les médailles aux effigies sus-indiquées sont assez communes dans nos contrées, on en trouva 4,000 en 1830, au même endroit, mais les types n'étaient pas semblables, il n'y en avait que onze, et si les *Gordien III,*

Digitized by Google

Quintille, *Tetricus* père, et *Tetricus* fils, y étaient représentés, l'on n'y trouvait pas les *Julia-Maësa*, *Otacilia-Severa*, *Trajan-Dèce*, *Etruscilla*, *Trébonien-Galle*, *Laëlien* et *Marius*, qui se sont rencontrés dans la dernière découverte.

La valeur de ce petit trésor à l'époque de son enfouissement vers 271, peut s'évaluer ainsi : Les deniers (pièces de billon), valaient environ 0,80 c. de notre monnaie, et les sesterces (pièces de cuivre), 0,20 c., or, les 1,800 pièces trouvées à La Cambe, en 1879, se décomposant en nombres à peu près égaux, deniers et sesterces, il en résulte une valeur totale de 900 fr.

Cette somme qui à notre époque, est relativement peu importante, représentait au III[e] siècle une valeur beaucoup plus considérable, étant donnée la quantité de choses que son propriétaire pouvait acquérir par son moyen.

L. D.

Digitized by Google

HISTOIRE

DE LA COMMUNE

DE VAUX-SUR-AURE

DICTÉE donnée par M. le Cte Henri DE TOUSTAIN, aux enfants de l'école de cette commune, et lue par lui à l'une des séances de la Société, lecture qu'il fit précéder des quelques mots suivants :

Messieurs,

Je crois que j'ai commis une imprudence. En causant avec quelques-uns de nos collègues, je leur disais qu'il serait utile, à mon avis, que dans chaque école rurale, on pût dicter aux jeunes élèves un résumé de l'histoire de leur commune.

Nosce patriam, posteà viator eris !

J'ajoutai, et voilà l'imprudence, j'ajoutai que je l'avais fait à Vaux-sur-Aure. Mes collègues, trop bienveillants, m'en ont demandé la lecture, et je ne la leur ai pas refusée, seconde imprudence, qui vous expose aujourd'hui, Messieurs à entendre une notice bien sèche et bien dépourvue de toute prétention académique.

Digitized by Google

Si, malgré son style à la portée de nos enfants des écoles primaires, ce rapide résumé était par vous trouvé digne de servir de modèle à l'histoire abrégée d'autres communes, il aurait son excuse dans le résultat qu'il pourrait obtenir, en initiant la jeune génération à la connaissance du passé, et par suite, à une plus juste appréciation de son temps.

Persuadé que plus on connaît son pays, plus on s'y attache, l'étude de l'histoire du hameau le plus obscur, peut avoir son utilité morale.

La commune de Vaux-sur-Aure fait partie du département du Calvados, de l'arrondissement de Bayeux, et du canton de Ryes. Elle est bornée au Sud par la commune de Bayeux ; à l'Est, par celle de Saint-Vigor-le-Grand ; au Nord, par celle de Longues ; et à l'Ouest par celles de Maisons et de Sully, Elle est traversée du Sud au Nord par la rivière d'Aure. Sa superficie est de 741 hectares 03 ares 14 centiares. D'après le dernier recensement (1875), sa population a été trouvée être de 389 habitants. Le principal des 4 contributions directes est de 9,139 fr. 33 ; le montant total des rôles s'élève à 17,535 fr. 02. La commune de Vaux-sur-Aure est donc, par rapport à sa superficie, de beaucoup la plus riche de son canton. Elle se compose de la réunion des deux anciennes paroisses de Vaux-sur-Aure et d'Argouges, car la commune d'Argouges a été réunie à celle de Vaux en 1829, elle est desservie par la poste de Bayeux, et le centre de la commune se trouve être à 7 kilom. de

Digitized by Google

Ryes, chef-lieu de canton, à 3 de Bayeux, chef-lieu d'arrondissement, et à 30 de Caen, chef-lieu du département.

Autrefois la paroisse de Vaux-sur Aure avait un Seigneur laïque ; suivant les anciens pouillés du XIV^me^ siècle, ce seigneur était le comte d'Alençon ; mais depuis longtemps, c'était l'abbaye de Longues qui nommait à la cure.

L'église a été de tout temps dédiée à Saint-Aubin. Les dîmes se partageaient entre le curé et l'abbé de Saint-Sever ; il y avait dans cette paroisse une chapelle fondée sous l'invocation de St-Eustache, située entre le hameau de Glatigny et celui du Quesnay.

Il y avait autrefois à Vaux, plusieurs fiefs nobles dont les dénominations sont restées acquises à plusieurs hameaux de la commune.

Voici les dénominations de ces différents hameaux : le Hutrel, comprenant toutes les maisons depuis le pont jusqu'au moulin, le moulin de Saint-Sever, qui appartenait à l'abbaye de Saint-Sever ; le village de l'Eglise, la Haiserie où se trouve aujourd'hui bâti le château de la famille de Rotz ; la Ferrière, fief possédé en 1231 par Cécile de la Ferrière, dame de Vaux-sur-Aure, bienfaitrice de l'abbaye de Longues. C'est sur ce fief qu'a été construit le château de Vaux-sur-Aure, appartenant aujourd'hui à M. le C^te^ de Toustain et dont nous donnerons plus tard l'histoire ; le hameau de Louvières, ou habitait autrefois la famille noble de Louvières et où M. d'Aisy a fait bâtir une habitation moderne ; le hameau de Fumichon où se trouvait autrefois une chapelle desservie par les

Digitized by Google

moines de l'abbaye de Longues ; le hameau d'Aunay, le long du chemin de Fontenailles à Bayeux ; celui de Beauvais, où habitait autrefois la famille noble de Méhérenc ; celui du Mesnil, contigu à Maisons et où se trouve l'habitation de M. Huvet, celui de Glatigny, siège principal des Suhard qui ont été seigneurs de Vaux et seigneurs des fiefs de Glatigny, de St-Germain et des Mollées ; le vieux fief de Conjon, possession de la famille de Monfréard. Les ruines de leur château se trouvent au hameau de Saint-Rémy, lui-même ancienne possession des Potier de St-Rémy, La chapelle St-Eustache relevait du fief de Conjon, et la vieille maison du Quesnay, aujourd'hui en ruines, appartenait aux Suhard. Il y a encore le hameau des Maillières, des Gois, du Gibet, ainsi nommé de sa proximité des fourches patibulaires de Bayeux qui se trouvaient dans un champ dépendant aujourd'hui de la commune de Sully ; enfin, les hameaux de l'Hôpital, du Sapin, de l'Orival, et du côté d'Argouges ceux de la Cavée et de la Madelaine complètent les différents hameaux de la commune de Vaux-sur-Aure.

Argouges est remarquable par son ancien château ayant appartenu de toute antiquité à la famille d'Argouges qui lui avait donné son nom. Nous retracerons plus loin ses vicissitudes et ses légendes. Il sert de but de promenade aux nombreux touristes qui, dans l'été, viennent des stations balnéaires, visiter les endroits les plus remarquables de notre arrondissement.

La commune est desservie par plusieurs chemins bien entretenus, dont trois sont d'intérêt commun. La

Digitized by Google

ligne nº 17 de Bayeux à Longues; la ligne nº 67 de Maisons à Esquay-sur-Seulles, et la ligne 83 de Subles à Vaux-sur-Aure; et trois chemins vicinaux ordinaires: le premier, chemin d'Aunay, le second, chemin de Beauvais, et le troisième, chemin de l'Ecole. Depuis l'année 1877, la commune possède une école mixte dirigée par un instituteur; dans les bâtiments de l'école se trouvent la salle de la Mairie et le cabinet des archives.

L'église de Vaux-sur-Aure se composait originairement d'un chœnr et d'une nef, qui devaient l'un et l'autre remonter au XIIe siècle. Plus tard, vers le XVe siècle, une chapelle seigneuriale fut accolée au mur nord du chœur. Elle avait été bâtie par la famille Suhard. De l'autre côté, une tour avec un toît en bâtière fut élevée par les soins de la famille de Bernières. Ses armes figurent encore au haut du clocher. Ce clocher renferme deux cloches, dont la plus grosse a été donnée par l'abbé de Longues en 1592, et la plus petite a été apportée de l'église d'Argouges : elle est de 1755. Cette église fut évidemment saccagée pendant les guerres de religion, qui ensanglantèrent notre pays dans la seconde moitié du XVIe siècle.

Réparée tant bien que mal à l'époque du rétablissement du culte, elle était dans un état déplorable, lorsqu'en 1848, la famille de Toustain, avec l'aide du vénérable curé de Vaux, M. l'abbé Palos, en entreprit la reconstruction en ne s'écartant pas du style de son architecture. A cet effet, on jeta par terre la chapelle St-Jean, et on découvrit les jolis cintres de fenêtres qu'elle masquait; puis, ayant coupé l'église en deux, on sépara le chœur de la nef par un transept élevé,

Digitized by Google

et deux nouvelles chapelles formèrent la croix de l'église. Celle du sud est dédiée à la Ste-Vierge et celle du nord à St-Aubin.

Trois autels en pierre, sculptés d'après les modèles romans de St-Germer et de Varennes près Nevers, furent mis en place. Le maître-autel a été privilégié par un bref de N. S.-P Pie IX. Enfin on a allongé la nef de 4 mètres, en élevant un nouveau portail sur le modèle de celui de St-Georges de Boscherville. Toutes les fenêtres ont été refaites en plein cintre, et des voûtes majestueuses en pierre ont recouvert tout l'édifice. Des sculptures copiées avec soin sur les monuments et dans les ouvrages d'architecture, ont été exécutées sous la direction intelligente de M. Hottin, sculpteur à Bayeux. Dans un tympan au-dessus de la porte d'entrée, dans l'intérieur, on a tenu à rendre hommage au digne curé, en imposant, à sa modestie, l'inscription latine suivante, gravée en lettres du temps:

Pro instaurato ornato que templo solemnes grates agit pastor hujus ecclesiæ P. Palos, anno Dom. millésimo octingentesimo quinquagesimo quarto.

A l'extérieur, sur le tympan de la porte on a sculpté un épisode de la vie de St-Aubin.

Le plus ancien fief de Vaux-sur-Aure dont il soit fait mention dans l'histoire, est celui de Conjon. On trouve dans un cartulaire de la bibliothèque du Chapitre de Bayeux qu'en 1249, Philippe de Conjon donna en fief hérédital à Robert, fils de Hervey, un hébergement situé dans la paroisse de St-Aubin de Vaux-sur-Aure, à charge d'hommage, redevance en grain,

Digitized by Google

mesure de Vaux-sur-Aure. Ce fief de Conjon, qualifié de fief de Haubert, appartenait au commencement du XV^e^ siècle à Jean d'Angerville, escuyer. L'héritière de ce dernier, Lucette de Surville, ayant épousé Henri de Bretteville, lui apporta en dot ce fief de Conjon, qui fut, à cause de cela, quelquefois appelé fief de Bretteville. Depuis, il passa à la famille de Rucqueville. Jeanne de Rucqueville ayant épousé Richard de Monfréard, leur fils Jean devint seigneur de Conjon en 1503, son arrière petit fils, Charles de Monfréard, ne laissa que trois filles : l'aînée, Marie, transmit à son mari, Richard Suhard, la terre de Conjon ; la seconde, Jeanne, avait épousé un Turgot, et la troisième, Anne, était l'épouse d'un Potier de St-Rémy. Ce fief de Conjon avait son manoir dans un petit herbage dépendant aujourd'hui du hameau de St Rémy. Toutes ces familles n'étaient pas seigneurs de Vaux-sur-Aure, car il y avait une ancienne famille noble de Vaux dont la descendance se trouve dans l'histoire de la maison d'Harcourt, page 1147. Par suite d'extinctions, d'alliances et d'acquisitions, la seigneurie de Vaux-sur-Aure avait passé en 1700 entre les mains de Michel Hermerel, escuyer, conseiller du roi, vicomte de Bayeux, Maire perpétuel héréditaire et lieutenant général de police en ladite vicomté. Il était sieur de la Ferrière, seigneur et patron de Vaux-sur-Aure. Il mourut en 1711, sans laisser d'enfants de sa femme Claude-Jacqueline Piédoue de Nerval. Ce fut cette dame qui fit construire le château actuel vers 1735. Dans un acte du 11 juillet 1740, elle s'intitule dame et patronne de Vaux-sur-Aure, la Ferrière et autres fiefs, demeurant en son château; elle mourut en 1749 et fut enterrée dans le chœur de l'église, du côté gauche du maître-autel.

Digitized by Google

Après sa mort, ses héritiers vendirent cette terre à Messire Gabriel Moisson, seigneur de Vaux-sur-Aure, qui épousa le 31 janvier 1761 Dlle Jeanne-Marie-Anne de Rotz; son arrière petite-fille, Mlle de Montaran, a épousé son cousin, M. Norbert de Rotz. (Nous avons vu qu'ils habitaient le hameau de la Haiserie). Le 22 janvier 1788, Messire Gabriel-Pierre-François Moisson, chevalier, seigneur et patron honoraire de Vaux-sur-Aure, la Ferrière et autres lieux, demeurant en son château de Vaux, vendit à noble dame Anastasie-Madelaine-Thérèse de Sabine, épouse de Messire Auguste-François, marquis de Malherbe, chevalier, seigneur et patron de Malherbe, Juvigny, Saint-Vast, Préaux et autres lieux, le fief, terre et seigneurie de Vaux-sur-Aure, y compris le fief et seigneurie de la Ferrière, relevant du roi, auquel est attaché le patronage honoraire de la paroisse de Vaux, et celui de Vaux, portion aînée (la portion cadette appartenait à la famille de Patry) relevant pour un quart de fief de Chevalier, de la Seigneurie de Mondrainville, auquel fief de Vaux est attachée la présentation à la chapelle St-Eustache, avec le droit à la chapelle St-Jean. Nous avons vu que ces deux chapelles n'existent plus. St-Eustache était situé vis-à-vis la maison Blanche sur la route de Vaux à Sully, et la chapelle St-Jean attenait au chœur de l'église.

M. Moisson de Vaux était un botaniste distingué, qui, toute sa vie, s'occupa de contribuer au bien-être de ses concitoyens. Il avait formé à Vaux des jardins où il cultiva des plantes rares et acclimata des végétaux utiles et agréables, tels que le *laurus sassafras* et des magnoliers qui font encore l'ornement du parc

Digitized by Google

du château de Vaux. C'est à lui qu'on doit particulièrement l'introduction et la multiplication dans notre arrondissement de Bayeux, du platane, de l'acacia, du sycomore, du thuya, du cyprès, etc.

Le 23 juin 1793, la veuve de M. de Malherbe, demeurant à Bayeux, vendit à M. Jacques-Gabriel-Alexandre Bazin-de-Bezons, demeurant en son château de Maisons, non pour lui, mais bien pour M. Auguste-Gabriel Bazin, son fils, tous les biens que ladite dame de Malherbe avait acquis de M. Moisson en 1788.

Le 27 septembre 1812, M. Auguste-Gabriel Bazin de Bezons, vendit à M. Loiselet, propriétaire à Paris, la terre de Vaux-sur-Aure, située dans le territoire des communes de Vaux-sur-Aure et de Marigny ; et, c'est cette même terre que M. le vicomte de Toustain-Richebourg acheta de M Loiselet en 1819. Le château a été arrangé de fond en comble, le parc considérablement augmenté et la route de Bayeux à Vaux, qui était impraticable fut entretenue pendant 12 ans aux frais de M. de Toustain, avant qu'elle ne fût définitivement classée. Son fils, M. le comte de Toustain est aujourd'hui maire de Vaux-sur-Aure et represente le canton de Ryes au Conseil général du Calvados. Il est aussi président de la Société d'Agriculture de Bayeux, ancien officier de marine, décoré de la croix de saint Grégoire-le-Grand et de la croix du Saint-Sépulcre.

Nous avons vu que la petite paroisse d'Argouges avait été réunie à celle de Vaux-sur-Aure. On voit toujours son église et son château, qui, plus d'une

Digitized by Google

fois, ont exercé le crayon des paysagistes. L'église, très-petite, composée d'un chœur et d'une nef, se trouve près de la porte du château ; mais elle est en ruines, les arbres poussent à l'intérieur et les toits sont tombés; elle était sous l'invocation de St-Pierre, le seigneur nommait à la cure ; le curé percevait les dimes.

De l'ensemble du château et de ses ruines il résulte qu'il existait là une ancienne forteresse. Les douves et les fossés qui en défendaient l'approche subsistent encore en partie. Quelques tours de l'enceinte sont encore attenantes au vieux mur. La tradition porte que la garnison anglaise de ce château fut toute passée au fil de l'épée par les troupes de Duguesclin au XIV^e^ siècle. Le château fut alors probablement détruit, et reconstruit plus tard dans le style de la renaissance. Aujourd'hui ce manoir n'est plus qu'un corps de ferme, mais il conserve encore des détails d'architecture précieux et est digne à ce point de vue de la visite des archéologues. C'est à Argouges que se rattache la légende de la fée

Un seigneur d'Argouges ayant rencontré une dame d'une beauté extraordinaire désira l'épouser. Elle n'y consentit qu'à la condition qu'il ne prononcerait jamais devant elle le mot : mort. Un jour que le seigneur d'Argouges était invité à se rendre à la cour du duc de Normandie, à Bayeux, et que, suivant l'usage de ce temps, il attendait sa femme pour la prendre en croupe sur son palefroi ; comme elle tardait à descendre l'escalier, il lui cria : « Vous venez si lentement qu'on croirait vraiment que vous allez à la mort. » La Dame ne se le fit pas répéter deux fois, et

Digitized by Google

s'appuyant sur le bord de la fenêtre, au haut de l'escalier de la tourelle, elle s'envola pour ne plus revenir.

On prétend que dans la nuit des trépassés on la voit parfois errer en dame blanche sur le bord des fossés du vieux château d'Argouges.

L'histoire attribue encore à un seigneur d'Argouges un combat singulier avec un chevalier allemand, au siège de Bayeux, en 1105 ; mais ce combat, quoique rapporté dans le roman de Rou, de Wace, doit être rangé dans la même classe que la légende de la fée.

Après avoir terminé sa lecture, M. de Toustain ajouta :

Voilà, Messieurs, toute ma dictée. Il ne m'appartient pas de vous dire qu'elle intéressa nos enfants ; mais aujourd'hui, demandez leur les différents noms des hameaux de leur commune, ils vous répondront assez bien. Sachant que tout s'enchaîne dans ce monde, ils vous questionneront à leur tour, et de ces mutuelles conversations, jaillira parfois une lueur sur une obscurité historique. Et puis, n'est-il pas doux de causer avec l'enfance ? surtout lorsqu'elle sait écouter. Cette intelligence qui se développe au contact de votre expérience, qui vous prie de l'éclairer sans la tromper, vous séduit par les devoirs qu'elle vous impose, et si, Messieurs, vous avez jeté dans l'esprit de la jeunesse quelque bon germe qui puisse fructifier, croyez-le, vous aurez travaillé à son bonheur d'abord, et au votre ensuite, par la satisfaction que donne un devoir accompli.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE

SUR

LES INSCRIPTIONS

TUMULAIRES

de l'Eglise St-Nicolas-des-Courtils

A BAYEUX

Lue à la Séance de la Société, le 10 avril 1874

PAR M. P. DE FARCY.

Je viens aujourd'hui, Messieurs, attirer votre attention sur des inscriptions tumulaires qui se trouvent dans les derniers vestiges de l'Eglise St-Nicolas-des-Courtils. — Je n'ai point besoin de rappeler ici que cette paroisse existait au XII[e] siècle et qu'elle possédait une confrérie jadis riche et nombreuse, puisque ses revenus lui avaient permis en 1401, de fonder huit chapelains et deux clercs. En 1776, la paroisse de St-Sauveur dont l'église tombait en ruines, fut transférée à St-Nicolas-des-Courtils, l'église fut vendue, démolie et remplacée par des maisons

Digitized by Google

dans lesquelles on a utilisé, pour les escaliers notamment, un grand nombre des pierres tombales qui pavaient la nef. Quelques bâtiments voisins conservent encore leur caractère et devaient servir au logement des chapelains.

Le plan manuscrit de Bayeux dressé en 1780, par de Pierre et dédié à M. L'Archer de la Londe, maire de la ville, nous donne un dessin malheureusement bien petit de St-Sauveur. La façade était sur la rue à l'emplacement des nos 31 et 33. Elle était surmontée d'un pignon plat servant de clocher et accompagnée de deux petits clochetons. Elle semble avoir été complétée lors de l'établissement de la paroisse St-Sauveur.

L'église, à en juger par ce qui reste, était du XIVe siècle Entrons maintenant au fond d'une impasse, dans la chapelle de gauche, actuellement réduite à l'état de cellier et divisée en deux par un plancher. Les voûtes sont belles ; à l'extérieur des contreforts bien saillants et deux rangs de quatre-feuilles sculptés, l'un servant de corniche, l'autre placé sous l'appui des fenêtres, décorent les murs. Les fenêtres ont été refaites et agrandies au XVe siècle, d'énormes faisceaux de colonnes reposent à l'intérieur sur des monstres à face humaine qui servent de culs-de-lampe. Enfin, on voit çà et là les traces des peintures qui couvraient les murs.

C'est là que se trouvent les épitaphes d'un lieutenant-général du vicomte de Bayeux, François de la Rivière et de Jacqueline Cossey, sa femme. Leur pierre tombale a été sciée par le milieu pour former l'enmargement de l'autel. Elle mesure actuellement 2 mètres de long sur 0 m. 80 c. de large. On y voit,

Digitized by Google

gravé au trait, sous une arcade surbaissée soutenue par une colonne, une femme avec le corsage à pointe et le jupon plissé. Au-dessous, dans une bordure, avec enlacements, quelques restes de l'épitaphe en français. (1)

Dans le mur qui servait de fond à la chapelle, se trouve deux plaques de pierre, incrustées et assez bien conservées. L'une placée au milieu, était entourée d'un encadrement sculpté en pierre, en partie gratté pour placer un autel dont les traces sont encore visibles. Elle se composait d'une pierre d'un mètre carré surmontée de trois écussons sculptés aux armes des deux familles, (2) et elle est soutenue par une élégante frise à tête d'ange. Ces sculptures fort bien exécutées, me semblent être antérieures à la date de la mort de Jacqueline Cossey en 1584. Elles encadraient probablement une autre inscription qui aura été remplacée à cette époque, peut-être celle du mari seul. Les caractères gravés en creux et remplis d'un mastic noir sont beaux ; ceux de la seconde ont une forme particulière, et quelques lettres, les A et les I par exemple, conservent la forme gothique. Malheureusement l'ouvrier n'était pas plus habile en français qu'en latin, ce qui rend très-difficile la lecture de quelques mots.

OBSERVANDISS PARETV MEMORIÆ NOBILIB9. FRANCISCO DE LA RIVIERE D. DE ROMMILLY ET DE HERIX, ET IAC-

(1) . . . . . LA RIVIERE ESCVI
. . . . . MILLY ET DE HERIS
. . . . . DE MONSIEVR LEVI
. . . . . E LE 13 SEPTEMBRE
. . . . . IÆ DE COSSEY.
. . . . . 1534 I.P.N.P.

(2), P. 84,

Digitized by Google

GVELINÆ COSSEY EIVS VXORI, QVORVM ILLE VIR OMNIBVS ANIMÆ ET CORPORIS DOTIBVS ORNATISS. POST MVNVS LEGATI GENERALIS VICE COMITIS BAIOCĒSIS PER ALIQVOT ANNOS GESTVM, CV MAXIMA DOCTRINÆ INDVSTRIÆ ET INTEGRITATIS LAVDE, ÆTATIS ANNO QUADRAGESIMO OCTAVO, NON SINE INGENTI OMNIV BONORVM. MOERORE. ANN. SAL. M. D. LVII°. XIII°. SEPT DIE IMMATVRO FATO ABREPTVS EST: HÆC POST NVMEROSAM LIBERORV SOBOLEM EX VNICO VIRO SUSCEPTAM, E QVIBVS QVAMPLVRIMOS VEL MORBVS VEL MARS IN CIVILIBVS BELLIS ABSVMPSIT, QVEM LVCTVM ANIMO PLVSQVAM VIRILI MVLIER TVLIT, FLORĒTI ADHVC ÆTATE VIDVA DERELICTA, PER VIGINTI SEPTEM ANNOS CASTISSIME VIXIT, RECITRA SORDES ARTE ET INDVSTRIA AVCTA, DEMVM SVÆ ÆTATIS ANN LXV° IMPERTITÆ SAL. M. D. LXXXIIII° DIE XXIII° DECEMBRIS FATO FVNCTA EST.

OBSEQVENTISS FILIVS IOHANNES DE LA RIVIERE.
D. DE HERIX SVIS ET PETRI DE LARIVIERE. D
DE ROMMYLLY IMPENSIS. M. M. P. P. (1)

Cette inscription latine a été donnée, avec quelques fautes, par l'abbé Béziers (1), en son histoire de Bayeux. En voici la traduction :

A la mémoire de parents très-chers : Noble François de la Rivière, Seigneur de Romilly et de Heritz et Jacqueline Cossey, sa femme. Dont l'un orné de toutes les qualités du corps et de l'esprit; après avoir rempli quelques années avec

(1) Le 1er écusson porte les armes pleines des La Rivière : d'argent, à trois annelets de sable, 2 et 1. Le 2e est parti de La Rivière et Cossey, le 3e offre celles de cette famille écartelé, aux 1er et 4e d'un aigle au vol abaissé, aux 2e et 3e d'un lion.

Digitized by Google

autant de science que d'intégrité la charge de Lieutenant Général du Vicomte de Bayeux, a été enlevé subitement à l'âge de 48 ans, à l'affection de tous les gens de bien, le 13 septembre de l'an 1557. L'autre, après avoir vu mourir successivement par la maladie, ou succomber dans les guerres civiles la plupart des membres de la nombreuse famille que lui avait laissée son mari, supporta ce deuil avec une grandeur d'âme étonnante. Veuve à la fleur de l'âge, elle mena une vie exemplaire pendant 27 années, accrut honnêtement son patrimoine et mourut à l'âge de 65 ans, le 23 décembre 1584.

Leurs fils très-respectueux, Jean de la Rivière, Sr de Heritz, et Pierre de la Rivière, Sr de Romilly, ont élevé ce monument à frais communs.

L'autre plaque, à droite de la première, est entourée de bandes de différentes couleurs que surmontent d'affreux dessins peints à la détrempe. Elle est moins large, mais bien plus haute. Elle renferme des vers français et latins composés en l'honneur du défunt.

Epitaphe sur le décès de feu noble homme Me François de la Rivière, en son vivant licencié ès-loix, Sr de Romilly, Gouvis, Hérits et Lieut Gal de Monsieur le Vte de Bayeux, qui décéda le 10e jour de septembre 1557.

Si par la Foi, Immortelle est ravie
L'âme au repos des bienheureux esprits
Si, de celuy qui du droit ne devie
Immortel nom est le loyer et prix
Cy dessous gist celuy que n'a point pris

Digitized by Google

La Palle mort pour jamais ne revivre
Mais de la Mort par son dard le délivre
Tant seulement au corps pernicieux
Et la vertu et la Foy le fait vivre
L'un immortel en terre et l'autre ès cieux.

Vous le voyez. Le style est maniéré et prétentieux, la rime n'est pas riche. Mais Malherbe n'était pas encore venu !...

Tant qu'aux vers latins qui suivent, ils sont écrits avec une telle ignorance de cette langue qu'on peut difficilement en reconstituer le sens. On y soupçonne une louange maladroite, qui, grâce aux Dieux de l'Olympe, élève la gloire de la famille Cossey au-dessus de l'éclat du soleil !...

Ce François de la Rivière était issu d'une famille ancienne, éteinte au XVIII[e] siècle, et à qui les fiefs de Gouvis et de Romilly étaient venus par des alliances au XIII[e] siècle. Il faisait sans doute partie avec sa femme, de la confrérie établie à St-Nicolas-des-Courtils, et par ses bienfaits avait acquis le droit d'y être enterré.

Cette habitude de célébrer ainsi par des pièces de vers, la mémoire des magistrats, devait être fort en usage à Bayeux à cette époque, et vous ne m'en voudrez pas, j'espère, de vous en citer un autre exemple dont je dois la connaissance à M. l'abbé Guérin, chanoine de la Cathédrale. Je la trouve sur une feuille de parchemin encadrée de noir, très-élégamment calligraphiée et ornée de lettres décorées. Elle a dû être clouée sur le tombeau ou sur le cercueil.

Digitized by Google

Ces vers sont faits, « à l'honneur et louange de feu maistre Henry Gohier, vivant garde des sceaux pour le Roy en la Vicomté de Bayeux, » qui mourut, d'après une note manuscrite, l'an 1591. On y retrouve les mêmes idées exprimées en termes analogues.

Après avoir vescu en ce monde fragille
Quatre vingtz et quinze ans la Parque m'a ravy,
Regretté d'un chacun, pour avoir bien servy,
Exerçant un Etat au peuple fort utille
Soulz hymen, j'ay passé soixante ans fort tranquille
D'honneur et de vertu le chemin j'ay suivy,
Des plus grands recherché, des petits poursuivy,
Laissant après ma mort une honnête famille.
Pour ce, heureux, je me sens maintenant à repos
Affranchy des aguetz de la fière Atropos
Où le destin humain sans délay nous appelle
Dans le ciel recherchant le séjour appresté
Des bienheureux Esprits dont la foelicité
Est contempler l'objet de la gloire éternelle

Voici l'autre :

A ceulx qui leurs parents ont jadis honoré
Sy Dieu donne longs ans pour digne récompense
Cil entre les premiers, tout le premier s'avance
Qui gist soulz le tombeau de l'oubly separé
Il vescut soixante ans d'un lien assuré
Avecques sa compaigne en toute patience.
Sa famille fut belle et grande à suffisance
Et luy de dons du ciel largement décoré
La ville de Bayeux n'a point veu de son aage
Ung plus digne d'honneur ny signalé mesnage
Dont on deust faire avoir mémoire à nos suivants.
Aussi ses chers enfants, honnorants sa mémoire
Ont bien voulu graver tandis qu'ils sont vivants
Sur le pierreux tombeau sa renaissante gloire.

Digitized by Google

Je n'abuserai pas plus longtemps, Messieurs, de votre attention et je terminerai en exprimant le désir de voir un jour, déposées au musée de la ville, ces inscriptions tumulaires qui intéressent un de ses enfants.

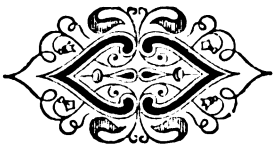

Digitized by Google

Digitized by Google

ARCISSE DE CAUMONT

(Statue de Le Harivel-Durocher.)

Digitized by Google

FÊTES DE BAYEUX

A L'OCCASION

DE L'INAUGURATION DE LA STATUE

D'ARCISSE DE CAUMONT

L'inauguration de la Statue D'ARCISSE DE CAUMONT, l'éminent archéologue que Bayeux est fière d'avoir vu naître (1) les splendides fêtes qui l'accompagnèrent furent pour notre ville l'un de ces faits historiques qui font époque dans la vie des cités.

En effet, jamais Bayeux n'avait renfermé dans son sein une réunion aussi considérable d'hommes marquants, jamais on n'y avait vu, rassemblées en aussi grand nombre, les sommités scientifiques, littéraires et artistiques de la France, jamais une telle affluence de visiteurs n'avait encombré ses rues devenues trop petites, jamais enfin, disons le aussi, un tel élan, un

(1) M. Arcisse de Caumont est né à Bayeux, le 10 fructidor, an IX (28 août 1801), rue des Chanoines, n° 17, et est mort à Caen, sa résidence habituelle, rue des Carmes, n° 23, le 16 avril 1873.

Digitized by Google

tel enthousiasme n'evaient animé notre population si calme d'ordinaire et si difficile à émouvoir.

Aussi, la 2e section de la la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux, qui à bon droit, peut revendiquer l'honneur d'avoir pris l'initiative de cette solennité, croit-elle devoir consigner dans ses mémoires, l'historique de cet événement.

Arcisse de Caumont était mort depuis huit mois déjà; à plusieurs reprises et sous forme de conversation, il avait été maintes fois question de lui élever dans sa ville natale, un monument digne de lui, plusieurs fois aussi, la même question avait été mise sur le tapis au cours de diverses séances de la Société, mais, certaines considérations, certaines hésitations qu'il ne nous appartient pas de juger, avaient toujours mis obstacle à la réalisation de ce projet, lorsqu'enfin, à la séance de la 2e section, tenue le 26 décembre 1873, sous la présidence de M. de Bonnechose, M. Le Grix, maire de Litteau et membre de la Société, demanda qu'on inscrivît au procès-verbal, la proposition qu'il faisait, d'ouvrir une souscription pour ériger à Bayeux, une statue à M. de Caumont.

Cette proposition vigoureusement appuyée par MM. Bertot, Doucet et G. Villers, fut approuvée par tous les membres présents, et, conformément au désir de son auteur, mention en fut faite au procès-verbal.

Le grelot était attaché.

Par suite de cette délibération, une Commission s'organisa pour aviser aux voies et moyens à em-

Digitized by Google

ployer, elle avait pour président M. Douesnel et pour secrétaire M. G. Villers, qui, chargé de faire un rapport sur la question, s'en acquitta de la manière suivante:

Rapport de M. VILLERS.

« Messieurs,

« Il y a déjà dix mois que mourait à Caen, entièrement retiré du monde et se débattant contre les tristesses d'une maladie incurable, un homme dont l'existence remplie d'une activité fébrile, avait été complètement consacrée à la propagation des sciences, à l'impulsion du progrès, et auquel ses travaux avaient conquis une célébrité européenne.

« Dix mois écoulés sur une tombe, surtout en un temps troublé comme le nôtre, où les esprits distraits par les plus graves préoccupations matérielles, emportés par les agitations ardentes de la politique, n'ont plus le temps de s'attarder au souvenir du passé, dix mois écoulés sur une tombe y font d'ordinaire croître la mousse de l'oubli plus haut que la tige des herbes.

» Cependant, il n'en sera pas ainsi pour M. de Caumont. Son nom est destiné à survivre, parce que c'est celui d'un véritable homme de bien, d'un homme de *bonne volonté* et de labeur, dont le désintéressement et le dévouement furent plus grands encore que l'intelligence,

« Nous n'en voulons pour preuves que les hommages rendus à sa mémoire, le jour de ses funérailles,

Digitized by Google

par des voix éloquentes (*), et que le sentiment de piété qui, au sein de notre Société et sur divers points de la France, a inspiré le vœu qu'un monument durable perpétuât le nom du savant, surtout du grand *initiateur*, dont les enseignements isolés, ainsi que nous l'écrivait dernièrement un homme dont l'appréciation est pour nous une autorité, ont plus fait en quelques années pour la propagation de la science archéologique, que bien d'autres efforts espacés dans un long intervalle de temps.

« Enfant de la ville de Bayeux, où il était né le 10 Fructidor an IX (28 août 1801), rue des Chanoines, dans la maison portant aujourd'hui le numéro 17, M. Arcisse de Caumont, par son âge, ses relations et ses instincts, appartenait à cette forte génération grandie aux luttes de la Restauration, et aux aspirations de laquelle l'ère de 1830 vint ouvrir une arène de débats politiques, intellectuels et littéraires.

« Ecarté de la politique par la douceur de ses mœurs, M. de Caumont ne se tint pas pour cela éloigné du terrain brûlant, où se pressaient et se heurtaient tant d'opinions opposées.

« La Science avait aussi ses tenants et ses champions. Cuvier avait déchiré un lambeau du voile qui

(*) Aux obsèques de M. de Caumont, quatre discours furent prononcés : l'un par M. Ferrand, préfet du Calvados, à ce moment Président de la Société des Antiquaires de Normandie ; l'autre par M. J. Travers, Secrétaire de l'Académie des Belles-Lettres de Caen; le troisième par M. Morière, Secrétaire de la Société Linéenne ; et le quatrième par M. de Glanville, directeur de l'Association Normande.

Digitized by Google

recouvrait l'antiquité du monde, et un autre grand observateur normand, Elie de Beaumont, avait jeté aux discussions des hommes la théorie du soulèvement des montagnes.

« M. de Caumont se fit géologue. Ses travaux de géognosie sur le Calvados et la Manche, principalement ses cartes indiquant les terrains de ces deux départements, publication laborieuse qui, due aux recherches d'un seul homme, précéda de beaucoup le travail similaire exécuté pour la Normandie par le corps des ingénieurs des mines, attestent ce dont il eût été capable, s'il s'était uniquement engagé dans cette voie.

« Mais un autre mouvement se produisait en même temps dans les esprits.

« Délaissant les sentiers battus de l'école classique, des hommes osés et ardents, s'étaient demandés si, en dehors des règles jusque-là suivies par Corneille et Racine, la littérature se trouvait impuissante à produire des chefs-d'œuvre.

« Pendant que Victor Hugo, Alexandre Dumas et Alfred de Vigny, avec leurs drames pantelants, passionnaient la jeunesse ; dans un autre ordre d'idées, des esprits élevés recherchaient aussi si l'histoire ne pouvait pas s'écrire autrement que dans les livres de Mézeray et d'Anquetil, et si le moyen âge tant décrié pour ses monuments traités dédaigneusement de *gothiques,* pour ses chroniques si méprisées, n'était pas une mine inexplorée, où les études historiques, où l'architecture et les arts qui en dépendent, pouvaient chercher et rencontrer le vrai et le beau.

Digitized by Google

« Pendant qu'Augustin Thierry, l'écrivain aux vues si profondes, exhumait de nos chartes ces pages admirées qui constituent notre histoire, pendant que Michelet, le poète-historien descendu hier dans la tombe, ciselait avec sa plume passionnée ces chroniques resplendissantes de la vie des nations et préparait à Jeanne d'Arc ce monument écrit et touchant, assurément son chef-d'œuvre, d'autres intelligences d'élite examinaient de leur côté si, en architecture, les préceptes de Vitruve et de Palladio étaient le dernier mot de l'art, et, si parmi nos édifices du moyen âge, il ne se trouvait pas aussi des merveilles.

« Pendant que, sous les puissants encouragements de l'illustre auteur de l'*Histoire de la civilisation en France*, M. Vitet professait hardiment que l'architecture religieuse du moyen âge pouvait bien être la plus haute expression de l'art chrétien ; pendant que Victor Hugo, dans son roman de *Notre-Dame de Paris*, réhabilitait le talent des *maitres ès-œuores* et *ymaigiers*, et révélait pour ainsi dire les splendeurs monumentales de la basilique de l'archevêque Maurice; pendant que Montalembert, avec la puissance sarcastique de son génie, attachait au pilori du goût et du bon sens, les mutilateurs et les contempteurs de nos vieilles églises, un homme surgit qui, par la profondeur de son esprit d'observation, la nouveauté de ses études, la force de ses convictions et l'étendue de son zèle, devint un puissant auxiliaire de la révolution qui, au point de vue de l'art architectural, s'opérait dans les esprits.

« S'inspirant des travaux des archéologues anglais,

Digitized by Google

il se prit à proclamer bien haut la valeur de nos vieux monuments nationaux, il analysa les conditions de leur existence, traça les caractères de leur nature spéciale, étudia les principes arrêtés qui avaient présidé à leur construction, indiqua les signes auxquels on pouvait reconnaître leur âge : de ces observations il composa une esthétique, dégagea une synthèse, et, par la hauteur de ses enseignements, sut rendre attrayante, et par là même, populaire, l'étude de la science dont il se faisait l'infatigable et désintéressé propagateur.

« Ce maître novateur, cet apôtre de la nouvelle doctrine, ce fut M. de Caumont.

« Professé en 1830, son cours d'architecture monumentale, dont la réputation devint européenne, fut le point de départ de cette vulgarisation de la connaissance de l'architecture du moyen âge. Cette vulgarisation fut largement complétée par la création du *Bulletin monumental*, publié sous les auspices de la Société pour la conservation des monuments. Aujourd'hui, parvenu à sa trente-neuvième année d'existence, ce recueil, justement estimé et qui a été le prélude de plusieurs revues du même genre, constitue toute une encyclopédie contenant les plus curieux documents sur l'existence de nos monuments et sur l'iconographie et le symbolisme religieux du moyen âge. Résumé des travaux de ses nombreux collaborateurs, le *Bulletin monumental* est un véritable monument élevé par notre honorable concitoyen à la gloire de l'art chrétien.

« De nos jours, grâce à la progression constante des études archéologiques, d'importants et magnifi-

Digitized by Google

ques ouvrages se sont produits en dehors des travaux et de l'action de M. de Caumont. Mais si parmi les publications écloses au souffle des connaissances modernes, nous devons admirer les œuvres éminentes des Gailhabaud, des Didron, des Viollet-le-Duc, des Guilhermy, des Lenoir, des Cahier, des Arthur Martin, des Corblet, il est cependant équitable de reconnaître que ces savants de premier ordre ont trouvé ouverte par M. de Caumont, la route qu'ils ont parcourue glorieusement; car ce fut lui, il faut le dire, qui fut réellement leur maître et leur hardi précurseur.

« M. de Caumont n'était pas un de ces penseurs qui, dans le silence du cabinet, enfantent des théories purement spéculatives. Comme autrefois sur Saül, un souffle avait passé sur lui, et ce souffle était celui de l'initiative.

« Aussi que de travaux, que d'efforts généreux pour répandre les doctrines dont il se faisait le missionnaire ! Quelle activité dévorante ! quelle dépense d'intelligence, d'argent, surtout de dévouement !

« Véritable cosmopolite, aujourd'hui dans une contrée, demain dans une autre, partout il allait déployant sa bannière sur laquelle étaient écrits : *Étude et Progrès*, et rassemblait sous son ombre tous les hommes de labeur et de bonne volonté.

« La France ne fut plus assez grande pour son activité ; la Belgique, l'Allemagne, l'Italie, virent à leur tour l'organisateur des Congrès.

Digitized by Google

« Pendant quarante années, sans faiblir même un instant, M. de Caumont porta partout la flamme qui l'animait ; la lumière qu'elle projetait était de celles qui éclairent les nations et adoucissent les mœurs. Ce n'était pas, Dieu merci ! la flamme des passions politiques qui désunissent les hommes.

« L'Association, ce moteur aussi puissant que le levier d'Archimède, était le grand moyen d'action dont se servait M. de Caumont. Avec ce moteur, que d'institutions fondées par lui et dont l'action a été efficace.

« Sans parler des Sociétés Linnéenne et des Antiquaires de Normandie, à la création desquelles il prit une large part, on doit citer :

« 1° L'Association Normande qui, avec sa puissante organisation, basée sur les circonscriptions territoriales, et ses légions de sociétaires, imprime aux cinq départements de notre province une activité dont les heureux résultats se manifestent annuellement dans ses concours et ses congrès, et embrasse les diverses branches des connaissances humaines.

« 2° La Société française d'Archéologie qui, veillant avec sollicitude sur l'existence des monuments, non-seulement de la France et de l'Algérie, mais encore de l'Étranger, contribue par ses ressources à leur entretien et à leur restauration, et publie dans son *Bulletin* leur description et leur histoire ;

« 3° L'Institut des Provinces qui, groupant sous sa bannière les sommités intellectuelles des départe-

Digitized by Google

ments, établit des liens de confraternité entre les diverses Sociétés, dont chaque année il réunit les membres dans un congrès général, et qui publie d'importants mémoires ;

« 4° Enfin, parmi les institutions auxquelles il fut donné de briller d'un véritable éclat, le Congrès central d'agriculture qui, reliant dans un centre commun toutes les Sociétés agricoles et appelant leurs délégués à Paris, fut, pendant de longues années, une sorte d'Institut-parlement, où les célébrités les plus incontestées, telles que les Dupin, les Payen, tenaient à honneur de siéger, et où se révélèrent, peu connus alors, mais pleins de jeunesse et d'avenir, des hommes qui, plus tard, sous le nom de Wolowski, de Drouyn de Lhuys, de Falloux, de Buffet, devaient acquérir, par leurs talents et leurs services, une célébrité méritée.

« Voilà les œuvres qui, créées par M. de Caumont, seront un immortel honneur pour la mémoire de l'homme à la fois généreux et modeste, qui, sans porter au front l'étincelle du génie, fut néanmoins un puissant organisateur, et fut, pendant quarante ans, dans sa patrie, l'agitateur, l'O'Connel de l'activité provinciale.

« Sous le rapport de l'art chrétien, il faut aussi reconnaître ce fait : c'est que personne n'a contribué plus que M. de Caumont à l'appréciation et au respect de nos édifices religieux.

« Maintes fois réimprimés, ses Abécédaires d'archéologie, composés avec ce talent d'exposition qui

Digitized by Google

était le propre de l'auteur, sont devenus réellement des ouvrages populaires; et, si actuellement des restaurations barbares ne mutilent plus comme autrefois nos monuments, si, sous nos yeux, nous voyons s'élever, expression de la foi de nos populations demeurées croyantes, des églises dans un style qui rappelle celui des époques de ferveur, c'est à M. de Caumont qu'on doit principalement ces heureux résultats. Ses livres, comme les rudiments de Lhomond, sont passés à l'état de traités élémentaires, de grammaires archéologiques qui, pénétrant dans l'atelier et dans l'école, ont répandu les notions du goût et enseigné les règles pratiques de l'architecture, dont ils proclament les beautés.

« En terminant cet exposé des œuvres principales de M. de Caumont, nous devons consigner une observation de nature à faire ressortir l'excellence des institutions fondées par lui.

« C'est que toutes les créations sérieuses émanées de son initiative, ont eu cette étrange destinée de se voir, pour ainsi dire, copiées par le Gouvernement.

« En effet, l'Enseignement agricole, en ce moment si justement encouragé dans les écoles primaires n'est que la consécration des efforts faits, il y a longtemps déjà, par le prévoyant directeur de l'Association Normande, pour initier les enfants des campagnes à l'art de cultiver les champs

« Les concours régionaux, de nos jours si en honneur, sont-ils donc une autre chose que le dévelop-

Digitized by Google

pement des Concours provinciaux créés par l'Association Normande ?

« Les congrès des Sociétés savantes, institués à la Sorbonne par le ministre de l'instruction publique, diffèrent-ils essentiellement des Congrès du même genre créés par l'Institut des Provinces ?

« Le service de surveillance des Monuments historiques n'est en réalité que l'organisation officielle et perfectionnée, effectuée avec la puissance des ressources de l'Etat, de la surveillance officieuse et désintéressée, exercée par la Société française d'Archéologie.

« Enfin, le *Bulletin monumental*, organe de cette dernière association, a fourni l'idée inspiratrice des publications faites pour populariser les travaux des Comités institués près le Ministère de l'Instruction publique.

« Ces imitations par l'Etat des œuvres de M. de Caumont, constituent donc un hommage solennel et mérité, rendu aux labeurs de sa vie et aux efforts intelligents de son patriotisme.

« Les mérites et le dévouement de M. de Caumont étaient trop connus pour que la disparition d'une personnalité aussi considérable ne suscitât pas d'unanimes regrets.

« Le souvenir de ses funérailles auxquelles purent assister, plus heureux que nous, M. le président du

Digitized by Google

Conseil d'arrondissement et M. le maire de Bayeux, que nous croyons devoir remercier tous les deux, en votre nom, de cette pieuse démarche, le souvenir de ses funérailles, disons-nous, est encore trop vivace, pour que nous ayons besoin de rappeler les manifestations de regrets auxquelles cette triste cérémonie donna lieu.

« Mais ces manifestations ne se bornèrent pas à notre département. En ouvrant la première séance de la session, le Président du Conseil général de la Manche crut devoir, par des paroles éloquentes, payer le tribut officiel de la reconnaissance à la mémoire de celui dont l'énergique activité était venue stimuler souvent le progrès dans la presqu'île du Cotentin.

« Au congrès de la Sorbonne, réuni au moment où M. de Caumont venait de rendre son âme à Dieu, la mort du fondateur des Congrès en France fut annoncée avec une douloureuse solennité.

« Depuis ce temps, les regrets ne se sont pas affaiblis, et sur différents points du territoire, les hommes les plus autorisés ont émis le vœu qu'un monument durable conserve dans son pays natal le souvenir du travailleur infatigable qui, à la propagation des sciences et à l'impulsion du progrès, consacra sans réserve sa fortune, son existence et son cœur.

« Ce sentiment de reconnaissance a déjà reçu un commencement de satisfaction.

« La ville de Caen, qui fut le centre principal des

Digitized by Google

travaux de M. de Caumont, a tenu à acquitter à son égard la dette de la gratitude. Par une délibération honorable pour ceux de qui elle émane, son Conseil municipal a donné le nom « *de Caumont* » à la rue qui conduit au Musée architectural créé par l'illustre antiquaire, dont la sollicitude sauva de la destruction tant de débris précieux de nos monuments nationaux.

« Mus également par une pieuse pensée, et croyant avec raison être, en cette circonstance, les interprètes des sentiments de notre population, plusieurs de nos collègues ont considéré que notre localité avait aussi un devoir à remplir et que la ville natale de M. de Caumont s'honorerait, en honorant un de ses plus nobles enfants. Voilà pourquoi ils vous ont demandé, Messieurs, de bien vouloir prendre l'initiative d'une souscription destinée à élever, sur une des places publiques de Bayeux, un monument à l'homme distingué, qui, à ses divers titres à l'estime publique, joint notamment celui d'avoir été en France le principal propagateur de l'archéologie chrétienne.

« Quel sera et devra être ce monument? La solution de cette question dépendra du résultat de la souscription, si, comme nous n'en doutons pas un instant, vous décidez d'en ouvrir une.

« En effet, jamais souscription ne se présenta avec un caractère plus légitime.

« Dans notre temps, hélas ! de défaillance et d'égoïsme, n'est-ce pas donner aux populations un grand enseignement que de leur apprendre que c'est

Digitized by Google

un devoir d'honorer les hommes qui, soit par la plume, soit par la charrue, soit par l'épée, ont contribué à la prospérité et à la gloire du pays !

« D'un autre côté, la réputation de M. de Caumont était telle que nous trouverons auprès du Gouvernement, il n'y a pas à en douter, sympathie et faveur. De plus, nous pouvons être certains que, sans parler de la générosité privée, presque toutes les Sociétés agricoles, scientifiques et littéraires, auront à cœur d'apporter, par leur offrande, leur pierre pour l'érection du monument élevé à l'homme qui fut le champion courageux de l'activité provinciale trop souvent oubliée.

« Nous pensons donc que nous devons tenter un généreux effort et décider aujourd'hui même la souscription en principe, en remettant à la prudence et au tact bien connus de notre honorable Président le soin d'arrêter tous les détails de son organisation, tâche pour laquelle ne lui fera pas défaut le concours empressé des membres du Bureau.

« Si, comme nous en sommes convaincus, le succès couronne nos efforts, nous aurons aussi payé la dette de la gratitude publique, et de plus réalisé une prédiction dont le souvenir ne s'est pas effacé de notre mémoire, prédiction dont les termes éloquents retentissent encore à nos oreilles.

« Permettez-nous, Messieurs, en terminant, de vous dire en quelle circonstance.

» C'était en 1853; le Congrès scientifique de France, fondé par M. de Caumont, était allé tenir ses assises

Digitized by Google

dans la ville de Paris. Bien qu'au milieu du centre intellectuel de l'Europe, cette réunion savante y avait obtenu le succès, et elle avait vu assister à ses séances un grand nombre de célébrités littéraires et scientifiques de la capitale. La session terminée, lorsque après de laborieux travaux, les membres du Congrès allaient se séparer après s'être assis à un banquet d'adieu, une voix sympathique se fit entendre, et, remerciant au nom de l'assemblée, le promoteur de la réunion, elle lui porta un toast dont nous allons rappeler quelques paroles :

« La justice exige, dit-elle, que nous sachions « rendre un hommage légitime à ceux qui ont été « les auteurs et les principaux instruments de cette « heureuse régénération du moyen-âge : mais avant « tout, vous rendrez hommage avec moi à M. de « Caumont, au fondateur de nos Congrès. Le pre- « mier, lorsque nous étions tous, les uns dans l'en- « fance, les autres dans l'ignorance, il a rappelé en « quelque sorte à la vie l'art du moyen-âge, il a tout « vu, tout étudié, tout deviné, tout décrit.

« Il a parcouru plus d'une fois la France entière, « pour sauver ce qui pouvait être sauvé, et pour « découvrir, non-seulement les monuments, mais ce « qui était plus rare encore, les hommes qui pou- « vaient les aimer, les comprendre. Il nous a tous « éclairés, encouragés, instruits et rapprochés les « uns des autres.

« Qui pourrait dire les obstacles, les mécomptes, « les dégoûts de tous genres contre lesquels il a dû

Digitized by Google

« lutter pendant cette laborieuse croisade de vingt-
« cinq années. — Je lisais l'autre jour dans un ad-
« mirable livre de Mme de Staël, qu'en arrivant à
« Salzbourg, elle avait vu une grande route percée
« dans le roc par un archevêque, et, à l'entrée de ce
« vaste souterrain, le buste de ce prince de l'Eglise
« avec cette inscription : *Te saxa loquuntur* (1).

« Messieurs, quand nous élèverons un buste ou
« une statue à M. de Caumont, nous y graverons
« ces mots : *Te saxa loquuntur !* Et ces pierres ce
« sont les monuments de notre vieille France »
« c'est-à-dire, les plus nobles pierres qu'on puisse
« voir sous le soleil ! »

« Messieurs, l'homme qui, dans un aussi noble langage, prononçait ces magnifiques paroles, c'était Charles de Montalembert, de l'Académie française.

« Aujourd'hui, comme M. de Caumont, son ami, l'illustre historien de sainte Elisabeth de Hongrie est descendu dans la tombe, mais sa pensée a survécu dans les paroles que vous venez d'entendre, et elle plane en ce moment sur la décision que vous allez prendre, comme une généreuse inspiration.

« Que le vœu de Montalembert soit donc réalisé par vous; et fidèles exécuteurs de sa pensée, devant les nobles pierres de la cathédrale d'Odon, puissions-nous élever l'image honorée de M. de Caumont, qui, lui aussi, dans des jours néfastes, accourut un des premiers à l'appel de sa ville natale, pour défendre

(1) Les pierres parlent de toi.

Digitized by Google

contre la mutilation le glorieux monument. (1) Et quand cette œuvre pie sera accomplie, en portant leurs regards et sur le bronze du monument et sur les pierres de l'édifice sacré, ce sera à bon droit alors, que l'antiquaire et le touriste, venus pour visiter notre ville, pourront dire, comme Montalembert, de notre bien-aimé compatriote :

« *Te saxa loquuntur!* »

Le 14 février 1874, la Société, réunie en assemblée générale, après avoir entendu le rapport qui précède décida :

1° Que pour élever sur une des places publiques de Bayeux, un monument à M. Arcisse de Caumont, elle prendrait immédiatement l'initiative d'une souscription publique.

2° Qu'elle chargeait son président (2) et les membres de son bureau, de solliciter et obtenir les autorisations nécessaires à la réalisation de ce projet.

3° Que comme exposé des motifs invoqués à l'appui de l'érection du monument, le rapport du secrétaire-général, M. G. Villers, serait imprimé.

Alors un fait curieux se produisit: autant avait lentement marché la mise à exécution du projet, autant fut rapidement couverte la souscription qui de

(1) Le 12 janvier 1854, les membres de la Société française pour la conservation des monuments, réunis à Bayeux, sous la présidence de M. de Caumont, adressèrent au Ministre des Cultes, un rapport pour plaider auprès de lui la cause de la conservation de la Tour centrale de la Cathédrale de cette ville.— Ce rapport fut le point de départ des nombreuses démarches auxquelles on doit l'heureuse conservation de cette partie de l'édifice.

(2) M. Douesnel.

Digitized by Google

vait en fournir les fonds ; de toutes parts les offrandes arrivèrent, les sociétés savantes se firent un devoir de payer leur tribut à la mémoire de celui qui avait été le fondateur de plusieurs d'entr'elles; (1) la Société française pour la description et la conservation des monuments historiques souscrivit pour une somme importante et chargea le secrétaire-général, M. l'abbé Le Petit, curé-doyen de Tilly-sur-Seulles, d'adresser à tous les sociétaires, la circulaire suivante destinée à provoquer leurs dons :

(1) Voici les noms des Sociétés fondées par M. de Caumont :

Société Linnéenne de Normandie, avec le concours du professeur Lamouroux.

Société des Antiquaires de Normandie (1824).

Congrès scientifique de France (1832).

Association Normande (1833).

Société française d'Archéologie, pour la conservation des monuments (1834).

Institut des Provinces (1839).

Congrès des délégués des Sociétés savantes à Paris.

Voici maintenant la liste des principaux ouvrages publiés par lui ou sous sa direction :

Mémoires sur quelques terrains de la Normandie occidentale (1825).

Cartes géologiques du Calvados et de la Manche (1825).

Mémoire géographique des Roches dans le département du Calvados (1828).

Essai sur la Topographie géognostique du Calvados (1829-1867).

Essai sur l'Architecture religieuse du Moyen-âge, particulièrement en Normandie.

Cours d'Antiquités monumentales, ou Histoire de l'Art dans l'Ouest de la France, depuis les temps les plus reculés jusqu'au XVII[e] siècle (1830), 6 vol.

Histoire de l'Architecture religieuse au Moyen-âge.

Abécédaire ou Rudiment d'Archéologie.

Statistique monumentale du Calvados.

Abécédaire des Ecoles primaires.

Carte routière de Normandie.

Statistique Ripuaire.

Bulletin monumental.

Digitized by Google

Circulaire de M. LE PETIT.

« Monsieur et cher Confrère,

« En enregistrant, au mois d'avril 1873, la mort du directeur, si profondément regretté, de la Société française d'archéologie, la presse de province a rendu à la mémoire de cette éminente personnalité l'hommage auquel elle avait droit. Les Sociétés savantes des départements, celles de Caen surtout qui doivent tant à la vaillante initiative et aux persévérants efforts de ce savant illustre, de cet apôtre infatigable de la décentralisation littéraire et scientifique, lui ont adressé, ou sur sa tombe même ou dans l'enceinte de leurs réunions, d'éloquents adieux.

« Enfin, la cité de Caen, fière d'avoir possédé M. de Caumont, depuis son début dans la carrière parcourue par lui avec tant d'éclat, a voulu lui payer son tribut de reconnaissance et de vénération en donnant son nom à une de ses rues, à celle où se rencontre le musée archéologique qu'il avait fondé.

Mais l'écho des hommages de la presse et des Sociétés savantes ne tarde pas à s'éteindre ; le temps et des vicissitudes diverses peuvent effacer et faire disparaître, à la longue, les inscriptions commémoratives.

« Il fallait faire plus pour l'homme qui est une des gloires du pays et de la Normandie en particulier, en lui élevant un monument capable de défier les outrages du temps. La ville de Bayeux, berceau de notre

Digitized by Google

vénéré directeur, s'est imposé ce pieux devoir; elle a ouvert une souscription pour l'érection d'une statue en bronze de M. de Caumont sur une des places publiques.

« Ce projet a été accueilli avec un sympathique empressement par les Sociétés de la province. Au premier rang, l'Association normande et la Société française d'Archéologie qui s'honorent d'avoir eu M. de Caumont pour fondateur et dont il a dirigé les travaux jusqu'au jour où les forces ont trahi son zèle, y ont donné des témoignages de chaleureuse adhésion et un généreux concours.

« Ces manifestations collectives n'excluent pas, elles appellent, elles stimulent, au contraire, les manifestations individuelles, les adhésions particulières des membres de ces Compagnies, qui, tous, se sont trouvés fréquemment en contact avec celui dont la mort a fait un si grand vide dans les rangs d'élite des adversaires de la centralisation, qui ont pu apprécier son caractère si honorable, la noblesse de son cœur, son ardent amour de la science, son dévouement complet à la cause du progrès provincial pour le succès de laquelle ils ont associé leurs efforts aux siens.

« L'hommage projeté n'est pas au-dessus du mérite de l'homme qui en est l'objet. M. de Caumont a été véritablement, par ses ouvrages devenus classiques, un des initiateurs les plus renommés dans l'archéologie monumentale, le meilleur guide pour l'étude des antiquités architecturales.

Digitized by Google

« Son nom est connu dans toute la France ; il ne l'est pas moins à l'étranger ; il brille au milieu de ceux des savants les plus célèbres. Sa vie a été tout entière consacrée à la science, dont il a été un des plus zélés et des plus utiles vulgarisateurs. Conserver sa mémoire par un souvenir en quelque sorte impérissable, c'est le devoir de ceux qni ont été ses disciples et ses collaborateurs. Il ne faut pas seulement qu'il vive dans nos cœurs ; il faut que son nom et son image soient présentés, comme un noble exemple, à la génération qui s'élève et aux générations futures.

« C'est avec la conviction que notre appel sera entendu, que nous nous adressons à tous nos confrères, les membres de la Société française d'archéologie. Chacun d'eux voudra concourir à l'érection d'un monument destiné à perpétuer la mémoire du fondateur de cette grande institution qui a pris et occupe encore une si belle place parmi les Sociétés dont la tâche est d'explorer, d'étudier, de conserver les richesses du passé, et qui a tant fait pour la science archéologique et pour l'histoire du pays.

« Veuillez agréer, Monsieur et cher Confrère, l'assurance de mes sentiments distingués et dévoués.

« Au nom du comité permanent de la Société française d'archéologie.

« *Le secrétaire-général de la Société,*

« LE PETIT,

« Chanoine, curé-doyen de Tilly-sur-Seulles. »

Digitized by Google

De son côté, la commission nommée le 14 février 1874, et composée des membres du bureau de la Société d'Agriculture, ne restait pas inactive, et par la circulaire suivante, adressée aux présidents des sociétés savantes, sollicitait leur concours, pour atteindre le but qu'elle se proposait.

Circulaire de la Société d'Agriculture, Sciences Arts et Belles-Lettres de Bayeux

« *Bayeux, le 25 Juin 1874*

« MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

« Quatorze mois se sont écoulés depuis que la tombe s'est fermée sur la dépouille mortelle d'un homme, auquel son dévouement infatigable à la science et ses travaux de diverses natures avaient créé une célébrité incontestée, non-seulement en France, mais encore dans les différentes contrées de l'Europe.

« Les regrets excités par la mort de M. Arcisse de Caumont furent aussi nombreux qu'ils étaient légitimes ; et, inspirés par une unanimité de sentiments, ils se traduisirent sous les formes les plus honorables pour sa mémoire.

« Articles nécrologiques publiés par la Presse, discours prononcés à ses funérailles, éloges officiels

Digitized by Google

lus dans les réunions solennelles des Sociétés des départements, tels ont été les honneurs rendus par la reconnaissance publique à la mémoire de l'homme à la fois modeste et éminent, qui porta d'une main si ferme le drapeau de l'activité provinciale, et fut, on peut le dire, le créateur et le propagateur en France de l'Archéologie chrétienne.

« De plus, fière d'avoir possédé M. de Caumont depuis son début dans la carrière parcourue par lui avec tant d'éclat, la ville de Caen a tenu aussi à lui payer, d'une manière spéciale, son tribut de reconnaissance et de respect, en donnant son nom à celle de ses rues qui conduit au Musée Archéologique créé par le fondateur de la Société Française pour la conservation des monuments.

« Mais le temps, qui détruit toutes choses, ne tarde pas à éteindre les échos des hommages de la Presse aussi bien que de ceux des Sociétés savantes, et en outre, des vicissitudes peuvent effacer même jusqu'aux vestiges des inscriptions commémoratives.

« Il fallait donc faire plus pour l'homme, qui est une des illustrations du Pays et de la Normandie en particulier, en lui élevant un monument capable de résister aux outrages du temps.

« A la ville de Bayeux, qui revendique l'honneur d'avoir vu naître M. de Caumont, d'avoir vu s'écouler dans ses murs les premières années de sa jeunesse d'avoir entretenu avec lui des rapports d'affection que la mort seule a pu briser, à la ville de Bayeux incombaient le devoir et le droit de prendre l'initia-

Digitized by Google

tive du monument destiné à perpétuer d'une manière durable et digne, le souvenir de l'homme dont, pendant quarante ans, l'activité a tant fait pour la diffusion des sciences et pour le développement des forces vitales du Pays.

« Interprète fidèle des sentiments de la population de Bayeux, la *Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres* de cette ville, a pensé qu'à elle revenaient l'obligation et l'honneur de donner le signal de cette manifestation nationale.

« Nous disons manifestation nationale, car la France entière, revendiquait et revendique M. de Caumont comme l'une de ses illustrations les plus pures et comme l'un de ses plus nobles enfants.

« L'œuvre que nous nous proposons d'accomplir, a donc un caractère pieux et patriotique ; aussi est-ce à ce titre que nous venons adresser un appel à toutes les Sociétés Françaises, agricoles, scientifiques, littéraires et artistiques dont l'existence et l'activité furent tant de fois affirmées par M. de Caumont, le créateur des Congrès, le défenseur si courageux et si intelligent des Associations départementales.

« L'hommage que nous proposons de rendre en commun à l'homme qui, l'un des premiers, popularisa la science de la Géologie, qui imprima la vie aux études de la Province, qui groupa en un faisceau les forces individuelles, qui, dans ses livres devenus classiques, prêcha le respect de nos vieux monuments et enseigna l'art de leur restauration, n'est pas au-dessus du mérite de Celui qui en est l'objet.

Digitized by Google

« Voici comme en 1853, dans une assemblée d'élite, s'exprimait à son sujet, un grand orateur qui, lui aussi a contribué puissamment à la réhabilitation de l'art architectural du Moyen-âge, M. de Montalembert de l'Académie française :

« La justice, exige, que nous sachions rendre un hommage « légitime à ceux qui ont été les auteurs et les principaux ins- « truments de cette heureuse régénération du moyen-âge, mais « avant tout, vous rendrez hommage avec moi à M. de Caumont, « au fondateur de nos Congrès. Le premier, lorsque nous étions « tous, les uns dans l'enfance, les autres dans l'ignorance, il a « rappelé en quelque sorte à la vie l'art du moyen-âge, il a tout « vu, tout étudié, tout deviné, tout décrit.

« Il a plus d'une fois parcouru la France entière, pour sauver « ce qui pouvait être sauvé, et pour découvrir non-seulement les « monuments, mais ce qui était plus rare encore, les hommes qui « pouvaient les aimer, les comprendre. Il nous a tous éclairés, « encouragés, instruits et rapprochés les uns des autres.

« Qui pourrait dire les obstacles, les mécomptes, les dégoûts de « tous genres contre lesquels il a dû lutter pendant cette labo- « rieuse croisade de vingt-cinq années. — Je lisais l'autre jour « dans un admirable livre de Mme de Staël, qu'en arrivant à « Salzbourg, elle avait vu une grande route percée dans le roc « par un archevêque, et, à l'entrée de ce vaste souterrain, le buste « de ce prince de l'Eglise avec cette inscription : *Te saxa Lo-* « *quuntur.*

« Messieurs, quand nous élèverons un buste ou une statue à « M. de Caumont, nous y graverons ces mots : *Te saxa loquun-* « *tur !* Et ces pierres, ce sont les monuments de notre vieille « France, c'est-à-dire, les plus nobles pierres qu'on puisse voir « sous le soleil ! »

Digitized by Google

« Ces magnifiques paroles de l'historien des Moines d'Occident, nous avons à cœur de les réaliser ; et c'est pour l'accomplissement de cette tâche de reconnaissance , tâche déjà accueillie avec un sympathique et spontané empressemeut par deux importantes Sociétés, l'*Association Normande* et la *Société française d'Archéologie*, que nous venons solliciter le concours de toutes les Sociétés Provinciales, en réclamant leur coopération pour mener à bonne fin une œuvre *commune* entre elles et nous.

« Leurs manifestations collectives n'excluent pas, mais appellent et stimulent au contraire les adhésions individuelles. Aussi comptons-nous également sur le concours personnel des membres de ces Compagnies qui, soit par la lecture de ses ouvrages, soit dans les grandes Assises Scientifiques qu'il savait provoquer et rendre si fructueuses, furent à même d'apprécier l'étendue des connaissances, la noblesse de caractère et la grandeur du dévouement de l'homme éminent sous la bannière duquel ils réunissaient leurs efforts pour le développement du Progrès.

« Conserver le souvenir de M. de Caumont par un monument durable c'est donc le devoir de tous ceux qui furent ses collaborateurs.

« Une raison d'un ordre non moins élevé milite encore en faveur de cette entreprise.

« C'est qu'à l'époque à laquelle nous vivons, il est convenable, il est salutaire de faire revivre la mémoire des hommes de cœur et de dévouement.

Digitized by Google

« Transmis par leurs images, leurs noms seront une leçon permanente et profitable pour la génération qui s'élève, en même temps qu'un noble exemple offert aux générations à venir.

« Dans l'espoir que le concours que nous espérons obtenir de vous et de votre Société ne fera pas défaut à nos efforts, nous avons l'honneur de vous prier,

Monsieur le Président,

de bien vouloir agréer l'assurance de nos sentiments les plus distingués et de parfaite confraternité,

Suivent les signatures.

L'incontestable notoriété dont M. de Caumont jouissait, non-seulement en France, mais encore à l'étranger, engagea la Commission à s'adjoindre pour composer un Comité général définitif, bon nombre d'hommes marquants, auxquels des invitations furent adressées dans ce sens : presque tous acceptèrent, et voici quelques-unes de leurs lettres ; elles prouveront de quelle haute considération était entouré notre regretté concitoyen.

Lettre de Monseigneur l'Evêque de Bayeux et Lisieux

« Vous me faites connaître, que le projet d'élever un monument à la mémoire de M. de Caumont, est

Digitized by Google

sur le point de se réaliser, je m'en réjouis ; cette entreprise honore la Société d'Agriculture et la ville de Bayeux. Cette Société veut bien m'associer à cet honneur, en m'offrant le titre de membre honoraire de son Comité d'éxécution. Je vous prie de lui exprimer ma reconnaissance de cette bienveillante attention et de lui transmettre mon acceptation. »

Lettre de M. l'abbé Ducellier

Doyen du Chapitre de l'Église Cathédrale de Bayeux
ÉVÊQUE DE BAYONNE

« Je remercie la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux, de l'honneur qu'elle a bien voulu me faire, en inscrivant mon nom au nombre des membres du Comité institué pour l'érection du monument projeté, à la mémoire de notre illustre compatriote, M. de Caumont. »

Lettre de M. le Commandeur de Rossi

« Je suis très reconnaissant à l'illustre Comité, chargé de l'érection de la statue de M. de Caumont, de l'offre du titre de membre honoraire du même Comité. L'estime que j'ai toujours professée pour les mérites de M. de Caumont et l'amitié personnelle que j'avais liée avec lui, me rendent doublement cher, le titre honorable dont vous voulez bien me proposer l'agrément. »

Lettre de M. le baron de Quast

« Je suis très touché, en recevant votre lettre du 12 janvier, des mots bienveillants que vous prononcez envers moi, pour ma volonté de contribuer à

Digitized by Google

l'érection d'un monument digne des mérites de M. de Caumont, et je vous remercie de l'honneur que votre Comité me daigne faire, en me nommant membre d'honneur. Si vous connaissiez mes sentiments de reconnaissance pour les mérites que feu notre ami s'est acquis, pas seulement pour la France, mais pour tout le monde littéraire, par ses écrits et ses actions personnelles, pour élever le sentiment pour les monuments historiques et pour propager leur connaissance et contribuer à leur conservation, vous voudriez bien agréer que je suis seulement fâché de ne pouvoir montrer ma bonne volonté, en plus grande mesure.

« Pas moins je suis touché des mots reconciliants que vous dites, à cause des unions internationales, pour les travaux littéraires. Pour moi il n'existe qu'une seule science. Pour la cultiver, tous les peuples de tous les siècles doivent contribuer, d'après les dons que Dieu a prêté à chacun d'eux et ils l'ont fait et le font toujours ; M. de Caumont a des dignes successeurs chez vous, comme il y en a chez nous, qui s'honorent à marcher dans ses pas. J'espère que les congrès internationaux, dont il était un chef si éminent à Paris, en 1855, à Anvers en 1867 et à Bonn en 1868, se renouvelleront bientôt, et avec eux, les anciens liens d'amitié. Je n'en doute pas, que là la mémoire de M. de Caumont sera célébrée par tous ses successeurs des différentes nations avec empressement. »

Lettre de M. le marquis de Chennevières
Directeur des Beaux Arts

« Je suis très-touché de l'honneur que veut bien

Digitized by Google

me faire la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux, de me désigner au nombre des membres d'honneur du Comité du monument Caumont. Je prendrai part de bien loin à vos délibérations, mais vous savez que je les suivrai de tout cœur et je tiens à assurer le Comité qu'il peut compter sur mon très-sincère et entier dévouement. »

Lettre de M. Drouyn de Lhuys

ancien Ministre

« Je serai très-flatté de voir mon nom inscrit parmi les membres d'honneur du Comité chargé de présider à l'érection d'un monument destiné à perpétuer la mémoire de M. de Caumont. »

Lettre de M. Champin

Premier Président de la Cour d'appel de Caen

« Je vous remercie de l'offre que vous me faites, de placer mon nom comme membre d'honneur, en tête des noms des membres du Comité chargé d'élever à Bayeux, un monument à M. de Caumont.

« J'accepte avec reconnaissance cet hommage rendu à la magistrature. »

Lettre de M. Demolombe

Doyen de la Faculté de Droit de Caen

« J'accepte avec empressement le titre que la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux, veut bien m'offrir, de membre d'honneur du Comité chargé d'arrêter les mesures à prendre pour l'érection et l'inauguration du monument à

Digitized by Google

élever à notre éminent compatriote et à mon regretté ami Arcisse de Caumont.

« Je vous prie d'exprimer, de ma part, à Messieurs les Membre de la Société, combien je suis touché et reconnaissant de leur bonne pensée. »

Lettre de M. Boivin-Champeaux

Procureur Général

« J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et j'accepte le titre de membre honoraire du Comité chargé d'arrêter l'emploi du produit de la souscription créée pour élever un monument à la mémoire de M. Arcisse de Caumont. »

Lettre de M. Challe

Maire d'Auxerre

« J'accepte avec reconnaissance, l'honneur de faire partie du Comité du monument élevé à la mémoire de notre cher et savant ami, M. de Caumont. »

Par suite de ces lettres d'acceptation et de beaucoup d'autres conçues dans des termes à peu près identiques, le bureau de la Société d'Agriculture, par sa délibération en date du 15 janvier 1875, composa le comité définitif, de la manière suivante :

Membres d'honneur.

Monseigeur l'Evêque de Bayeux et Lisieux.

M. Champin, premier président de la Cour d'appel de Caen.

M. Ferrand, préfet du Calvados.

Digitized by Google

M. Boivin-Champeaux, procureur-général à Caen.

M. de Chennevières, directeur-général des Beaux-Arts.

M. le recteur de l'Académie de Caen.

MM. les députés du Calvados.

M. Drouyn de Lhuys, membre de l'Institut, président de la Société des Agriculteurs de France.

M. Demolombe, doyen de la Faculté de Droit de Caen.

M. le Général comte Menabrea, ambassadeur d'Italie, près la Reine d'Angleterre.

M. le Commandeur de Rossi, bibliothécaire du Vatican.

M. le baron de Quast, conservateur-général des monuments historiques en Prusse.

Le Très-Honorable sir John Packer, archéologue anglais à Oxford.

L'abbé Barassi, professeur à la Faculté de Turin.

Membres titulaires.

M. Henri Delmas, sous-préfet de Bayeux.

Le Maire de Bayeux.

M. l'abbé Ducellier, doyen du Chapitre de l'église Cathédrale de Bayeux.

MM. Niobey.
C^te^ de Toustain.
de Pierres.
Pilet des Jardins.
Langlois.
} Conseillers généraux.

M. de Fontette, ancien député.

Digitized by Google

M. l'abbé Germain, archiprêtre de la Cathédrale de Bayeux.

M. le Cte de Chabrol, au Molay.

M. Léonce de Glanville, directeur de l'Association normande.

M. de Roissy, sous-directeur de la même association.

M. de Cugny, directeur de la Société française pour la conservation des monuments.

M. de la Mariouze, sous-directeur de la même Association.

M. l'abbé Le Petit, doyen de Tilly-sur-Seulles.

M. Gaugain, trésorier.

M. Campion, secrétaire de l'Association normande.

M. de Beaurepaire, conseiller à la Cour de Caen, secrétaire de la Société des Antiquaires de Normandie.

M. Gervais, avocat, ancien directeur de la même Société.

M. Morière, secrétaire de la Société linnéenne.

M. David-Beaujour, président de la Société des Beaux-Arts de Caen.

M. Raymond Bordeaux, docteur en droit, lauréat de l'Institut.

M. Renault, conseiller à la cour d'appel de Caen.

M. Castel, ancien secrétaire-général de la Société d'Agriculture, sciences, arts et belles-lettres de Bayeux.

M. le docteur Olive, maire d'Ellon.

Digitized by Google

M. l'abbé Laffetay, chanoine, conservateur de la Bibliothèque de Bayeux.

M. l'abbé Guérin, chanoine-titulaire de la Cathédrale de Bayeux.

M. Gouton, ingénieur des Ponts-et-Chaussées à Bayeux.

M. le Comte de Pontgibaud, membre du Conseil général de la Manche.

M. Levavasseur, membre du Conseil général de l'Orne.

M. Léon de la Sicotière, avocat, membre de l'Assemblée nationale.

M. Cauvet, professeur à la Faculté de droit de Caen.

M. Chasles, bâtonnier de l'ordre des avocats, président du Conseil général de l'Yonne, Maire d'Auxerre

M. le C^te^ de Mellet, archéologue.

M. Bouet, archéologue à Paris.

Ainsi composée, la Commission fixa sa première réunion au 18 Janvier 1875, et décida ce jour-là :

1° Qu'une statue en marbre blanc avec socle en granit de Vire, serait élevée à M. A. de Caumont.

2° Que l'exécution de cette statue serait confiée à l'un des meilleurs amis de l'illustre archéologue, M. Le Harivel du Rocher, de Chanu (Orne), à qui la sculpture française doit, entr'autres chefs-d'œuvre, la charmante statue *Être et Paraître*, qui figure avec distinction dans les galeries du Luxembourg.

Le Secrétaire-général de la Société d'Agriculture,

Digitized by Google

Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux, M. G. Villers, dans la prévision de ce qui arrivait, ayant adressé au nom de cette société une demande à M. de Chennevières alors directeur des Beaux-Arts, pour obtenir de l'Etat, le don du marbre nécessaire à l'érection du monument projeté, en avait reçu le 20 Juin 1874, la réponse suivante :

« Monsieur,

« J'ai l'honneur de vous informer que par arrêté « pris sur ma proposition, M. le Ministre accorde à « la ville de Bayeux les blocs et revêtements de mar- « bre nécessaires pour l'érection de la statue d'Arcisse « de Caumont.

« Je me félicite d'avoir pu répondre favorablement « au vœu exprimé par vous, au nom de la Société des « Sciences et Arts de Bayeux.

« Agréez, etc.

« Le Directeur des Beaux-Arts,

« DE CHENNEVIÈRES »

Comme on le voit, tout marchait à souhait, les souscriptions abondaient, l'Etat remettait à l'artiste le bloc d'où devait sortir la statue et bientôt les maquettes arrivèrent, qui permirent de préjuger que l'œuvre serait digne à la fois de celui qu'elle était destinée à glorifier, et du sculpteur habile qui s'était chargé de l'exécuter.

Digitized by Google

Une question vint bientôt se poser, celle de l'emplacement ou serait élevé le monument ; une grande divergence se manifestait dans les opinions de ceux qui étaient chargés de fixer cet emplacement, à telles enseignes que la presse locale dut intervenir et que l'*Indicateur de Bayeux* du 6 juillet 1875, publia l'article suivant :

La Statue de M. de CAUMONT.

« Chacun a gardé souvenir de l'empressement avec lequel nos honorables concitoyens, à l'envi de nombreuses sociétés savantes françaises et étrangères, ont souscrit au projet d'ériger sur une des places publiques de Bayeux, sa ville natale, une statue de marbre à notre célèbre archéologue M. ARCISSE DE CAUMONT ; aussi ne doutons-nous pas que le sentiment de vive satisfaction que nous éprouvons en annonçant que ce projet vient de recevoir un commencement d'exécution, sera partagé par tous nos lecteurs.

« L'éminent statuaire à qui cette œuvre a été confiée, et qui se trouve d'autant plus apte à remplir cette tâche qu'il était l'un des meilleurs amis de M. de Caumont, dont il avait déjà fait le buste, M. Le Harivel du Rocher, a envoyé à la Commission du monument la maquette en plâtre de la statue et le modèle du piédestal sur lequel il se propose de la placer.

« Cette maquette qui, sauf quelques critiques de détail sans importance, a obtenu l'approbation de

Digitized by Google

toutes les personnes à qui elle a été soumise, représente M. de Caumont debout, tête nue, la jambe droite infléchie en avant, le bras gauche replié sur la poitrine et s'appuyant de la main droite sur son Abécédaire archéologique qui, lui-même, est supporté par des fûts et des chapiteaux de colonnes romanes brisées.

« Derrière lui se déroule une carte géologique rappelant que, le premier, il a publié ces sortes de cartes pour les départements du Calvados et de la Manche.

« La tête de la statue, seule partie entièrement terminée, présente pour ceux qui, comme nous, ont eu l'occasion de voir M. de Caumont, un caractère vraiment extraordinaire de ressemblance. C'est bien l'expression de sa physionomie à la fois avenante et sérieuse, le sourire fin et légèrement sarcastique qui venait errer sur ses lèvres, lorsqu'il écoutait l'émission d'une théorie qui heurtait sa manière de voir, l'inclinaison habituelle de la tête vers l'épaule gauche, rien n'a été oublié pour rendre frappant de ressemblance le visage, intelligent et quelque peu railleur, de l'homme énergique à qui la France doit la création des Congrès archéologiques et de l'Institut des provinces.

« Le statuaire, bridé par l'exiguité mesquine de notre vêtement actuel, en a tiré tout le parti possible ; l'agencement du pardessus recouvrant l'habit de membre de l'Institut, lui a permis de faire produire quelques plis à la draperie, et le ruban auquel est suspendue la croix d'officier de la Légion d'honneur,

Digitized by Google

est venu rehausser, d'une façon agréable à l'œil, la vulgarité de notre toilette moderne.

« Aujourd'hui une question de grande importance se présente, le choix de l'emplacement du monument.

« Nous supposions, et beaucoup de bons esprits croyaient comme nous, qu'une seule place pouvait être choisie, celle de l'Hôtel-de-Ville ; mais, si nous sommes bien informé, cette question ayant soulevé au sein du Conseil municipal des observations basées sur des considérations sans doute fondées, mais au moins discutables, nous allons essayer d'exposer les motifs qui, à notre avis, militent d'une façon toute particulière en faveur de l'emplacement sus-indiqué, ou plutôt qui nous paraissent imposer le choix de cet emplacement.

« Voici la nomenclature des endroits de la ville parmi lesquels on doit choisir :

1° La place Saint-Vigor-le-Petit ;

2° La place au Bois ;

3° La place de la Justice de Paix (place aux Pommes ;)

4° La place de l'Ancienne prison ;

5° L'emplacement vide derrière le chevet de la Cathédrale ;

6° Le parvis Notre-Dame ;

7° La place du Marché ;

Digitized by Google

8° La place du Château ;

9° Enfin, la place de l'Hôtel-de-Ville, autrefois place Dauphine.

« Procédant par élimination, nous croyons pouvoir rejeter sans discussion les deux premières places ; il ne viendra jamais à la pensée d'un homme intelligent d'aller enfouir là une œuvre d'art.

« Quant à la place aux Pommes, qui serait bien plus judicieusement ornée d'une fontaine que d'une statue, elle aurait l'inconvénient considérable de présenter le monument en contre-bas ; il n'y faut donc pas penser.

« La place de l'Ancienne prison, déjà malheureusement baptisée d'un nom sinistre par le vulgaire, se trouve réhabilitée par l'érection du beau calvaire St-Patrice dont elle semble être une dépendance et qu'une statue masquerait complètement ; cette considération est plus que suffisante pour annuler toutes chances d'admission.

« L'emplacement laissé vide par la disparition de la maison Le Cavelier, derrière le chevet de la Cathédrale, n'est pas, à proprement parler, une place publique. Sa forme et sa contenance sont encore indéterminées, car si la ville achète les maisons qui touchent le jardin de la prison, leur démolition modifiera sensiblement cet emplacement ; comment alors penser à élever un monument sur cette place, susceptible de varier comme contours et comme étendue ?

Digitized by Google

« Puis, y a-t-on bien réfléchi ? Quelle statue pourrait être élevée là, sans être écrasée par les immenses proportions de la basilique sa voisine? Le Guillaume-le-Conquérant, de Falaise, malgré l'énormité de sa masse, semblerait lui-même un pygmée auprès de la tour centrale.

« Le parvis Notre-Dame, insuffisant déjà comme profondeur, pour pouvoir admirer à distance le beau portail de la Cathédrale, entouré de maisons sans caractère, serait obstrué par le monument projeté et par la grille dont il faudra nécessairement l'entourer, si on veut lui éviter le sort de la statue de Duguesclin à Dinan (1)

« Nous voici arrivé aux trois places qui seules peuvent entrer sérieusement en lutte.

« La place du Marché, avec son parallélogramme de tilleuls, serait assurément convenable, mais à la condition d'abattre toute l'allée de ces tilleuls qui longe la rue Saint-Patrice, car autrement on apercevrait bien entre les troncs, le bas du socle de la statue, mais ce serait tout, cachée qu'elle serait par la tête de ces arbres; puis pour cette place comme pour la place aux Pommes, en raison de sa destination commerciale, c'est une fontaine et non une statue qu'on doit désirer d'y voir édifier.

« La place du Château serait mieux encore que la précédente appropriée à l'érection d'un monument dans le genre de celui qui nous occupe, elle n'a guère

(1) Il y a quelques années, on trouva un matin la statue de Duguesclin à Dinan, détériorée d'une façon déplorable, et le chef coiffé d'un vase de nuit.

Digitized by Google

d'autre destination que de servir de théâtre aux fêtes et aux réjouissances publiques ; elle est entourée d'arbres qui ne la couvrent pas trop et environnée d'édifices qui ne manquent pas d'une certaine distinction ; mais elle est si vaste que pour qu'une statue pédestre pût y être aperçue et ne pas y être noyée, il faudrait que cette statue fût grande comme le Saint-Charles-Borromée du lac Majeur, près d'Arona, ou comme l'Arminius de la forêt de Teutoburg, dont les proportions gigantesques sont devenues légendaires. Or, la modicité des ressources dont la Commission dispose, ne lui permettra jamais, le sujet s'y prêtât-il, de commander au sculpteur une œuvre aussi considérable.

« Puis cette place, constamment déserte, est trop éloignée du centre de la ville, et, n'était la bibliothèque qui y attire les étrangers, presque tous passeraient sans soupçonner son existence.

« Que nous reste-t-il enfin ?

« La place de *l'Hôtel-de-Ville* qui, à elle seule, réunit les mérites des deux autres, sans en avoir les inconvénients.

« En effet, elle est située au centre de la ville, ses proportions sont telles qu'une statue de moyenne grandeur ne pourra en être aucunement influencée ; elle est flanquée d'un côté par l'ancienne chapelle épiscopale, dont l'architecture présente un remarquable cachet de sévère grandeur, et de l'autre par les arbres du jardin Le Sénécal, qui arrêtent et reposent agréablement la vue.

Digitized by Google

« Le marbre blanc de la statue, lorsqu'elle sera placée sur son piédestal au centre de la pelouse, à l'endroit où le yucca s'épanouit, se détachera vigoureusement sur le ton grisâtre de l'Hôtel-de-Ville, dont le perron s'harmonisera parfaitement avec le granit dans lequel sera taillé ce piedestal.

« Là, pas besoin de gardien ni d'entourage spécial, pas de mutilations à craindre, le plus osé hésiterait à en commettre en plein jour, sous l'œil de l'autorité; et la nuit, la grille qui ferme la place protégerait le monument contre les profanations stercoraires, profanations auxquelles sont exposés les édifices non entourés de grilles et privés de sentinelles.

« Une dernière considération dont l'importance n'échappera à personne est celle-ci :

« Le sculpteur doit, mieux que qui que ce soit, juger de l'effet que produira son œuvre, et du milieu dans lequel cet effet sera le meilleur, or, M. Le Harivel du Rocher, lorsqu'il visita les places de notre ville, n'hésita pas un instant, et déclara que le square de l'Hôtel-de-Ville était de tout point l'emplacement le plus convenable.

« Sa conviction était tellement faite à cet égard, et le choix à faire lui semblait si peu douteux, qu'il demanda et emporta le plan en élévation de l'Hôtel-de-Ville, la coupe de ses corniches, celle de son balcon et celle du perron et du sol de la place, afin de pouvoir, muni de ces documents, modeler sa statue et tracer les lignes de son piédestal de manière à ce qu'une fois placés, statue et piédestal

Digitized by Google

fussent proportionnés aux bâtiments environnants et semblassent en être le complément.

« C'est ce qui a été fait et ce qu'il faudrait recommencer, si un autre emplacement était désigné.

« Nous n'avons plus qu'un dernier inconvénient à signaler, qui se produirait au cas où la place de l'Hôtel-de-Ville ne serait pas choisie.

« Pour être érigée sur la place du Château ou sur celle du Marché, la statue devrait être établie sur des proportions telles, que le marbre si gracieusement offert par l'Etat, deviendrait insuffisant, et qu'il faudrait solliciter le don d'un bloc beaucoup plus volumineux.

« L'obtiendrait-on ?

« D'un autre côté, quel supplément de prix le sculpteur ne serait-il pas en droit de demander pour l'augmentation de travail qu'un tel changement lui imposerait ? La Commission n'est pas trop riche déjà, et il faut en cela comme en beaucoup d'autres choses se préoccuper de la question d'argent.

« Nous nous sommes enquis des motifs qui paraissaient faire obstacle à ce que la place de l'Hôtel-de-Ville fût choisie. Nous n'avons pu en connaître qu'un seul et il nous semble facile à réfuter.

« Invoquant un texte de loi ou une instruction ministérielle, nous ne sommes pas bien fixés à cet égard, on dit que les places municipales doivent être conservées pour l'érection de monuments à des personnages ayant rendu des services municipaux.

Digitized by Google

« Nous sommes des premiers à rendre justice à nos magistrats passés et présents pour tout le dévouement et l'abnégation qu'ils ont déployés et déploient dans l'administration de notre petite cité, mais nous avouons que jusque-là nous ne voyons pas à qui parmi eux on pourrait élever une statue.

« Puis, en étudiant l'esprit de la loi, il est facile de reconnaître que ce qu'elle a voulu, c'était permettre aux hommes froids et prévoyants, de s'opposer efficacement à la glorification d'individus ou d'actes que l'entraînement des passions politiques pourrait en faire juger dignes, et qui plus tard, dépouillés du prestige dont les circonstances les environnaient, sembleraient bien petits pour un si grand hommage. En remontant un peu dans nos souvenirs, il serait facile de donner des exemples de statues élevées, même dans notre pays si peu enthousiaste pourtant, dont l'érection n'a pas été ratifiée plus tard par les populations, et qui sont piteusement rentrées dans l'atelier de fondeur ou de zinguiste dont elles n'auraient pas dû sortir.

« Nous nous résumons.

« Emplacement, entourage, économie, tout semble désigner la place de l'Hôtel-de-Ville au choix de notre administration, et nous avons la certitude d'être l'interprète de la grande majorité de nos concitoyens, en priant le Conseil municipal de désigner ce joli square pour recevoir la statue de M. de Caumont.

« Notre population lui en prouvera sa reconnaissance aux premières élections. »

Digitized by Google

Cet article, qui était l'expression de l'opinion générale, eut-il ou non quelqu'influence sur la décision à intervenir ? ce point ne peut être éclairci, mais l'endroit proposé par lui, fut celui que choisit définitivement le Conseil municipal, et 8 mois après, le 10 mars 1876, on commençait les travaux nécessaires pour placer le piédestal taillé dans les ateliers de M. Le Gorjeu, l'intelligent et habile fabricant virois.

Au mois de juin 1876, tout étant prêt, l'inauguration de la Statue fut fixée au samedi 15 juillet et la circulaire suivante, rappelant rapidement tout ce que nous avons déjà raconté, fut adressée le 24 juin à tous les souscripteurs et à toutes les personnes que leur position, leurs relations scientifiques, leur genre d'études, rendaient dignes d'assister officiellement à cette cérémonie.

« MONSIEUR,

« L'empressement avec lequel vous avez bien voulu répondre à l'appel qui vous avait été adressé pour l'érection d'un monument à M. Arcisse de Caumont, et la confiance dont vous nous avez honorés en nous adressant votre offrande, nous imposent l'obligation de vous informer de ce que nous avons fait afin d'atteindre le but, objet de nos désirs.

« C'est à Caen que M. de Caumont avait passé la plus grande partie de son existence ; c'est dans ce foyer intellectuel qu'il avait déployé cette activité infatigable à laquelle on doit tant de créations utiles, tant de travaux sérieux ; c'est à Caen que repose l'auteur du *Cours d'antiquités monumentales*. Mais la

Digitized by Google

ville de Bayeux l'avait vu naître, et toujours les liens de la plus étroite affection n'avaient cessé de la rattacher à lui.

« Aux deux localités appartenait donc le droit d'honorer sa mémoire.

« Toutes les deux n'ont eu garde de manquer à ce pieux devoir.

« Caen, pour perpétuer le souvenir du grand archéologue, a donné son nom à celle de ses rues qui conduit au Musée d'Antiquités fondé par M. de Caumont. La ville qui fut son berceau, a cru devoir, elle, honorer sa mémoire par un hommage d'un caractère monumental, réalisant ainsi les paroles prophétiques de l'illustre auteur de l'*Histoire des Moines d'Occident,* CH. DE MONTALEMBERT.

« La Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux, se regarda comme obligée de prendre l'initiative de cette entreprise ; aussi dans sa séance du 4 février 1874, décida-t-elle qu'elle chargerait son Président et les membres de son Bureau, de faire toutes les démarches nécessaires pour parvenir à la réalisation de ce patriotique projet.

« De son côté, le Conseil municipal de Bayeux, apprenant cette détermination, décida qu'il s'associerait, dans la limite de ses forces, à l'œuvre de la Société académique de cette ville.

« Bientôt, sur la bienveillante recommandation de l'honorable M. Ferrand, alors préfet du Calvados,

Digitized by Google

qui, sur la tombe de M. de Caumont, avait fait entendre d'éloquentes paroles, un décret du Maréchal de Mac-Mahon, Président de la République, vint autoriser, le 18 avril 1874, l'érection (par voie de souscription) d'un monument à M. de Caumont, sur l'une des places publiques de Bayeux.

« Au moment où nous entreprîmes cette tâche, les circonstances, il faut le reconnaître, étaient peu favorables.

« De grands malheurs avaient passé sur la France et le pays en deuil pliait sous le poids des charges énormes que les événements lui avaient imposées. De plus, de sérieuses préoccupations faisaient alors, dans les esprits, une diversion incontestable à l'impression causée par la mort de l'illustre champion de l'activité provinciale. — Le succès pouvait donc sembler douteux.

« Cependant, confiants dans les sentiments d'estime et d'affection qui entouraient la mémoire de M. de Caumont, les promoteurs de l'œuvre n'hésitèrent pas à tenter l'entreprise, assurance qu'ont pleinement justifiée les résultats.

« Un homme, parvenu par son mérite incontesté, à la haute position qu'il occupe et que son origine, autant que son cœur, attache étroitement à notre province, M. le M[is] de Chennevières, fut un des premiers qui fit à notre entreprise un sympathique accueil. Bientôt, sur la puissante recommandation du Directeur général des Beaux-Arts, le Ministre, M. de Cumont, voulut bien promettre de nous octroyer les marbres nécessaires à l'exécution du monument.

Digitized by Google

« Forts de cet acte de munificence, nous sollicitâmes alors, pour placer notre œuvre sous leur recommandation, le patronage de personnalités importantes, dont le concours bienveillant devait être pour nous un élément de succès.

« Ce concours ne nous fit point défaut, et ce fut avec un profond sentiment de reconnaissance que nous reçûmes les adhésions flatteuses de Mgr Hugonin, évêque de Bayeux, de MM. Champin, Premier Président, Boivin-Champeaux, Procureur-général près la Cour de Caen, Ferrand, Préfet du Calvados et Allou, recteur de l'Académie, qui voulurent bien inscrire leurs noms, justement considérés, en tête de notre liste.

« Des encouragements non moins importants ne se firent pas attendre, et ce fut avec fierté et gratitude que nous recueillîmes, comme un précieux patronage, les adhésions d'illustrations européennes, telles que celles de MM. de Rossi, Drouyn de Lhuys, Demolombe, de Quast, Menabréa, Reischensperger, Parker, La Roncière le Noury, etc., etc.

« Bientôt la souscription ouverte par la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux, ainsi que par la Société française d'Archéologie, dont nous n'oublierons jamais la coopération et la libéralité, s'organisa et transmit son appel sur tous les points de la France et de l'Europe.

« Les offrandes nous furent bientôt adressées. En tête des donateurs, comme pour bénir nos efforts, s'inscrivirent NN. SS. de Tours, d'Angoulême, d'Autun et de Coutances. Bon nombre de Sociétés et

Digitized by Google

d'individualités répondirent aussi à notre appel avec une générosité qui les honore.

« L'envoi des souscriptions nous imposa l'obligation d'instituer un Comité pour en régulariser et diriger l'emploi.

« Le 18 janvier 1875, le Comité fut formé à Bayeux, où s'étaient rendus beaucoup de notabilités, prises parmi les principaux souscripteurs et les Sociétés du Calvados désignées naturellement par leur existence dans la contrée.

« Ce Comité, qui voulut bien conserver à sa tête comme président et secrétaire, le président et le secrétaire de la Société d'Agriculture de Bayeux, prit plusieurs décisions importantes et arrêta :

« 1° Que le monument destiné à perpétuer le souvenir de M. de Caumont, serait une statue;

« 2° Que cette statue serait en marbre;

« 3° Que l'artiste auquel serait confiée l'exécution du monument, serait M. Le Harivel du Rocher, de Chanu (Orne), chevalier de la Légion-d'Honneur, auteur de la belle statue *Être* et *Paraître*, qui orne le musée du Luxembourg, et que ses relations intimes avec M. de Caumont, dont il avait déjà fait le buste, désignaient pour ce travail à la confiance du Comité.

« Dans une autre séance, le Comité, de concert avec M. Le Harivel du Rocher, et d'accord avec l'Administration municipale de Bayeux décida, après une sérieuse étude, que la statue du créateur de

Digitized by Google

l'Archéologie monumentale serait élevée sur la place de l'Hôtel-de-Ville, pour ainsi dire à l'ombre de la Cathédrale, l'un des joyaux de cette magnifique architecture chrétienne, dont le grand initiateur nous a appris à apprécier les splendeurs.

« Ce choix de l'emplacement fut immédiatement ratifié par le Conseil municipal de Bayeux.

« Le temps qui s'est écoulé depuis ces décisions a été mis à profit par le sculpteur, dont aujourd'hui le ciseau délicat et consciencieux a terminé le travail dans des conditions de ressemblance et d'habileté qui donneront, nous l'espérons, une entière satisfaction aux désirs de tous les amis de M. de Caumont.

« Cette statue, de 2 mètres 80 c. de hauteur, représente M. de Caumont debout, appuyé sur un faisceau symbolique de colonnettes brisées, sur le chapiteau desquelles sont posés ses principaux ouvrages. Elle s'élèvera sur un piédestal en granit de Vire, d'un beau caractère et d'une excellente exécution.

« C'est le 15 juillet prochain, que sera inauguré ce monument, destiné à perpétuer le souvenir d'un homme qui se recommanda, à tant de titres, à l'estime de ses concitoyens.

« A cet hommage légitime une grande solennité est due.

« Cette solennité, hommage de cœurs reconnaissants, ne faillira pas à nos désirs.

« En effet, la statue de M. de Caumont ne sera pas

Digitized by Google

placée sur son piédestal dans la solitude et au milieu de l'indifférence publique.

« Un homme que sa valeur personnelle et ses titres scientifiques, ont, plus peut-être encore que les événements, élevé à une des plus hautes dignités de l'Etat, M. Waddington, Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, a bien voulu nous promettre de présider lui-même l'inauguration de la statue de l'archéologue, dont, autant que qui que ce soit, il avait su apprécier les mérites : pieuse manifestation, aussi honorable pour celui de qui elle émane, que pour celui auquel elle s'adresse !

« Pour caractériser l'hommage rendu à la mémoire de l'homme, ami de son pays, qui, pendant un demi siècle, ne cessa de semer sur tous les points de notre province des encouragements et des éléments de progrès, l'Association Normande viendra tenir à Bayeux, du 12 au 17 juillet, son congrès, et organisera autour de la statue du fondateur de cette grande Société, qui ne compte pas moins de 3,000 membres, un concours provincial, où brilleront les magnifiques animaux de notre race cotentine, si justement renommée.

« La Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux offrira aussi aux étrangers des exhibitions de nature à attirer leur attention, soit au point de vue archéologique et artistique, soit au point de vue de l'horticulture et même de l'industrie.

« D'un autre côté, la contrée qui a vu naître Auber et Choron, et cultive à un haut dégré la science de

Digitized by Google

l'harmonie, réunira ses efforts pour relever l'éclat de la fête par l'organisation d'un concert et d'un concours musical, d'une importance exceptionnelle.

« Enfin le Conseil municipal, interprète des sentiments de la ville de Bayeux, s'est imposé les plus larges sacrifices pour recevoir dignement les étrangers qui, les 12, 13, 14, 15 et 16, voudront bien venir dans notre ville, et pour leur offrir une cordiale hospitalité.

« Quant à l'inauguration de la statue en elle-même, nous ferons nos efforts pour qu'elle soit en rapport avec le nom de l'homme dont elle perpétuera le souvenir. Dès aujourd'hui nous pouvons assurer que cette cérémonie sera digne et majestueuse, car l'Eglise de Bayeux, renommée entre toutes par son imposant cérémonial, y déploiera ses pompes, le vénéré Pasteur de notre Diocèse ayant bien voulu promettre d'associer ses efforts aux nôtres, pour consacrer par la prière la statue du savant archéologue, du lutteur infatigable, qui a tant fait pour défendre les édifices sacrés contre l'action du temps et les outrages du vandalisme !

« Aux nombreux amis de M. de Caumont, aux hommes généreux qui ont bien voulu contribuer par leur libéralité à l'érection du monument qui lui sera élevé il appartient maintenant de terminer notre œuvre, en venant honorer de leur présence la manifestation de la reconnaissance et l'hommage du souvenir.

« C'est donc pour ce motif, Monsieur, que nous osons espérer que vous voudrez bien vous réunir à nous pour assister le 15 juillet 1876, à l'inaugura-

Digitized by Google

tion solennelle de la statue, ainsi qu'aux fêtes qui, les jours précédents et suivants, auront lieu à cette occasion.

« Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de nos sentiments les plus distingués.

« Pour le Comité:

« *Le Secrétaire,*

G. VILLERS,

« Membre du Conseil d'arrondissement, Adjoint au Maire de Bayeux.

« *Le Président,*

DOUESNEL,

« Membre du Conseil Général, ancien Député, Officier de la Légion-d'Honneur, etc.

Enfin, le 7 juillet une proclamation de M. Niobey maire de Bayeux, annonçait officiellement en ces termes, l'inauguration de la statue et les fêtes qui devaient l'accompagner.

« Messieurs et chers concitoyens,

« Quelques jours seulement nous séparent des fêtes organisées en l'honneur de M. Arcisse de Caumont.

Digitized by Google

« Le nom de M. de Caumont, le nom du créateur de l'archéologie monumentale, du restaurateur du bon goût dans l'architecture religieuse dont il fut l'historien, de l'ami conscient, éclairé des antiquités artistiques, à qui la France entière et la Normandie en particulier sont redevables de la conservation et en quelque sorte de la découverte de tant et de si précieuses richesses en ce genre, longtemps négligées ou méconnues, ce nom d'une si grande notoriété dans les régions archéologiques et partout environné d'une affectueuse sympathie, devait, entre tous, exciter un puissant intérêt.

« Aussi, dès qu'elle put être mise au jour, l'idée de perpétuer sa mémoire par un souvenir digne de l'œuvre à laquelle il avait consacré sa vie, rencontra de toutes parts, les plus flatteuses, les plus cordiales, les plus chaudes adhésions.

« Sur l'initiative de notre Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres, les sommités de la science, les présidents, directeurs et membres des sociétés savantes dont M. de Caumont avait été le fondateur, le promoteur ou le soutien, de hauts dignitaires du clergé reconnaissant, se concertèrent, et bientôt, sous le patronage et avec l'appui du Ministre des beaux-arts, l'érection d'une statue fut décidée.

« Ville natale de M. de Caumont, Bayeux, heureuse et fière de ce titre, et qui partageait au plus haut point les sentiments où s'inspirait la pensée de cette grande manifestation, ne pouvait y rester étrangère.

« Elle s'empressa de revendiquer l'honneur de voir élever dans ses murs, ce public et légitime hommage

Digitized by Google

de profonde gratitude rendu à l'un de ses plus glorieux enfants, et elle offrit, en même temps que sa souscription à la statue de l'illustre archéologue, le sol d'une de ses places de prédilection, pour en recevoir et en garder le dépôt.

« Bayeux a fait plus, Messieurs et chers Concitoyens ; fidèle interprète du vœu des habitants, le Conseil de la Cité n'a reculé devant aucun sacrifice pour donner à la cérémonie d'inauguration un éclat inaccoutumé.

« Merveilleusement secondée par des commissions rivalisant d'activité, de zèle et de dévouement, l'Administration municipale s'est efforcée de répondre aux intentions du Conseil.

« Au très-important concours que lui apportaient gracieusement l'Association normande à l'aide de son congrès provincial et de ses comices, la Société d'Agriculture et la Société d'Horticulture de Bayeux au moyen de leurs expositions agricole, horticole, archéologique et industrielle, etc., elle a voulu ajouter d'autres causes d'attraction :

« Un concours de musique où 75 à 80 sociétés chorales et instrumentales se sont donné rendez-vous.

« Un concert-festival recommandé par les noms d'artistes de premier ordre.

« Une cavalcade historique dont les jeunes gens de la ville ont bien voulu nous offrir l'auxiliaire et que le Conseil municipal s'est complu à doter libéralement:

Digitized by Google

« Des jeux de toute sorte.

« Des illuminations vénitiennes.

« Un beau feu d'artifice de Ruggiéri, composé pour la circonstance.

« Viendront à leur tour solliciter tous ceux que peuvent attirer l'espoir d'un grand et rare spectacle, le goût des charmantes distractions, l'amour des fêtes et les séductions de la curiosité et du plaisir.

« La journée du samedi 15 juillet sera marquée par deux insignes faveurs :

« Une messe solennelle accordée par Monseigneur de Bayeux et de Lisieux, en mémoire de celui dont, à défaut d'un monument statuaire, tant d'édifices religieux qui se souviennent, proclamaient les inappréciables services, précédera l'inauguration.

« Et la cérémonie inaugurative sera présidée par M. Waddington, Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, qui s'est empressé de saisir cette circonstance pour donner un témoignage éclatant de haute et particulière estime au souvenir du savant antiquaire, de l'éminent décentralisateur et propagateur de la science, au grand homme de bien dont il fut le disciple et l'ami.

« En possession de ces heureux éléments de succès, l'Administration ne doute pas que nos fêtes attireront dans la ville, durant toute la semaine prochaine, une affluence considérable, exceptionnelle, où parmi les diverses classes de la société, on peut-être certain

Digitized by Google

de compter, autour du Ministre, des autorités administratives, civiles, judiciaires, militaires, ecclésiastiques du Calvados et des départements voisins, des membres de l'Institut de France et de hautes notabilités dans les arts et dans les sciences dont les nombreuses sociétés auxquelles appartenait M. de Caumont, la Normandie, la Capitale, en un mot tout le monde savant, tant en France qu'à l'Etranger, nous fournira un très-large tribut.

« Notre ville, Messieurs et chers Concitoyens, bien petite, bien modeste, est peu faite pour recevoir un pareil honneur; vous nous aiderez à la rendre tolérable, agréable s'il se peut. L'hospitalité bayeusaine est dit-on légendaire; l'accueil affable, obligeant, empressé, dont tous les visiteurs étrangers seront l'objet de votre part, affermira encore la tradition. Grâce à ces naturelles dispositions et aux précautions matérielles conseillées et prises en temps opportun, ils trouveront chez nous bon dîner, bon logis, bon abri et surtout bon visage.

« L'Administration municipale vous sera reconnaissante de pavoiser vos maisons et de leur donner un riant air de fête.

« Mais il n'y a pas de fête complète si, dans un programme où l'on s'est abandonné aux généreux élans du cœur, la part des pauvres n'était pas sous-entendue: des distributions extraordinaires de comestibles seront faites à cette classe si intéressante.

« Un mot encore :

« L'Administration a voulu laisser aux habitants

Digitized by Google

les avantages et les agréments des fêtes ; mais, tout en en assumant les soins et les charges, elle accepterait avec gratitude, l'offre d'un peu d'aide pour le logement de la musique du 36me régiment et d'un détachement de soldats qu'il pourrait être utile d'appeler pour le maintien de l'ordre et les honneurs à rendre aux autorités. »

Le grand jour était proche, de tous côtés arrivaient soit des adhésions sympathiques, soit des offrandes pour être distribuées en prix dans les divers concours : le Maréchal de Mac-Mahon, président de la République, envoyait un beau service en porcelaine de Sèvres; Mme veuve de Caumont, une coupe en argent ; les dames de Bayeux, un beau groupe en bronze ; le baron Gérard, un autre groupe également en bronze ; MM. Pilet des Jardins, député, Niobey, maire de Bayeux, et le baron Gérard, de splendides couronnes en vermeil : tous ces riches présents, accompagnés de nombreuses médailles d'or, d'argent et de bronze, destinés à récompenser les lauréats des concours et des diverses expositions, formaient dans les vitrines de M. Métais, bijoutier, où ils étaient installés, une exhibition dont la magnificence excitait l'enthousiasme de la foule qui se pressait pour l'admirer.

Désireuses de contribuer de tout leur pouvoir à rehausser l'éclat des fêtes dont la mémoire de leur fondateur était l'objet, l'Association normande et l'Institut des provinces avaient décidé, la première de tenir son congrès, et le second, son assemblée générale, à Bayeux, du 12 au 15 juillet.

Répondant à l'invitation de M. le Maire, les habi-

Digitized by Google

tants faisaient de leur côté tous les préparatifs nécessaires pour recevoir dignement les étrangers ; des expositions d'antiquités, d'horticulture, de produits céramiques, de machines agricoles s'organisaient, et les jeunes gens de la ville promettaient pour le 13, une Cavalcade dont le sujet était, l'*Entrée à Bayeux, du roi François Ier, le 18 avril 1532.*

Voici du reste le programme officiel de ces fêtes, tel qu'il fut définitivement arrêté et dont nous suivrons l'ordre dans la suite de ce récit :

Journée du mercredi 12.

Arrivée et réception à la gare, à onze heures et demie, des membres de l'Association normande. Ouverture à l'Hôtel-de-Ville, du Congrès de l'Association normande. Le soir, Conférence. — Réception dans les salons de l'Hôtel-de-Ville.

Journée du jeudi 13

A neuf heures du matin, Ouverture des diverses Expositions :

Exposition d'Horticulture ;

Exposition de Produits céramiques ;

Exposition de Machines agricoles ;

Exposition Archéologique.

Grande Cavalcade : l'entrée de François Ier à Bayeux, le 18 avril 1532.

Digitized by Google

A dix heures, Excursion de l'Association normande à Port-en-Bessin. Visite du Port. Enquête sur la pêche côtière.

Le soir, à Bayeux, Conférence.

Grand Festival dans la salle Saint-Laurent, récemment restaurée, avec le Concours d'Amateurs et d'Artistes des villes voisines, de *Mlle Arnaud*, de l'Opéra, de *M. Manoury*, baryton de l'Opéra, de *M. Fournier*, violoniste, 1er prix du Conservatoire et de *M. Rousselot*, violoncelliste.

Journée du vendredi 14

Le matin, Concours provincial, organisé par l'Association normande, sur la place du Château, pour les cinq départements de la Normandie.

A une heure, visite par l'Association normande, de la Tapisserie de la Reine Mathilde et des principaux Etablissements publics, industriels et agricoles Le soir, Conférence.

A neuf heures, Retraite costumée aux flambeaux.

Journée du samedi 15

A dix heures trois quarts, réunion du Cortége à l'Hôtel-de-Ville.

A onze heures, Messe solennelle en musique à la Cathédrale.

Digitized by Google

Après la Messe, départ processionnel du Cortége pour l'Inauguration de la Statue.

A trois heures et demie, distribution des récompenses accordées à la suite du Concours provincial et des Expositions.

A six heures, Banquet par souscription.

Illumination *vénitienne* de la place de l'Hôtel-de-Ville et de la place du Château. Concert sur ces deux places par différentes Sociétés et Musiques.

Journée du dimanche 16

CONCOURS MUSICAL

Arrivée et Réception des Sociétés chorales et instrumentales.

A midi, Messe en musique à la Cathédrale.

Immédiatement après, formation en cortége de toutes les Sociétés et défilé autour de la Statue d'Arcisse de Caumont.

Concours d'Orphéons et de Musiques.

A quatre heures, distribution solennelle des récompenses.

Mât de cocagne. Jeux variés sur la place du Château.

Digitized by Google

A neuf heures, illumination *à giorno* de la place de l'Hôtel-de-Ville et de la place Saint-Patrice.

Feu d'artifice sur la place du Château.

FÊTES

Mercredi 12 Juillet

Dès le matin, un splendide soleil qui pendant les cinq jours qu'ont duré ces fêtes n'a pas cessé de prodiguer ses purs et fécondants rayons, inondait de sa lumière éblouissante une population heureuse, enthousiaste, et qui semblait toute disposée à doubler en le partageant le plaisir qu'elle se promettait d'offrir à ses hôtes.

A 10 heures 24 minutes, l'administration municipale ayant son maire en tête, un grand nombre de conseillers et de notabilités, précédés par la musique locale et escortés des sapeurs-pompiers, se sont rendus, par le boulevard, à la gare, ou devait se trouver l'Association normande.

En effet, M. de Glanville, directeur de cette Association, accompagné de M. de Boissy sous-directeur, de M. Le Vavasseur, secrétaire-général, de M. de La Mariouze, vice-président de la Société pour la conservation des monuments, de M. Campion, secrétaire de l'Association normande, et de vingt et

Digitized by Google

quelques membres de cette Association, se trouvaient réunis en groupe, revêtus de leurs insignes.

M. le Maire de Bayeux ayant à sa droite l'honorable M. Douesnel, président du Comité de la Statue, et suivi d'un nombreux cortége, s'est avancé vers M. de Glanville et lui a souhaité la bienvenue.

M. Niobey s'est exprimé en ces termes :

« Monsieur le Directeur,
« Messieurs,

« Soyez ici les bien venus

« Vous n'êtes pas de nouveaux venus pour nous.

« Dès longtemps l'Association normande s'est acquis des droits à notre gratitude. Elle n'aura jamais excité plus profondément qu'aujourd'hui notre cordiale reconnaissance.

« A la vérité, Bayeux n'est pas le principal objet de votre visite : nous voulons honorer notre illustre concitoyen, notre concitoyen bien-aimé, justement vénéré ; mais, c'était votre collègue ; il était aussi votre ami et il appartenait à la grande Cité Scientifique dont vous êtes, Messieurs, une des plus hautes expressions, et c'est plus à lui qu'à nous, qu'est dû l'honneur de votre présence.

« A Dieu ne plaise que nous en soyons jaloux. La pensée qui nous anime au contraire y trouve son compte, trop heureux que nous sommes de l'avantage de vous offrir le terrain commun où, pleins des mêmes sentiments, le cœur à l'unisson du vôtre,

Digitized by Google

nous puissions rendre hommage, en M. de Caumont, au plus beau caractère, au souvenir le plus pur, le plus noble, le plus sympathique.

« Nous le devions au hasard de la naissance ; le monde savant s'en est emparé, vous nous l'avez pris à cause de ses grandes qualités et de son pur mérite.

« Ce n'est donc pas à nous, profanes, qui n'avons que de bonnes intentions à mettre en avant, mais bien à vous, Messieurs, hommes compétents, autorisés, qu'il appartient de célébrer dignement la belle mémoire de notre cher compatriote, nous n'osons aspirer qu'à une seule chose, vous offrir tout ce qui peut dépendre de nous pour atteindre ce but, objet de tant de soins et de si légitimes préoccupations. »

M. de Glanville a répondu :

« M. le Maire,

« Messieurs,

« L'Association normande reçoit chez vous un accueil dont elle est vivement touchée. De charmantes politesses qui l'avaient précédé, le faisaient prévoir ; néanmoins l'appareil déployé pour notre réception, ce concours considérable de fonctionnaires et d'habitants, cet air de fête dont nous sommes frappés au premier aspect et qui semble respirer sur tous les points, constituent une manifestation inaccoutumée qui nous laisse émus et reconnaissants.

« Oui certes, M. de Caumont est pour beaucoup dans nos préoccupations ; mais la ville de Bayeux que nous connaissons déjà, a aussi sa bonne et juste

Digitized by Google

part dans notre démarche. Sa grande affection, sa haute estime pour son illustre concitoyen auquel tant de liens nous attachaient nous-même, nous la font apprécier plus encore, et nous serons heureux de nous unir à elle, de joindre nos efforts aux siens pour honorer, comme elle le mérite, la mémoire de celui que nous aimions, que nous vénérions tous. »

Après cet échange de paroles courtoises, le cortége grossi de Messieurs de l'Association normande s'est rendu à l'Hôtel-de-Ville en passant par les rues Echo, Saint-Jean et Saint-Martin, où par les soins généreux des habitants, des portes, des portiques, des arcs-de-triomphe garnis de feuillages, de fleurs, de guirlandes, de décorations et d'emblêmes divers se dressaient à chaque pas.

Les salons nouvellement restaurés de l'Hôtel-de-Ville ont produit une agréable impression sur les honorables étrangers, non moins que sur les Bayeusains qui n'avaient pas vu encore les travaux récemment exécutés et pour lesquels c'était en quelques sorte une transformation. On a, en général, trouvé de bon goût l'ensemble et les détails de la restauration.

A deux heures d'après-midi, l'Association normande a tenu une séance publique où l'on a traité différentes questions d'intérêt agricole.

Le soir de ce même jour, 12 juillet, un hérault d'armes escorté d'une suite nombreuse de cavaliers en costume du temps, publiait à son de trompe et à grand renfort de tambours et de trompettes, un mandement du vicomte-maire Raphaël d'Escrametot, annonçant aux seigneurs, bourgeois et manants, l'arrivée du roi pour le lendemain: Nous ne pouvons résister à l'envie

Digitized by Google

que nous éprouvons de mettre sous les yeux de nos lecteurs, ce charmant pastiche du style officiel de l'époque, pastiche dû à la plume à la fois savante et facile du secrétaire général de la Société.

MANDEMENT

du Vicomte-Maire à tous les bourgeois et manants de la ville et banlieue de Bayeux.

Nous Raphaël d'Escrametot, escuyer, vicomte de Bayeux, à tous ceulx qui ces lettres verront ou ouyront,

Salut,

Sçavoir faisons :

« Que jeudi 18e jour d'avril 1532, hault et puissant seigneur François Ier du nom, roy de France, venant visiter la Duché de Normandie, fera son entrée dans la ville et chasteau de Bayeux ; que ledict seigneur roy, accompagné de monsieur le Dauphin et de M. le roy de Navarre, aura à sa suite grand nombre de seigneurs et gentilshommes, et sera escorté par la garde Suysse, les pages et escuyers de la grande écurie; que pour recevoir honnestement et dignement ledict seigneur qui a octroyé à la ville de Caen moult libertez et priuiléges, le corps de ville ira à sa rencontre avec les archiers et harquebuziers de la compagnie du Papeguay, lui fera harangue de bonne venue et lui offrira le vin de ville selon les anciens us et coutumes; qu'après avoir été salué par les couleuvrines et faulconneaux du chasteau, le seigneur roy ira prendre logis rue Saint-Malo, en l'hostel de

Digitized by Google

M. Guérin du Fresne, où le soir, seront faicts devant ledict logis moult feux de joie, et seront jouées, farces et mômeries devant Sa Majesté.

« Et afin de festoyer dignement l'arrivée dudict roy, engageons les bourgeois à tapisser de guirlandes les rues où il passera et à crier Noël ! afin qu'il soit joyeulx et content.

« Foisons sçavoir aussi que les jours suivants, il y aura dans la ville grand rassemblement d'estrangiers venus de différents lieux, voire mesme des provinces de Hainault et de l'Angleterre ; tous gens de bien et de sçavoir, venus pour assister à l'érection de la pourtraicture en marbre d'un citeyen de Bayeux, Arcisse de Caumont, clerc de grand sçavoir qui a passé sa vie à encouragier les artisans, à récompensier les laboureurs, à monstrer à réparer les moustiers et châsteaux, estudier les vieilles chartes ; que le lendemain de cette feste, où assisteront M. le Ministre, M. le Gouverneur de la province, M. le Président du Présidial et moult gens distingués, il arrivera encore à Bayeux une grande raccachie de ménestrels et chanteux, venus de loin pour faire auprès de la statue, assaults et joultes d'harmonie et chanter ballades et joyeulx refrains.

« Pourquoi, et afin de recevoir courtoisement tous ces estrangiers et pour qu'ils aient bonne et plaisante souvenance de la ville de Bayeux, invitons bourgeois et manants de la vicomté, à leur faire agréable accueil, et prions les dames et damoiselles de vestir en leur honneur leurs plus biaux attifaits et de leur faire doulx et gentils visaiges.

Digitized by Google

« Recommandons aussi à tous, en ces jours de festoyement et de liesse, de mettre la poule au pot et, affin qu'il n'y ait que gaiesté et esbattements, faisons défense expresse à tout hostelier de mettre de l'eau dans son sildre, à tout beuveur d'en prendre plus qu'il n'en peut porter, à toute femme de faire endiabler son mari, à tout mari de battre sa femme, et invitons les bourgeois, en signe d'allégresse, à faire arder le soir candelles et pétoches sur les fenestres et les toistures de leurs maisons.

« Fait et délibéré en l'Hostel-de-Ville, au parlouer des bourgeois, rue des Cuisiniers, le 8 juillet 1532.

« Signé : RAPHAEL D'ESCRAMMETOT,
« vicomte de Bayeux. »

Jeudi 13 Juillet

Le lendemain, la foule qui la veille encombrait les rues, avait pris dès le matin des proportions encore plus considérables, la Cavalcade, grande attraction, était impatiemment attendue, mais il fallait procéder avec ordre, et commencer par ouvrir les exhibitions annoncées.

L'exposition retrospective, que, par un véritable tour de force, MM. Doucet, de Farcy, Panchet-Bellerose, de Molandé et de Chaumontel, avaient réussi à installer en deux jours, et qui avait transformé la Halle aux Grains en un musée renfermant à foison, des tableaux, des armes, des faïences, des dentelles,

Digitized by Google

des meubles, des médailles, des livres rares, des antiquités de toutes natures, etc. (1)

L'exposition d'horticulture organisée par les soins de MM. de Bonnechose, Malherbe, G. Villers, Létot et Royer, dans la cour de l'Hôtel-de-Ville, autour du magnifique arbre de la liberté qui se trouve au centre, et sous les tentes élégantes gracieusement prêtées par la Société d'horticulture de Caen.

L'exposition céramique, où MM. Gallier-Godefroy, Désiré Anne, du Tronquay et Hervieu fils, et Bourdais, de Saon, avaient apporté les beaux produits de leurs fabriques.

Enfin l'exposition des ouvrages les plus saillants des élèves de l'école municipale de dessin.

Mais il faut le reconnaître, ces expositions furent assez négligées ce jour-là par les visiteurs, la Cavalcade annoncée était, nous l'avons dit, la grande attraction de la foule, et pendant que les Membres de l'Association normande faisaient une intéressante excursion à Port-en-Bessin, le brillant cortège se déroulait sous un radieux soleil, à travers les rues garnies d'une innombrable multitude.

CAVALCADE

En voici le programme tel que le publiait l'*Echo Bayeusain*.

(1) L'*Indicateur de Bayeux* a publié sous forme de lettres dans ses nos des 18, 21 et 28 Juillet 1876, un catalogue à peu près complet de cette très remarquable exposition ; nous y renvoyons le lecteur.

Digitized by Google

GRANDE CAVALCADE HISTORIQUE

AU PROFIT DES PAUVRES

fixée au jeudi 13 Juillet 1876

Organisée par les jeunes gens de la ville, sous le patronage de l'administration municipale.

Entrée dans la ville et chastel de Bayeux, du Roi de France, François I^er^, en l'année 1532, le 18 avril.

PROGRAMME :

Mercredi 12 juillet, à 8 heures du soir

Lecture dans les carrefours par le Sergent de la ville, du Mandement du Vicomte-Maire annonçant anx habitants l'arrivée de Sa Majesté.

Jeudi 13, à 10 heures et demie

Départ de l'Hôtel-de-Ville du cortége du Vicomte-Maire.

A 11 heures

Entrée du Roi.

ORDRE DU CORTÉGE :

Les Trompettes de la ville. — Le Sergent de la ville à cheval, portant la bannière municipale. — Les Francs-Archers. — Seigneurs de la contrée à cheval : le sire de Campigny, le sire d'Argouges, le sire de Montfiquet, le sire de Villiers, le sire d'Aigneaux, le sire de Cussy, le sire de Bricqueville, etc.

Digitized by Google

Char d'Agriculture. — Le présent de la ville. — Les clefs de la ville, escortés par la Compagnie du Papeguay. — Raphaël d'Escrametot, Vicomte-Maire.— Les Echevins et le Corps de ville.

Char de musique. – Société Ste-Cécile du Breuil. — Hérauts d'armes. — Seigneurs à cheval. — Officiers de la cour du Roi. — Pages. — Le grand Ecuyer. — Le Dauphin. — S. M. le Roi François Ier — Le Roi de Navarre. — Le duc de Vendôme. — Le comte de Saint-Paul. — Le duc de Nesmour. — Le duc de Longueville. — Le sire de Longueville. — Le marquis de Saluce. — Le comte de Brienne. — l'amiral Brion-Chabot. — Les seigneurs d'Annebaut, de La Barre, etc. — Le sire de La Mark, commandant la garde suisse. — La garde suisse.

Char de Triboulet. — Couleuvrines offertes par le Roi aux bourgeois de Bayeux (ces pièces d'artillerie sont celles qui furent données à la ville de Bayeux en 1532). — Archers de la garde du Roi.

Char de bienfaisance.—Cavaliers.—Le Roi d'Yvetot et sa Cour, venus pour saluer le Roi de France.

Le thème de cette cavalcade n'était pas un sujet fantaisiste, canevas sur lequel les organisateurs de cette partie de la fête auraient ingénieusement donné cours à leur imagination. Le roi *des gentilshommes* vint officiellement en 1532 à Bayeux où il resta deux jours, et fût si content de l'accueil que lui firent les habitants de notre ville qu'il leur octroya des priviléges. Aussi est-ce sur le récit donné par M. de Bras, de l'arrivée du roi à Caen, que le programme avait été fidèlement rédigé.

Digitized by Google

Dire que cette cavalcade était aussi brillante que le cortége des Incas à Douai, serait une hyperbole assurément hors de saison. Mais, ce qu'il est juste de reconnaître, c'est que grâce au zèle intelligent des jeunes gens qui s'étaient dévoués à l'organisation laborieuse de cette partie de la fête, la cavalcade a réussi, tout autant qu'il était possible d'espérer dans une ville où les ressources manquent, notamment en cavalerie. — Les costumes étaient frais et surtout ne présentaient pas d'anachronisme choquant — les cavaliers étaient nombreux, les chars étaient brillamment décorés — citons notamment le char de Triboulet, le fou officiel du roi, char d'une coquetterie charmante, du au crayon élégant de M. Le Verrier, architecte, et celui de la musique dont la conception ne fait pas moins d'honneur à M. Le Moutier, architecte, qui, avec le même désintéressement que son confrère, s'était empressé de prêter aussi son concours aux organisateurs de la cavalcade.

Deux couleuvrines traînées par des chevaux et escortées par des reîtres le casque en tête et la dague au côté, figuraient dans le cortège royal. Ces vénérables bouches à feu, plus respectables à voir, que bonnes à entendre tirer, étaient *celles* que le roi donna aux bourgeois de Bayeux en reconnaissance de leur bonne réception.

Sur tout son parcours, la cavalcade a été vue avec intérêt par la foule sympathique qui déposait son offrande dans la sébile des quêteurs, jeunes gens en habit noir et aux manières parfaites, que, dans l'intérêt des pauvres, nous avons regretté de ne pas voir plus nombreux.

Digitized by Google

A sept heures et demie, tous les jeunes gens qui avaient fait partie de la Cavalcade se sont réunis en un banquet dont la présidence avait été offerte à M. le Maire. M. Niobey, s'étant excusé, M. Druilhet-Lafargue, secrétaire-général de l'Institut des provinces, a bien voulu présider cette réunion intime. M. Druilhet-Lafargue n'a pas voulu se séparer de ces jeunes gens sans les remercier de leur cordial accueil, et leur a adressé les paroles suivantes :

« Je vous propose de boire *aux dévoués promoteurs de la Cavalcade.*

« Car c'est à eux, Messieurs, que Bayeux a du aujourd'hui son air de fête et son animation !

« Les drapeaux qui le pavoisent, les guirlandes de feuillages qui ornent ses maisons, les arcs de triomphe, la brillante Cavalcade, les illuminations, toutes les belles choses qui se préparent pour les jours qui vont suivre celui-ci, n'est-ce pas à votre initiative qu'on les doit?

« Depuis ces derniers temps, vos heures de loisirs, et je puis bien le dire, — ne vous ai-je pas vu au travail, — vos heures de repos ont été consacrées à l'œuvre qui fut bien la vôtre !

« Vous vouliez vous associer, vous aussi, à la science austère qui venait rendre un solennel hommage à celui qui pendant un *demi siècle* sut porter haut et ferme le drapeau de l'indépendance Provinciale.

Digitized by Google

« Il eut à lutter, ce savant illustre dont la statue orne la place d'honneur de votre cité, contre l'esprit de centralisation du pouvoir, quelque fût la forme du gouvernement. Il voulait que l'initiative privée trouvât dans l'État appui et non pas compression, et que les Institutions scientifiques de nos départements, qui, toutes, doivent la vie à cette initiative, eussent une place,—et une large place, —dans le mouvement des intelligences vers le progrès !

« Il voulait aussi que nos chères provinces sortant enfin de la torpeur dans laquelle elles étaient plongées se sentissent vivre, et, relevant fièrement la tête dissent alors à Paris : *nous aussi nous sommes la France ! !*

« En vous mettant courageusement à l'œuvre, Messieurs, vous n'avez fait entrer en ligne de compte qu'un dévouement absolu, qu'un immense désir de réveiller votre vieille cité Bayeusaine et de la faire participer tout entière à la grande manifestation qui se préparait. Sans attaches officielles, indépendants et libres, jeunes et surtout dévoués, tous n'avez pas voulu que la foule restât indifférente et froide ; vous l'avez associée à vos travaux ! Toute heureuse de votre bonne pensée, elle s'est groupée autour de vous ; vous lui avez communiqué votre enthousiasme et les généreuses pensées de votre ardente jeunesse ! ! !

« Vous avez alors entrepris une grande tâche. Aujourd'hui, Messieurs, elle est achevée malgré les difficultés qu'elle présentait—et tout à votre honneur ; — vous pouvez en être fiers ! ! !

« Aujourd'hui, vous avez la juste et légitime ré-

Digitized by Google

compense de vos efforts et de votre travail. Aujourd'hui vous pouvez oublier vos peines et vos fatigues : la sympathie de vos concitoyens vous est acquise, ils vous savent gré de votre initiative. Et la foule qui se pressait sur votre passage pour vous saluer de ses plus bienveillants regards, semblait vous remercier de ce que vous avez fait pour elle.

« Mais toute fête a son lendemain. Bientôt l'heure de la séparation va sonner ; recevez ici, Messieurs, la sincère assurance du doux souvenir que j'emporterai de votre bonne et cordiale hospitalité !

« Jeune comme vous, je ressens vivement aussi, et mon cœur garde profonde, l'empreinte des généreux élans.

« Sous les chauds rayons du soleil méridional, notre âme s'ouvre toute grande aux nobles et saintes causes ! Celles que j'ai défendues et que, s'il plaît à Dieu, je défendrai encore, a inscrit sur sa bannière cette fière devise qui fut celle de M. de Caumont : « A cœur vaillant, rien d'impossible. »

« Honneur à vous, Messieurs les organisateurs de cette fête offerte au peuple ! Puisse votre exemple trouver des imitateurs ; puissent surtout, ces pacifiques et charmantes solennités réunir dans une même communauté de pensées et de sentiments, ceux que la politique divise ou que la position sociale sépare ; afin que travaillant ensemble à la prospérité et à la grandeur du pays, ils lui assurent cette paix intérieure qui seule peut faire sa grandeur !

« Messieurs,

« Au Comité de la Cavalcade ! »

Digitized by Google

Pendant que ces éloquentes paroles tombaient d'une bouche amie des arts, et que nos cavalcadeurs prenaient un repos bien gagné ; pendant que la ville s'illuminant pour ainsi dire spontanément, présentait un spectacle réellement féerique, un brillant festival organisé par notre Société Philharmonique et par l'Orphéon, sous l'habile direction de leurs chefs, MM. Verdier et Réquier, attirait les dilettantes à la salle Saint-Laurent.

Nous empruntons à l'*Echo Bayeusain* le compte-rendu de cette solennité musicale.

De toutes les réjouissances qui composaient le programme des fêtes en l'honneur d'Arcisse de Caumont, l'une des plus délicates et des plus goûtées, a été sans contredit le grand Festival. Le souvenir de la soirée de jeudi se rattachera intimement à la grande solennité de l'inauguration de la statue du créateur de l'archéologie monumentale.

Deux brillantes ouvertures et une délicieuse symphonie d'Haydn exécutées par notre Société Philharmonique avec le concours des meilleurs artistes et amateurs de la ville de Caen, sous la direction de notre excellent violoniste M. Verdier ; deux chœurs chantés avec goût par nos Orphéonistes conduits par leur vaillant chef, M. Réquier, composaient la partie chorale et d'ensemble du concert.

M. Manoury nous était déjà connu et il nous arrivait accompagné d'une de ces charmantes cantatrices dont l'attrait est irrésistible. Tous deux ont chanté avec cette méthode, cette pureté d'expression, cette netteté, cette sûreté d'intonation, qui ne se trouvent

Digitized by Google

réunis à un tel dégré que chez les artistes hors ligne. Quelle mélodieuse voix que celle de Mlle Arnaud, quelle distinction dans sa personne, quelle aisance et quelle perfection dans ses gestes ! Comme elle a bien dit et bien joué la scène *des Bijoux,* de Faust !

C'est le souvenir du chaleureux accueil qu'il a toujours reçu chez nous, qui nous a valu le retour de M. Fournier, dont le brillant archet semble se jouer des difficultés accumulées dans les deux morceaux qu'il nous a fait entendre

Un autre artiste caennais, M. Rousselot, s'est fait vigoureusement applaudir par la façon magistrale avec laquelle il a exécuté sur le violoncelle, l'*Andante* et *Bolero,* de Paque.

La Musique Municipale est venue trop tôt au gré des auditeurs, annoncer la fin de cette soirée où la belle et sérieuse musique des grands maîtres, avait trouvé de dignes interprètes.

Les pauvres n'ont pas été oubliés, la quête faite entre les deux parties du Concert par Mme Delmas, accompagnée de M. le comte du Manoir de Juaye, et par Mme la vicomtesse Christian de Toustain, que conduisait M. Maurice Gérard, a produit 483 fr. 80.

Journée du vendredi 14 juillet

Cette journée a commencé par les opérations du Jury.

Dès 7 heures du matin, MM. DE GLANVILLE, directeur de l'Association normande, DE ROISSY, sous-

Digitized by Google

directeur, CAMPION, secrétaire général, LE BLANC, trésorier, ETIENNE et G. VILLERS inspecteurs, et plusieurs membres de la Société d'Agriculture de Bayeux, se trouvaient réunis sur la place St-Sauveur et y faisaient classer les diverses catégories d'animaux et de machines.

A 9 heures, les Jurys ont pu commencer leurs opérations.

Parmi les taureaux, vaches et génisses, se voyaient des animaux d'une très-belle conformation, les vaches laitières présentaient des qualités remarquables. Les animaux de l'espèce ovine ont attiré l'attention des connaisseurs: Il se trouvait aussi parmi les animaux de l'espèce porcine, de bons et beaux sujets de race normande : Il y avait peu de volailles, mais les Crèvecœurs blanches et noires étaient superbes, les houdans et les canards étaient de petite taille, les pigeons, médiocres.

Les instruments aratoires, très-variés, ont été examinés avec un grand intérêt.

Les machines faucheuses de Wood, de Samuelson et de Kirby, ont fonctionné d'une manière très-satisfaisante, quoique l'essai s'en fit sur un terrain irrégulier.

A deux heures, a été ouverte l'enquête morale, dans la Salle d'audience du Tribunal de Commerce. Les Membres du Congrès ont ensuite visité la Cathédrale et la Manufacture de porcelaine.

Le soir, comme pour annoncer la principale jour-

Digitized by Google

née des fêtes, c'est-à-dire celle dont la solennité dominait toutes les autres, une retraite costumée et accompagnée de chars illuminés, a parcouru les rues de la ville aux sons de la Musique municipale et de l'excellente Musique du 36e régiment de ligne, arrivée pour la journée du lendemain.

Organisée avec un ordre parfait, cette retraite a justifié toutes les espérances qu'on avait fondées sur elle, et a excité une satisfaction qui allait jusqu'à l'enthousiasme. Rien de plus imposant que de voir s'avancer dans les rues éblouissantes de clarté et métamorphosées en berceaux de verdure, ce majestueux cortége de cavaliers en brillants costumes du XVIe siècle, de fantassins modernes, de chars ruisselants de lumières, marchant aux accents d'une musique entraînante, à travers les flots pressés d'une foule émerveillée.

Ce spectacle laissera un long souvenir dans l'esprit de tous ceux qui en ont été les témoins.

Journée du samedi 15 juillet

INAUGURATION DE LA STATUE

L'*Echo Bayeusain* en présente le récit dans les lignes suivantes :

Dès six heures du matin, des salves d'artillerie annonçaient que le jour était enfin venu où le but de

Digitized by Google

tant d'efforts persévérants allait être atteint, et que la ville de Bayeux allait voir sur une de ses places, en présence de délégués accourus des localités les plus éloignées, s'élever le monument destiné à perpétuer le souvenir d'un de ses plus nobles enfants, Arcisse de Caumont, le grand Archéologue.

Cet hommage n'était pas rendu à l'éminent savant seulement par la ville de Bayeux. — La France entière, l'Angleterre, l'Italie, la Hollande, la Belgique avaient envoyé leur offrande pour cette œuvre de souvenir. L'Allemagne elle-même s'était généreusement inscrite sur les listes de la souscription internationale.

Pour une manifestation d'un si haut caractère il fallait une consécration qui fût à sa hauteur. L'Etat seul, qui dès le début avait bien voulu abriter sous son patronage, l'œuvre entreprise par une modeste association de province, la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux, l'Etat seul disons-nous, pouvait la donner en imprimant par son intervention à la cérémonie de l'inauguration, un éclat tout-à-fait exceptionnel. Continuateur des généreuses intentions de Messieurs de Fourtou et de Cumont, le Ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts, M. Waddington, qui lui aussi, membre de l'Institut, est un archéologue distingué, avait accepté de venir présider à l'hommage rendu au propagateur de l'archéologie monumentale. — Jusqu'à la dernière heure, le Ministre avait cru pouvoir remplir ce pieux devoir. Les dispositions étaient prises pour le recevoir avec la déférence qui lui était due. Au dernier moment des raisons d'ordre ma-

Digitized by Google

jeur, l'ont empêché de venir à Bayeux. L'absence de ce haut fonctionnaire a causé de profonds regrets à notre population.

L'inauguration a été présidée par M. le Cte de Perthuis, préfet du Calvados.

Dès le matin, une foule d'étrangers circulaient dans nos rues, les uns arrivés de la veille, les autres dans la nuit.

A 10 heures, tous les invités se rendaient à l'Hôtel-de-Ville, sur lequel flottait à côté de nos couleurs nationales, le pavillon anglais arboré à l'occasion d'une députation anglaise venue pour représenter le Royaume-Uni.

Ils ont été reçus dans les salons par MM. Niobey, maire de Bayeux et G. Villers, adjoint.

Au bout de quelques instants, l'affluence était tellement nombreuse qu'à peine pouvait-on se tenir dans ces appartements.

Un grand nombre de notabilités s'y était donné rendez-vous. On y remarquait entr'autres, M. Léopold Delisle, membre de l'Académie des inscriptions et Belles-Lettres, administrateur-directeur de la Bibliothèque nationale, l'une des plus grandes illustrations de l'érudition moderne, M. Duchâtellier, membre de l'Institut, M. du Moncel, membre de l'Institut, M. Seguin, recteur de l'Académie de Caen, M. de Glan-

Digitized by Google

ville, directeur de l'Association normande, MM. Palustre, directeur et de Laurière, inspecteur de la Société française pour la conservation des monuments, M. l'abbé Le Petit, secrétaire-général de cette association, sir John Pakers, d'Oxford, commandeur de l'Ordre du Bain, l'un des hommes les plus érudits de l'Angleterre, le Commodore Saumarest, l'un des héros de l'expédition légendaire de Chine, le colonel Howel, commandant le régiment d'infanterie de Kent, le Révérend ministre le Maistre, le Major Dorey, sir Mallet et sir Labbey, de la Société Royale d'agriculture, M. de la Sicotière, sénateur, M. Pilet des Jardins député de l'arrondissement de Bayeux, le Cte de Pontgibault, membre du Conseil général de la Manche, Druilhet-Lafargue, secrétaire de l'Institut des provinces, Quenault, ancien sous-préfet de Coutances, Moulin, maire de Mortain, Cte Léon de Germiny, de Thiac, président de la Société d'Agriculture de la Charente, de Beaurepaire, conseiller à la Cour, président de l'Académie de Caen, Pailloux, maire de St-Ambreuil, Travers, secrétaire de l'Académie de Caen, Morière, secrétaire de la Société linnéenne, Renault, conseiller à la Cour de Caen, David-Beaujour, président et Buret, secrétaire de la Société des Beaux-Arts de Caen, Bayeux, Président de la Société centrale d'horticulture, Le Vard, Feuguerolle et Lauffray, adjoints au maire de Caen, Campion et Gaugain, exécuteurs testamentaires de M. de Caumont, M. Hervé rédacteur de la *Gazette des Campagnes*, MM. les rédacteurs des journaux le *Moniteur du Calvados*, le *Journal de Caen*, l'*Ordre et la Liberté*, de Roissy, sous-directeur, Le Vavasseur, secrétaire-général, Leblanc-Hardel, trésorier de l'Association normande, Cte de Toustain, Cte du Manoir de Juaye, Bataillard,

Digitized by Google

de Bonnechose, Gosset, Bon Gérard, Tarnier, membre du Conseil d'arrondissement, colonel de Vigneral, Féret, sous-préfet d'Argentan, Gervais, avocat à Caen, doyen des collaborateurs de M. de Caumont, de Savouré-des-Vaux, Boïeldieu, Escudié, Oscar Commettant, Debon, maire d'Isigny, Hébert-Duperron, inspecteur de l'Académie de Caen, l'abbé Decordre, Le Metayer-Desplanches, de Lhiesville, Blanchetière, Groult, Le Hot du Ferrage et une foule de personnes notables dont nous ne pouvons consigner ici tous les noms.

A dix heures et demie, le cortége composé de plus de 500 personnes et ayant à sa tête MM. Douesnel, président du comité institué pour l'érection du monument et Niobey, maire de Bayeux, s'est rendu à l'Hôtel de la Sous-Préfecture pour y prendre M. le Préfet du Calvados, désigné pour présider, en l'absence du ministre, à l'inauguration de la statue. Aux côtés de l'honorable M. Douesnel, marchaient M. le Cte de la Loyère, colonel du 2e cuirassiers et le Cte du Moncel, de l'Académie des sciences, neveux de M. de Caumont.

De l'hôtel de la Sous-Préfecture, le cortége auquel s'étaient adjointes avec leurs bannières, la Société des Orphéonistes et celle des Jardiniers, s'est rendu à la Cathédrale escorté par la compagnie de Sapeurs-Pompiers, une compagnie du 36e de ligne et précédé de l'excellente musique de ce régiment ainsi que de la Musique municipale. L'immense cortége a pénétré dans la vaste église et a pris place dans le transept. La cérémonie avait attiré une affluence énorme qui remplissait toutes les parties de l'édifice.

Digitized by Google

Mgr l'Evêque entouré du Chapitre et de tout le Clergé de la ville a reçu le cortége. Dans la nef, les bancs destinés aux séminaristes en ce moment en vacance, étaient remplis par un grand nombre d'ecclésiastiques *in nigris*, venus spontanément à Bayeux, pour prendre part aussi à l'hommage rendu à l'Archéologue, qui, avec Montalembert, a tant contribué à faire apprécier les beautés de l'art chrétien.

La Messe a été chantée par la Maîtrise et la Société des Orphéonistes sous l'habile direction de M. l'abbé Capard, maître de chapelle. La Musique du régiment a exécuté à l'offertoire une symphonie d'un grand effet. Puis à l'élévation, M. Escudié, accompagné par Mlle Riquier, a exécuté sur le saxophone-alto, un *andante* religieux d'une facture puissante et qui a profondément ému l'auditoire.

Pendant l'office divin une quête fructueuse a été faite pour les pauvres, l'aumône n'est-elle pas aussi une prière !

Après la messe, Mgr l'Evêque s'adressant à l'assemblée, a prononcé l'allocution suivante :

« Messieurs,

« Le clergé de Bayeux vous remercie de la part que vous avez faite à la religion dans cette solennité patriotique. Il est heureux de s'unir à vous pour honorer la mémoire de M. Arcisse de Caumont, votre illustre compatriote. Car il est comme vous, jaloux

Digitized by Google

de la gloire de cette cité; comme vous, il s'intéresse au progrès des connaissances humaines, comme vous, il se réjouit d'applaudir aux efforts désintéressés des hommes de bien qui en augmentent le précieux dépôt. M. de Caumont compte parmi les prêtres du diocèse des disciples et des coopérateurs distingués.

« Des voix plus compétentes vous rappelleront tout à l'heure les titres de M. de Caumont aux honneurs extraordinaires que vous lui décernez. Nous ne voudrions commettre ni l'imprudence, ni l'indiscrétion de prévenir leurs discours.

« Mais ne paraîtrions-nous pas méconnaître ou avoir oublié les services éminents que M. de Caumont a rendus aux édifices religieux du diocèse, à l'art chrétien et à la Religion, si nous ne lui apportions dans cette circonstance un tribut spécial de notre gratitude. Nous laisserons donc à vos orateurs la tâche qu'ils ont bien voulu accepter. Mieux que nous ils vous diront la vive impulsion que M. de Caumont a donnée à l'étude de nos antiquités nationales, comment il sut rendre cette étude facile et attrayante, combien de disciples il anima de son esprit et forma par ses méthodes, combien son initiative fut hardie, sympathique et féconde, combien de richesses artistiques ignorées il révéla à ses concitoyens, comment il fit revivre nos édifices religieux, avec quel zèle il les décrivit, comment il renouvela l'intelligence et le goût de l'art, comment il nous apprit à lire dans les détails de l'architecture la pensée de nos aïeux, à la rétablir où le temps l'avait effacée et où l'ignorance l'avait altérée, à la reproduire dans des édifices nouveaux. Qu'ils nous permettent du moins de

Digitized by Google

leur dire que nous nous associerons avec bonheur à ces éloges. Ils seront les interprètes de notre commune estime et de notre commune reconnaissance.

« La religion a des racines si profondes dans la nature de l'homme et dans l'histoire des sociétés, que presque tout progrès scientifique atteste sa vérité ou fait mieux connaître ses bienfaits. L'archéologie si jeune encore et déjà si puissante, apporte son concours à cette universelle apologie. L'archéologue en effet, ne se contente pas de décrire nos monuments antiques, d'assigner à chacun l'ordre auquel il appartient, de reconstruire leur histoire, il nous découvre au-delà des pierres froides et inanimées qui frappent nos sens, un idéal qui captive notre esprit et un sentiment qui émeut notre âme. L'archéologie agrandit l'horizon de l'histoire, elle évoque devant nous des générations oubliées. Or, Messieurs, quel est le résultat le plus incontestable de ses patientes recherches ? Partout elle rencontre les empreintes ineffaçables de la Religion. La plupart de ces monuments qu'elle étudie et qu'elle admire, c'est la religion qui les a élevés. Le plus grand nombre de ses découvertes rend un témoignage éclatant à la foi de nos pères et à la puissante influence de la religion.

« Vous tous, Messieurs, disciples, coopérateurs et amis de M. de Caumont, vous continuerez son œuvre, vous poursuivrez cette glorieuse apologie de la religion. Plus que jamais elle est nécessaire. Le christianisme de nos aïeux qui a veillé sur leur berceau, qui a présidé à leur éducation, qui a donné à leur génie ses plus sublimes inspirations, n'est plus seulement attaqué dans l'enceinte de quelques

Digitized by Google

écoles, il est signalé chaque jour par mille organes de la presse et jusque dans la tribune de nos assemblées politiques, tantôt ouvertement et avec violence, tantôt avec une modération plus habile et sous des noms divers, comme l'ennemi public de la civilisation moderne et de la patrie. Vous donnerez par vos découvertes un démenti formel à ces bruyantes accusations Vous affermirez les esprits pusillanimes contre des terreurs puériles, vous maintiendrez parmi nous le respect des traditions religieuses qui ont fait l'honneur et la prospérité de nos ancêtres, bien convaincus qu'un peuple sans croyance ne tarde pas à devenir un peuple sans force morale et sans vertu, condamné à une irrémédiable dissolution sociale».

Ce remarquable discours, digne hommage de la reconnaissance de l'Eglise envers celui qui a sauvé tant de monuments chrétiens, a produit une vive impression.

Le cortége est alors sorti de la Cathédrale et s'est dirigé vers la place de l'Hôtel-de-Ville en passant par les rues des Cuisiniers, Saint-Martin et Larcher, admirablement décorées d'arcs de triomphe, de guirlandes et de drapeaux.

Arrivé sur la place, où s'est rendu aussi Mgr l'Evêque accompagné de tout son clergé, M le Préfet a donné ordre d'enlever le voile qui recouvrait la statue, et aussitôt, au son des salves d'artillerie, au milieu des applaudissements, et saluée par les fanfares des Musiques, la statue de l'illustre enfant de

Digitized by Google

Bayeux dont on honorait en ce jour la mémoire, s'est montrée aux regards de la foule découverte et frémissante.

Cet épisode de la journée a été revêtu d'un caractère de grandeur et de solennité que n'oublieront jamais ceux qui en ont été les spectateurs.

M. le Préfet a alors prononcé le discours suivant :

« Monseigneur,

« Messieurs,

« Il est peu d'hommes dont la vie ait été plus complétement, plus utilement remplie que celle de M. Arcisse de Caumont. Il en est peu dont l'action personnelle, circonscrite dans le domaine de la science, de l'agriculture et des arts, ait exercé aussi loin la bienfaisante influence de ses enseignements, de ses exemples, et j'oserai dire de ses entraînements : elle s'est étendue de son pays natal, cette belle et riche Normandie, à la France tout entière et au-delà.

« Doué d'une prodigieuse activité, d'une persévérance à toute épreuve, véritable initiateur, progressiste ardent, il avait la foi qui s'impose, et ce feu sacré, cette étincelle qui éclaire et qui donne la vie.

« Je laisse à d'autres plus autorisés, plus compétents, — car ils ont été ses collègues ou ses amis, ses collaborateurs ou ses disciples, ils ont eu l'insigne honneur de le connaître, la bonne fortune de

Digitized by Google

l'approcher, le regret de le perdre, — je laisse à d'autres le soin de raconter la vie de l'éminent archéologue, de vous dire tout ce qu'il a fait et créé, de vous parler de ces associations fécondes dont il a été le fondateur. Je ne puis cependant nommer M. de Caumont sans rappeler, en quelques mots, les services rendus par la Société des Antiquaires de Normandie et par l'Association Normande.

« Peu de pays possèdent un aussi grand nombre de monuments que la France ; aucun n'en a de plus variés de style et de caractère. Les efforts du gouvernement, les savants travaux de la commission des monuments historiques, l'action administrative, n'auraient pas suffi à les préserver en grand nombre de la mutilation et de la ruine. Il fallait aussi le concours d'associations libres, puissantes par leur organisation, par le nombre et la valeur de leurs membres, par leurs ramifications et leurs attaches, pour vulgariser le goût de l'art et l'amour du beau, pour répandre dans le public, des notions vraies sur la valeur des constructions antiques.

« La Société des Antiquaires de Normandie, dont M. de Caumont a été, comme secrétaire, un des membres les plus utiles et le véritable fondateur en 1823, figure au premier rang de celles qui se sont formées, tant par son ancienneté que par l'importance qu'elle a su promptement acquérir. Dès 1830, le ministre de l'intérieur, c'était alors M. Guizot, reconnaissant l'efficacité de son concours, recommandait aux préfets de favoriser, dans leurs départements, la formation ne réunions analogues.

« A d'autres titres, l'Association normande a des

Digitized by Google

mérites égaux et les mêmes droits à la reconnaissance de tous.

« Créée dans le but d'encourager l'industrie agricole manufacturière et commerciale, les beaux-arts, les sciences et les belles-lettres, etc., elle n'a cessé, depuis quarante-quatre ans, de poursuivre son œuvre de moralisation et de progrès. Par ses enseignements et par ses conseils, comme par les récompenses qu'elle a distribuées annuellement dans ses concours provinciaux avec tant de largesses et de discernement, et qu'elle va distribuer encore aujourd'hui, elle a contribué à améliorer le bien-être général, à développer le goût de l'étude, à conserver et à augmenter aussi les richesses de notre pays.

« La première part de ces succès revient encore à M. de Caumont, dont M. de Montalembert a dit au Congrès archéologique de 1844 :

« Le premier, lorsque nous étions tous, les uns « dans l'enfance, les autres dans l'ignorance, il a rap- « pelé, en quelque sorte, à la vie, l'art du moyen-âge, « a tout vu, tout étudié, tout décrit. Il a plus d'une « fois parcouru la France entière pour sauver ce qui « pouvait être sauvé, et pour découvrir non-seule- « ment les monuments, mais ce qui était plus « rare encore, les hommes qui pouvaient les aimer « et les comprendre ; il nous a tous éclairés, en- « couragés, instruits et rapprochés les uns des « autres. Qui pourrait dire les obstacles, les dégoûts « de tous genres contre lesquels il a dû lutter pen- « dant cette laborieuse croisade de vingt-cinq an-

Digitized by Google

« nées ?.. Sachons lui en tenir compte par notre af-
« fection, notre respect et notre reconnaissance.

« L'affection des collaborateurs de M. Arcisse de Caumont, la reconnaissance de ses Concitoyens et le concours du gouvernement de la République, ont permis, Messieurs, de réaliser enfin ce vœu.

« On vient de découvrir devant vous, au milieu de sa ville natale, la statue de l'illustre archéologue, — hommage bien dû à la mémoire de celui dont l'initiative puissante et l'infatigable apostolat, ont doté notre pays de tant d'œuvres qui survivent à leur fondateur, — hommage aussi, permettez-moi de le dire, à tous ceux, si nombreux dans cette enceinte, qui l'ont aidé dans l'accomplissement de sa grande et laborieuse tâche.

M. Pilet des Jardins, député de l'arrondissement s'est ensuite exprimé en ces termes :

« Messieurs,

« Autour de cette statue, les voix les plus autorisées et les plus compétentes viennent dire, pour la postérité, ce que fut le grand œuvre accompli, pendant un demi siècle, par Arcisse de Caumont.

« Qu'il soit permis à l'arrondissement qui a vu naître ce savant éminent, d'exprimer lui aussi, les sentiments d'admiration qu'il éprouve pour l'un de ses plus illustres, et, en même temps, l'un de ses plus modestes enfants !

Digitized by Google

« Et ces sentiments n'éclatent-ils pas de la manière la plus éloquente, par l'enthousiasme que montrent en ce moment, nos populations d'ordinaire si calmes et si paisibles !

« C'est qu'en effet, Arcisse de Caumont a grandement honoré son pays d'origine, par l'influence si légitime et si efficace qu'il a exercée sur ses contemporains, non-seulement dans notre Normandie, mais encore dans la France entière et à l'étranger.

« Le premier en France, il a démontré, par sa vie tout entière, ce que peut produire l'initiative privée quand elle est soutenue par une foi robuste dans l'œuvre qu'elle poursuit, par une activité incessante et par une persévérance à toute épreuve.

« Admirateur convaincu des monuments religieux et civils que l'antiquité et le moyen âge nous ont légués, doué d'un esprit de méthode remarquable, il crée l'archéologie en France.

« Mais il comprend que là ne doit pas s'arrêter son œuvre ; il faut que ces monuments soient conservés et respectés, il faut qu'ils se survivent, en quelque sorte, car ils sont des enseignements vivants pour les générations à venir.

« Avec quelle énergie, quelle ardeur il parcourt la France, luttant contre le vandalisme des uns et l'indifférence des autres !

« Mais, seul, que pourra-t-il en présence d'une tâche aussi lourde ?

« C'est alors que, nouvel apôtre, employant tantôt

Digitized by Google

la plume dans ses nombreux ouvrages, tantôt la parole dans son cours public et dans ces congrès qu'il va présider dans toutes les régions de la France et à l'étranger, — appelant à son aide la force collective de l'association, par la création de toutes ces illustres sociétés qui continueront son œuvre. — Arcisse de Caumont entreprend son grand travail de la vulgarisation de la science archéologique.

« Je travaille, disait-il dans un de ces ouvrages, « avec cette exquise modestie qui le caractérisait, je « travaille pour ceux qui ne savent rien, pour ceux « qui n'ont pas encore épelé dans les grands livres...»

« Et il a ainsi répandu partout le goût du bon, du beau et du vrai ; il a rendu l'archéologie populaire, et avec elle et par elle, il a développé le respect du passé... du passé, Messieurs, que nous devons prendre garde d'oublier ou de dédaigner dans tout ce qu'il a eu de grand, de national et de chrétien ; du passé dont Dieu nous a confié le dépôt et dont les enseignements doivent nous guider dans les temps de transformation politique que nous traversons depuis le siècle dernier.

« L'action d'Arcisse de Caumont sur son époque, aura eu, Messieurs, ce caractère particulier que, procédant des choses du passé, elle répond merveilleusement aux besoins du présent et aux nécessités de l'avenir.

« Quel homme a fait plus d'efforts pour répandre en France le goût des études sérieuses ?

« Qui, plus que lui, a constamment recherché la

Digitized by Google

décentralisation intellectuelle, littéraire et scientifique par tous les moyens en son pouvoir.

« Qui a mis en évidence la puissance de l'initiative privée, dans un pays enclin à tout demander à l'initiative de l'Etat ?

« Qui a plus fait pour le rapprochement des hommes dans notre France, hélas ! encore si divisée par les partis politiques ?

« Dans son amour pour l'union de tous, les frontières de notre patrie ne peuvent l'arrêter, et la statue de cet homme de bien qui fut l'ami des Humbold et des de Boch, est saluée, à son inauguration, par d'illustres étrangers venus de divers points de l'Europe !

« Oui, Messieurs, notre arrondissement s'énorgueillit avec raison d'avoir vu naître cet homme de bien, cet homme de science, de progrès et de concorde !

« Pays essentiellement agricole, il lui doit une reconnaissance particulière. Peut-il oublier avec quelle sollicitude Arcisse de Caumont s'appliqua, durant toute sa vie, à faire progresser l'agriculture !

« N'est-ce pas lui qui le premier, en créant l'Association Normande il y a plus de quarante années, *a stimulé par des récompenses* décernées avec éclat, le zèle des habitants des campagnes pour la plus utile des industries ? N'a-t-il pas, le premier, encouragé l'enseignement agricole dans nos écoles primaires ?

Digitized by Google

N'a-t-il pas cherché à combattre la dépopulation de nos communes rurales, cette plaie de l'agriculture?

« Et qui ne se rappelle avec quelle autorité il représenta notre département au Conseil général de l'Agriculture, où il fut appelé dès 1841 ?

« Messieurs,

« A la vue de cette statue, ne cessons jamais de nous inspirer des exemples que nous a légués Arcisse de Caumont ! »

MM, de Glanville, directeur de l'Association Normande; Léon Palustre, directeur de la Société française d'Archéologie; Druilhet-Lafargue, secrétaire de l'Institut des Provinces; et Eugène de Beaurepaire, président de l'Academie de Caen, sont venus tour à tour prononcer au nom des Sociétés qu'ils représentaient les discours suivants :

Discours de M. de Glanville

« Messieurs,

« Le 28 août de l'année 1801, naissait à Bayeux, d'une famille distinguée, un enfant qui n'y passa qu'un petit nombre d'années. Cet enfant devint homme et, après une brillante carrière, s'éteignit, laissant derrière lui une longue auréole de gloire, comme ces météores lumineux qui fécondent et vivifient tout sur

Digitized by Google

leur passage, avant de disparaître pour jamais. Et voilà que sa ville natale, dans son noble orgueil, élève à sa mémoire un monument remarquable, dû à l'habile ciseau d'un artiste de mérite, ami du défunt et Normand comme lui. Elle dresse sa statue dans les airs et voit se grouper autour d'elle les illustrations les plus remarquables de notre vieille Normandie ; des membres du clergé, les chefs de notre vaillante armée, les représentants de la magistrature et de l'administration, les députations de diverses Sociétés savantes de la France et des pays étrangers, au milieu des flots d'une population tout entière accourue pour acclamer par sa présence les mérites d'un bienfaiteur.

« D'où vient cet empressement ? Quel était donc cet homme extraordinaire, dont le nom suffit pour soulever un pareil enthousiasme ? A-t-il légué à la postérité des chefs-d'œuvre d'éloquence ou de poésie ? ou bien une de ces découvertes merveilleuses qui, de loin en loin, étonnent le monde et changent la destinée des nations ? Etait-ce un de ces conquérants qui ont effrayé l'univers par leurs victoires en défendant leur pays ou lui gagnant des provinces ?

« Non, Messieurs, les nobles pensées n'ont jamais eu besoin de recourir aux élans d'une éloquence entraînante pour se faire comprendre et il est des conquêtes qui, sans rappeler le cliquetis des armes et le sang des batailles, n'en sont pas moins utiles pour l'humanité et souvent plus durables. Cet homme, Arcisse de Caumont, car il faut enfin prononcer son nom, fuyant le bruit et l'éclat dans la science comme il fuyait les honneurs et les plaisirs du monde, a dé-

Digitized by Google

pensé sa vie tout entière à faire le bien dans son pays. Repoussant loin de lui les préoccupations politiques qui trop souvent surexcitent la fièvre de l'ambition, il parvint, à force de courage et de persévérance, à créer un des chefs-d'œuvre les plus rares peut-être, en faisant sortir la province de l'état d'engourdissement où la tenait courbée, comme un paralytique sur son lit de mort, la centralisation en matière scientifique, cette lèpre énervante des intelligences et de l'initiative privée.

« Sans doute, un de ses plus beaux titres de gloire est d'avoir su réhabiliter l'art et faire aimer ce qui avait été délaissé jusqu'alors, admirer ce qui était méprisé, depuis ces monuments druidiques qui, avant lui, avaient gardé, même pour les savants, le secret de leur sauvage et imposante grandeur, jusqu'aux magnifiques cathédrales, grandes pages d'histoire ouvertes à la foi de nos pères et restées indéchiffrables pour les regards indifférents des générations suivantes. Mais, Messieurs, nous devons laisser à des voix plus autorisées que la nôtre, le soin de faire ressortir les services rendus par notre illustre et regretté fondateur, à la science archéologique, il avait bien d'autres droits à notre reconnaissance.

« Doué d'une âme ardente au travail, puissant instrument de civilisation, il doit être rangé au nombre des esprits d'élite auxquels la Providence a départi le pouvoir de créer et le don de posséder à la fois les connaissances les plus diverses. Tour à tour musicien, géologue, antiquaire, agriculteur, il excella dans tous ces genres. Sa première vocation peut-être fut pour l'étude des sciences naturelles, et de nom-

Digitized by Google

breuses excursions qu'il entreprit seul à cette occasion, développèrent rapidement son énergie pour le travail et son aptitude à porter des jugements toujours certains dans les questions les plus difficiles.

« Si en ramassant avec une intelligente persévérance les débris épars des siècles passés, il a pu parvenir à reconstituer l'histoire du travail et de la civilisation des générations qui nous ont précédé, c'est en étudiant les couches géologiques de notre vieux sol normand, avec la sûreté d'observation et la netteté de méthode qui caractérisent tous ses ouvrages, qu'il put composer la carte agronomique du Calvados, qui fera toujours autorité dans la science et restera le guide le plus sûrement consulté par les agriculteurs.

« Cette vie d'isolement dans l'action et de dévouement individuel ne suffisait pas à satisfaire son ardente activité pour le bien. Il avait toujours ménagé une grande pensée : il trouvait que la province avait bien son mérite et qu'elle pouvait, avec ses propres forces, marcher à la conquête de son émancipation intellectuelle. Mais, pour la réaliser, il fallait parvenir à réveiller l'esprit public, à détourner le courant qui le porte naturellement vers la capitale et donner aux travailleurs, avec le goût pour les études locales, un aliment suffisant à leur activité.

« Son esprit pénétrant et sagace lui fit bientôt comprendre que les efforts et la bonne volonté ne peuvent obtenir de force que par la réunion en société. Il appela donc à son aide tout ce que la Normandie renfermait d'hommes franchement dévoués à leur pays et disposés à le suivre dans cette difficile croisade,

Digitized by Google

et, sous le nom d'Association normande, il créa une compagnie dont la mission fut de travailler, chacun suivant ses forces, au progrès de l'industrie, de l'agriculture et des arts en Normandie, vaste programme qui renferme à lui seul les sources principales de grandeur et de prospérité pour les nations. N'est-ce pas en effet vers elles, que la France en ce moment tourne ses regards encore humides de larmes ? N'est-ce pas sur elles que nous devons compter pour réparer nos désastres et payer les dettes que nous avons si imprudemment contractées ?

« L'Œuvre avait prospéré ; M. de Caumont parvint, grâce à une persévérance opiniâtre, à la mener à bien au milieu des plus grandes difficultés, des obstacles, des déceptions sans nombre et parfois aussi de la critique, ennemi plus redoutable encore, et réussit à l'établir dans des conditions d'indépendance et de force telles que les révolutions et les changements de pouvoir furent impuissants pour en ébranler la vitalité. C'est que la pensée dont l'habile fondateur avait pris l'initiative, répondait à une nécessité sociale ; elle fut féconde en résultats. L'exemple et les enseignements de l'Association normande se sont perpétués et ont donné naissance à une foule de Sociétés ou comices qui, en se ramifiant jusque dans les plus humbles cantons de la France, ont fait arriver la science agricole à la hauteur où nous la voyons aujourd'hui.

Voilà, Messieurs, un des nombreux titres du regretté M. de Caumont à la reconnaissance publique, et s'il est bien vrai que l'homme qui a contribué à faire progresser l'agriculture et l'industrie est un des

Digitized by Google

bienfaiteurs de l'humanité, personne plus que lui n'a pu mériter ce titre d'honneur.

« Aussi l'initiative prise par la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux, pour lui élever un monument digne de lui, a rencontré dans le monde entier un immense retentissement. Car cette grande manifestation ne restera pas exclusivement l'œuvre d'une ville, de tous les points de la France, de toutes les parties du monde les Académies et les savants se sont empressés d'y concourir. L'Angleterre comme l'Allemagne, l'Italie aussi bien que la France ont envoyé leurs souscriptions pour contribuer à faire revivre une des plus grandes figures du XIXe siècle, qui prendra un rang distingué parmi les hommes les plus illustres, non-seulement de la Normandie, mais de la France entière.

« Aussi, nous voyons la joie peinte sur tous les visages, partout des guirlandes, des oriflammes, des préparatifs de fête, parce que désormais nous pourrons contempler à loisir les traits vénérés de M. de Caumont, et conserver ainsi plus que ses exemples et plus que son souvenir. Il semble en effet, qu'en ce jour à jamais mémorable, la mort même lui ait rendu la vie. Jamais il n'attira plus les regards lorsqu'il était au milieu de nous.

« Il en est toujours ainsi dans la nature ; voyez ce qui se passe dans nos forêts :

« Lorsqu'après un long sommeil, la végétation, sous le souffle du printemps, renaît d'une vie nouvelle, tous les végétaux, l'humble buisson, la ronce stérile et le chêne superbe, confondus sous le même

Digitized by Google

manteau de verdure, forment, pour nos regards fascinés, une masse uniforme et d'une égale parure. Mais lorsque vient l'hiver, lorsque les feuilles desséchées par le vent glacé du Nord, se détachent et tombent, laissant les rameaux à découvert, le colosse reprend ses droits, son tronc majestueux s'élève au milieu de ceux qui l'entourent et retient de ses bras vigoureux les ambitieux rivaux qui dans leur orgueil, voudraient l'atteindre et le dépasser peut-être.

« De même, dans la vie humaine, la jalousie, l'intérêt personnel et toutes les passions réunies, peuvent pour un instant amoindrir le vrai mérite et gonfler outre mesure les actes de ceux dont plus tard s'évanouira la modeste valeur ; mais vienne le souffle du temps, les masques disparaissent, les tréteaux se brisent, l'égoïste et l'ambitieux restent dans la foule d'où ils n'auraient jamais dû sortir, et les peuples dans leur reconnaissance, comme l'histoire en sa justice, n'élèvent de statues qu'aux véritables bienfaiteurs.

« C'est ainsi que l'illustre de Caumont, si modeste naguère, si désintéressé, si méconnu peut-être pendant sa trop courte carrière, pourra désormais, debout sur son piédestal de granit, affronter la rigueur des siècles et dominer du regard les nombreuses générations qui passeront à ses pieds, offrant ainsi aux hommes dévoués à leur pays, l'exemple qu'ils auront à suivre ; tandis que sa main posée sur les immortels ouvrages qu'enfanta son génie, semblera montrer, aux moins habiles comme aux plus érudits, les sources merveilleuses où ils pourront puiser un ensei-

Digitized by Google

gnement assuré ou des renseignements précieux pour leurs études.

« J'aurais encore bien d'autres choses à dire si je voulais analyser d'une manière complète la vie intime du grand homme dont nous célébrons la mémoire aujourd'hui. Je voudrais pouvoir faire comprendre, comme je le sens moi-même, à quel point le savant dont l'opinion faisait école dans le monde, unissait à l'autorité du chef, les qualités du cœur et de l'esprit qui rendent la vie aimable et douce ; combien il était bon, affable et bienveillant pour tous. Vous souvient-il, Messieurs, de ces causeries intimes où l'esprit de l'homme se révélait tout entier; de ces réunions familières et pleines de gaieté dont il était l'âme et la vie ? Mais d'autres, plus habiles que moi, ont déjà rendu un légitime hommage à la mémoire de l'homme que nous avons tant aimé. Tous, à différents points de vue, ont fait connaître ses œuvres, ses talents, ses vertus, ses gloires, et l'on pourrait m'accuser de présomption si je me permettais de prendre longuement la parole après eux ; et puis, la réputation d'une célébrité telle que M. de Caumont, parle trop haut par elle-même pour que j'aie la prétention d'y ajouter encore par mes discours. Mon cœur me dit que j'ai quelque chose à faire de mieux qu'à louer cette grande mémoire ; mon dernier mot doit être un cri de reconnaissance.

« O vous qui avez tant fait pour la science ! qui avez tant fait pour mon pays; vous, mon ami et mon maître qui, en m'inspirant le goût des études sérieuses, m'avez procuré le seul adoucissement possible aux plus cruels chagrins de la vie, soyez à jamais béni ! »

Digitized by Google

Discours de M. Palustre
Directeur de la Société française d'Archéologie

« Messieurs,

« On ne saurait sans injustice, accuser les siècles passés d'avoir négligé l'étude de nos antiquités nationales. A toutes les époques, des esprits éminents se sont engagés dans la voie si brillamment parcourue de nos jours, et leurs importants travaux ont pour nous d'autant plus de prix qu'ils sont, en bien des cas, la seule source d'information à laquelle nous puissions désormais recourir. Mais, s'il nous faut renoncer au mérite d'avoir les premiers songé à constituer l'histoire sur des bases solides, et franchement inauguré l'ère des grandes investigations, il n'en est pas moins vrai que jusqu'à des temps très rapprochés de nous, la question éminemment complexe du moyen-âge était loin d'avoir été envisagée sous tous ses aspects, qu'une immense et regrettable lacune restait encore à combler. Le croirait-on ? des hommes qui avaient passé leur vie à remuer la poudre des manuscrits, à chercher dans les chartes et les diplômes la raison des lois et l'explication des usages, ne s'étaient jamais préoccupés de ce qui seul en réalité, nous conservait la vivante image des âges écoulés. Nos pères, qui connaissaient presque tous les secrets de la numismatique et du blason, qui s'étaient passionnés pour les infiniments petits de l'archéologie, nos pères n'avaient jamais regardé un monument. Ils voulaient juger les peuples, et dans leur étonnant oubli, ils ne semblaient, pas se douter que l'architecture est le plus sûr cri-

Digitized by Google

terium de l'honnêteté aussi bien que du sérieux d'une nation.

« L'Angleterre, il faut le reconnaître, fut la première à s'apercevoir des ressources que pouvaient offrir les constructions de toutes sortes pour l'histoire de la civilisation, mais il était réservé à la France de donner à l'archéologie monumentale sa forme définitive, d'assurer son rapide et complet essor. Grâce à l'homme illustre auquel vous rendez hommage aujourd'hui, la lumière ne tarda pas à se faire dans le chaos, et bientôt l'on put se convaincre, en dépit de quelques protestations intéressées, que l'architecture du moyen-âge ne jouissait pas moins que ses devancières des qualités nécessaires à une rigoureuse classification. Quoique bien jeune, en effet, à l'époque où il jeta les bases de son système, Arcisse de Caumont avait su réunir un assez grand nombre d'indications précises pour fournir à l'observation scientifique des jalons certains. Il n'était plus possible de se méprendre sur la moindre nuance, sur le moindre détail, et les monuments racontaient eux-mêmes leur histoire avec plus d'éloquence que les documents écrits.

« Mais il ne suffit pas d'être un initiateur, d'ouvrir à l'esprit humain une voie entièrement nouvelle, si l'on n'est encore doué de cette foi inébranlable dans son œuvre, qui fait triompher de tous les obstacles et assure définitivement le succès. Que dis-je ? il faut posséder à un égal degré la double activité physique et intellectuelle quand il s'agit, comme dans le cas qui nous occupe, d'une science qui vit surtout de comparaison. Car, Messieurs, si les voyages sont

Digitized by Google

pour tout homme un complément d'éducation que rien ne peut remplacer, ils constituent pour l'archéologue l'éducation elle-même, et nous n'arrivons en quelque sorte à d'heureux résultats que par l'incessante inspection des monuments.

« Les conditions dans lesquelles était né Arcisse de Caumont, lui permettaient largement de satisfaire à l'obligation que nous venons d'énoncer, et chacun sait que, durant un demi-siècle, la France entière ne compta pas de plus infatigable explorateur. Aucun déplacement ne l'arrêtait, quelque long et fatiguant qu'il fût, lorsque ses découvertes étaient en jeu. Il voulait tout voir par lui-même et ajouter sans cesse quelques feuillets à l'immense enquête qu'il poursuivait avec une incroyable ardeur. Aussi, les renseignements qu'il a recueillis et qui se trouvent malheureusement épars dans une multitude d'écrits parfois difficiles à se procurer, sont-ils véritablement innombrables. Ils s'étendent non-seulement à sa science de prédilection, à celle dont il fut le créateur, dont il a jeté les bases dans ce magnifique ouvrage qui a nom, *Cours d'Antiquités monumentales*, mais encore à l'agriculture, à la géologie, aux questions multiples qui tourmentaient ce vaste et robuste esprit.

« Sans aucun doute, votre illustre concitoyen, Messieurs, eut de terribles luttes à soutenir pour la défense de ses idées qui allaient si directement à l'encontre de tout ce qu'on enseignait alors. Néanmoins, il serait difficile de saisir dans sa longue existence la plus petite trace de faiblesse ou de découragement. Dès le premier instant, il fut animé de la foi qui fait les forts, et d'un pas ferme il s'avança vers le but

Digitized by Google

qu'il s'était proposé d'atteindre. Voyez-le plutôt, avec un sens pratique que l'on ne saurait trop admirer, avant de commencer à écrire, travailler à se préparer des lecteurs. Lorsqu'après trois années il descendit de la chaire où il avait noblement vengé notre architecture nationale des injustes dédains dont elle était l'objet, sa cause était gagnée, sinon devant l'Ecole au moins devant le public. Aussi, pouvait-il répondre malicieusement à Quatremère de Quincy, qui, toujours passionné pour les chefs-d'œuvre de la Grèce qu'il avait seuls étudiés, se refusait à reconnaître dans les constructions du moyen-âge le résultat de combinaisons savantes et réfléchies, et persistait à ne voir en elles que des effets du pur instinct: « Et moi aussi, je suis un fervent admirateur des « créations d'Ictinus, mais je n'en aperçois pas moins « les beautés de nos vieilles cathédrales ; en un mot, « je suis comme les petits enfants, je ne suis pas « exclusif, j'aime bien papa, mais j'aime beaucoup « maman. »

« Quand bien même Arcisse de Caumont n'eut fait fait que révéler au monde la classification dont nous avons parlé, il mériterait encore de voir son nom passer à la postérité la plus lointaine. Cette gloire, toutefois, n'est pas la seule qui le recommande à notre admiration et nous sommes peut-être plus surpris, à la vue des institutions nombreuses qui s'honorent de l'avoir pour fondateur. En ce genre, il a véritablement enfanté des merveilles et il a donné un spectacle que nous ne sommes pas accoutumés à contempler chez nous. Sans être ennemi du pouvoir, son esprit indépendant ne comprenait pas que l'on fît

Digitized by Google

appel aux hautes régions pour le règlement d'une multitude d'affaires qui auraient tout avantage à être examinées de plus près. Il croyait, par exemple, si nous voulons nous borner à un point particulier, que la protection organisée par quelques citoyens dans chaque ville, était plus efficace pour la conservation de nos monuments que toutes les ordonnances et les édits. « Nous ne pouvons nous dissimuler, écrivait-« il, que l'époque actuelle exige la réunion de tous « les efforts individuels pour réagir contre le vanda-« lisme ; ce n'est pas seulement à quelques hommes « influents à prendre nos anciens édifices sous leur « protection, c'est à la population éclairée de toute la « France à s'opposer aux destructions qui désolent « nos provinces. »

« Voilà de bonne décentralisation si jamais il en fut.

« La Société française d'archéologie est née de cette pensée féconde, et son rapide développement a contribué plus que tonte autre chose à l'heureux changement opéré dans les esprits. Embrassant en effet, notre sol tout entier dans son vaste réseau, elle a pu faire pénétrer jusque dans les régions les plus écartées, la véritable doctrine et former une légion d'observateurs aussi dévoués qu'intelligents. C'est à elle que nos monuments doivent non-seulement d'être plus connus et mieux étudiés, mais encore d'avoir repris dans l'ensemble des préoccupations générales, la place qui leur appartenait à bon droit. Puisse-t-elle à cette heure les protéger contre une sollicitude trop grande, qui menace en certains cas, de leur être plus funeste que l'abandon d'autrefois ?

Digitized by Google

« Une institution comme celle dont nous venons de faire connaître les bases, ne saurait aucunement être attachée à une province en particulier, et son action a d'autant plus d'efficacité qu'elle réveille en plus d'endroits les sentiments qui font sa force et son appui. Aussi, le premier soin d'Arcisse de Caumont fut-il d'organiser chaque année, dans une région différente, des réunions aussi nombreuses que possible, spécialement chargées d'ouvrir d'instructives enquêtes, de provoquer d'importantes décisions. S'il a réussi dans cette voie, vous le savez, Messieurs, et tout le mouvement intellectuel qui se manifeste aujourd'hui en dehors de la capitale, atteste hautement la salutaire influence des congrès, qui peuvent bien ne pas obtenir sur place tous les résultats que l'on serait en droit d'en attendre, mais ne manquent jamais, nous ne craignons pas de l'affirmer ici, de laisser après eux des germes précieux, le désir de connaître les curiosités du pays, d'étudier ses vieilles annales, de ne plus vivre comme un étranger au milieu des richesses qui forment le glorieux héritage de nos pères et constituent leur titre incontesté à nos hommages et à notre admiration.

« Est-il besoin de se demander maintenant pourquoi la Normandie, que dis-je ? pourquoi la France entière a voulu tailler dans le marbre l'image de notre maître vénéré ? Cet hommage était dû non-seulement au créateur d'une science nouvelle, mais encore à l'organisateur qui peut-être, dans notre siècle, a poussé le plus loin l'esprit d'initiative. Et puis fallait-il oublier, surtout dans le moment où nous sommes, que l'archéologie plus encore que l'histoire et la poésie, tend à l'affirmation de la nationalité et à son

Digitized by Google

développement. C'est pourquoi la cérémonie à laquelle nous sommes aujourd'hui conviés, avant d'avoir le caractère d'un acte de justice, apparaît aux yeux de tous comme une manifestation éminemment patriotique, dans le sens le plus pur et le plus élevé de ce mot, profané trop souvent.

Discours de M. Druilhet-Lafargue.

« Messieurs.

« L'heure de la récompense est enfin venue.

« L'illustre fondateur de l'Institut des Provinces de France, reçoit aujourd'hui de ses Concitoyens un éclatant et solennel hommage, auquel, du reste, se sont associés les représentants du pouvoir.

« Il appartenait à une bouche plus autorisée que la mienne de dire quel fut le *but* de M. de Caumont, lorsqu'il créa notre association. Je n'ai pas à le rappeler, mieux que personne vous le savez. Mais ce qu'il m'importe d'affirmer ici, c'est que l'œuvre du Maître a trouvé et trouvera en ceux à qui il l'a léguée, les disciples les plus respectueux et les plus absolument dévoués !

« Certes, Messieurs, ils ne se sont pas dissimulé la lourde tâche qui leur incombait, mais revenant quelque peu en arrière, ils ont pu voir M. de Caumont lui-même, aux prises avec les difficultés de toutes sortes dont nous devons oublier en ce jour jusques

Digitized by Google

à l'amer souvenir, pour parler seulement du savant décentralisateur qui sut si dignement les surmonter.

« Sous les divers gouvernements auxquels notre pays s'est livré, depuis près de 50 ans, afin de se donner des libertés plus nombreuses ou des droits nouveaux, M. de Caumont lutta toujours pour la défense de la liberté individuelle, pour la loyale expension de l'initiative privée, en revendiquant pour les associations scientifiques qui en sont l'émanation la plus pure, leur protectio npar l'Etat et leur développement par les citoyens ! Ne l'oubliez pas, Messieurs, jamais les associations scientifiques ne progressent lorsqu'elles sont les instruments serviles d'un pouvoir centralisateur.

« Notre association indépendante et libre, a vu se succéder bien des hommes, bien des régimes, bien des lois (des lois dont quelques-unes n'auront peut-être pas l'honneur d'un loyal essai), et cependant elle est restée inébranlable sur ses bases alors que bien d'autres institutions croulaient autour d'elle ! Elle est restée, Messieurs, parce qu'elle possédait cette fière indépendance et cette liberté d'action qui ne laissèrent jamais paralyser sa marche ascendante vers le mieux et vers le bien ! Elle fut tolérée, parce que pendant un demi-siècle elle déploya le drapeau de la science sous les cieux les plus divers de notre pays; elle l'est encore parce que partout on retrouve le vivant souvenir de ses assises et de ses congrès scientifiques, et que d'ailleurs, la vivacité de l'allure, n'a jamais exclu chez elle la pureté de l'intention et la courtoisie des débats ! Mais depuis ce demi-siècle, les hommes, jeunes alors, qui s'étaient groupés au-

Digitized by Google

tour de M. de Caumont, pour l'aider dans son immense entreprise, ont vu décroître leurs forces et blanchir leurs cheveux : l'Intitut des Provinces de France n'avait plus cette activité féconde qui lui avait permis de voir se succéder tant de brillantes étapes.

« Ils avaient parcouru une laborieuse carrière les dévoués collaborateurs de M. de Caumont ; mais le maître était là ! Aujourd'hui il a disparu et le moment du repos est arrivé pour beaucoup de ses zélés coopérateurs !

« Certes ! l'Institut des Provinces de France, pouvait bien voir une période de calme, — pourquoi ne le dirais-je pas ! une période d'affaissement, — succéder aux agitations de sa vie militante ! mais il devait lui être donné de voir se lever un jour ceux-là qui formaient « la pépinière de l'illustre, de l'infatigable semeur ! »

« Je le disais avant-hier, permettez-moi de le redire ici en terminant. « Sous les chauds rayons de notre « soleil méridional, l'âme s'ouvre toute grande aux « nobles et saintes causes, l'Institut des Provinces « de France est de celles-là ! » Son brillant passé sera la lumière qui le guidera à travers les difficultés du temps présent tout en lui permettant de travailler à devenir plus encore, s'il se peut, le lien, le *trait d'Union des Sociétés savantes de France.* Mais quelque soit l'avenir que la Providence lui réserve, il n'aura garde d'oublier la philosophique devise, que son illustre fondateur lui donna :

« SEMONS, MARCHONS TOUJOURS, RÉCOLTERA QUI POURRA ! »

Digitized by Google

Discours de M. de Beaurepaire

« Messieurs,

« La Société des antiquaires de Normandie ne pouvait pas se désintéresser d'une pareille solennité, et elle a tenu à venir aujourd'hui apporter un dernier hommage à la mémoire de votre illustre compatriote.

« Fondée en 1824, elle a été organisée en grande partie par ses soins : pendant 18 ans, elle a grandi et prospéré sous son active et féconde impulsion, et plus tard, à deux reprises, en 1849 et en 1871, elle a fait appel à ses lumières et à son dévouement en le plaçant à sa tête comme directeur.

« Permettez-moi d'ajouter que ce fut dans ses mémoires que parut l'*Essai sur l'architecture religieuse*, destiné à un si grand retentissement et qui contient en germe tout le système de classification qu'Arcisse de Caumont devait développer plus tard. Ce sont là des souvenirs dont notre compagnie est justement fière et que nous ne saurions jamais oublier.

« A la fin de l'année 1841, le temps écoulé, des entreprises nouvelles, peut-être aussi certaines divergences de vues relâchèrent des liens qui avaient été si étroits à l'origine, mais ils ne furent jamais brisés, et lorsqu'en 1871, au milieu des tristesses et des découragements de cette époque néfaste, M. de Caumont prit, pour la dernière fois, la parole au

Digitized by Google

milieu de nous, nous le retrouvâmes hardi, résolu, l'esprit rempli de projets, rendant justice sans effort aux illustrations contemporaines et prodiguant à tous, les conseils de sa vieille expérience et les encouragements de sa persévérante amitié.

« A présent que le sol est bien préparé, nous di-
« sait-il, il faut lui faire produire des moissons plus
« abondantes ; il nous faut faire pénétrer plus
« profondément dans la société, les notions histori-
« ques et archéologiques, il faut qu'elles entrent dans
« l'éducation du peuple ; il faut que nous développions
« dans les esprits, l'amour du sol natal rendu plus
« vif par la connaissance des faits qui l'ont illustré ;
« il faut que nous retrouvions cette initiative que la
« centralisation a éteinte et sans laquelle nos efforts
« seraient impuissants. »

« Ces paroles simples et graves contiennent tout un programme. Notre Société s'est toujours efforcée de le suivre. En marchant résolument dans cette voie, nous servirons, Messieurs, les intérêts de cette province de Normandie que nous aimons tous, et nous honorerons en même temps la mémoire de l'illustre archéologue et de l'homme de progrès dont nous inaugurons aujourd'hui la statue. »

Enfin un des plus anciens amis de M. de Caumont, M. du Chatellier, membre de l'Institut de France (académie des sciences morales et politiques), a, par des paroles émues, rappelé les titres d'Arcisse de Caumont, à la reconnaissance publique.

Digitized by Google

Voici en quels termes il s'est exprimé :

« Messieurs,

« Breton, et l'un des fondateurs de l'Association bretonne, créée à l'exemple de celle de la Normandie riche de tant de beaux résultats, je ne puis prendre part à la cérémonie qui vous réunit aujourd'hui, sans vous demander la permission de vous entretenir un instant de tout ce que nous devons à votre illustre compatriote.

« Sa renommée, ses services et le concours dévoué que vous avez donné à son œuvre dès le premier jour, étaient arrivés à notre connaissance quand nous eûmes l'idée en 1843, de fonder, pour les cinq départements de la Bretagne, une œuvre pareille à la vôtre.

« A notre premier appel, de Caumont vint à nous, nous éclaira de son expérience, nous fortifia de ses conseils, et nous eûmes la joie de le retenir à Vannes, près de nous, pendant plusieurs jours.

« Classés comme des réformateurs ardents, — notre programme n'était cependant pas bien alarmant, — nous n'en rencontrâmes pas moins des obstacles difficiles à franchir. Nous étions allés, en fait d'innovation, jusqu'à demander la création d'un ministère spécial d'agriculture. Le préfet du Morbihan, très-aimablement courtois, mais pourvu d'instructions formelles, n'hésita pas à qualifier notre demande d'audacieuse, si ce n'est même de révolutionnaire, et, sans la parole autorisée de votre maître, devenu

Digitized by Google

le nôtre, la proposition eût évidemment avorté... Mais le succès de la journée nous resta et fut ratifié par 50 souscriptions nouvelles.

« Comme vous le pensez bien, nous poursuivimes vivement notre œuvre révolutionnaire, et vous et nous, avons eu depuis un Ministre spécial de l'agriculture, des concours régionaux dont nous avons donné les premiers exemples, des médailles et des prix généreusement accordés à ceux que nous désignons à la juste attention des dépositaires de l'autorité.

« Je n'ai pas, sans doute, à vous apprendre que celui auquel nous élevons aujourd'hui une statue, rallia promptement en Bretagne, autour de sa pensée et de sa personne, autant de cœurs et de sympathiques dévouements qu'il en avait trouvés auprès de vous dans sa chère Normandie.

« A partir de ce jour, et après lui avoir touché la main, une première fois, sur la route d'Auray à Vannes, revenant de la grotte de Germiny qu'il était allé visiter, je lui suis resté cordialement attaché, et je l'ai suivi, pendant plus de trente ans, comme un lieutenant fidèle. Pendant un nombre d'années presque égal, je me suis trouvé son collègue comme correspondant de l'Institut : le lien fut intime entre nous.

« Dois-je ajouter que, pendant ces trop courtes années, toujours animé de ce vivace esprit de progrès dont je vous parlais en commençant, nous avons souvent abordé, sous son inspiration, non-seulement des questions qui ont eu les plus heureuses solutions, mais encore d'autres qui n'ont pas abouti.

Digitized by Google

« Vous vous rappellerez tous, sans que je m'y arrête, ce que sont devenues les réunions de la Sorbonne, après celle de la rue Bonaparte, où se pressèrent d'abord les délégués de toutes les sociétés littéraires de la France, et vous vous rappellerez comment il s'est fait que le Bulletin dont de Caumont m'avait confié la rédaction, ait été remplacé par les belles et savantes publications que M. le ministre de l'instruction publique poursuit aujourd'hui au nom du Gouvernement.

« Mais, à côté de ces succès, il y eut aussi quelques échecs. Je n'en citerai qu'un, mais je le citerai par cela même que M. le ministre, si les circonstances le lui eussent permis, se serait rendu au milieu de nous et que son hommage public à la mémoire d'un savant dont l'illustration procède directement de la province, eût été, en partie au moins, une réparation du refus que plusieurs gouvernements ont fait, de reconnaitre les congrès fondés par de Caumont comme une institution d'utilité publique, dont il aurait voulu assurer l'avenir d'une manière plus efficace.

« Et que lui répondait-on dans les ministères du temps ? Que son institution manquait de base, qu'elle n'avait pas de siège constant et assuré.

« Ce mauvais propos, souvent adressé à des révolutionnaires d'un nouveau genre, ne pourra plus être tenu, et la statue au pied de laquelle nous nous trouvons aujourd'hui, dira à tous qu'une partie considérable de l'avenir scientifique de notre pays est dévolue aux travailleurs de la province, et que, dans

Digitized by Google

la mesure de leurs forces, ils n'auront qu'à suivre l'exemple que le maître leur a laissé. »

Tous ces discours ont été vivement applaudis. (1)

Cette fête n'intéressait pas seulement la ville de Bayeux, elle avait un caractère international. Aussi la vapeur et l'électricité étaient-elles venues apporter au pied de la statue l'hommage de beaucoup qui n'avaient pu se rendre à Bayeux.

---

(1) M. Douesnel, président de la Société d'Agriculture et du Comité d'érection, s'étant trouvé indisposé au moment où le cortège est arrivé sur la place de l'Hôtel-de-Ville, n'a pu prononcer le discours qu'il avait préparé. La veille, nous avions eu l'honneur de lire ce discours, et tout en regrettant que M. Douesnel ne veuille pas le livrer à la publicité, nous sommes heureux aujourd'hui de pouvoir en publier quelques passages qui nous ont plus particulièrement frappés.

Après avoir remercié le ministre, qui lui avait promis de venir présider cette cérémonie et qui, à son grand regret, n'avait pu accomplir sa promesse, il disait :

« Il est une autre personne que nous aurions voulu pouvoir remercier publiquement de la haute bienveillance dont elle nous a honorés ; mais nous avons cru devoir nous arrêter, pensant qu'il est des voiles qu'il ne faut pas soulever et des douleurs qu'on doit savoir respecter. »

Puis, après avoir remercié Monseigneur, M. le Préfet, le Corps municipal de Bayeux, la population Bayeusaine, les membres des diverses sociétés savantes qui avaient tous apporté leur pierre au monument que l'on vient d'élever ; il ne peut terminer sans penser à ces sociétés étrangères qui ont bien voulu envoyer des représentants et il ajoute :

« Remercions encore nos compatriotes des îles anglaises qui, en venant aujourd'hui fraterniser avec nous, prouvent qu'ils n'ont pas oublié notre commune origine. »

L'auteur de la statue a aussi, dans ce discours, sa part de reconnaissance :

« Merci à l'éminent et consciencieux artiste dont l'habile ciseau a reproduit avec tant de bonheur les traits de son modèle. Dans cette œuvre, on reconnaît aisément la main d'un ami. »

Digitized by Google

Un grand nombre de communications avaient été adressées, qui témoignaient de l'estime qu'on professe sur tous les points de l'Europe pour les travaux et les mérites de M. de Caumont. Pour ménager les instants de l'assemblée, quelques-unes seulement ont été lues. M. de Laurière a donné communication d'un télégramme arrivé à l'instant, par lequel la Commission Archéologique de la province de Côme, envoyait *ses applaudissements les plus sympathiques à l'inauguration de la statue de l'éminent archéologue français.*

M. Villers a lu ensuite une lettre pleine de délicatesse et de cœur par laquelle le comte Menabréa, ambassadeur d'Italie à Londres, l'un des militaires les plus savants de l'Europe, déclarait se joindre de cœur et d'esprit aux habitants de Bayeux pour honorer la mémoire de celui qui fut son ami ; il a communiqué aussi un télégramme adressé à l'instant même à l'honorable M. Douesnel par M. de Chennevières, directeur général des beaux-arts, qui, de Bagnères-de-Luchon, envoyait aux habitants de Bayeux son adhésion sympathique pour leur manifestation et adressait au statuaire Le Harivel-Durocher ses cordiales félicitations pour l'exécution de la statue.

Après ces diverses communications, le cortège s'est remis en marche et est allé reconduire Mgr l'Evêque à son palais épiscopal et M. le Préfet du Calvados à l'hôtel de la sous-préfecture.

A quatre heures, a eu lieu à l'ombre des tilleuls de la place du Château, sous la présidence de M. le comte de Perthuis, préfet du Calvados, la distribution

Digitized by Google

solennelle des récompenses accordées à la suite des différents concours ouverts par l'Association Normande, et des expositions organisées par la Société d'Agriculture de Bayeux (horticulture et céramique).

Le soir, à 6 heures, dans la salle St-Laurent admirablement décorée, a eu lieu un splendide banquet de 150 couverts, présidé par M. Niobey, maire de Bayeux, ayant à ses côtés, M. le Préfet du Calvados, Mgr l'Evèque, M. le Recteur de l'Université, M. de La Sicotière, sénateur, M. Pilet des Jardins, député, M. Léopold Delisle, membre de l'Institut, sir John Parker, le commodore Saumarez, M. du Chatellier, membre de l'Institut, M. Henri Delmas, M. du Moncel, membre de l'Institut, M. le doyen Ducellier, M. Godart, président du Tribunal civil, M. le Maître, procureur de la République, M. de Glanville, M. Palustre, des conseillers généraux, des représentants des diverses sociétés scientifiques, et grand nombre de notabilités.

Au dessert, M. Delmas, sous-préfet, au lieu et place de M. le Préfet obligé de repartir, a porté en ces termes la santé du Président de la République :

« Monseigneur, Messieurs,

« Une parole plus autorisée que la mienne, devait se faire entendre en ce moment, et j'étais loin de m'attendre, il y a quelques instants, à l'honneur d'élever ici la voix. Mais puisque M. le Préfet du Calvados a nécessairement dû me laisser ce soin, je ne peux voir se terminer cette fête de la reconnais-

Digitized by Google

sance, sans vous proposer la santé de celui dont le nom respecté, le chevaleresque dévouement, le conciliant appel, ont permis à notre pays d'entrer dans une ère nouvelle de paix et de concorde, ont permis aussi, Messieurs, à vos savantes et utiles sociétés de poursuivre leurs pacifiques travaux, ont permis enfin à notre Normandie, à notre ville de Bayeux, d'élever aujourd'hui sur le granit son patriotique hommage.

« Messieurs, je bois au Président de la République française, M. le maréchal de Mac-Mahon. »

Toute l'Assemblée s'est respectueusement associée à cet hommage rendu à l'illustre maréchal.

M de Glanville a remercié en termes chaleureux, la ville de Bayeux, de l'accueil réellement exceptionnel que sa compagnie avait reçu dans ses murs.

M. Pilet des Jardins s'est ensuite exprimé en ces termes :

« Messieurs,

« Il est un toast que nous inspire le souvenir vénéré d'Arcisse de Caumont et que je vous propose:

« A l'union de tous pour le relèvement moral et matériel de la Patrie!

« Comme on l'a dit ce matin, c'était le but le plus ardemment poursuivi par notre illustre concitoyen.

« N'est-ce pas aussi l'appel adressé par M. le Pré-

Digitized by Google

sident de la République à tous les hommes de bonne volonté, à tous ceux qui veulent bien sacrifier leurs anciennes préférences à l'intérêt du pays !

« J'ajoute : A l'union de l'Agriculture, du Commerce et de l'Industrie, ces trois sources de la prospérité nationale qu'Arcisse de Caumont n'a jamais séparées et qui partagent avec lui les honneurs de cette journée mémorable, que Bayeux a faite si belle et si brillante !

« Encore un mot, Messieurs, il m'est suggéré par la présence de ces illustres étrangers venus de divers points de l'Europe, et encore par le souvenir d'Arcisse de Caumont.

« A l'union des peuples pour la paix du monde !

« Après avoir traversé des temps souvent difficiles, quelque fois désastreux, notre France bien-aimée entre avec confiance dans une ère d'apaisement, de paix, de sécurité pour tous les intérêts, et de prospérité publique durable.

« A peine relevée des blessures qu'elle a supportées *avec autant de courage que d'honneur*, quel est son premier cri ?

» Elle convie les peuples au grand rendez-vous de l'exposition universelle de 1878 !

« Vous le voyez, Messieurs, nous pouvons dire avec Arcisse de Caumont :

« A l'union de tous ! »

Digitized by Google

M. le Cte de Toustain, président de la 2e section de la Société d'Agriculture, en l'absence de M. Douesnel, que les fatigues de la journée avaient empêché de pouvoir assister au banquet, a porté le toast suivant :

« Messieurs,

« S'il est un doux spectacle pour les habitants de Bayeux, certes, c'est de voir dans ces jours de fêtes destinées à honorer la mémoire d'un de ses plus dignes enfants, accourir dans les murs de notre ville aimée, l'élite des Sociétés savantes, de ces Sociétés dont M. de Caumont fut un des plus actifs fondateurs.

Ce puissant *initiateur* a donné une telle impulsion à toutes les aspirations vers les progrès intellectuels et matériels, dans les genres souvent les plus opposés, géologie, archéologie, botanique, agriculture, histoire, que ces aspirations ont senti le besoin de se grouper, de s'entendre, de se communiquer leurs pensées, leurs études, leurs découvertes (les vraies joies du travail et sa meilleure récompense), et nous assistons aujourd'hui, Messieurs, à un Congrès composé des députations de ces Sociétés, véritables académies provinciales, qu'il suffit d'énumérer pour en être émerveillé.

« Société Linnéenne,

« Société des Antiquaires de Normandie,

« Association Normande,

« Société Française d'Archéologie,

Digitized by Google

« Institut des Provinces,

« Vous avez tous ici vos représentants !

« La ville de Bayeux a compris l'honneur qui lui était fait, et par un élan spontané de ses habitants, elle s'est parée de la manière la plus élégante, la plus gracieuse, pour vous faire, Messieurs, le meilleur accueil. Les vieilles maisons se sont trouvées décorées avec goût, et tel manoir antique, lassé de défendre contre les outrages du temps et des destinées modernes, les festons de pierre de ses jours de fête d'autrefois, est bien étonné de se voir ainsi rajeuni, et se demande si de meilleurs jours ne sont pas revenus. Vous nous les rappelez, Messieurs, par votre amour pour la reconstitution du passé, pour la conservation des monuments, qui, par leur architecture ou leurs souvenirs, sont dignes d'être classés parmi les gloires de la France.

« Au commencement de ce siècle, le souffle de la poésie archéologique naquit de la lecture des pages du *Génie du Christianisme*, et si Chateaubriand sut ranimer les études en émouvant les cœurs, Victor Hugo, plus tard, oh ! dans son bon temps, sous la forme romantique la plus attrayante, nous inspira le goût de fouiller le moyen-âge dans les mémoires alors oubliés, de l'Académie des Inscriptions, dans les travaux des Lebœuf, des Bonamy, et de cette grande Congrégation religieuse de Saint-Maur, travaux qu'il faut toujours relire si l'on veut se rappeler.

« Je crois, Messieurs qu'il faut être éclectique, si

Digitized by Google

l'on veut être heureux. Et j'en ai la preuve, en pensant que dans cette réunion d'intelligences d'élite que nous avons le bonheur de posséder aujourd'hui, je me sens à l'aise, persuadé que sur les sujets les plus divers, je trouverais parmi vous la réponse à mon ignorance qui vous interrogerait.

« Hélas, nous ne pouvons pas tout savoir. Un excellent poëte de nos jours, nous en a consolé dans des pages charmantes publiées tout récemment, en s'écriant :

« Et l'unique bonheur auquel on peut prétendre »
« En ce monde, est de croire et non pas de comprendre. »

« Que ces vers nous consolent de notre infériorité relative ! Mais permettez, Messieurs, en l'absence de notre vénérable Président de la Société d'Agriculture, permettez à l'humble Président de la section des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux, de porter au nom de cette Société un toast à toutes ses sœurs aînées qu'elle a eu le bonheur de convier ici.

« Je bois à la durée de toutes les Sociétés fondées par M. de Caumont, et à la santé de leurs dignes représentants ici présents. »

M. G. Villers comme secrétaire du comité d'érection du monument a pris ensuite la parole en ces termes :

« Messieurs,

« Au Secrétaire du Comité institué pour l'érection du monument d'Arcisse de Caumont, incombe aussi un devoir à remplir : celui de remercier avec effusion tous ceux qui ont bien voulu apporter leur concours

Digitized by Google

à notre œuvre, placée sous le patronage de l'Etat, de l'Eglise, des Sciences, des Arts, et tous ceux enfin qui ressentent, dans leur cœur, les nobles sentiments que Dieu y a placés.

« Merci donc à vous tous, qui des divers points de l'Europe, avez tenu à offrir votre pierre pour le monument qu'aujourd'hui nous avons si brillamment inauguré !

« Merci à vous, Mandataires de l'Autorité, Prêtres du Sanctuaire, Représentants des Lettres, des Sciences et des Arts, qui avez honoré de votre présence cette journée, désormais inscrite en caractères ineffaçables dans les annales de notre vieille Cité bayeusaine !

« Merci aussi à vous, Représentants de la presse, qui avez bien voulu assister à nos fêtes, pour vous en faire les éloquents chroniqueurs !

« Mais merci surtout à vous, chers Concitoyens, qui, vous associant à nos joies, n'avez rien épargné pour recevoir dignement des hôtes venus pour honorer avec vous la mémoire d'une illustration sans tache !

« Merci encore à ceux que la distance, ou les exigences de leur situation, ont empêché de se réunir à nous !

« Le succès ne doit jamais annihiler la reconnaissance ; aussi ne devons nous pas oublier les absents.

« Merci donc à MM. de Fourtou et de Cumont, qui placés successivement au ministère des Beaux-Arts,

Digitized by Google

dont un tour de roue de la Fortune inconstante les a fait descendre, furent pour notre entreprise si bienveillants et si généreux !

« Merci à M. de Chennevière, qui, dans la haute position qu'il occupe, n'a jamais oublié qu'il est un enfant du Pays.

« Merci à ces grandes illustrations européennes les Rossi, les Ménabréa, les Demolombe, les Reischenperger, les Egger, les Quast, dont les encouragements ont été pour nous une force !

« Merci à ces dignes représentants d'une nation amie, qui, venant en ce jour s'asseoir à l'ombre de notre drapeau, se sont ressouvenus et nous ont rappelé que le sang anglo-normand qui coule dans leurs veines, est le même que celui qui fait battre nos cœurs !

« Enfin, merci au Ministre archéologue qui, proclamant le mérite de celui dont les livres contribuèrent à lui ouvrir l'entrée d'une carrière si brillamment parcourue, avait promis d'apporter à l'inauguration de la statue d'Arcisse de Caumont un éclat officiel qui eût été le couronnement de nos efforts ; intention dont nous lui serons toujours reconnaissant !

« Messieurs, au nom du Comité dont je me rends l'interprète, je résume ainsi mon toast de la reconnaissance :

« A tous nos coopérateurs ! »

Digitized by Google

M. Niobey, maire de Bayeux, visiblement fatigué et souffrant, a exprimé en ces termes la reconnaissance de la ville de Bayeux.

« Messieurs,

« Je ne devais pas prendre la parole, l'état de souffrance où je suis s'y opposait. Il me sera bien difficile de me faire entendre. Mais on a adressé à la ville des compliments que je ne puis laisser sans réponse.

« Ma participation à ces solennités fut d'abord un acte de soumission au devoir : Etre appelé à préparer des fêtes me semblait une cruelle ironie du sort. Cette impression première s'est modifiée.

« A côté de l'idée d'un plaisir local, d'une satisfaction plus ou moins restreinte, plus ou moins étendue, but ordinaire des fêtes publiques, une pensée plus élevée, plus large a surgi, qui n'est pas celle de fêtes proprement dites.

« Non, Messieurs, ce n'est pas pour de vulgaires fêtes que tant de personnages considérables dans l'administration, dans les lettres, dans les sciences, dans les arts, dans les plus hautes sphères sociales; que tant de célébrités, d'étrangers de distinction se sont donné rendez-vous dans notre pauvre petite ville, des divers points de l'Europe; qu'un Ministre secrétaire d'Etat de France, s'était fait un devoir de cœur, qu'il a vivement regretté de ne pouvoir accomplir, de venir se placer à la tête de cette grande et exceptionnelle réunion.

« Non, certes, l'idée de fête, ici, s'efface, s'évanouit devant quelque chose de plus beau, de plus élevé,

Digitized by Google

d'une bien autre portée : il s'agit d'une universelle manifestation d'estime, d'affection, de reconnaissance justement méritées :

« Un homme d'une rare et puissante intelligence, d'un caractère antique, doué des plus belles, des plus heureuses qualités de l'esprit et du cœur, a usé un demi siècle durant, sans repos, sans relâche, de tous ces dons avec une charmante modestie, une parfaite abnégation, sans autre but que le bien général. Non content d'avoir déchiré les ténèbres et fait jaillir la lumière dans des régions inconnues de la science, il a voulu, il a su fonder des institutions propres à en conserver le foyer, à en étendre l'expansion au bénéfice de tous. Partout autour de lui dans son vaste rayonnement, il a excité la sympathie, l'affection, le respect, la vénération, l'admiration ! Dieu a rappelé à lui ce merveilleux instrument de ses vues ; sa perte est douloureusement sentie : on s'empresse, on se rassemble de toutes parts pour célébrer ses vertus et ses mérites, pour honorer sa mémoire.

« Voilà ce que vous faites, voilà ce que nous faisons.

« Si c'est là une fête, j'aime les fêtes de cette nature, j'aime les fêtes qui ont un pareil mobile, j'aime les fêtes où, sans distinction de rang, sans acception d'opinion ni de parti, sans préoccupations étrangères à leur objet, chacun, s'abandonnant aux mouvements naturels nous montre — exemple bien rare, mais consolant néanmoins — qu'il y a toujours quelque chose de bon au fond du cœur humain.

Digitized by Google

« Oui, j'aime ces fêtes où l'on voit, comme je viens de le voir, comme je l'ai vu tous ces jours, la lutte paisible, courtoise, le tournoi franc et loyal des plus nobles sentiments, la généreuse explosion de cœurs libres laissés à leurs généreux élans ! ! !

« Aussi, volontiers, ai-je donné mes soins aux fêtes en l'honneur de M. de Caumont : Mais leur succès qu'on vient d'affirmer, appartient en première ligne à celui que nous célébrons, si universellement honoré, si légitimement populaire. Il appartient ensuite au Ministre de l'Instruction publique, au patronage de l'administration, aux collègues, aux amis, aux disciples de M. de Caumont, dont le concours a donné à notre œuvre, avant tout la vôtre, tant d'intérêt et d'attrait.

« Quant au tribut apporté par la ville de Bayeux, berceau de M. de Caumont, il est dû à Mgr Hugonin, évêque de Bayeux et de Lisieux, pour l'empressement qu'il a mis à nous accorder la consécration religieuse avec cette pompe si magnifique, si majestueuse, si imposante qui distingue le culte catholique ; au Conseil municipal qui a si bien compris ses devoirs envers notre illustre concitoyen ; aux Commissions municipales qui ont déployé tant de zèle, d'activité, de dévouement pour seconder les vues du Conseil. Il est dû en particulier, comme le disait tout à l'heure M. le comte de Toustain, que j'en remercie, aux habitants de la ville. Nous voulions dignement recevoir tous ces hauts personnages, Français et étrangers, dont la visite devait laisser dans notre ville, un durable, un éternel souvenir ; ce que notre population gracieusement, spontanément a fait dans ce

Digitized by Google

but pour nous venir en aide, est au-dessus de tout éloge. Elle a su donner à nos maisons, à nos rues, un air, des ornements de fêtes qui, chaque soir, scintillants de feux de toutes couleurs au milieu d'innombrables guirlandes de fleurs et de feuillages, semblaient réaliser un des rêves des *Mille et une Nuits* et nous transporter dans un monde idéal.

« Des remerciements ont été adressés à tous ceux qui ont contribué à l'éclat de nos fêtes ; qu'il me soit permis, à moi, Messieurs, de les confondre tous ensemble et d'exprimer mes sentiments en deux mots :

« Merci, merci du fond du cœur et souvenir impérissable de profonde reconnaissance, à tous ceux qui nous ont donné dans cette solennelle circonstance, leur généreux et précieux concours. Nous n'oublions pas que la presse locale et étrangère y a eu aussi sa bonne part »

Les deux pièces de vers suivantes ont été ensuite lues, l'une par M. Julien Travers, qui dans sa verte vieillesse, a conservé toute la chaleur d'un jeune cœur, l'autre par M. le comte de Pontgibaud, l'un des poëtes appréciés des réunions de l'Association normande.

I

Toast de M. Julien Travers

SOUVENIR

Messieurs, un jour, à Caen, sur la Place Royale,
Je trouvai de Caumont, à l'âme si loyale,
Au sage esprit, toujours en quête du progrès.
Lui, si calme, de spleen il avait un accès ;

Digitized by Google

Il était abattu. — « D'où vient cette tristesse ? »
Lui demandais-je — « Hélas ! dit-il, de la vieillesse
« Où sont les travailleurs, les hommes de mon temps ?
« Que de retours ! combien les goûts sont inconstants !
« Auguste Le Prevost, Galeron, de Gerville,
« Pezet, Louis Du Bois, Couppey, Pottier, Deville,
« Léchaudé, La Quérière, et Cauvin, et Licquet,
« Et l'abbé De La Rue, et Lambert, et Pluquet ?
« Les beaux jours sont passés de nos fortes études :
« Pour mes créations, j'ai des inquiétudes.
« L'antiquaire amateur vit encor, mais sans foi !...
« Qui, dans un temps très-court, se souviendra de moi ? »
— « Qui ?... Vos nombreux amis, ces légions vivantes
« D'antiquaires formés par vos leçons savantes.
« Tous, à nos descendants, ô maître vénéré,
« Lègueront vos leçons comme un dépôt sacré ;
« Votre nom grandira ; pour vous, daignez m'en croire,
« La réputation deviendra de la gloire. »

Ce mot rasséréna son visage, — son cœur
Tressaillit, et son front rayonna de bonheur.
Bayeux, noble cité, fière de sa naissance,
Cette fête, aujourd'hui passe ton espérance.
Honneur au soin pieux que tu prends de ce fils
Dont le nom t'illumine et dont tu sens le prix !
Sur ta place, il sera comme un dieu dans un temple,
Et tu le montreras à tous comme un exemple.
Honneur à toi qui rends un tel hommage à ceux
Qui t'illustrent !... Honneur, triple honneur à Bayeux !

II

Toast de M. de Pontgibaud.

Il fut parmi ceux-là que l'Éternel suscite,
Lorsqu'il veut qu'à sa voix un pays ressuscite
Où qu'un siècle tardif à payer son tribut
Soit d'un pas plus rapide entraîné vers son but,
Lorsqu'il veut qu'un semeur sur le sillon immense
Répande à pleines mains et crible la semence.

Digitized by Google

-- Caumont fut l'instrument, la barre, le levier,
L'apôtre — dépensant ses jours à convier.
Les peuples et les rois, les hameaux et les villes
A la religion de tous les arts utiles ;
Il passa, possédé de cet amour du beau,
De cet amour du vrai qui suit l'homme au tombeau
Et le fait manœuvrer jusqu'à l'heure dernière,
Pour arracher le char embourbé de l'ornière.
Guérisseur de la plaie, il savait où l'on doit
Ici verser le baume, — ailleurs mettre le doigt ;
Il avait le coup-d'œil ferme et sûr qui s'exerce
A l'honneur de l'histoire, au profit du commerce,
Faisant du même sol, après nos jours troublés,
Sortir des monuments et des meules de blé ;
Il allait — il prêchait, appelant tout le monde
A rendre l'homme instruit et la terre féconde,
De tout bois faisant flèche et prenant son appui
Sur le moindre bâton qu'il trouvait devant lui,
— Tel était son génie ! — Enquêteur par essence.
D'aller partout pousser *une reconnaissance*,
Par des sentiers couverts, perdus ou négligés ;
Combattant, guerroyant contre les préjugés ;
Intrépide dompteur de la vieille routine,
Qui contre l'éperon a *rétiver* s'obstine.
— Ne nous semble-t-il pas encor qu'en le nommant,
On sente tressaillir l'antique sol normand :
Remuée à son nom la moindre pierre crie
Un hosanna pieux au fils de la Neustrie,
Au grand explorateur, au grand chef, au savant
Dont la devise était : « En avant ! en avant ! »
Esprit universel, nature indépendante,
Il imprimait partout un sceau de cire ardente.
Sous le haut promontoire on sentait le volcan.
« Nos moissons—disait-il—mûriront,—Dieu sait quand !
« Souvent la terre est lente à faire éclore un germe !
« Le grain que nous semons ne grandit qu'à son terme,

Digitized by Google

« Mais qu'importent les ans, mais qu'importent les jours,
« Sans relâche semons et travaillons toujours !
« D'un instinct égoïste adjurant la révolte,
« Sans souci de savoir qui fera la récolte. »
La Grèce eût à ce sage élevé des autels,
Rome eût au citoyen rendu des honneurs tels
Qu'auprès du Panthéon il aurait eu son temple.
Chez les anciens, la part du mérite était ample.
Ses disciples, de loin imitant les aïeux,
L'ont fait vivre *à toujours* dans sa ville, à Bayeux.
La pierre a consacré l'impérissable hommage ;
Bayeux, avec respect, conservera l'image
Du bienfaiteur marquant, de l'ami du progrès,
De celui qu'on nomma *le père des congrès.*
— Il nous préside encor, grâce à l'artiste habile
Qui fait parler encor le marbre indélébile,
Et dont l'heureux ciseau lègue à l'âge futur
L'homme dont il fut dit : « *Te saxa loquuntur !* »
Gloire au maître immortel ! à lui gloire et louange !
Après lui, gloire à vous, militante phalange,
Gloire à ses lieutenants, preux champions aussi :
Léonce de Glanville, Olivier de Roissy,
Bouet, Victor Petit, Renaud, Gaugain, Morière,
Qui du champ défriché, relevez *la forière ;*
Fournès et Dumoncel, ses collaborateurs ;
Raymond Bordeaux cité parmi nos orateurs ;
Travers, La Mariouze, et vous autres qui fûtes
Ouvriers dans son œuvre, athlètes dans ses luttes ;
Douesnel, Villers, Niobey, gardiens du piédestal ;
Le Harivel, sculpteur du bloc monumental ;
De Rampan, Campion, Le Vavasseur, Estienne,
Défenseurs de la cause historique et chrétienne :
Trois fois honneur à vous ! vous avez mérité
Un écho dans les voix de la postérité.
Le maître avec orgueil vous suit et vous contemple ;
Instruits par ses leçons, formés par son exemple,

Digitized by Google

Jurez de ne pas voir vos rangs diminués ;
Il a commencé l'œuvre, — amis, continuez ! !
Sa légende, Messieurs, avec lui n'est pas close.
Un rayon manquerait à son apothéose,
Une feuille au laurier déposé sur le front
De celui qu'après nous les âges béniront,
Si nous ne confondions dans ce tribut suprême
Celle qui fut toujours la moitié de lui-même,
Qui, laissant le champ libre à son fréquent essor,
Etait *fière humblement* d'être unie à son sort,
Et qui, prête au devoir, forte devant l'épreuve,
Avec la Normandie — avec la France — est veuve ! ! !

Enfin, comme bouquet de cette belle journée, M. Gustave Levavasseur a lu une pièce de vers, étincelante d'esprit, pétillante d'humour, dans laquelle la plume compétente du critique exercé des *Revues du Salon*, a vengé victorieusement le statuaire Le Harivel-Durocher de certaines observations dont son œuvre avait été l'objet, à cause de la fidélité avec laquelle il avait reproduit les traits et le costume ordinaire de M. de Caumont.

Le premier mai, l'an mil huit cent soixante-seize,
A l'Exposition de sculpture française,
Critiques et badauds, artistes et bourgeois,
Se pressaient et voulaient juger tout à la fois.
On sait ce qu'en ces jours à Paris est la foule ;
Dans le torrent humain qui charrie et qui roule,
L'un se lance pour voir, l'autre pour être vu ;
D'un beau livret tout neuf soigneusement pourvu,
L'ignorant met son mot, le pédant dogmatise,
Et personne n'a peur de dire une sottise ;
Le vieux rapin professe, il croit qu'il s'y connait,
Tandis que l'auditoire opine du bonnet.
C'est un sujet constant de curieuse étude.

Digitized by Google

Ce jour-là, je m'étais, suivant mon habitude,
Installé sur un banc solitaire et discret,
Et de là j'écoutais, attentif ou distrait,
Les discours des pédants, des sots et des apôtres,
En recueillant ainsi l'opinion des autres,
Du suc de mille fleurs je forme prudemment,
Sans y mettre du mien, mon propre sentiment.
Est-ce miel de frelon ou d'abeille ? Qu'importe ?
Je m'instruis et m'amuse en jugeant de la sorte.

Le poste où j'observais était tout justement
Voisin du piédestal de notre monument ;
J'avais l'oreille au guet et l'œil à la manœuvre.

Quand un artiste seul s'arrêtait devant l'œuvre,
Il tournait alentour, cherchait, ne trouvait rien,
Et son air sérieux voulait dire : c'est bien.
En venait-il plusieurs, chacun à tour de rôle
Sur l'ouvrage exerçait sa langue et son contrôle.
Le jeune chien mordait et le vieux chat griffait,
Mais, dans le fond, chacun eût voulu l'avoir fait.

Quand venait à passer, mâchant son sel attique,
Un critique faisant le métier de critique,
Un bourreau débonnaire à procédés civils,
Il clignait des deux yeux pour voir entre ses cils,
Et, le crayon braqué sur nous, hochant la tête,
Il commençait la chasse à la petite bête.
« Le marbre, disait-il, de France ou de Paros,
Est le dernier habit des dieux ou des héros ;
La forme est périssable et l'art l'immortalise,
La chair est imparfaite et l'art l'idéalise ;
Mais notre vêtement moderne, en vérité,
Ne vaut pas les honneurs de l'immortalité,
Et que l'on soit savant, poète ou philosophe,
Il est de certains plis que l'on donne à l'étoffe ;

Digitized by Google

Cet artiste naïf, fort habile d'ailleurs,
Ne serait pas reçu maître chez les tailleurs.
Par Brummel ! ce n'est point ainsi qu'on se fagote,
Et qu'en paletot sac on met sa redingote !
Un pantalon n'est pas un maillot, mais sur cent
Vous ne trouveriez pas ce fourreau grimaçant ;
Puis l'artiste aurait dû rajeunir le modèle :
On trahit quelquefois quand on est trop fidèle. »

Puis c'étaient des bourgeois, prud'hommes faux ou vrais,
Ahuris, encombrants, perdus dans leurs livrets,
Bâillant au marbre avec des façons endormies,
Mais ayant l'œil ouvert sur les anatomies.
J'en vis de loin venir un groupe murmurant,
Ils étaient deux, Prud'homme et son ami Durand :
Les deux faisaient la paire, et j'entendis Prud'homme
Qui disait à Durand : Quel est donc ce bonhomme ? »

— Ce bonhomme, lui seul, ô Messieurs les bourgeois !
A travaillé bien plus que vous tous à la fois ;
Il n'est pas de métier pénible sur la terre,
Qui surpasse en rigueur la tâche volontaire
Que cet homme de bien s'imposa quarante ans. :
Il prodigua sa peine et dépensa son temps
Sans trouver un seul jour la besogne importune ;
Jamais aucun de vous, épiant la fortune,
Ne s'est couché si tard ni levé si matin ;
Nul ne marcha plus droit vers un but moins certain :
Il ne s'agissait pas de dévouer sa vie,
Il fallait vaincre encor l'Ignorance et l'Envie,
Il fallait réveiller et rendre diligents
Ce tas de paresseux qu'on nomme honnêtes gens ;
O vandales bourgeois ! il fallait vous combattre,
Protéger les vieux murs qu'il vous convient d'abattre,
Déraciner enfin les préjugés, plus durs
Que Paresse, Sottise, Ignorance et vieux murs.

Digitized by Google

C'était en apparence une entreprise folle ;
A force de prêcher d'exemple et de parole,
Il réussit pourtant, nous en sommes témoins.
Fut-il comblé d'honneurs ? de faveurs ? Encor moins.
Peu jaloux du bruit fait autour de sa personne,
Il aimait à donner l'exemple qui rayonne ;
Son cœur, vers le bon pauvre en secret attiré,
Avait joie à répandre un bienfait ignoré ;
Sa main (de ses clients qui peut savoir le nombre ?),
Entr'ouverte au soleil, s'ouvrait tout grand dans l'ombre ;
Son esprit, sans jamais le faire apercevoir,
Faisait discrètement l'aumône du savoir,
En savez-vous beaucoup, parmi ceux qu'on renomme,
Dont le mérite puisse égaler le bonhomme ?

Et nous, mes compagnons, ô critiques railleurs !
Ne nous amusons point au lazzi des tailleurs ;
Notre maître aujourd'hui revit, et son costume
Doit aussi prendre part à sa gloire posthume.
C'est ainsi qu'il était, — disent ses fils pieux ;
C'est ainsi qu'il portait le visage et les yeux,
Et leur illusion ne serait pas complète
Si l'artiste au modèle avait fait sa toilette.
Honneur, honneur à lui, pour avoir respecté
L'air paternel du maître et sa simplicité,
Pour avoir, sans fronder par trop l'Académie,
Modelé la science avec la bonhomie ;
Pour avoir su si bien, sans fanfare, allier
Le faire magistral au ton familier !
Un seul pouvait tailler cette image entre mille,
Il fallait un ciseau tout à la fois habile
Et naïf, un Normand, un disciple, un ami :
L'homme n'a fait ici l'ouvrage qu'à demi ;
Le cœur guidait la main, car il fallait peut-être
Avoir un peu de l'âme et de l'esprit du maître,
Et s'ajouter soi-même au modèle imparfait.

Qui pouvait faire mieux que celui qui l'a fait ?

Digitized by Google

Notre siècle est cruel aux vertus comme aux vices,
Et son esprit s'emporte à d'étranges malices ;
Mais parfois au sourire implacable et moqueur,
Comme un ancien écho, répond un cri du cœur.
Quelqu'un a dit : « Il est des morts qu'il faut qu'on tue ; »
Maître, laisse-moi dire au pied de ta statue,
Devant ton front de marbre, immortel désormais :
« Il est aussi des morts qui ne meurent jamais. »

Sir Parker a pris ensuite la parole, et dans un langage vivement accentué, a bu à la mémoire de M. de Caumont, dont il a éloquemment caractérisé les mérites.

Le soir en sortant de la salle du banquet, les convives étrangers ont trouvé dans les rues un magnifique spectacle. La ville entière était une gerbe lumineuse. Arcs-de-triomphe, guirlandes, édifices publics, maisons particulières, places publiques, tout était en feu. La ville offrait un aspect féerique. Jamais de mémoire d'homme, Bayeux n'avait déployé de pareilles magnificences. Riches et pauvres, tous à l'envi avaient rivalisé de goût, de zèle et d'empressement pour décorer leurs habitations et les illuminer. Depuis l'entrée de la rue Saint-Jean, jusqu'au vieux manoir de la Caillerie ou l'honorable président de la Société d'Agriculture, M. Douesnel, avait fait placer un superbe transparent allégorique, jusqu'aux rues transversales, tout resplendissait.

L'Hôtel-de-Ville offrait un coup-d'œil éblouissant et la place du château semblait un véritable décor de féerie. Aussi sur la place de l'Hôtel-de-Ville et sur

Digitized by Google

celle du Château une foule énorme se pressait, admirant les splendides illuminations et applaudissant aux suaves mélodies des musiques du 36me de ligne, de Château-Gontier, d'Honfleur et de Sillé-le-Guillaume qui s'y sont fait successivement entendre.

Ainsi se terminèrent ces magnifique fêtes; rien n'avait été négligé pour leur donner toute la solennité, toute la splendeur possibles, aussi obtinrent-elles un succès complet.

Le lendemain, M. Niobey, maire de Buyeux, remercia, par la proclamation suivante, les habitants de la ville, du zèle qu'ils avaient mis à seconder les efforts de l'administration.

« Messieurs et chers Concitoyens,

« Nos fêtes, d'après ce qui nous revient de tous côtés, ont répondu aux promesses du programme.

« L'Administration est heureuse de ce résultat. Elle ne s'en attribue pas le mérite.

« Déjà, et aussitôt que l'occasion s'en est offerte, elle a exprimé sa vive gratitude pour le concours généreux et empressé qu'elle a rencontré de toutes parts dans cette solennelle circonstance, et elle croit n'avoir oublié personne.

« Un remerciement tout particulier vous est dû, Messieurs et chers Concitoyens.

« L'Administration a pu faire restaurer, décorer

Digitized by Google

votre Hôtel-de-Ville, organiser des distractions, des jeux, des plaisirs, vous préparer de belles illuminations, exciter par tous les moyens en usage, l'intérêt et la curiosité ; cela n'aurait pas suffi pour donner à nos fêtes le trait de physionomie qui les a distinguées entre toutes.

« Ce trait caractéristique dont les étrangers, ont, comme nous, été frappés, nous vous en sommes redevable, Messieurs et chers Concitoyens.

« En pavoisant, ornant, décorant spontanément vos maisons et nos rues, en semant la grande artére, sur une longueur de près d'un kilomètre, de guirlandes de feuillage et de fleurs, de mâts et d'oriflammes, de faisceaux, de portiques, d'arcs-de-triomphe, au milieu desquels, chaque soir, se jouaient , avec des effets merveilleux, les feux variés d'illuminations aux mille formes capricieuses, piquantes, originales, fruit de vos propres inspirations et de votre générosité, vous avez su donner, cinq jours durant, à la cité tout entière, cet air de fête, de joie, de satisfaction, de bonheur, répandu sur toute la ville, qu'on respirait partout, qui saisissait, remuait, entraînait tout le monde et faisait dire à plus d'un observateur : Heureuse et fière doit être l'Administration, interprète d'une population qui se solidarise si cordialement, si étroitement, si efficacement avec elle !

« Nous partageons ce sentiment, Messieurs et chers Concitoyens : heureux et fier en effet, d'avoir eu de si précieux collaborateurs dans cette mémorable circonstance qui laisssera dans nos fastes locaux un long et intéressant souvenir, nous nous faisons un

Digitized by Google

devoir de vous adresser, du fond du cœur, l'expression de notre vive et profonde reconnaissance.

« Nous devons aussi des remercîments à la presse locale et étrangère ; en faisant rayonner au loin notre programme sur ses feuilles généreuses, elle a certes contribué pour une bonne part à notre succès. Merci à la presse, mille fois merci !

Le Maire de Bayeux, Chevalier de la Légion-d'Honneur

NIOBEY

NOTA. — Le compte-rendu que l'on vient de lire, a été extrait en grande partie des notes laissées par notre regretté collègue, M. Emile Royer, alors secrétaire de la 2e Section.

Digitized by Google

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

AU

MONUMENT DE M. DE CAUMONT.

Conseils généraux.

Le Conseil général de l'Orne.
— de la Manche.
— de la Seine-Inférieure.
— du Calvados.

Villes.

La ville de Honfleur (Calvados).
— de Flers (Orne).
— d'Orbec (Calvados).
— de Trouville (Calvados).
— de Pont-l'Evêque (Calvados).
— de Bayeux (Calvados).
— d'Isigny (Calvados),
— de Condé-sur-Noireau (Calvados).

Sociétés.

Société archéologique de la Loire-Inférieure.
Société des Sciences historiques d'Auxerre.

Digitized by Google

Société archéologique du Loiret.
Société d'Emulation des Côtes du Nord (St-Brieuc).
Société académique d'Archéologie, Sciences et Arts de l'Oise.
Société académique de l'Aude.
Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Douai.
Société des Antiquaires du Centre, à Bourges.
Société des Antiquaires de Normandie.
Société Havraise d'Etudes diverses.
Société Viroise d'Emulation.
Société des Beaux-Arts de Caen.
Société Archéologique de l'arrondissemen d'Avesne.
Société de Statistique de Marseille.
Société Centrale d'Agriculture de la Seine-Inférieure.
Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux.
Société d'Horticulture et de Botanique du centre de la Normandie.
Société des Jardiniers de l'arrondissement de Bayeux.
Société d'Archéologie, de Littérature, Sciences et Arts d'Avranches.
Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes.
Société centrale d'Horticulture de Caen et du Calvados.
Société d'Emulation de Cambrai.
Société Archéologique de Sens.
Société d'Agriculture et de Commerce de Caen.
Société Française d'Archéologie.
L'Association Normande.
L'Institut des provinces de France.
Le Bulletin monumental.
L'Académie de Metz.
Les Antiquaires de l'Ouest.
L'Académie d'Archéologie de Belgique.

Digitized by Google

MM.

Amyot, capitaine d'infanterie.
Angérard, clerc de notaire à Lisieux.
Appert.
Alibert (l'abbé).
Amaury (l'abbé), curé de Vetheil.
Alègre, Léon, à Bagnols (Gard).
Amary, Michel, sénateur à Florence.
Albin (l'abbé), chanoine au Mans (Sarthe).
Aubert, chanoine à Poitiers.
Aubraye, docteur en médecine à Bayeux.
Adeline, Philippe-Gustave, à Bayeux.
Aveline, avoué à Alençon.
Beaujour, notaire honoraire, à Caen.
Bouillet, à Clermont-Ferrand.
Bertrand, ancien maire de Caen.
Buyer (Jules de), à la Chauxdeau.
Burbure (chevalier de), à Anvers.
Baruffi (l'abbé), à Turin.
Bellée (l'abbé), Doyen de Douvres.
Brianchon., de Gruchy-le-Valasse (Seine-Inférieure)
Baron, ancien député, à Fontenay (Vendée).
Blois (de), ancien député à Quimper (Finistère).
Bouserez, imprimeur à Tour (Indre-et-Loire).
Barraud (l'abbé), chanoine à Beauvais.
Bonvouloir (de) Auguste, à Bagnères de Bigorre (Hautes-Pyrénées).
Baudry (l'abbé), curé du Bernard (Vendée).
Blangy (Vte Auguste de), à Juvigny (Calvados).
Bures (Albert de), à Moulins (Allier).
Belat, ancien élève de l'Ecole des Beaux-Arts, à Albertville (Savoie).

Digitized by Google

MM.

Barrès, bibliothécaire de la ville de Carpentras.
Borrédon (de), Capitaine au 3e régiment de chasseurs, à Tabessa (Algérie).
Blanchet (l'abbé), aumônier du lycée de Châteauroux (Indre).
Birot Ernest, à Vienne (Isère).
Brucker, peintre, à Castelmoron (Lot-et-Garonne).
Bonvalet, Consul de Danemarck à Dunkerqne.
Beaurepaire (de), conseiller à la Cour de Caen.
Blanchetière, commis-principal des Ponts-et-Chaussées, à Domfront.
Belcour, Charles, propriétaire, rue Jean-Romain, à Caen.
Boutin (Docteur), Paris.
Bataillard (avocat), à Paris.
Bertot, Président du Tribunal de Commerce de Bayeux.
Bricqueville (de), propriétaire, à Bayeux.
Bonnechose (de), vice-président de la Société d'Agriculture de Bayeux.
Balleroy (Mis de).
Boutrais, notaire, à Bayeux.
Bonvouloir (Didier Cte de), à Magny.
Boyvin-Champeaux, Procureur général.
Biron, directeur de l'enseignement mutuel, à Bayeux
Brout, restaurateur, à Arromanches.
Berlue (Perussis du), sous-directeur de l'Institut des Provinces, château de Port, près Folcalquier (Basses-Alpes).
Boislambert (Mme Sperling de), à Banville (Calvados)
Baleitra (l'abbé).
Chatelier (du) à Pont-l'Abbé, (Finistère).

Digitized by Google

MM.

Caulaincourt (Cte de) au château du Jardin, (Orne),
Collet (Mgr) archevêque de Tours.
Cotteau, juge au Tribunal d'Auxerre.
Challe, maire d'Auxerre.
Coffinet (l'abbé), chanoine titulaire à Troyes.
Chatel, Victor, à Valcongrain.
Comont (l'abbé).
Chanaleille (Mis de).
Corbin (l'abbé).
Cussy de Jucoville (Mis de), à La Cambe.
Combes, Ledomir, à Fumel (Lot-et-Garonne).
Cérès (l'abbé), conservateur du musée de Rodez.
Cumont (le Cte Charles de), à Brissé (Sarthe).
Clermont-Tonnerre (le duc de), à Ancy-le-Franc (Yonne).
Chalon. R. à Anvers.
Casterman (le colonel), à Bruxelles.
Choisy, ancien professeur de Rhétorique à Falaise.
Chaisemartin, procureur de la République à Loches.
Cailler, Georges, à Villepréaux (Creuse).
Courcy (Dursus de), à Secqueville (Calvados).
Charles, Léopold, à la Ferté-Bernard.
Charles (l'abbé), à la Ferté-Bernard.
Campion, secrétaire de la mairie de Caen.
Cochet (l'abbé), directeur du musée d'antiquités de Rouen.
Castel, ancien agent-voyer chef du département de la Manche, à Bayeux.
Chabrol (Cte de) au Molay (Calvados).
Cussy (de), Adalbert, à Bayeux.
Couillard, ancien négociant, à Bayeux.
Cussy (Vte de), à Trouville (Calvados).

Digitized by Google

MM.

Colin, principal du Collége de Bayeux.
Cardonville (de), maire de Loucelles (Calvados).
Courson (de), Georges, à Bayeux.
Champin, premier président à la Cour de Caen.
Cartaillac, E., au Muséum de Toulouse.
Donalston, à Londres.
Dion (de), à Vetheil (Seine-et-Oise).
David, à Morestel (Isère).
Delclaux, propriétaire à Sentillac (Lot).
Daigrison, juge au Tribunal de Châteauroux (Indre)
Délidon, notaire à St-Gilles (Vendée).
Danjou, juge au Tribunal de Beauvais.
Dubourg, juge honoraire à Falaise.
Dersu, juge honoraire à Laon (Aisne).
Duhamel-Marette, peintre-verrier, à Evreux.
Dupin (l'abbé), curé de Bergemon.
Détourbet, président du Comice agricole à Vantoux (Côtes-d'Or).
Décorde (l'abbé), curé de Notre-Dame (Seine-Inférieure).
Devaux, artiste peintre au Havre.
Desmoutis, à St-Denis-de-Méré (Calvados).
Dureau, bibliothécaire de l'Académie de médecine à Paris.
Douesnel, ancien député, président de la Société d'Agriculture de Bayeux.
Demagny, docteur en médecine, à Bayeux.
Ducellier (l'abbé), vicaire-général, doyen du Chapitre, à Bayeux.
Deshameaux, Anatole, vice-secrétaire géneral de la Société d'Agriculture de Bayeux.
Demolombe, doyen de la Faculté de droit de Caen.
Delmas, Sous-Préfet de Bayeux.

Digitized by Google

MM.

Daon, maire de Bricqueville.
Desnoyers, avocat à Bayeux.
Delauney, architecte à Bayeux.
Doucet, banquier à Bayeux.
Duhomme, à Ryes (Calvados).
Desmasures, à Bayeux.
Dédouit, secrétaire des Hospices à Bayeux.
Delarue (veuve), ancien imprimeur à Bayeux.
Despallières, Philippe, à Bayeux.
Druilhet-Lafargue, secrétaire général de l'Institut des Provinces.
Etampes (C^te^ d'), à Paris.
Ersu (d') juge au Tribunal civil de Laon.
Espinay d'Angers (d'), conseiller à la cour.
Etienne, vice-secrétaire de la 1^re^ section de la société d'agriculture de Bayeux.
Elèves du collège de Bayeux.
Ernouf, inspecteur des écoles primaires, à Bayeux.
Essenault (M^is^ de Castelnau d'), à Pailler (Gironde).
Fontette (baron de), à Monts.
Flandin, député du Calvados.
Ferrand, ancien préfet du Calvados.
Formigny de la Londe (de), à Caen.
Fabry-Rossius, à Liège.
Fontiès (Coste Reboulh de), à Carcassonne.
Fabrège (l'abbé), à Montpellier.
Fédérique, avocat, à Vire.
Forgeront, André, à Chalus (Haute-Vienne).
Fauconneau-Dufresne, docteur en médecine, à Chateauroux.
Faur (du), à Larroset (Tarn-et-Garonne).
Falconnière (Motin de la) Alix, à Charney (Saône-et-Loire).

Digitized by Google

MM.

Faye de l'Hopital (de la), à Clermont-Ferrand.
Ferrage (Lehot du).
Fournès (Mis de), ancien préfet de la Savoie.
Farcy (de), membre de la Société d'agriculture de Bayeux.
Faverais (le), Juge au Tribunal de Coutances.
Guilbert, Georges, à Caen.
Gildenhius, à Rotterdam.
Godefroy Mesnilglaise (Mis de), Paris.
Grandgagnage, premier président honoraire, à Liége
Gareiss (l'abbé), supérieur du séminaire de Nîmes.
Gornart, Ch , membre de l'Institut des Provinces, à Saint-Quentin.
Galambert (Cte de), à Tours.
Godart, Isidore, à Epernay (Marne).
Giraud (l'abbé), curé de Saint-Cyr (Var).
Ganjac (baron de), à Toulouse.
Gaugain, trésorier de la Société française d'Archéologie.
Gérard (baron Henri), à Barbeville..
Gouton, Ingénieur des Ponts-et-Chaussées.
Germain (Mgr), évêque de Coutances et Avranches.
Goubot, pharmacien, à Caumont (Calvados).
Glos (de), à Bayeux.
Guilbert-Duclos, à Trévières.
Glanville (de), président de l'Association Normande.
Godard, président du Tribunal civil de Bayeux.
Gosset, maire de Commes.
Huet, maire de Gaillon.
Hallegnen (Docteur), à Châteaulin.
Hangon (l'abbé), curé de Fontaines.

Digitized by Google

MM.

Hagemans, à Bruxelles.
Houdan, employé des Ponts-et-Chaussées.
Hugonin (Mgr), évêque de Bayeux.
Hébert-Duperron, à Bayeux.
Hamel-Thibault, négociant à Bayeux.
Huvet Alfred, à Paris.
Hébert-Duperron (l'abbé), Inspecteur d'Académie à Caen.
Jasmin Jules, à Buzançais (Indre),
Jahier, Lucien, avocat à Bayeux.
Jouve, Gustave, propriétaire à Bayeux.
Juvigny (de). maire de Foulognes.
Jourdain, avocat, maire de Tracy (Calvados).
Kivchofer, Théodore, professeur à Stuttgard.
Kersers Buh ot de), à Bourges.
Kœmgswarter, membre correspondant de l'Institut à la Bribourdière (Calvados).
Lepetit (l'abbé), Secrétaire général de la société française d'archéologie, à Tilly-sur-Seulles.
Lamariouze (de), à Sannervlle.
Leemans, à Leyde.
Langle (Cte de), château de Tesnières (Ile-et-Vil aine)
Laperouse, à Troyes.
Lefournier (l'abbé), curé de Clinchamps.
Lallier, président du Tribunal civil de Sens.
Laville (l'abbé Girot de), à Bordeaux.
Lancia di Brolo (Duc), à Palerme.
Lambert, Paul.
Leroy, à Liège.
Lemesle (l'abbé), curé de Savigny.
Lenseigne, à Argentan.
Lobin, Léopold, peintre-verrier, à Tours.

Digitized by Google

MM.

Liesville (de), à Paris.
Lair, Casimir, propriétaire, àBernay.
Le Tellier, photographe, au Havre.
Lacurée (l'abbé), chanoine honoraire, à Saintes.
Lecreps, à Saint-Lô.
Lalun, architecte, à Louviers (Eure).
Lesage, Lambert, Président de la chambre consultative des arts et manufactnres de Saumur.
Lannois, percepteur, à Reims.
Liénard, secrétaire de la société philomatique de Verdun (Meuse).
Lugagne, Louis, à Lodèves (Hérault).
Loisel, à la Rivière Thibouville (Eure).
Levavasseur, conseiller général de l'Orne.
Leblanc-Hardel, imprimeur, à Caen.
Londe (Senot de la), propriétaire, à Parfouru-l'Eclin (Calvados).
Lerouge, maire de Saint-Vigor.
Lhuys (Drouyn de), Président de la Société des agriculteurs de France, ancien député.
Laffetay (l'abbé), chanoine, bibliothécaire à Bayeux
Liégard, agent d'affaires, à Bayeux.
Leclerc, maire de Bouin (Vendée).
Long-Pray (Nicolle du), négociant, à Port-en-Bessin.
Lefèvre, Adolphe, à Paris.
Letourneur, propriétaire, à Bayeux.
Letourneur, maire d'Airan.
Labay, ancien négociant, à Bayeux.
Lecomte, greffier du Tribunal de commerce, à Bayeux.
Legrix, maire de Litteau
Létot, avocat, à Bayeux.

Digitized by Google

MM.

Lefrançois (Mme), à Bayeux.
Leclerc, négociant, à Bayeux.
Lepetit, Pierre, à Deux-Jumeaux (Calvados).
Lemaître, Procureur de la République, à Bayeux.
Legallois, serrurier-mécanicien, à Bayeux.
Loyère (Cte et Ctesse Albéric de la), à Vienne (Calvados).
Lainé, agent-voyer d'arrondissement, à Bayeux.
Morlet (de), à Nancy.
Marguerie (de), ancien évêque d'Autun.
Mathuré (Doctr), à Toulouse.
Ménabréa (Cte), à Rome.
Marguerit (de), à Vierville-sur-Mer.
Moulin, à Mortain.
Martin, Valère, à Cavaillon.
Mignot, à Chantelle (Allier).
Martin Daussigny, conservateur du musée d'antiquités, à Lyon.
Molandon (Boucher de), à Orléans.
Mallebranche, à Bernay.
Marquis, à Paris.
Masnabaud (Mle Coustin de), à Sareviat (Creuse).
Mathon, à Beauvais.
Martin (l'abbé), curé de Froissiat (Ain).
Morissure (de), à Nogent-le-Rotrou.
Madec (l'abbé), professeur au petit-séminaire de Pontcroix (Finistère).
Minart, conseiller-honoraire, à Douai.
Marichard (Ollier de), à Vallon (Ardèche)
Méloises (de), Albert, à Bourges.
Morel, avocat, adjoint au maire de Saint-Gaudens (Haute-Garonne).
Murie, architecte, à Flers.

Digitized by Google

MM.

Manoir de Juaye (Cte du), vice-président de la Société d'Agriculture de Bayeux.

Marc, notaire, ancien maire de Bayeux.

Mallet, ancien notaire, à Bayeux.

Mabire, conservateur des hypothèques, à Bayeux.

Mabire, chanoine de la cathédrale de Bayeux.

Margerie, libraire, à Bayeux.

Morice-Lélu, négociant, à Bayeux.

Molandé (de), maire de Cottun (Calvados).

Marneff, conducteur des ponts-et-chaussées, à Bayeux.

Manoury, à Ryes (Calvados).

Métais, bijoutier, à Bayeux.

Maynard (le chevalier de).

Mâlo, inspecteur général de l'agriculture.

Nahuys (Cte de), à Wiesbaden.

Niobey, maire de Bayeux, membre du Conseil Général, président de la commission départementale.

Niobey, Michel.

Orieux, agent-voyer chef, à Nantes.

Oillamson (le Mis d'), à Saint-Germain-Langot.

O'Byrne, Edward, à Saint-Géry (Tarn).

Oudart, à Gênes (Italie).

Olive, maire d'Ellon.

Palustre de Montiffaut, Léon, directeur de la Société Française d'Archéologie, à Tours.

Parker, à Oxford.

Pailloux, maire de St-Ambreuil.

Piper (le docteur), à Berlin.

Poussielgue-Russand, à Paris.

Pomereu (Cte de), Armand, à Paris.

Digitized by Google

MM.

Pàris, Paulin, membre de l'Institut à Paris.
Pépin (docteur), à St-Pierre-sur-Dives.
Pannier, avocat à Lisieux.
Paris, Eugène, avocat à Caen.
Payan, Ferdinand, ancien magistrat à Toulouse.
Puibusque (de), à Toulouse (Haute-Garonne).
Picot (l'abbé), Supérieur des Missionnaires de la Délivrande.
Petit-Thouars (du), à Petit-Thouars (Indre-et-Loire).
Poulbrière (l'abbé), professeur au Petit-Séminaire de Serirère (Corrèze).
Petitot-Bellavène, à Verdun (Meuse).
Pierres (de), Conseiller général à Louvières.
Plessis, notaire honoraire à Maizières (Calvados).
Perthuis, préfet du Calvados.
Pilet-des-Jardins, député du Calvados.
Pain, avocat à Bayeux.
Parin, Léonce, licencié en droit à Bayeux.
Pellerin, juge au Tribunal de Domfront (Orne).
Pagny, Conseiller d'arrondissement à Cartigny-l'Epinay (Calvados).
Quast (baron de), à Berlin.
Quantin, archiviste du département à Auxerre.
Reichensperger, conseiller à la Cour d'appel de Cologne.
Ricard, à Montpellier.
Ratheau, commandant du genie à Bordeaux.
Rostan, avocat à St-Maximien (Var).
Roncière le Noury (vice-amiral de la), à Evreux.
Roulez, professeur émérite à Gand.
Reuland (Le Grand de), à Anvers.
Renault, conseiller honoraire à Falaise.

Digitized by Google

MM.

Robin (l'abbé), curé de St-Ours, à Loches (Indre-et-Loire).
Redet, archiviste paléographe à Poitiers (Vienne).
Roissy (de), sous-directeur de l'Association Normande.
Robert, propriétaire à Reims
Rocher (Leharivel du), sculpteur.
Rochefort (de), propriétaire à St-Jean-de-Savigny (Manche).
Royer, principal clerc de notaire à Bayeux.
Renaude, à Crépon (Calvados).
Saint-Georges (Comte de).
Sebaux (Mgr), Evèque d'Angoulême.
Strauls (l'abbé).
Savry, Claude. à Lyon.
Senihles (Lacroix de), receveur des Finances, à Loches.
Saint-Paul (de), avocat à Rubelles, près Melun
Surigny (de), à Mâcon (Saône-et-Loire).
Sebire, Eugène, principal clerc de notaire.
Sénécal (Marc le), éleveur, à Bayeux
Sevestre, à Balleroy (Calvados).
Simon, banquier, à Bayeux.
Simon Hippolyte, à Bayeux.
Scott, Gilbert, A. R., ancien président des architectes britanniques.
Simon, Clément, procureur de la République.
Toustain (Cte de), à Vaux-sur-Aure.
Tilly (Mis de), à Nantes.
Thiac (de), Inspecteur de la Société d'Archéologie pour le département de la Charente.
Travers, bibliothécaire à Caen.

Digitized by Google

MM.

Tavigny, avocat.
Thieulin, trésorier de la Société d'Agriculture de Bayeux.
Thézard, Alexandre, à Bayeux.
Tissot, bibliothécaire de la ville de Lisieux.
Thibault, Joseph, négociant à Bayeux.
Thomas, avoué honoraire à Bayeux.
Toulouse-Lautrec (Cte de), directeur de l'Institut des Provinces.
Van-Iseghen, à Nantes.
Villers (Dognée de), avocat à Liège.
Villers (Dognée de), Eugène, avocat à Liège.
Vasseur, Ch., à St-Germain-de-Beloès (Dordogne).
Vincent, Charles, chef de division à la préfecture de Lille.
Voisin (l'abbé), curé de Dacadie (Indre).
Villegille (de la), à Dangi (Indre).
Vendœuvre (Bon Gabriel de), à Paris
Valadier, propriétaire à Rodez.
Viviès (de), à Viviès (Tarn).
Veuillot, contrôleur principal des contributions directes à Lyon.
Vigan (de), à Cerqueux (Calvados).
Vibar (de), à Thuir (Pyrenées-Orientales).
Vidal (l'abbé), curé de St-Sever (Aveyron).
Vauborel (Mme de), à Caen.
Vendœuvre (Cte de), Anatole.
Vaussay (de).
Villers, secrétaire général de la Société d'Agriculture de Bayeux.
Vacognes (Ackard de), à Tour (Calvados).

Digitized by Google

MM.

Vincent (l'abbé), à Bayeux.
Videgrain, propriétaire à Tour.
Verel, capitaine en retraite, à Bayeux.

Digitized by Google

POÉSIES

LA CIGALE ET LA FOURMI

FABLE

(AUTRE MORALITÉ)

Si vous voulez qu'il soit heureux,
Et si vous voulez qu'il devienne
Bon, indulgent et généreux,
Apprenez à l'enfant, quand il lit La Fontaine,
Que le printemps n'est pas, pour tout le monde, vert;
Que la Cigale n'a que quelques jours à peine
Pour dire au moissonneur que les blés de la plaine
Sont mûrs, que s'il est sage, il doit mettre à couvert
Cette richesse, hélas! trop souvent incertaine;
Que l'orage demain peut de sa noire haleine
Brûler les blonds épis, ce pain blanc de l'hiver.

Il faut apprendre encore à cet enfant qu'enchante
Ce joli fabliau, morale en action,
Que ce n'est pas pour rien que la pauvrette chante,
Qu'elle a, comme nous tous, reçu sa mission.
Pauvre rêveur ailé dont la plainte touchante
Cherche peut-être en soi sa consolation !

Digitized by Google

Qui sait ce qu'a souffert ce malheureux poëte ?
C'est sa faute, dira quelque froid raisonneur,
Que ne travaillait-il, puisque la vie est faite
Pour souffrir ici bas !... Quoi, pas de jours de fête ?
Pas de jours de chansons ? Qu'appelle-t-on bonheur ?
Sinon pouvoir chanter quand le soleil inonde
De ses flots empourprés le lointain horizon ?

D'atômes différents Dieu composa le monde,
Fit la brune économe et prodigue la blonde,
Et nous dit : suivez vous comme l'onde suit l'onde,
Soit défaut de santé, soit humeur vagabonde
La paresse souvent n'a pas d'autre raison
Qu'une loi d'équilibre, et si la terre est ronde,
Si l'on change d'esprit en changeant de saison,
Si l'on naît, au sous-sol de la même maison
Fourmi, juif, quand plus haut, vers le cinquième étage,
On naît musicien, cigale, est-on bien sage
De condamner ceux-ci parce qu'ils ont chanté
Tout l'été ?

La nature les fit chanteurs : à qui la faute ?
Quand vous les rencontrez pour eux soyez humain,
Ouvrez-leur votre bourse et tendez-leur la main.
Le trouvère autrefois, des Rois devenait l'hôte
Il portait sa paresse aussi fièrement haute
Qu'aurait porté sa pourpre un Empereur Romain.
C'est qu'il se savait grand, riche par la pensée,
Et qu'il se moquait bien de fortune amassée,
Lui qui vivait au jour le jour, sans lendemain,
Toujours sûr de trouver la nappe damassée
Splendidement couverte, et la foule entassée
Pour l'entendre parler encombrer le chemin.

Paul de St^e-Marthe.

(C^t *Dessolliers*).

Digitized by Google

MON REMERCIMENT

Messieurs,

En inscrivant mon nom sur vos illustres pages,
Vous m'accordez, Messieurs, le plus beau des suffrages,
Et je n'aurai jamais trop d'élans dans mon cœur
Pour vous remercier de cet insigne honneur !
Aussi tous mes efforts et toute mon étude
Chercheront à prouver quelle est ma gratitude,
Et je viens aujourd'hui vous dire, en quelques vers,
De mon esprit ému les sentiments divers.

Le flambeau du savoir est une grande chose :
Il rend l'homme meilleur, l'élève et le dispose
A ce sublime essor qui, de notre milieu,
Nous porte en un instant jusqu'au séjour de Dieu.
Lien incorruptible entre la créature
Et l'immortel auteur de toute la nature !
Si parfois la science a pu nous égarer
Si d'irréligion on a pu l'accuser,
C'est que, tombant au fond d'une âme pervertie,
La divine semence avait été flétrie ;
Mais, lorsqu'elle a germé sous l'œil de l'Eternel,
Plante noble et bénie, elle croît vers le Ciel.
C'est pour une contrée un beau titre de gloire
Quand, des temps écoulés fouillant l'antique histoire,
Elle songe à transmettre à nos derniers neveux
Le lointain souvenir de nos premiers aïeux !

Digitized by Google

Un monument celtique, un ancien monastère,
Une arme, un bronze, un os, enfouis sous la terre,
Rappellent qu'autrefois des hommes comme nous,
Ont vécu sur ce sol où nous nous pressons tous.
Le passé ! c'est le fond d'où grandit et s'élance
L'édifice imposant, que chaque siècle avance ,
Et dont chaque âge vient, apportant son labeur,
Par d'autres souvenirs augmenter la valeur.
Pour la France, Messieurs, quels titres magnifiques
Que le faisceau complet de ses vieilles chroniques,
Quand il ne sera plus de coin si reculé
Que n'ait l'archéologue en tous sens exploré !
De leur zèle incessant partout l'ardeur éclate ;
L'un copie un blason, l'autre inscrit une date :
Chacun de ces travaux surgit à son moment,
Et rassemblés un jour ils sont un monument
Qui garde sous ses tours, ses murs et ses ogives,
De nos fastes gaulois, les poudreuses archives.
Voilà pour le passé. Mais vous savez unir
A ce culte si grand, le soin de l'avenir :
La science constate un fait, creuse une mine,
Concentre un élément, invente une machine,
Et d'un sol ignoré, d'un arbre sans produits,
Fait jaillir une source ou fait sortir des fruits.
Ou bien, d'un animal amendant la nature
Sait conquérir sa race à notre agriculture,
Et de nos travailleurs encourageant l'essor,
Relève le moral en assurant le sort.
Si la science agit dans un immense espace,
Il n'est si mince objet que son regard n'embrasse !
Après avoir, bravant tant d'obstacles divers,
Creusé le flanc des monts pour rassembler deux mers,
Après avoir ouvert un tunnel sous un fleuve,
Après de cent calculs avoir donné la preuve,
Elle trouve un engrais, tire un suc d'une fleur,
Entrave les dégâts d'un insecte rongeur,

Digitized by Google

Ou, combattant l'effet des effluves putrides
Rend un quartier plus sain, des marais moins perfides,
Et, d'un fluide intense épanchant les clartés,
Inonde de rayons les nuits de nos cités.

Voilà de quel tableau l'ensemble qui s'achève
Évoque les splendeurs comme au milieu d'un rêve,
Rêve si magnifique en son immensité,
Qu'on a peine à penser qu'il soit la vérité,
Et dont, à mes esprits, par vos soins inspirée,
La grande et belle image un instant s'est montrée,
Car, voulant témoigner mes sentiments nouveaux,
Mon admiration évoque vos travaux !

J'aime à me souvenir de ce temps, où mon père
Me faisait contempler ce pays si prospère,
Quand, de l'Aure avec lui, ongeant l'ombreux parcours,
Dans son entretien passaient de si beaux jours !
Aimant à s'occuper des choses les plus grandes,
Il me parlait souvent de nos gloires Normandes,
Et de votre assemblée, et de son avenir.....
Que de noms devenus, hélas ! un souvenir !
Mais souvenir sacré, qui revit dans notre âme,
Qu'il éclaire aujourd'hui d'une céleste flamme,
Et qui, nous consolant par son divin flambeau,
Fait briller l'espérance au-delà du tombeau !

P. LIÉNARD.

Menvaines, 23 mars 1881.

Digitized by Google

Digitized by Google

LISTE

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

BUREAU GÉNÉRAL

Président.

M. le Cte Henri de Toustain, maire de Vaux-sur-Aure, conseiller général.

Vice-présidents.

MM. de Bonnechose, propriétaire - horticulteur à Monceaux.

Cte du Manoir de Juaye, propriétaire à Juaye-Mondaye.

Secrétaire général.

M. G. Villers, conseiller d'arrondissement.

Vice-Secrétaire général.

M. Desramé, juge de Paix à Bayeux.

Trésorier.

M. Adolphe Thieulin, receveur municipal à Bayeux.

Archiviste.

M. N....

Digitized by Google

1re Section — Agriculture et Horticulture

Président.

M. Pilet-des-Jardins (Lucien), ancien député, vice-président du tribunal de la Seine, à Paris.

Vice-Président.

M. Lepetit (Pierre), agriculteur à Deux-Jumeaux, conseiller d'arrondissement.

Secrétaire.

M. Hector Lesueur, propriétaire agriculteur, à Saint-Vigor-le-Grand.

Vice-Secrétaire.

M. Isidore Renaude, agriculteur, à Crépon.

2e Section — Sciences, Arts et Belles-Lettres

Président.

M. Bertot (Auguste), conseiller municipal, ancien président du tribunal de commerce, officier d'académie, à Bayeux.

Vice-Président.

M. Tavigny-du-Longprey (Louis), propriétaire, à Bayeux.

Secrétaire.

M. Doucet (Louis), banquier, à Bayeux.

Vice-Secrétaire.

M. Anquetil (Eugène), avocat, à Bayeux.

Digitized by Google

Membres Honoraires

Monseigneur Hugonin, évêque de Bayeux.
M. Monod, préfet du Calvados.
M. Strauss, sous-préfet de l'arrondissement de Bayeux.

Membres Titulaires

(LISTE GÉNÉRALE)

1re Section (*) MM. Adeline (Philippe), propriétaire à Bayeux.

1 Adeline-Dubosq (César), agriculteur à Vaucelles.
1 Adeline-Dubosq (Louis), agriculteur à Blay.
2 Anquetil (Eugène), avocat à Bayeux.

(*) Le chiffre 1 indique les Membres de la 1re Section.
Le chiffre 2, ceux de la 2e.

Digitized by Google

MM.

2 Aubraye (Désiré), docteur médecin à Bayeux.
2 Aubrée (Arthur), professeur à Caen.
2 Aubrée (Gustave). avocat à Bayeux.
2 Auvray (Adolphe), libraire à Bayeux.
1 Barbey (Félix), agriculteur à Surrain.
1 Barbey (Jules), vétérinaire à Mosles.
1 Barey (Léon), maire de Maisons.
2 Basley (Auguste), médecin, adjoint au maire de Bayeux.
2 Bazire (Alcide), marchand de blancs à Bayeux.
1 Baudet (Théodore), conseiller général à Caumont-l'Eventé.
2 Beaufils (Edouard) propriétaire à Bayeux.
2 Bellencontre (Henri), notaire à Tour.
2 Bertot (Auguste), conseiller municipal à Bayeux.
2 Bertot (Jean), architecte à Paris.
1 Bétille (Adolphe), propriétaire à Bayeux.
2 Beuzeval (Constant), ancien inspecteur des écoles à Bayeux.
1 Bisson (Eugène), pharmacien à Caumont.
2 Bonnechose (Alexandre de), propriétaire à Monceaux.
2 Bonnechose (Edmond de), propriétaire à Bayeux.
1 Bonvouloir (Cte Didier de), propriétaire à Magny.
1 Bosquain (Jules), agriculteur à Saint-Martin-des-Entrées.
1 Bosquain (Edouard), agriculteur à Saint-Martin-des-Entrées.

Digitized by Google

MM.

1 Bricqueville (Alfred, Mis de), propriétaire à Bayeux.
1 Brisset (Maxime), agriculteur à Vienne.
2 Broglie (Raymond, prince de), propriétaire à Vaubadon.
1 Canivet (Jules), propriétaire à Asnières.
2 Castel (Pierre-Alfred), ancien agent-voyer à Bayeux.
1 Castel (Thomas), agriculteur à Maisons.
1 Cauchard, (Arthur) agriculteur à Ranchy.
1 Cauvigny (Etiennede) propriétaire à Vierville.
1 Chabriac (Nestor), maire de Balleroy.
2 Chabrol (Cte Edouard de) propre au Molay.
1 Châtel (Louis), agriculteur à Lingèvres.
2 Chodorowski (Aristide) docteur-médecin à Bayeux.
2 Chouquet (Victor), propriétaire à Bordeaux.
1 Clinchamps (Gustave de) propre au Manoir.
1 Colbert (Adolphe), agriculteur au Manoir.
1 Colleville (Jean), agriculteur à Sommervieu.
1 Collet (Zéphir), agriculteur au Manoir.
1 Compère (Albert), agriculteur à Isigny.
2 Couillard (Ferdinand), conseiller municipal à Bayeux.
2 Couillard (Louis) conseiller municipal à Bayeux.
1 Courson (Aymar du Buisson de) propriétaire à Amblye.
1 Crosville (Alexandre), agriculteur à Aignerville.
2 Cussy (Adalbert de) propriétaire à Bayeux.

Digitized by Google

MM.

1 Daon (Alexandre), propriétaire à Bricqueville.
2 Dauger (baron), propriétaire à Esquay-sur-Seulles.
2 Davy (Emile-Damiens) docteur-médecin à Bayeux.
2 Dédouit (Alfred), secrétaire des hospices à Bayeux.
1 Delalande (Jules) propriétaire à Bayeux.
2 Delauney (Alphonse), architecte à Bayeux.
2 Delmas (Henri) ancien sous-préfet à Bayeux.
1 Deshameaux (Anatole Gourdier) propriétaire à Bayeux.
1 Deslandes, (Pierre-Constant), propriétaire à Bayeux.
1 Desramé (Ernest), juge de paix à Bayeux.
2 Dessolliers (Constant), homme de lettres à Paris.
1 Dosseur (Fernand), propriétaire à Agy.
2 Doucet (Louis), banquier à Bayeux.
2 Dubreuil (Emile), pharmacien à Bayeux.
1 Dupont (Léon), agriculteur à Tour.
1 Farcy (Jean), agriculteur à Caumont-l'Eventé.
2 Farcy (Paul de) propriétaire à Château-Gontier.
1 Flambart (Albert de) propriétaire à Carcagny.
1 Folliot (Jean) fabricant d'huile à Chouain.
2 Fontaine (Jean-Baptiste), avoué à Bayeux.
2 Fontaine (Henry) substitut du Procureur de la République à Pont-l'Evêque.
1 Fouchaux (Pierre), agriculteur au Manoir.
2 Foy (Arthur, comte) propre à Barbeville.
1 Furon (Elie) agriculteur à Tour.

Digitized by Google

MM.

2 Franclieu (Anselme de), propriétaire à Bayeux
1 Galernat (Vincent), notaire à Lingèvres.
1 Gallet (Léon), banquier à Paris, 21, rue Caumartin.
1 Gambier (Jules), escompteur à Littry-les-Mines.
2 Garnier (Charles), avocat à Bayeux.
1 Genas (Henry), propriétaire à Ste-Marguerite-d'Elle.
2 Gérard (baron Henry), député de l'arrondissement de Bayeux, à Barbeville.
1 Gérard (baron Maurice), propriétaire à Maisons.
1 Gervaise (Paul), marchand de beurre à Bayeux.
1 Girard (Etienne), propriétaire à Asnelles.
2 Gomiecourt (Palémon de) directeur de l'usine à gaz, à Bayeux.
2 Gomiecourt (Théophile de), propriétaire à Bayeux.
1 Gosset (Gustave), propriétaire à Commes.
1 Goubot (Pierre), propriétaire à Caumont l'Eventé.
2 Grenet (Jules-Etienne), propriétaire à Bayeux.
2 Gros (Achille), percepteur à Ver.
2 Gueret Desnoyers (Pierre), propriétaire à Bayeux.
1 Guernier (Célestin), avocat, maire de Ryes.
1 Guilbert-Duclos (Médéric), agriculteur à Mandeville.
2 Guillemette (Sosthène), avoué à Bayeux.

Digitized by Google

1 Guillot (Arsène), propriétaire à Juaye-Mondaye.
2 Guillot (Emile), architecte à Bayeux.
1 Guillot (Jean), agriculteur à Nonant.
1 Guillot (Jean-Baptiste), agriculteur à Rubercy.
1 Guillot (Octave), propriétaire à Sully.
1 Guillot (Pierre), agriculteur à Monceaux.
1 Guyenro (Charles de), propriétaire à Saint-Martin-des-Entrées.
1 Hallard (Pierre), agriculteur à Saint-Martin-des-Entrées.
2 Hamel (Jules), entrepreneur de menuiserie à Bayeux.
1 Hébert (Jean), principal clerc de notaire à Isigny.
1 Hébert du Perron (Alfred), propriétaire à Bayeux.
1 Hervieu (Pierre-Adalbert), fabricant de poterie à Saon.
2 Hettier (Charles), directeur d'assurances à Caen.
1 Heuzey du Vivier (Guillaume), propriétaire à Commes.
2 Hotin (Jules), sculpteur à Bayeux.
1 Hue (Louis), agriculteur à Sermentot.
2 Hue (Valentin), avoué à Bayeux.
1 Jahiet (Lucien), propriétaire à Nihault.
2 James (Paul), principal clerc d'avoué à Bayeux
2 Joret (Charles), professeur à Aix.
2 Joret-des-Closières (Gabriel), avocat à Paris.
1 Jouas (Adolphe), propriétaire à La Folie.
2 Jourdain (Eugène), propriétaire à Tracy-sur-Mer.

Digitized by Google

MM.

1 Heuzey du Vivier (Guillaume), propriétaire à Commes.
2 Hottin (Jules), sculpteur à Bayeux.
1 Hue (Louis), agriculteur à Sermentot.
2 Hue (Valentin), avoué à Bayeux.
1 Jahiet (Lucien), propriétaire à Nihault.
2 James (Paul), principal clerc d'avoué à Bayeux.
2 Joret (Charles), professeur à Aix.
2 Joret des Closières (Gabriel, avocat à Paris.
1 Jouas (Adolphe), propriétaire à La Folie.
2 Jourdain (Sylvain), professeur à St-Vast-la-Hougue.
1 Julien (Eugène), ancien percepteur à Bayeux.
2 Klein (Edouard), professeur à Bayeux.
1 Labbey (Louis), pharmacien, à Caumont.
2 Laffetay (Jules), chanoine, à Bayeux.
1 Laisney (Jean-François), agent-voyer, à Bayeux.
2 Lalouel (Eugène), secrétaire de la sous-préfecture, à Bayeux,
2 Lamy (Achille), avocat, à Bayeux.
2 Lanièce (Charles), avoué, à Bayeux.
2 Larminat (de), (Ferdinand), ingénieur, à Bayeux.
1 Laval-Héritz (Emmanuel), propriétaire, à Russy.
2 Lavalley-Duperroux (Louis-Auguste), propriétaire, à Caen.
2 Lebaron (Louis), pharmacien, à Bayeux.
1 Lebaudy (Joseph), éleveur, à Juaye-Mondaye.
2 Lebreton (Albert), ancien notaire, à Evreux.

Digitized by Google

MM.

2 Le Brisoys des Noiresterres (Gustave), homme de lettres, à Paris, 17, rue de Lancry.
2 Lebrun (Isidore), agréé à Bayeux.
2 Leclerc (Charles), propriétaire. à Bayeux.
1 Lechartier (Théodore), agriculteur, à Colombières.
1 Lecoq-Beaupré (Louis), agriculteur, à Chouain
2 Lecomte (Marcel), ancien greffier, à Bayeux.
2 Lecouturier (Edouard), capitaine en retraite, à Bayeux.
1 Ledrelle (Jules), notaire, à Ryes.
1 Lefèvre (Pierre), géomètre, à Tracy-sur-Mer.
2 Lefèvre (Casimir), avoué, à Bayeux.
2 Lefèvre (Antoine), notaire, à Bayeux.
1 Lefournier (Frédéric), agriculteur, à Mandeville.
1 Lefournier (Frédéric), agriculteur, à Bernesq.
1 Lefrançois, (Henry), agriculteur au Breuil.
2 Lefrançois (Sosthène), ingénieur, à Paris.
2 Lefrançois, dit Acard (Ernest), marchand de vins, à Bayeux.
2 Legallois (Louis-Félix), propriétaire, à Bayeux
1 Legrix (Louis) propriétaire, à Litteau.
1 Leguerrier (Marcel), agriculteur, à Aignerville
2 Lehartel (Auguste), marchand de vins, à Bayeux.
2 Lelièvre (Anatole,) curé, à Subles.
2 Lelu (Emile), propriétaire, à Bayeux.
1 Lemarchand (Auguste), agriculteur, à Englesqueville.
1 Lemasle (Charles), agriculteur, à Bayeux.
2 Lemasle (Edouard), propriétaire, à Bayeux.

Digitized by Google

MM.

1 Lemonnier (Constantin), propriétaire, à Bucéels.

1 Le Moutier (Jacques), ancien notaire, à Maisons.

1 Leneveu (Félix), propriétaire, à Deux-Jumeaux
2 Lenormand (Arsène), avoué, à Bayeux.
2 Lepaulmier (Stéphen), docteur en médecine, à Paris.

1 Lepaysant (Félix), agriculteur, à Longueville.
1 Lepaisant (Pierre), agriculteur à Mosles.
1 Le Pelley (Léon), greffier du Tribunal de commerce à Bayeux.

1 Lepetit (Pierre), propriétaire, à Deux-Jumeaux
2 Lesieur (Joseph), pharmacien, à Bayeux.
1 Lesueur (Hector), éleveur, à St-Martin-des-Entrées.

1 Lethuit (Auguste), agriculteur, au Tronquay.
2 Letourneur (Charles), propriétaire, à Bayeux.
2 Letot (Charles), propriétaire, à Bayeux.
2 Levard (Victor), capitaine retraité, à Bayeux.
2 Leverrier (Charles), architecte, à Bayeux.
1 Leverrier (Alexandre) agriculteur, à Cricqueville.

2 Lhomédé (Louis-Marie), avoué, à Bayeux.
2 Liénard (Paul), docteur en droit, à Meuvaines.
2 Lorillu (Frédéric), propriétaire, à Bayeux.
2 Luthereau (Jean-Guillaume), journaliste, à Paris, 38, rue Rochechouart.

2 Mabire (Maurice), avocat, à Bayeux.
2 Mallet (Louis-François), ancien notaire, à Bayeux.

Digitized by Google

MM.

1 Malherbe (Félix), horticulteur, à Bayeux.
1 Malvoisin (Pierre), agriculteur, à Orbois.
1 Manoir (Cte (du), (Jules), propriétaire, à Juaye
2 Manoury (Auguste), pharmacien, à Bayeux.
2 Marguerie (de), (Arthur), propriétaire, à Colleville.
1 Marguerit de Rochefort (de), (Léonce), propriétaire, à Vierville.
2 Marie (Albert), sculpteur, à Bayeux.
2 Marneff, (Charles), conducteur des ponts et chaussées, à Bayeux.
2 Masse, (Charles) photographe, à Bayeux.
1 Maubant (Arsène), notaire, à Livry.
2 Maynier (François-Alexis), bibliothécaire, à Bayeux.
2 Mériel (Jules), luthier, à Bayeux.
2 Métais (Charles), horloger, à Bayeux.
2 Molandé (de), (Albert), propriétaire, à Bayeux.
1 Morel, (Alexandre) agriculteur, à Tierceville
2 Morel (Julien), propriétaire à Bayeux.
2 Morice (Gustave), avocat, à Bayeux.
1 Mouillard (Charles), cultivateur, à Asnières.
2 Moularde (Amédée), professeur, à Bayeux
2 Moutier (Georges), architecte, à Bayeux.
2 Nicolle (Arthur), propriétaire, à Bayeux.
2 Nicolle du Longpray (Eugène), propriétaire, à Port-en-Bessin.
2 Nicolle (Jules), médecin, à Bayeux.
2 Niobey (Louis-Eugène), maire, à Bayeux.
2 Olive (Jean-François), propriétaire, à Bayeux.
2 Pagny (Albert), fabricant de dentelles, à Paris rue Saint-Fiacre, no 7.
1 Pagny (Edouard), à Cartigny.

Digitized by Google

MM.

1 Pagny (Emile,) fabricant de chaux, à Ecrammeville.
2 Pain (Cyrus), avocat, à Bayeux.
2 Pain (François), notaire, à Lison.
2 Panchet-Bellerose (Frédéric), professeur de dessin, à Bayeux
2 Parin (Léonce), journaliste, à Caen.
1 Passet (Amédée), greffier, à Caumont.
2 Payan (Octave), imprimeur, à Bayeux.
2 Perrée (Alexandre), huissier, à Bayeux.
2 Pflstre-Duvant (Saint-Ange), imprimeur, à Bayeux.
1 Pierres (de), (Adhémar), propriétaire, à Louvières.
1 Pilet des Jardins (Lucien,) vice-président du tribunal de la Seine, ancien député, à Paris.
1 Piperel (Albert), éleveur, à Tour.
2 Pluquet (Adrien), ancien pharmacien, à Cherbourg.
1 Poret (Léon), éleveur, à Caen.
1 Postel (Edouard), propriétaire, au Manoir.
2 Pouchin (Paul), principal clerc d'avoué, à Bayeux.
2 Pouchin (Raoul), pharmacien, à Bayeux.
2 Pouzol (Abel), contrôleur des Contributions Directes, à Bayeux.
1 Prempain (Camille), agriculteur, à Crépon.
1 Prempain (Gustave), agriculteur, à Saint-Martin-des-Entrées.
2 Raisin (Charles), marchand de bois, à Bayeux
1 Rampan (Bernardin de Léonard, de), propriétaire, à Ecrammeville.

Digitized by Google

MM.

1 Rattier (Julien), vétérinaire, à Dayeux.
1 Rémy (Tranquille), agriculteur, à La Folie.
1 Renaude (Isidore), agriculteur, à Crépon.
2 Renée (Edouard), agent d'affaires, à Bayeux.
2 Requier (Edmond), directeur de l'Orphéon, à Bayeux.
1 Rivet (Antony), facteur à la halle, à Paris.
1 Rotz (de), (Norbert), propriétaire. à Bayeux.
1 Rotz, (de), Olivier (propriétaire), à Vaux-sur-Aure.
1 Roussel (Pierre), agriculteur, à Crépon.
2 Saint-Bazile (Gautier de), (Edgard), propriétaire à Bayeux.
2 Sebire (Eugène), notaire à Bayeux.
1 Sevestre (Amand-Théomir), régisseur à Balleroy.
2 Simard (Victor), professeur à Bayeux.
2 Simon (Hippolyte), banquier à Bayeux.
2 Tallevast (Arthur), commissaire-priseur à Bayeux.
2 Tarnier (Octave, ingénieur à Littry.
2 Tavigny (Louis), avocat à Bayeux.
2 Thézard (Alexandre), ancien chapelier à Bayeux.
2 Thieulin (Adolphe), receveur municipal à à Bayeux.
2 Thieulin (Henri), à Bayeux.
2 Thomas (Jacques-François), avoué honoraire à Bayeux.
1 Tillard (Jean), agriculteur à Cartigny-l'Epinay
2 Toustain (Cte de), (Henry), conseiller général, à Vaux-sur-Aure.

Digitized by Google

MM.

2 Toustain (Vte de), (Christian), propriétaire, à Vaux-sur-Aure.
2 Toutain (Louis-François), professeur à Bayeux
1 Tranchant (Henry) agriculteur à Bucels.
1 Trémoulet (Alphonse), maire d'Arromanches.
2 Turgis (Louis), directeur des octrois, à Bayeux
1 Vacognes (de) (Ernest), propriétaire à Septvents.
2 Valette (Eugène), libraire à Bayeux.
1 Vallée (Alfred), maire à Bernesq.
2 Vallerand de la Fosse (de) (Edmond), conseiller référendaire à la Cour des Comptes, Paris, rue Montaigne, 18.
1 Vardon (François), maire à Port-en-Bessin.
1 Vauloger (Vte Picot de), (Charles-Alexandre), propriétaire à Tour.
1 Vauloger (Picot de), (Jean), propriétaire à Tour
2 Vengeon (Alfred), bijoutier à Bayeux.
1 Verdant (Remy), agriculteur à Villiers-le-Sec.
2 Verdier (Joseph), professeur de musique à Bayeux.
1 Vidgrain, (Pierre), agriculteur à Tour.
1 Vimard (Jean-Louis), agriculteur à Mandeville.
2 Villers (Gardin de), (Georges), propriétaire à Bayeux.
2 Voisin (Eugène), chanoine à Bayeux.
1 Ygouf (Henry), agriculteur à Vierville-s-Mer.
1 Ygouf (Laurent), agriculteur à Vierville-s-Mer
1 Yvray (Charles), propriétaire à Bayeux.

Digitized by Google

Membres Correspondants.

MM.

Arthur, agrégé des sciences physiques, etc., à Paris.

Aubry (Félix), ✠, rapporteur du Jury aux expositions universelles de Londres et de Paris, à Paris.

Bocher, O ✠, ancien préfet du Calvados, à Paris.

Bogaerts (Félix), secrétaire perpétuel de l'Académie d'Archéologie de Belgique, à Anvers.

Bonnin, ancien notaire, membre de la Société des Antiquaires de Normandie, etc., à Evreux.

Bordes (Adolphe), conservateur des hypothèques, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Pont-l'Evêque.

Bouet, peintre, membre de la Société des Antiquaires de Normandie, à Caen.

Busscher (de) secrétaire de la Société royale des Beaux-Arts et des Lettres, etc., à Gand.

Capitaine (Ulysse), secrétaire de l'Institut archéologique Liégeois, à Liége.

Chatel, archiviste du Calvados, à Caen.

Dedaux, architecte du département de l'Orne, à Alençon.

Delachapelle (Edouard), secrétaire de la Société académique, etc , à Cherbourg.

Delioux de Savignac, ✠ médecin en chef de la marine, à Toulon.

Delisle (Léopold), membre de l'Institut, à Paris.

Desroches (l'abbé) membre de la Société des Antiquaires de Normandie, curé d'Isigny (Manche).

Digitized by Google

MM.

Dubosc, archiviste de la préfecture, membre de la Société d'Agriculture, d'Archéologie et d'Histoire naturelle du département de la Manche, à Saint-Lo.

Dubreuil (Alphonse), préparateur du cours d'Agriculture au Conservatoire des Arts et Métiers, etc., à Paris.

Du Moncel (le Cte), C ✠, général de génie, fondateur de l'Exploitation agricole de Martinvast, etc., à Cherbourg.

Eléouet, secrétaire perpétuel de la Société vétérinaire du Finistère et de la Société d'Agriculture de Morlaix, à Morlaix.

Formigny de la Londe (de) secrétaire de la Société d'Agriculture et de Commerce de Caen.

Gayot (Eugène), ✠, membre de plusieurs Sociétés savantes, sous-directeur de l'Agriculture et des Haras à Paris.

Girardin, O ✠, membre correspondant de l'Institut, doyen de la Faculté des Sciences de Lille.

Glanville (de) directeur de l'Association Normande à Rouen.

Guillot (Paul), ancien secrétaire de la Société d'Agriculture, d'Archéologie et d'Histoire naturelle du département de la Manche, à Saint-Lo.

Houel (Ephrem), ✠, membre de plusieurs Sociétés savantes, inspecteur général des haras.

Janer (Florencio), O ✠ homme de lettres, à Madrid.

Jardin, commissaire de la marine adjoint, à Cherbourg.

Kerckhove (le Vte de), président de l'Académie d'Archéologie de Belgique à Anvers.

K. Kochine (le baron de) secrétaire de la Société

Digitized by Google

MM.

d'Archéologie et de Numismatique de S.-Pétersbourg

La Sicotière (Léon de), inspecteur divisionnaire de l'Association normande et de la Société française pour la conservation des Monuments historiques, etc., à Alençon.

Lavalley-Duperroux (Aymar), architecte, à Caen,

Le Bidart de Trumaine, secrétaire de la Société d'Emulation pour l'encouragement des Sciences, des Lettres et des Arts, à Liége.

Le Chanteur de Pontaumont, ✠, inspecteur de la marine adjoint, trésorier-archiviste de la Société académique, etc., à Cherbourg.

Le Febvre de St°-Marie, O ✠, inspecteur général de l'Agriculture, etc., à Paris.

Le Maistre, correspondant des Comités historiques près le ministre de l'Instruction publique, à Tonnerre.

Marchand (Eugène), pharmacien, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Fécamp.

Martonne (Alfred de), archiviste du département de Loir-et-Cher, à Blois.

Melano (le C^te^ de), secrétaire perpétuel de l'académie britannique des sciences et des arts, à Londres.

Morière, secrétaire général de l'Association Normande, professeur d'Agriculture, doyen de la Faculté des sciences, à Caen.

Mourant, colonel de la milice, membre de la Société d'Agriculture de Jersey, à Saint-Hélier.

Mulsant, sous-bibliothécaire de la ville de Lyon, etc.

Renault, conseiller à la Cour impériale de Caen, inspecteur divisionnaire de l'association normande, à Coutances.

Digitized by Google

MM.

Reume (de), capitaine d'artillerie, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Bruxelles.

Richard (du Cantal), ancien représentant du peuple membre de plusieurs Sociétés savantes, à Paris.

Richard, O ✠, préfet du Finistère, membre de plusieurs Sociétés académiques, à Quimper.

Robillard de Beaurepaire (de), conseiller à la Cour d'appel de Caen, secrétaire de la société des Antiquaires de Normandie, à Caen.

Sauvage (Hippolyte), avocat, à Mortain.

Sourdeval (Ch. de), secrétaire perpétuel de la Société académique, etc., à Tour.

Travers, ancien professeur à la Faculté des Lettres, secrétaire de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres, etc., à Caen.

Woinez (Charles), homme de lettres, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Paris.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE

des Matières contenues dans ce volume.

Introduction. I
Assemblée générale du 12 janvier 1878 (Elections). 1
id. id. 2 février 1878, 7
Séance de la 1re Section, le 9 mars 1878. 11
id. id. 8 juin 1878. 17
Exposition universelle de 1878, liste des exposants à la classe 76. 18
Concours agricoles de Caumont en 1878. 22
Concours agricoles de Balleroy en 1879. 94
Rapport sur les causes de la crise de l'Industrie beurrière par M. G. Villers. 167
Sur la température pour faire de bon beurrre, par M. Hector Le Sueur. 179
Séance de la 1re Section du 6 septembre 1879 (Elections). 192
Note sur l'Adultération du beurre, par M. Hector Le Sueur. 195
Bayeux en 1780, par M. Paul de Farcy. 201
Notice sur des Monnaies carlovingiennes trouvées à Juaye-Mondaye en 1879, par M. L. Doucet. 215
Découvertes de Monnaies romaines à Mosles, par M. Doucet. 259
id. à La Cambe, par le même. 260
Histoire de la commune de Vaux-sur-Aure, par M. le comte Henri de Toustain, président de la Société. 263
Les inscriptions tumulaires de l'église de St-Nicolas-des-Courtils, à Bayeux, par M. P. de Farcy. 275

Digitized by Google

Fêtes de Bayeux, à l'occasion de l'inauguration de la statue d'Arcisse de Caumont, le 15 juillet 1876. 283
Liste des souscripteurs au monument de M. de Caumont. 425
Poésies : La Cigale et la Fourmi, par M. Dessolliers. 441
Mon remercîment, par M. Liénard. 443
Liste des Membres de la Société. 447
Table des matières.
Errata.

Digitized by Google

ERRATA

Page	10	Ligne	12	Mot	3e Lisez *de*, au lieu *ds.*
	37		21		5e — *couverts*, au lieu de *couvers.*
	46		1		5e — *fabriqué*, au lieu de *fabrique.*
	70		18		7e — *effectué*, au lieu de *effectue.*
	96		25		2e — *satisfaisant*, au lieu de *satisfaisânt*
	95		25		4e — *agriculteurs*, au lieu de *agrlculteurs.*
	97		16		2e — *lire*, au lieu de *llre.*
	99		26		après *générosité*, ajoutez *du.*
	101		1		7e Lisez *du*, au lieu de *da.*
	101		2		8e — *au*, au lieu de *an.*
	103		2		2e — *scandinaves*, au lieu de *scandlnaves.*
	103		20		2e — *conquis*, au lieu de *conquls.*
	106		21		9e — *dépit*, au lieu ne *déplt.*
	105		25		7e — *l'honorable*, au lieu de *i'honorable.*
	108		11		5e — *Bayeux*, au lieu de *Bsyeux.*
	110		1		7e — *isolement*, au lieu de *isolément.*
	131		31		ajoutez après, *puisqu'elle contribue d'une manière considérable.*
	169		17		2e Lisez *1878*, au lieu de *1879.*
	169		24		9e — *prospérité*, au lieu de *propérité.*
	173		4		4 et 5e *Fénimore Cooper*, au lieu de *fénimores coopeer.*
	174		29		7e — *prévalais*, au lieu de *prévalée.*
	180		3		— comprise entre 0e et 4e.
	183		18		— plus *sourent* supérieure.
	196		28		7e — *figuré*, au lieu de *figurés.*
	209		31		1er — *transféré*, au lieu de *transférée.*

Digitized by Google

224	1	Mot	3e	Lisez *numismates*, au lieu de *munismates*.
246	1		7e —	*carlovingiens*, au lieu de *mérovingiens*.
230	27		6e —	*le*, au lieu de *la*.
294	24	4 et	5e —	*n'excitât*, au lieu de *ne suscitât*.
296	20		3e —	*joignit*, au lieu de *joint*.
430	30		5e —	*général*, au lieu de *général*.
445	15		6e —	*longeant*, au lieu de *ongeant*.

ERRATA.

P. 242. — Supprimer les lignes 4, 5 et 6, à partir des mots (page 128). Les indications qui suivent, s'appliquent à l'ouvrage de Le Lewel, *Numismatique du Moyen-Age*, et non à celui de Le Blanc.

Digitized by Google

Digitized by Google

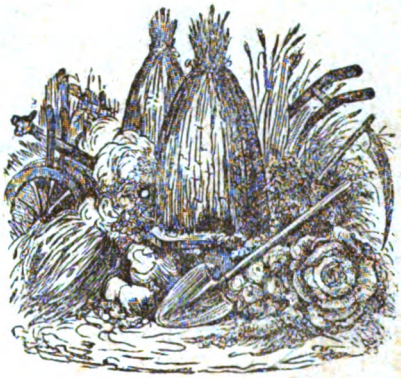

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google